

# La nature au bord de la route

Le cas des jardins familiaux de l'agglomération grenobloise

Grégoire Chelkoff et Magali Paris  
Avec la participation de Marine Linglart

Laboratoire CRESSON, UMR CNRS MCC ECN 1563 *Ambiances Architecturales et Urbaines*, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble  
60 avenue de Constantine BP 2636 F – 38036 Grenoble cedex 2 T. +33 (0)4 76 69 83 00



Jardins Victor Hugo situés en contrebas de l'avenue Dulcie September, Saint Martin d'Hères, Hiver 2012

Rapport final de la recherche 9 Mars 2012

Programme de recherche ITTECOP 2  
Infrastructures de transports terrestres, écosystèmes et paysages  
PREDIT 4

Convention n°2009 6526  
Financée par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie



**ambiances**  
| ARCHITECTURALES ET URBAINES |  
| UMR 1563 | **cresson**



Remerciements à tous ceux qui ont participé à ce travail :

Jean Luc Bardyn pour les premières prises de sons,

Pascaline Thiollière pour les prises de sons et les fiches de synthèse,

Sasha Duerr et Scott Fossil pour l'étude sur les *community gardens* de San Francisco,

Julie Avons-Barriot, Adriane Paire et Charlotte Deschamps pour leur participation à l'étude des jardins et des délaissés dans le cadre de leur stage de Master à l'ENSAG,

Sylvie Laroche pour l'intégration des sons de la recherche dans *Cartophonies.fr*.



Les jardins sauvages du mur anti-bruit, Saint-Martin-d'Hères, Automne 2010

Toutes les photographies et illustrations non référencées de ce document ont été prises à l'occasion du *travail de terrain*.



# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>INTRODUCTION</b>   | <b>5</b>  |
| Infrastructures de transport, nature et chocs d'ambiances   | 5         |
| Jardins familiaux et jardins partagés, précision terminologique   | 11        |
| Produire des connaissances et les faire partager  | 12        |
| Articuler ambiance et écologie, recherche et projet   | 13        |
| Site(s) choisi(s) et cas retenus  | 14        |
| Approches in situ   | 17        |
| Interdisciplinarité de l'équipe et méthodes mises en oeuvre   | 18        |
| Valorisation de la recherche dans le monde scientifique et professionnel  | 19        |
| <b>1 NAISSANCE D'UNE ROUTE, TRACES DE JARDINS ET AMBIANCES<br/>ENTRE ROUTE ET JARDINS : LA NATURE AU BORD DE LA ROUTE ?</b> | <b>23</b> |
| Expansion de la ville vers le sud   | 24        |
| La route nuisible   | 32        |
| Les stratégies territoriales et communales  | 42        |
| Quand apparaissent les jardins d'aujourd'hui ?  | 49        |
| Mises en vue entre routes et jardins  | 57        |
| Expériences auditives au jardin   | 66        |
| <b>2. JARDINS FAMILIAUX DE BORD DE ROUTE, AMBIANCES ET<br/>ECOLOGIE</b>   | <b>85</b> |
| Aborder les jardins de manière pluridisciplinaire   | 85        |
| Les ambiances des jardins familiaux grenoblois de bord de route et de voie ferrée   | 89        |
| Biodiversité de deux sites de jardins familiaux grenoblois de bord de route et de<br>voie ferrée                            | 131       |

|   |            |
|---|------------|
| Unités d’ambiances, figures de jardiniers et biodiversité   | 149        |
| Rôle des jardins au sein de la réflexion Trame verte et bleue   | 153        |
| Les <i>community gardens</i> de San Francisco   | 157        |
| <b>3. LE JARDIN DES DELAISSES, UNE METHODE DE TRANSFORMATION DES DELAISSES EN JARDINS</b>                     | <b>173</b> |
| Conditions de transformation d’un délaissé en jardins   | 173        |
| Les délaissés de type linéaire étroit   | 175        |
| Les délaissés de type linéaire large  | 183        |
| Les délaissés de type « circulaire »  | 194        |
| Retour sur l’expérimentation menée, vers un guide méthodologique de conception des natures de bord de route ? | 205        |
| <b>LEVIERS ET FREINS A L’INSTALLATION DE JARDINS EN BORD DE ROUTE ET DE VOIE FERREE</b>                       | <b>207</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE</b>  | <b>211</b> |

# Introduction

## Infrastructures de transport, nature et chocs d'ambiances

Les infrastructures de transport traversent des milieux naturels et habités qu'elles ne peuvent désormais plus ignorer. Réciproquement, les milieux réagissent de manière spécifique à cette présence des infrastructures de transport terrestres. La cohabitation de ces contextes singuliers n'est pas sans poser problème au regard de leur devenir et de leurs qualités : c'est en ce sens que la « nature » au bord de la route va être abordée dans cette recherche.

En s'appuyant sur des situations existantes – la présence de jardins collectifs en bord de route - nous cherchons à en mieux évaluer l'impact écologique, social et ambiantal. S'il existe de nombreuses études sur les jardins collectifs ou sur certains aspects de la nature en bord de route, nous n'en connaissons pas sur ce sujet spécifique. Comme on le verra, ces jardins résistent de manière fragile à la pression foncière, paraissent bien précaires face à la puissance des infrastructures et du fait de leur exposition aux nuisances, mais subsistent obstinément dans un contexte difficile et envahissant. En même temps, leur présence atteste d'un certain attachement, d'une appropriation soignée, et n'est pas sans effet sur la perception sensible des bords de route. Cette recherche interroge alors l'hypothèse d'un développement possible, voire souhaitable, de ces jardins dans le cadre d'une requalification des territoires situés au voisinage des infrastructures.

En cela cette recherche part d'une intention de projet, embryonnaire et intuitive<sup>1</sup>, mais basée sur des usages existants, et appelant, précisément, l'élaboration de connaissances spécifiques pour en tester les modalités et les conséquences. Par ce positionnement épistémologique de la recherche, nous adhérons à l'idée de « projet comme producteur de connaissances »<sup>2</sup>, comme moteur et hypothèse de recherche. La recherche utilise alors des méthodes et connaissances propres pour tester cette hypothèse, en découvrir les limites et les potentialités, entraîner des acteurs et des chercheurs à se rencontrer, même si leurs perspectives sont différentes, voire parfois contradictoires.

L'hypothèse de travail initiale n'est pas sans lien avec le fait que depuis plusieurs années, la question de l'environnement naturel et de l'écologie prene une importance centrale dans le débat sur la ville et son futur. Le rapport du conseil

---

1 Cette perspective de développement de jardins en bord de voirie de desserte au droit de vastes parties enherbées qui les jouxtent a été avancée lors d'un travail portant sur la ville nouvelle de l'île d'Abeau. Cette hypothèse est émise dans l'idée qu'elle apporterait des avantages socio économiques mais aussi ambiantaux, en termes de milieux formés par des signes sensibles, à ces espaces souvent désertés et sans intérêt particulier : G. Chelkoff, *Cartophonies sensibles d'une ville nouvelle*, 2008, Cresson Ensag.

2 Par cela nous nous affilions à la position défendue par Paola Viganò dans : *Le projet producteur de connaissance – Les territoires de l'urbanisme*, MetisPresses, 2012.

économique et social (2007) sur la nature dans la ville et la biodiversité<sup>3</sup> dans l'urbanisme pointait déjà un certain nombre de questions et de tendances dans les projets. Une grande inventivité se manifesterait ainsi sur le terrain en matière de gestion de la biodiversité : développement des jardins familiaux, gestion des friches et délaissés, réhabilitation des petits cours d'eau urbains, agencement de corridors biologiques. Elles ne sont pas sans impacts sur la forme des territoires urbains. Les communes et leurs groupements, les départements et les régions sont amenés à développer des instruments de connaissance et de gestion des milieux naturels et de la biodiversité. Des pistes d'améliorations seraient avancées par les acteurs du milieu associatif et les élus en proposant de nouveaux instruments tels que la constitution d'un réseau écologique national ou de parcs naturels urbains, alimentant ainsi le débat public. La nature prendrait ainsi une nouvelle dimension dans la ville. D'une part, une gestion écologique des espaces verts urbains s'imposerait. D'autre part la notion de services écologiques et la nécessité de continuité écologique se manifestant par la constitution de trames vertes<sup>4</sup> impliqueraient « de situer la ville dans la nature », plutôt que l'inverse.

Débattre de la place d'une nature fragilisée dans le système urbain sans intégrer la mobilité et l'habiter n'a pas de sens. Il est ainsi nécessaire de mieux connaître les relations concrètes et actives de l'habitant avec certains dispositifs spatiaux de l'environnement naturel pour rechercher des pistes de projet à l'échelle micro morphologique de l'habitant comme à l'échelle urbaine macromorphologique.

Ces questions et modalités d'action sur la ville et ses infrastructures, intéressent deux aspects que nous mettons fortement en tension au cours de l'investigation présentée ici.

Tout d'abord, les préoccupations environnementales croisent nécessairement nos relations à la perception et à la fabrication de l'*ambiance*, intimement liées aux façons d'habiter et de parcourir un territoire : il s'agit donc de considérer avec toute l'attention nécessaire les dimensions de l'usage et de l'imaginaire associées aux sensibilités (sonore, lumineuse, climatique) de l'expérience concrète et située du

---

3 Précisons d'emblée que le concept de biodiversité semble loin de faire consensus dans le milieu des écologues. La biodiversité est un néologisme composé dans les années 80 et désignant la diversité du monde vivant. Elle peut être estimée à partir de la diversité spécifique (nombre d'espèces), de la diversité génétique et de la diversité écosystémique. Certains auteurs voient la biodiversité comme un outil de rééquilibrage des écosystèmes que l'homme serait venu perturber, elle servirait alors d'indice permettant de conserver l'état d'équilibre d'un système ou de le restaurer (Gafta, Dan and Akeroyd, John, 2007). D'autres auteurs, sur lesquels nous nous appuyons, considèrent la biodiversité comme un ensemble de potentialités évolutives sur lesquels l'homme intervient mais de manière aussi bien négative que positive (Larrère, Raphaël and Lizet, Bernadette and Berlan, Martine, 2009; Barbault, Robert and Blandin, Patrick and Chevassus-au-Louis, Bernard, 2005; Blandin, Patrick, 2004; Blandin, Patrick and Bergandi, Donato, 2003; Bergandi, Donato, 2001; Linglart, Marine, 2000). Ainsi, "L'homme et les autres espèces vivantes sont de fait en situation de dépendance réciproque pour s'adapter et poursuivre leur évolution" (Barbault, Robert and Blandin, Patrick and Chevassus-au-Louis, Bernard, 2005).

4 La trame verte et bleue est un outil multiscalaire issu du Grenelle de l'environnement et défini par le code de l'environnement, elle vise à assurer le maintien et la création de continuités écologiques (composées de réservoirs et de corridors écologiques) en milieux « naturels » comme urbains. Les recherches en matière de jardins et de trame verte portent aujourd'hui essentiellement sur les jardins privés résidentiels : Lortie, Christopher (2008), Mathieu, Renaud ; Freeman, Claire and Aryal, Jagannath (2007), Frileux, Pauline (2008), et plus récemment sur les pieds d'arbres jardinés: Pellegrini, Patricia ; Lizet, Bernadette ; Maurel, Noëlie ; Machon, Nathalie (2010).

citadin. Nous nous positionnons là clairement au sein d'une approche des expériences et appropriations de l'espace urbain dans lesquelles les dimensions sensibles et sociales sont fortement imbriquées.

La juxtaposition de l'environnement naturel, des infrastructures de transport terrestre, des habitats, de l'industrie et des commerces, fabrique des espaces de confrontation qui génèrent aussi bien des déboires et un certain gâchis au regard des potentialités paysagères naturelles et territoriales que, parfois, des «surprises». L'idée que le tissu urbain contemporain développé autour des infrastructures est générateur de « chocs d'ambiances »<sup>5</sup> sous tend globalement la problématique de ce travail. Ces « chocs » résultent de tendances contradictoires et de tensions grandissantes entre les différentes polarités qui constituent le tissu urbain. Parmi ces états de choc, nous nous intéressons particulièrement à des situations qui mettent en jeu concrètement les relations avec certaines dimensions naturelles de l'environnement. Si cet enjeu aujourd'hui est crucial du point de vue écologique, il le devient aussi du point de vue des pratiques d'habiter dans ces territoires complexes et difficiles. L'expérience sensible et sociale de ces fragments urbanisés mérite une investigation poussée à des fins qui ne sont pas uniquement descriptives, mais afin d'envisager aussi des évolutions urbaines adaptées à ces chocs d'ambiances produits par la rencontre de la ville et de la nature « en bord de route ».

En second lieu, les questions portant sur l'environnement et sa naturalité, interrogent aussi l'élaboration de *connaissances* qui doivent se renouveler au regard de l'émergence de problèmes nouveaux, et nous devons pouvoir mieux les croiser à travers des critères transversaux. Ainsi, au regard de notre hypothèse de départ - le renforcement des jardins en bord de route -, ces questions concernent aussi les outils de projet et de définition des potentialités de transformation des villes et des territoires actuels. A ce titre, la problématique de cette recherche s'appuie aussi sur l'idée qu'on ne peut pas penser un projet urbain à grande échelle sans intégrer aujourd'hui ces confrontations d'ambiances auxquelles sont soumises les situations urbaines en bord de route. La proximité de voiries importantes composées de parties naturelles, habitées ou commerciales ne peut plus être pensée par rupture et séparation, mais précisément en tentant d'assumer et de ménager ces chocs tant au moyen des dispositifs construits qu'à travers des politiques et modalités de gestion et d'habiter qui les prennent en compte et les associent. A une pratique de négation succéderait une pratique de conciliation. Alors que c'est souvent la ville qui a rattrapé la route implantée au départ hors d'elle, de nouvelles attitudes doivent être esquissées pour traiter les relations entre urbanité, transport et natures.

---

5 On ne parle pas ici du choc tel que décrit par Simmel, Kracauer et Benjamin (cf. à ce propos : Le choc des métropoles, Ouvrage collectif sous la direction de Philippe Simay et Stéphane Füzessery, Éditeur : {HYPERLINK "<http://www.lektiecriture.com/editeurs/-Philosophie-imaginaire-.html>"}), c'est-à-dire résultant de l'expérience de la grande ville européenne liée à l'accumulation des personnes, à la mobilité de masse, à l'accélération et l'intensification des circulations, à l'emprise toujours croissante des nouvelles textures du fer, du verre et du bitume, à la mécanisation et à l'électrification des réseaux techniques. Nous parlons d'un choc dû à l'expérience des juxtapositions propres à l'urbanisation contemporaine : la juxtaposition du minéral et du végétal, de zone d'habitat et de grandes infrastructures de transport terrestre, de pratiques écologiques et de pratiques néfastes pour l'environnement, du calme et du bruit, de l'ouvert et du fermé, etc.

C'est donc en ce sens que ce travail s'est essentiellement déployé, mais comment approcher ces idées dans la réalité ?

Pour avancer concrètement, le processus de recherche procède de manière empirique et inductive ; elle s'appuie sur des situations particulières en vue d'en tirer des connaissances et des critères croisés et généralisables et de dégager des outils et des méthodes de travail adaptés à la problématique soulevée.

Le jardin est dans ce cas à explorer pour "partager" une nature plus rare dans le cadre de la ville dense et en association au développement d'un habitat qui en bénéficierait. La relation à la terre et le sentiment de nature à travers les pratiques de jardinage peuvent être des éléments clés d'argumentation pour concevoir la ville dense de demain afin de limiter l'étalement urbain et de spécifier des ambiances urbaines renouvelées.

Les dispositifs particuliers de jardin en relation à l'habitat et aux infrastructures de transport terrestre auxquels cette recherche porte intérêt se déploie à la fois du point de vue de leur échelle micro morphologique et de leur fonctionnement interne mais aussi de leur place dans une échelle macromorphologique du territoire urbain.

Partant d'un élément fondamental : l'accès au sol, à la terre et les effets des pratiques jardinières habitantes en termes d'ambiances et d'écologie, il est en effet aussi nécessaire de voir les implications à grande échelle. L'hypothèse que ces franges d'espace laissées pour compte, souvent résiduelles en bord de route, sont à intégrer dans le système urbain, repose sur le fait qu'elles renferment des réserves de territoires non construits et de pleine terre, bien de plus en plus rare dans le domaine urbain dense. Le jardin, c'est en effet d'abord de la terre (notamment les premiers 50 cm de terre végétale) et de l'eau, un sol qui devient matière à des pratiques de plantation et qui contribue à modérer le climat urbain. C'est ainsi en explorant les relations d'accessibilité à la terre, au sol planté, jardiné, partagé en ces contextes difficiles - à tel point qu'ils semblent peu faits pour cela à première vue - que nous avons développé notre approche. Ces relations au sol, à la terre, à travers des systèmes de jardins collectifs apparaissent comme paradoxales : usages et respect de l'environnement y sont liés tout comme les multiples dimensions «ambiologiques» (qualités sonores, lumineuses, climatiques, paysagères, sociales, etc.). Nous avançons à ce propos que les jardins implantés en bord de route peuvent paradoxalement constituer des modeleurs d'environnement urbain intéressants et sont susceptibles d'apporter une contribution à des continuités écologiques. Il convient donc d'étudier plus attentivement ces situations pour en exploiter des caractères propres, tant du point de vue sensible que des pratiques d'habiter, et aussi pour évaluer leurs impacts sur la biodiversité locale.

Cette question du jardin en milieu périurbain et des expériences contrastées interroge de manière détournée comme on le voit les logiques d'aménagement, et notamment celles des grandes infrastructures de transport terrestre qui ont fortement façonné le territoire urbain actuel en le fragmentant. Or ces logiques

semblent pouvoir et devoir évoluer au regard de critères plus qualitatifs<sup>6</sup>.

A l'heure où il semble nécessaire de considérer avec plus d'attention les territoires aux abords des infrastructures routières et ferroviaires, quelle place et quel rôle pourraient donc prendre et jouer de telles pratiques de jardinage apparemment anodines, survivances d'un autre temps dans un environnement contemporain *a priori* hostile ?

Pour résumer, la conservation et le développement éventuel de tels territoires jardinés en bord de route sont explorés dans notre investigation en considérant six points d'interrogation principaux qui structurent l'objet principal de cette recherche :

- La présence et la création de jardins collectifs ouvrent-elles la possibilité de répondre à une demande en matière d'accès à la terre et de lien avec le monde naturel qui ne décroît pas au regard des souhaits de jardins émanant de particuliers et d'associations ?

En complément des jardins privatifs associés aux logements, des parcs, squares et jardins publics, il serait possible de penser des dispositions urbaines mettant en oeuvre des espaces de jardins qui sont en même temps l'occasion de tisser des liens sociaux et de reconfigurer certaines ambiances dans des milieux *a priori* peu amènes.

- Ces jardins peuvent-ils contribuer au maintien et à l'enrichissement de la biodiversité urbaine en devenant notamment un élément constitutif de la trame verte ?

La contribution à la trame verte d'un système de jardins pourrait être intéressante dans la mesure où des continuités sont créées là où elles sont le plus difficiles du fait de la présence des infrastructures et de la densité de l'urbanisation.

- Quelle aire d'influence dégagent-ils tant du point de vue des ambiances (sonores et visuelles essentiellement) qui en émanent, que de la provenance de ceux qui les fréquentent, jardiniers ou visiteurs ?

Ces espaces jardinés ne sont pas à considérer comme des espaces reclus et anecdotiques, malgré leurs modestes dimensions, leur rôle paraît bien plus grand. Intégrer ces franges dans le système urbain est l'occasion de créer des formes d'habitat fortement associées à des espaces jardinés et partagés d'un intérêt «ambilogique» (qualité de vie des habitants et respect de l'environnement).

---

<sup>6</sup> Certaines politiques s'orientent ainsi vers l'idée « d'autoroutes apaisées » (cf. le SCOT de la région grenobloise) qui impliquent un traitement global des bords de routes dans une frange d'épaisseur variable. En souhaitant développer un « chronoaménagement » pour traiter les espaces liés aux infrastructures, réduire la vitesse de déplacement et limiter l'étalement urbain, le SCOT de la région grenobloise a été désigné comme exemplaire par le Grenelle de l'environnement. A propos des « autoroutes apaisées » voir par exemple : Pour un chronoaménagement du territoire – Vers des autoroutes apaisées, Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, Octobre 2006. De manière complémentaire, la trame verte et bleue vise à assurer des continuités en milieu urbain et à dépasser les coupures formées par les infrastructures à travers des franchissements par dessus et par dessous.



Photographie de gauche : Nijmegen, Valkhofpark, photographie de Ghislain Amar publiée dans la revue Club Donny Journal of the personal experience of nature in the urban environment n°8 2012-07-31. La revue néerlandaise considère, tout comme nous, les natures de bord de route comme faisant l'objet d'une expérience alliant l'urbain et la nature.

- De quelle manière les jardins en bord de route contribuent-ils aux représentations de la nature en ville ?

Ces jardins, du fait de leurs variations morphologiques et fonctionnelles pourraient accroître le sentiment de biodiversité et renforcer non seulement *l'image de la nature* en ville mais redonner des « *emprises* » concrètes sur le milieu urbain à la fois lieux d'appropriation et de création.

- Si les grandes infrastructures de transport terrestre ont jusqu'alors façonné le territoire en le fracturant, les jardins familiaux et partagés qui s'installent sur les terres délaissées en bord de route viennent-ils "ménager" le territoire ? Comment permettent-ils de le redéfinir, comment le font-ils évoluer ? Les territoires de bord de route sont-ils des espaces de liberté ou des espaces de contraintes ?

La reconfiguration des abords des infrastructures rattrapées par l'urbanisation et la densification doit trouver un langage nouveau. Les cheminements piétons et transports doux confrontés à des infrastructures plus lourdes sont associables à des espaces jardinés et peuvent créer un milieu cohérent en termes d'échelle et d'environnement sensible.

Les manières dont ces jardins familiaux s'insèrent dans un territoire et dont ils le façonnent en retour peuvent-elles permettre en effet de définir des stratégies de développement urbain sur le long terme ? Autrement dit, les jardins familiaux peuvent-ils tenir un rôle en terme de prospective urbaine ?

- Quelle économie ces jardins représentent-ils pour les collectivités territoriales et pour les familles qui les cultivent ?

La création de jardins familiaux ne serait pas sans impact économique : elle représente un investissement de départ non négligeable mais la gestion et l'entretien de ces espaces ont une incidence financière réduite pour les collectivités à long terme. Ces jardins sont en outre sources de culture maraîchère familiale, et peuvent participer à ce titre à une certaine résilience sociale.

## **Jardins familiaux et jardins partagés, précision terminologique**

On observe que les jardins familiaux et partagés, rassemblés sous la dénomination de jardins collectifs, offrent des pratiques de nature singulières à la fois publiques, jardinières, écologiques et paysagères.

Les jardins familiaux, lotissements collectifs de jardins (généralement dissociés de l'habitation), supports de cultures potagères, ont depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle leur place dans les agglomérations urbaines sous le nom de jardins ouvriers.

En France, depuis une dizaine d'années, on observe un renouveau de ces espaces jardinés sous le vocable "jardins partagés" (Baudalet, 2007) ou "jardins collectifs" (Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs, 2006) dont l'objet premier est la construction d'un projet social autour d'enjeux relatifs à l'écologie

urbaine, à l'art, à l'éducation... Les initiateurs des jardins ne sont plus les « patrons », les municipalités ou les bailleurs sociaux soucieux d'offrir - à travers une visée humaniste - un accès à la terre aux populations modestes voire défavorisées. Les initiateurs sont les jardiniers eux-mêmes, épaulés par des associations et des services municipaux (Centre Communal d'Action Sociale, Gestion Urbaine et Sociale de Proximité...). Morphologiquement, ces nouveaux jardins proposent des lieux de mutualisation (une place centrale, un cabanon collectif, des toilettes...) et des lieux de travail collectif de la terre (parcelle scolaire ou dédiée aux handicapés et aux personnes âgées ou tout simplement parcelle jardinée collectivement). Les parcelles individuelles, lorsqu'il y en a, sont de dimension beaucoup plus réduite que celle des jardins familiaux, entre 20 et 50m<sup>2</sup> contre 100-150m<sup>2</sup>. Ils sont également les « vitrines » de pratiques de jardinage et de pratiques au sens large soucieuses de l'environnement comme la récupération des eaux pluviales, le paillage, le désherbage manuel et sélectif, le compostage, le recours aux variétés anciennes, etc. Esthétiquement, ces jardins partagés sont dits « modernes » contrairement à leurs aïeux familiaux dont l'esthétique est très souvent jugée douteuse par les gestionnaires comme par le voisinage (du fait notamment des bidons bleus de récupération des eaux pluviales, des barbecues et des tas de déchets).

Ces nouveaux jardins sont-ils les produits d'une "mode verte" qui saisit le monde urbain et qui sera amenée à disparaître aussi vite qu'elle est apparue? Ou sont-ils les témoins d'un renouveau du rapport homme-nature en ville, d'un changement de paradigme qui met depuis une vingtaine d'années la nature au coeur de nos préoccupations? Les jardins familiaux sont-ils si différents de ces nouveaux jardins partagés? À qui ces différents jardins s'adressent-ils? À un petit groupe de jardiniers privilégiés, au quartier au sein duquel ils s'insèrent ou à la société entière? Comment ces jardins mettent-ils en cause le développement de la ville de demain? Sont-ils des outils de renforcement de la biodiversité en ville? Sont-ils des prolongements d'une agriculture maraîchère en circuit court?

Autant de questions que nous proposons d'explorer au fil de ce rapport de recherche à travers une vision globale des jardins familiaux et partagés grenoblois et une exploration *in situ* de 5 jardins familiaux et de 6 "délaissés" d'infrastructure de transport potentiellement transformables en jardins.

## **Produire des connaissances et les faire partager**

Si l'enjeu essentiel est de mettre à jour les conditions de possibilités de la création de milieux « jardinaux », il est aussi de mieux comprendre les impacts du développement urbain sur le milieu « naturel ». Rassembler les données écologiques, d'ambiances et d'usages *in situ* et en croisant ces données, envisager des pistes de transformation et / ou de développement des jardins, des délaissés et des territoires qui les bordent, tel est l'objectif de la méthodologie mise en place.

Cette dernière vise aussi à tester la pertinence des critères et outils et leur affinement auprès des partenaires scientifiques ou institutionnels concernés.

À partir d'une vision globale portée sur les jardins familiaux et partagés grenoblois et d'un panel restreint de jardins familiaux étudiés *in situ*, il s'agit d'analyser les situations existantes et d'envisager des futurs développements autour des réalités construites et des acteurs qui les façonnent. On a souhaité ainsi dégager en un premier temps une typologie de situations à partir des cas observés afin de tirer des critères intéressants en termes de projet à grande échelle en bord d'infrastructures.

A partir de ces situations particulières, cette recherche vise à apporter une réflexion et des connaissances en matière de biodiversité urbaine, de nature dans la ville et comporte une dimension prospective pour le débat urbain et le transfert de connaissances entre chercheurs, enseignants, acteurs du territoire et étudiants.

En termes de généralisation, les acquis qui émergent de cette recherche, contribuent à un guide et à des méthodes visant à identifier des typologies de natures en bord de route croisant les critères expérimentés (domaines des morphologies, des ambiances et de l'écologie). Ces processus méthodologiques visent à aider les exploitants, propriétaires, acteurs à de multiples niveaux, qui, dans le cadre de politiques publiques locales ou non, sont amenés à gérer (entretenir, clôturer, rendre accessible, etc.), ou à requalifier (transformer, convertir, et intégrer dans les trames vertes et bleues) ces espaces situés auprès d'infrastructures routières et ferroviaires. La partie 4 du présent rapport est ainsi conçue de manière à esquisser un guide et des méthodes pour faire porter l'attention et trouver des solutions s'appuyant sur les potentialités locales identifiées.

Les apports de connaissance produits instruisent ainsi des éléments de réponse aux six hypothèses posées auparavant en développant plus particulièrement deux aspects : en termes d'instruments de projet urbain et au regard des apports des jardins à la biodiversité et aux ambiances.

## **Articuler ambiance et écologie, recherche et projet**

L'approche que nous proposons pose en effet de fait la question de l'articulation des champs de connaissances (aménagement, écologie, ambiance) mais aussi des points de départ de leur élaboration. Entre pensée partant du dessus, d'une position de surplomb (version "top down") ou inversement partant du terrain, du détail, de l'habiter (version "bottom up"), comment tisser des liens? La version "top down" a le mérite de maîtriser ses objectifs et les moyens pour les satisfaire. La version bottom up vise à faire "remonter" le terrain vers une pensée plus globale. Les allers retours entre les niveaux permettent d'articuler la pensée urbaine.

Ainsi, on peut dire d'une part que la pensée d'un "système végétal urbain"

technicisé et souvent hors de portée de main<sup>7</sup> répond à certaines attentes, mais pas à toutes; et que d'autre part la démarche par le bas permet de repenser la place de la nature en ville directement à partir des usages des habitants notamment à travers la mise en discussion du concept de biodiversité, du partage des ambiances (lumineuses, sonores, aérauliques et thermiques) et de la notion de paysage.

La question du rapport entre analyse et projet se pose aussi de manière aiguë : la définition de critères globaux et locaux de projet se construit chemin faisant, c'est-à-dire en testant des potentialités de projet qui sont définies puis mises en discussion. Sur l'axe problématique des "chocs d'ambiance" comme forme d'expérience spécifique de la ville contemporaine, nous amorçons une réflexion qui permet de valider ou d'invalider les dispositifs méthodologiques et « projectuels » déployés. Que signifie travailler en terme de « filtrage », « d'apaisement », de « coupure », de « délai » lorsque l'on est confronté aux réalités urbaines?

## Site(s) choisi(s) et cas retenus

Nous avons réalisé un premier relevé des jardins familiaux et partagés de l'agglomération grenobloise à partir des connaissances des membres de l'équipe et de ses partenaires, de données bibliographiques (notamment sources Internet) et d'observations et créations de photographies aériennes sur *Google maps France* (Cf. cartes situées pages 16 et 17).

On remarque en première lecture une implantation de ces jardins dans des secteurs assez proches d'axes routiers (A480 et surtout N87 ou « rocade sud ») et ferroviaires majeurs. Au sein de l'agglomération grenobloise comme à l'échelle nationale ou en d'autres pays, nous semble-t-il, ces jardins s'articulent, toujours de manière fragile, à la ville selon 3 modalités urbaines qui se combinent les unes aux autres. Ils peuvent être des composantes de la "nature" urbaine reliées à d'autres territoires naturels, lorsqu'ils se trouvent à proximité d'espaces naturels ou lorsqu'ils sont inscrits dans des parcs ou des squares. Ils peuvent participer à "l'apaisement" d'univers routier et/ou industriel, ils se situent alors sur des espaces dit "délaissés" jusqu'alors moyennement soumis à la pression foncière. Ils peuvent aussi composer des espaces de participation citoyenne, ils s'installent alors, à proximité de certains quartiers populaires, au sein d'ensembles d'habitation<sup>8</sup> ou en dehors de ceux-ci, plus à proximité du centre-ville, profitant de dents creuses ou autres espaces de dimension réduite difficilement constructibles.

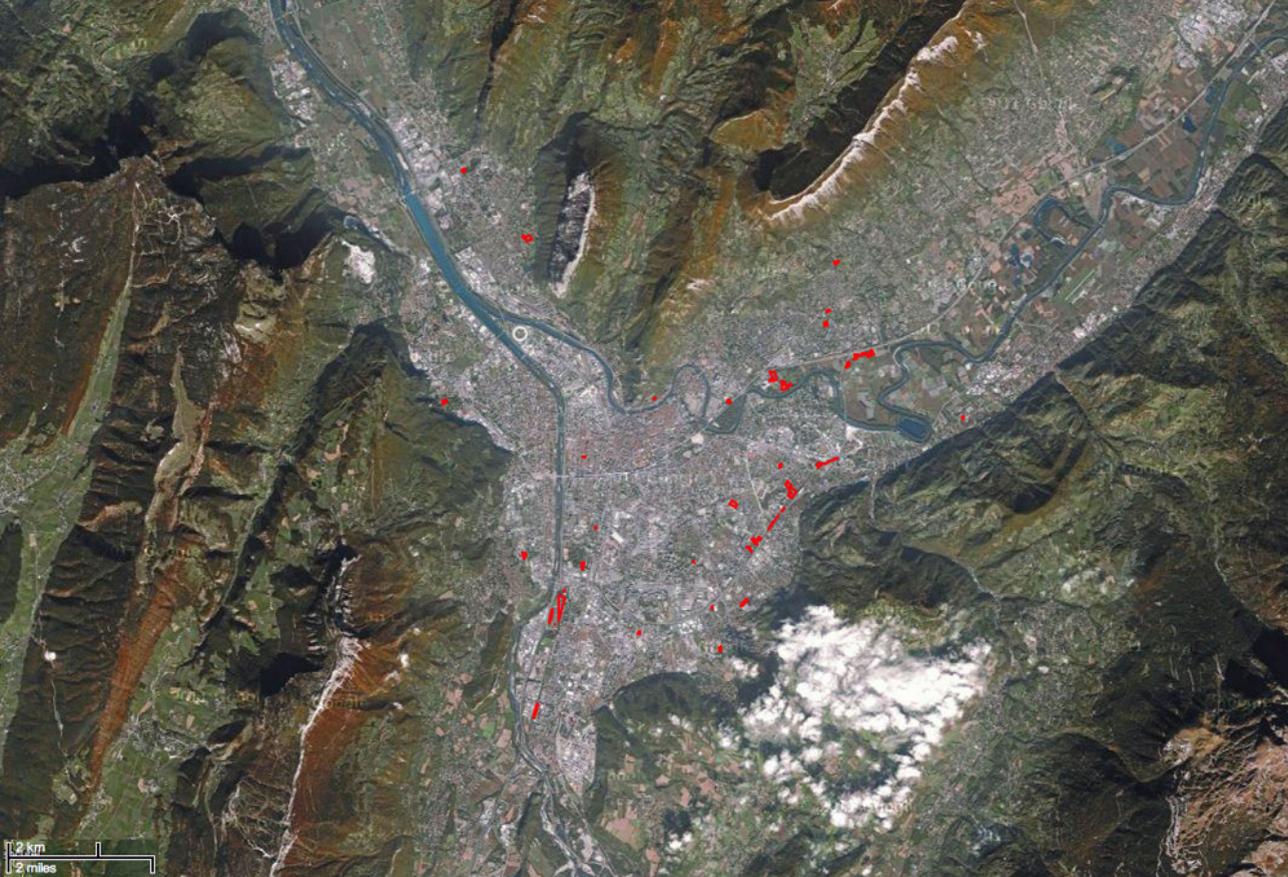
Photographies de droite, de haut en bas : 1) Les éco-jardins partagés de la Poya situés entre le Parc de la Poya et le massif du Vercors, Fontaine, Été 2010 ; 2) Les jardins familiaux Champberton face à la voie ferrée, Saint Martin d'Hères, Hiver 2012 et 3) Les jardins familiaux de la Viscose au sein de l'ancienne Cité-jardin de l'usine Viscose aujourd'hui logements sociaux de l'OPAC 38, Echirolles, Été 2008

---

7 Cf. Paris, Magali (2011). *Le végétal donneur d'ambiances : jardiner les abords de l'habitat en ville*. CRESSON, Thèse de doctorat urbanisme et architecture.

8 Cette donnée est à moduler à l'échelle nationale comme le montrent par exemple des opérations récentes de haut standing de l'agence de promotion immobilière Nexity qui intègrent des jardins partagés. Citons par exemple l'opération *les sensorielles* à Balma (31).





Le territoire grenoblois dans ses jardins familiaux et partagés (en rouge), extrait du document *Google Maps France*<sup>9</sup>

Afin de répondre aux questions de cette recherche et de comprendre la genèse et les évolutions des jardins, les informations *ex situ* (données bibliographiques, entretiens avec des acteurs impliqués dans le montage, la gestion ou la vie de ces jardins) et *in situ* (photographies, observations des ambiances et des comportements des jardiniers, entretiens avec les jardiniers) sont articulées dans le cours de cet exposé.

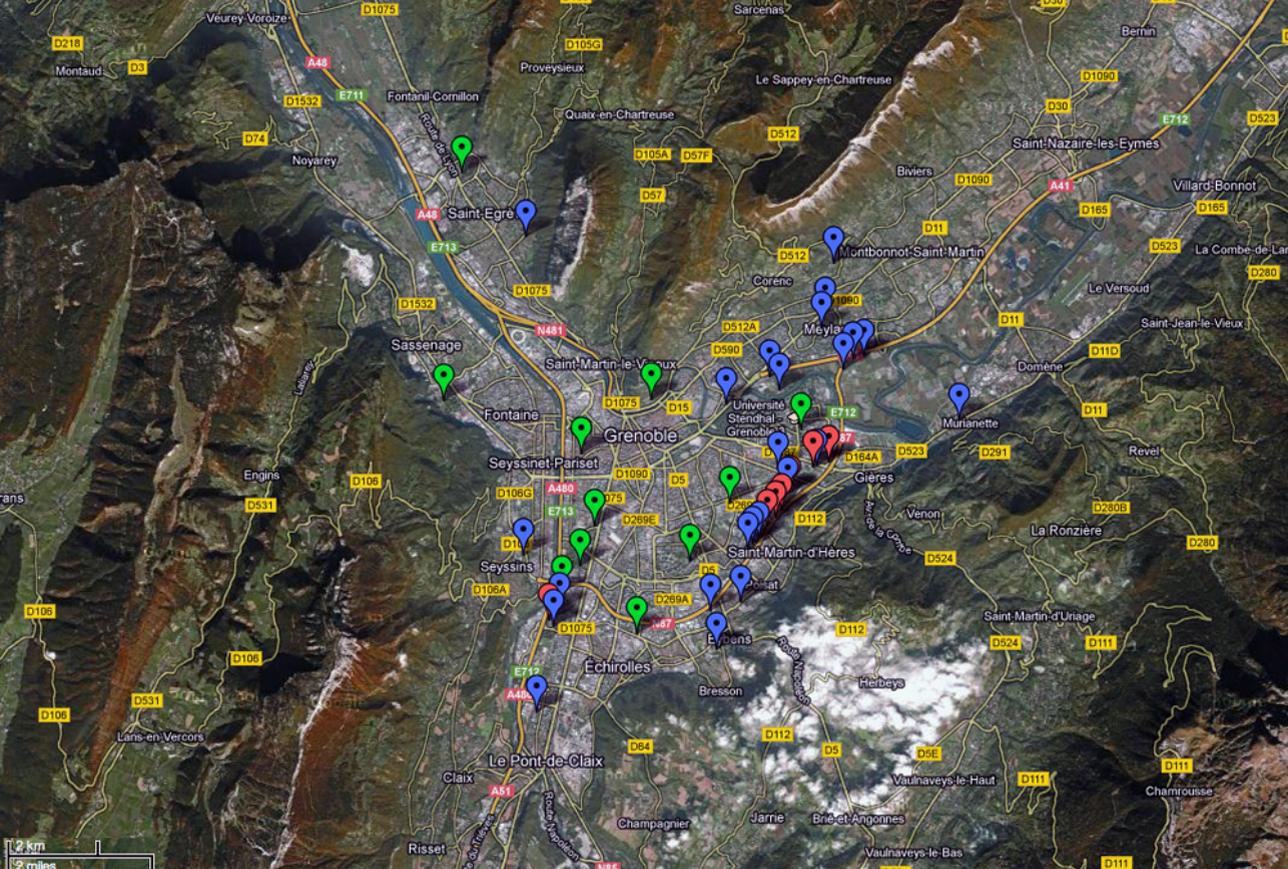
Notons qu'en parallèle des opérations de recherche effectuées sur le terrain, trois expériences pédagogiques ont été menées à l'Ecole d'Architecture de Grenoble<sup>10</sup>.

11 terrains différenciés sont retenus dans la deuxième phase d'approfondissement: 5 sites de jardins familiaux et 6 délaissés routiers potentiellement et partiellement transformables en jardins.

---

9 <https://maps.google.fr/maps/ms?msid=216392655460194584928.000463e2e50644c953c77&msa=0> (consulté le 01/08/2012)

10 Chelkoff, Grégoire ; Paris, Magali (2010). La ville dans ses jardins, l'urbain en bord de route. Grenoble : CRESSON, Programme de recherche Architecture de la Grande Echelle n°4, MCC+PUCA. Deux expériences pédagogiques ont été menées avec un groupe de 140 étudiants de Master 1<sup>ère</sup> année de l'Ecole d'Architecture de Grenoble et une expérience pédagogique avec un groupe de 20 étudiants de Master 2<sup>e</sup> année. Notons que ces trois expériences pédagogiques ainsi que nos interventions sur ces thématiques depuis 2010 dans le cadre du parcours mention recherche (Master 1 et 2) au sein des écoles d'architecture de Grenoble et de Nantes constituent également une modalité de valorisation de la recherche.



Jardins familiaux (bleu), jardins partagés (vert) et jardins sauvages (rouge), extrait du document *Google Maps France*<sup>11</sup>

## Approches in situ

Pour mener à bien cette recherche un ensemble d'opérations de mesures, d'enregistrements, d'enquêtes et d'observations ont été menées *in situ* en faisant appel à la photographie mais aussi à la prise de son comme outils de description, d'analyse et d'évaluation. Les détails de ces méthodes sont donnés en début des chapitres les concernant. L'enjeu est d'explorer et de réaliser des modes d'approche et de représentation aptes à saisir l'expérience sensible et sociale de ces lieux et à en tirer des leviers de projet.

En vue de relativiser l'analyse *in situ* faite sur le territoire de l'agglomération de Grenoble, nous avons eu par ailleurs aussi recours à d'autres expériences. Fort du développement depuis les années 70 d'une culture nord américaine du « community garden », une étude sur les community gardens san franciscains a été ainsi réalisée par les chercheurs partenaires, Sasha Duerr et Scott Fossil (California College of the Arts), afin de soulever des points de comparaison avec les résultats grenoblois. Ces partenaires réalisent une appropriation des résultats communiqués (synthèse des résultats rédigée en anglais par l'équipe française et proposée sur le CD-Rom ANNEXES) à travers le filtre de leur expertise de situations similaires

<sup>11</sup><https://maps.google.fr/maps/ms?msid=216392655460194584928.0004c428393d5a82ff1c&msa=0&ll=45.172114.5.751343&spn=0.138565,0.363064> (consulté le 01/08/2010)

outré atlantique. Cette première collaboration avec ces partenaires étrangers pourra permettre de prolonger cette recherche en ouvrant de nouvelles pistes. La synthèse de l'étude menée sur les community gardens san franciscains est présentée en partie 3.

## Interdisciplinarité de l'équipe et méthodes mises en oeuvre

L'équipe est composée de membres provenant des disciplines de l'aménagement (architecture, urbanisme, paysage) et des disciplines de l'environnement (biologie, écologie, ethnoécologie): chercheurs du laboratoire CRESSON Grégoire Chelkoff (architecture-urbanisme) et Magali Paris (paysage) et d'une écologue « professionnelle » Marine Linglart, Urban-éco.

En prenant appui sur la problématique commune des chocs ambiants, ces champs disciplinaires ont été mis en dialogue autour de séminaires de l'équipe de recherche composés de journées d'analyse croisée *in situ* et de mise en discussion des outils de connaissance et critères mobilisés. Il s'agissait d'échanger entre architectes, paysagistes, urbanistes et écologues, etc. sur les outils de connaissances afin de comprendre comment chacun observe, analyse et représente et afin d'explorer les conditions d'hybridation de ces outils de connaissance. Une large place a été faite aux outils liés au sonore<sup>12</sup> et à l'analyse des formes naturelles et « anthropisées », outils qui pourraient avoir des liens de parenté entre disciplines de l'aménagement et disciplines de l'environnement.

Nous devons insister sur le fait que **l'orientation majeure de cette recherche est de déployer les champs d'analyse selon deux volets essentiels : d'une part en considérant les dimensions écologiques (notamment en matière d'impact des pratiques jardinières étudiées en terme de biodiversité) et d'autre part, en évaluant les qualités ambiantales des jardins.** Il s'agit ainsi de coupler l'approche du vivant à celle du vécu sensible, en faisant en sorte d'enrichir les données environnementales de données sensibles et morpho spatiales et réciproquement. La mise au jour des atouts et des faiblesses des situations jardinées en bord de route construite à partir de ce double point de vue entraîne ainsi des conséquences au plan des méthodes adoptées sur le terrain et pouvant dialoguer.

Les méthodes des écologues et ethno écologues au regard de l'environnement naturel et les méthodes développées par le laboratoire CRESSON sur les ambiances sensibles ont certains liens de parenté, notamment concernant l'analyse des formes sonores, naturelles et anthropisées. Chaque situation a donc été approchée au regard d'une part, de la biodiversité du site par des relevés et, d'autre part, au regard des ambiances remarquables et particulières (lumineuses, sonores,

---

<sup>12</sup> Plus précisément sur le plan d'une acoustique qualitative développée au CRESSON, on propose d'explorer les éventuelles modifications perceptives générées par des transformations soit spatiales, soit dues à l'évolution des techniques de transport.

thermo aérauliques, végétales, etc.). Afin d'échanger à propos des outils de connaissances mobilisés par les différentes disciplines, les équipes de terrain mixtes (sciences de l'aménagement et sciences de la nature) ont été mises en place. Les méthodes d'enquête ont été discutées, adaptées et hybridées à l'occasion de séminaires de l'équipe de recherche.

Chaque situation étudiée donne lieu à l'écriture d'une monographie synthétique faisant état de l'histoire du site, de ses qualités écologiques et ambiantales ainsi que de ses potentiels de transformation. Ces synthèses faites par site sont présentées en partie 3 et 4 (par « site » on entend un ensemble de jardins regroupés qui forment un ensemble accessible).

La partie 2 rend quant à elle compte, en prenant appui sur des informations bibliographiques, sur les observations ethnographiques et les prises de son, de certaines caractéristiques d'ambiances entre route et jardins.

Le premier chapitre montre comment les jardins se retrouvent petit à petit limités au bord des infrastructures de transport grenobloises. Les photos aériennes de l'IGN remontant jusqu'à 1925 ont été utilisées. On observe ainsi que certains jardins sont antérieurs à la création des axes qui les bordent. Quel a été l'impact de ces infrastructures sur les jardins? Quel est-il aujourd'hui?

## **Valorisation de la recherche dans le monde scientifique et professionnel**

Une synthèse - en anglais - du processus méthodologique mis en oeuvre et des principaux résultats obtenus a été rédigée à 6 mains, sous la forme d'un article, afin de la soumettre aux partenaires nord-américains qui en retour ont contribué par un état des lieux sur San Francisco.

Certains résultats de cette recherche ont été présentés lors des séminaires du programme ITTECOP 2 (Paris, Montpellier et Cergy-Pontoise) et du Carrefour à mi-parcours du PREDIT de Mai 2011 (Bordeaux) où notre recherche a été nominée dans la catégorie *Impact Environnemental*.

Enfin trois présentations nous ont également permis de valoriser notre travail interdisciplinaire auprès du milieu scientifique: à l'occasion des *Journées de la Société d'Ecologie Humaine « Jardins, lieux de connaissances et de biodiversité »* en Juin 2010 (Brest) suite à appel à propositions de communication et à l'occasion de deux conférences invitées, la première dans le cadre des *séances de l'Académie d'Agriculture* en Octobre 2010 (Paris) et la seconde à l'occasion du *Séminaire du Laboratoire de Recherche de l'Ecole du Paysage* en Janvier 2012 (Versailles). Enfin, notre participation au colloque international IENE (Infra Eco Network Europe) 2012, sur appels à propositions de communication, qui s'est tenu fin Octobre 2012 à Postdam en Allemagne nous a permis de présenter l'essentiel des résultats.

Nous devons préciser qu'au niveau opérationnel, les jardins familiaux et partagés sont souvent issus de démarches dites citoyennes, néanmoins au-delà du milieu

associatif, ils intéressent depuis quelques années les professionnels de l'aménagement (architecte, urbaniste, paysagiste, bureau d'étude en environnement, etc.) à la demande de la maîtrise d'ouvrage gestionnaire de ces jardins (bailleurs sociaux et municipalités). La Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs en est la preuve car elle développe depuis 2004 un bureau d'étude de conception de jardins familiaux et collectifs en plus de son activité de gestionnaire. L'Atelier d'Architecture Autogérée œuvre autour des jardins collectifs (Ecobox, Passage 56, etc.), c'est également le cas des paysagistes Coloco avec le projet du 104 et de bien d'autres... A l'étranger de nombreux concepteurs participent à des initiatives de jardins potagers: Fritz Haeg aux Etats-Unis et en Angleterre, Overtreeders aux Pays-Bas...

Cette recherche a pu se confronter aux compétences de la maîtrise d'oeuvre et de la maîtrise d'ouvrage:

- d'une part en interpellant des chercheurs et des professionnels français et étrangers de l'aménagement urbain soucieux de l'environnement et ayant des acquis en matière de conception et de gestion de jardins familiaux et partagés ;
- d'autre part en constituant un groupe de personnes ressources issues de la maîtrise d'oeuvre et de la maîtrise d'ouvrage consultées au cours de la recherche afin de collecter des informations sur les jardins étudiés et d'évaluer les orientations et les différents résultats de la recherche.

Par ailleurs, le dialogue avec les collectivités et organismes intercommunaux ainsi que services et agences d'urbanisme est nourri des approches en cours de développement autour du renouvellement de la conception des infrastructures routières de la région grenobloise. L'inscription de notre recherche dans ces démarches innovantes permet d'évaluer les différences de perspective engendrées par les positions des acteurs et leurs intentions.

Signalons à ce sujet qu'une mise en discussion finale aura lieu sous la forme d'une journée d'étude (le 17 Décembre 2012 à l'ENS Architecture de Grenoble), séminaire regroupant des concepteurs et gestionnaires de jardins (à l'échelle nationale), des acteurs de la région grenobloise (services municipaux et intercommunaux) concernés par la question des jardins et des chercheurs spécialisés sur des thématiques que nous n'avons pas pu approfondir au cours de cette étude (la pollution des sols et de l'air entre autres mais aussi l'économie).

Notons que cette discussion a déjà été amorcée à double titre: lors des entretiens que nous avons pu réaliser au cours de cette recherche et dont le contenu viendra alimenter ce rapport final et lors du montage de notre proposition, en collaboration avec le CETE Ile-de-France (Unités Qualité des eaux et des sols, acoustique du bâtiment et des transports, qualité de l'air et Innovation, Conception, Stratégie Urbaines), à l'appel d'offres de recherche ITTECOP 3 (février 2012).

Outre ce rapport de synthèse écrit, les différentes phases de la recherche ont donné lieu à la réalisation de cartes en s'appuyant sur *Google maps France*.

La première carte permet de localiser les jardins familiaux et partagés de la région grenobloise et d'accéder à des informations les concernant: nombre de parcelles, type de jardins, montage et gestion, date de création, provenance des jardiniers interviewés, liens avec le quartier, caractéristiques écologiques etc.

Une seconde carte répertorie les délaissés de bord de route transformables en jardin et leurs caractéristiques morphologiques, sensibles et écologiques. Ces documents sont consultables en ligne.

Une carte interactive synthétisant l'ensemble de ces données et permettant de rendre compte des aires d'influence des jardins et des conditions et conséquences de transformation de certains délaissés en jardins est également en cours de réalisation, ce document s'appelle *carte des potentialités*.

Enfin, concernant en particulier les bandes-son effectuées *in situ*, elles sont archivées au sein du site *cartophonies.fr*<sup>13</sup> mis en place au CRESSON. Au sein de ce support, des documents graphiques (photos, coupes sur site, notes d'observations au moment de la prise) accompagnent les prises de son écoutables en ligne (elles ne dépassent pas un format d'1 minute 30 à deux minutes et sont accompagnées pour la plupart de niveaux sonores Leq mesurés durant la prise).

---

<sup>13</sup> [www.cartophonies.fr](http://www.cartophonies.fr)





Photographie aérienne de la rocade sud, vue orientée vers le Nord, Sébastien Gominet (Institut des Risques Majeurs), 2009

## **1 Naissance d'une route, traces de jardins et ambiances entre route et jardins : la nature au bord de la route ?**

Dans cette partie on s'intéresse aux éléments d'évolution du territoire mettant en jeu l'installation des infrastructures, l'urbanisation et l'émergence, ou la disparition, des jardins familiaux. Cette exploration a été nécessaire pour comprendre le contexte de travail dans sa dimension urbanistique et temporelle. Elle se base essentiellement sur l'observation des photographies aériennes, sur des documents relatifs à la construction des infrastructures routières et ferroviaires dans ce secteur de l'agglomération grenobloise, sur les observations *in situ* et sur les consultations de documents graphiques concernant les projets urbains actuels ou récents.

En observant ces documents nous apprenons notamment le caractère mobile des jardins familiaux et le caractère pérenne de certains. Des mutations ou

déplacements successifs fréquents, et d'ailleurs encore en cours, apparaissent et montrent une baisse globale de leur surface. Ceci tend à indiquer la fragilité de l'établissement des jardins dans le temps en fonction des grandes transformations territoriales liées essentiellement à l'expansion urbaine et aux infrastructures ferrées et routières qui l'accompagnent. Petit à petit en effet on voit comment les anciens jardins ouvriers disparaissent des zones nouvellement bâties gagnées vers le Sud et se déplacent toujours plus loin pour finir coincés le long des infrastructures de contournement dans le cas de l'agglomération grenobloise.

## Expansion de la ville vers le sud

Pour l'agglomération Grenobloise, l'expansion vers le Sud semble la seule possibilité géographique. Le territoire nord est "calé" contre le massif de la Chartreuse, l'ouest est délimité par le Vercors et l'est par la chaîne de Belledonne. Dès 1922, le plan Jausseley prévoit une gare au Sud. En 1963-65, le plan Bernard dessine quant à lui un plan de développement moderne et installe le tracé de la rocade actuelle à l'extrême sud.

Documents extraits de Projet urbain Novasud 21, Grands principes de compositions urbaines, janvier 2009, <http://www.ville-echirolles.fr/publications/novasud-21.html> (consulté le 06/07/12)



Sur le plan de 1951 page suivante, « l'aéroport » de Grenoble vit ses dernières années situé au milieu des parcelles agricoles. Les territoires sont structurés autour de bourgs qui sont hors limites de la carte, ils ne “comptent pas” encore: Echirolles, Eybens, Saint-Martin-d'Hères. L'ancienne voie ferrée marque la limite de l'urbanisation qui commence à s'étendre vers le sud après la disparition des enceintes fortifiées.

On remarque les 3 cités jardins installées dans les années trente loin du centre ville : Mistral le long du Drac Cité-jardins détruite et remplacée par de grands ensembles en 1962<sup>14</sup>, Viscose au Sud qui existe encore avec un tiers de ses jardins d'origine mais qui est aujourd'hui possession du bailleur social OPAC 38 et la cité Beauvert à l'Ouest de l'aéroport dont les logements et jardins sont aujourd'hui privatisés. Viscose et Beauvert étaient dépendantes de l'usine de la Viscose, située au Nord de la Cité du même nom, jusqu'à sa fermeture en 1989 alors que ce n'était pas le cas de Mistral. Le territoire de l'usine situé sur la commune de Grenoble accueille aujourd'hui une zone d'activités appelée Technisud et l'entrée sud du Parc Bachelard.

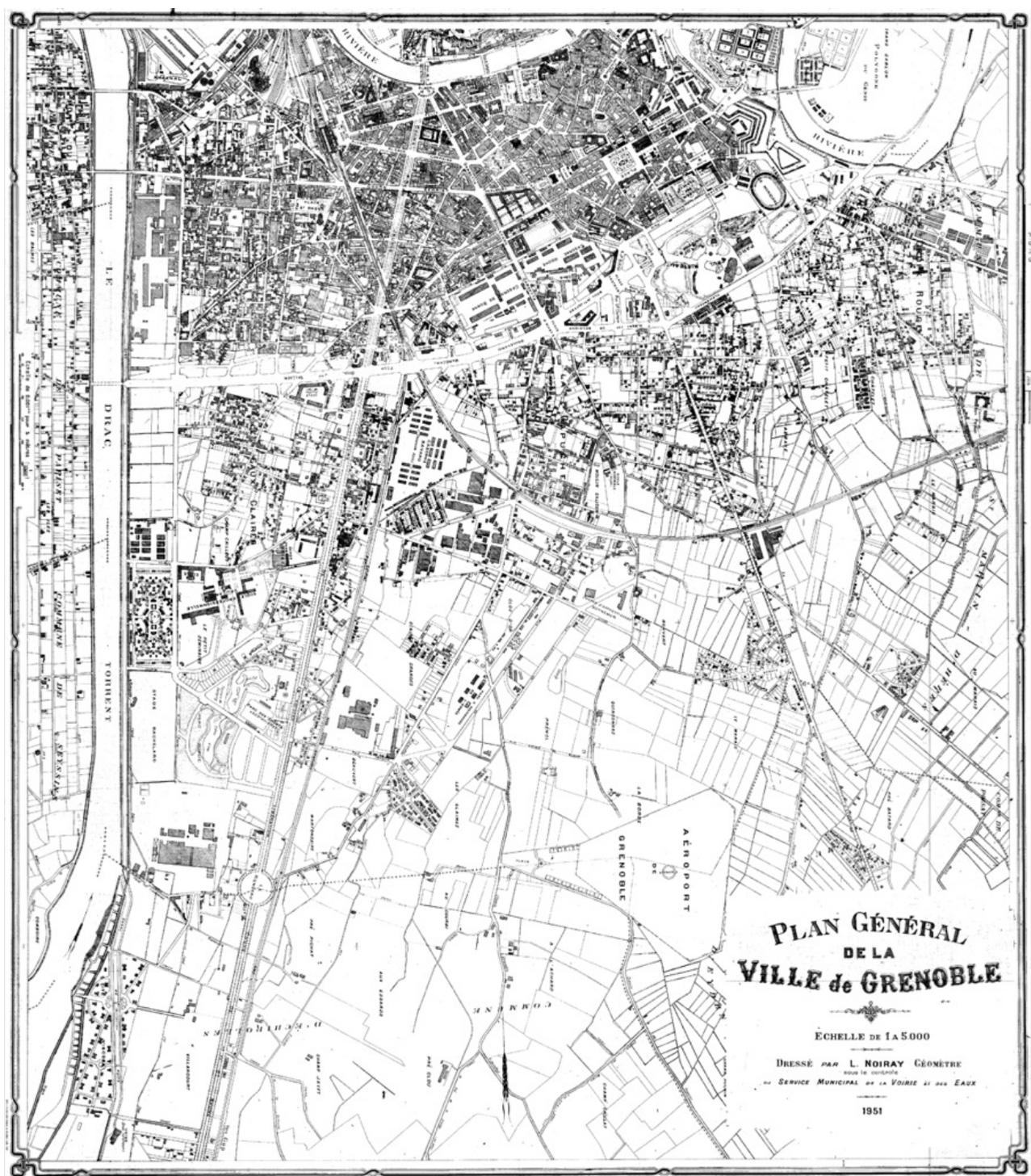
Le plan de 1968, mis en vis-à-vis de celui de 1951, montre l'expansion urbaine sur le territoire d'origine agricole qui entourait la ville : “remplissage” bâti progressif et débordement de la voie ferrée déplacée au Sud, suppression de « l'aéroport », destruction de la Cité-jardins Mistral, création du quartier des Jeux Olympiques et de grandes voiries les accompagnant notamment le tracé de la voie de Grenoble-Chambéry. Remarquons au passage que le plan de Grenoble, au sens propre, s'étend lui-même vers le sud, ce qui peut indiquer une vision plus extensive du territoire urbain.

Les jeux olympiques de 1968 entraînent une totale transformation de la ville de Grenoble et de ses infrastructures. La voie ferrée est effectivement reportée plus au sud entre 1966 et 1967, libérant l'expansion de la ville.

La rocade sud ou N87 est d'abord construite jusqu'à une jonction avec la route au carrefour des Eparres (Saint-Martin-d'Hères) au Nord-Est de l'agglomération. Puis son doublement est réalisé en 1984 en même temps que sa liaison à l'A41 vers Chambéry. Le contournement sud de Grenoble est alors achevé. Son ancienne dénomination U2 est encore utilisée oralement par ceux qui habitent l'agglomération depuis longtemps.

---

14 Vidal, Jean-Marc ; Maillot Thierry : Seraz, Yann (1996). Un village dans la ville. La cité-jardins Mistral, Grenoble. 1924-1960. Paroles d'Aube



Plan de 1951

Ci-contre: Plan de 1968



**PLAN GENERAL  
DE LA  
VILLE de GRENOBLE**

ÉCHELLE de 1:5000

Dessiné par L. MURRAY GEORGE

— Service Municipal de la Ville de Grenoble —  
— Imprimé par la Société des Imprimeurs de Grenoble —

Figure 18. — Vingt ans de grande voirie automobile dans l'agglomération grenobloise



Source : d'après plans de ville.



Source : d'après le SDAU de la région grenobloise (1973).



Source : d'après documents AURG et DDE de l'Isère.



Les schémas situés page ci-contre résument l'évolution des infrastructures dans le secteur considéré dans notre recherche. On aperçoit sur les 4 schémas (concernant respectivement les années 1965, 1973, 1979, 1984) plusieurs projets réalisés et fonctionnant actuellement, ainsi que des projets de liaisons routières abandonnés qui ont laissé des marques dans le territoire. La frénésie routière s'empare alors des logiques d'aménagement répondant à l'augmentation du trafic et s'illustre par la volonté de relier de manière rapide tous les points du territoire. Notons aussi qu'en sous-sol, les cours d'eau sont busés et les éventuels réseaux profitent des nouvelles infrastructures.

Dans les années 70-80, passant au milieu de champs alors cultivés, la route et le fer sont pensés en dehors de toute extension urbaine. Ce cas illustre ainsi le manque d'anticipation ou de maîtrise de cette urbanisation qui fait que, comme dans bien des cas en d'autres agglomérations, les infrastructures sont aujourd'hui situées dans un contexte hyper urbanisé et qu'elles se trouvent en même temps au contact de parties plus naturelles, qu'elles soient agricoles, jardinées ou en réserve.

La rocade sud ou N87 est conçue comme une voie rapide de contournement de la ville de Grenoble du sud-ouest au nord-ouest. Elle longe la voie ferrée sur quasiment toute sa longueur. D'une longueur de 10,5 km, cette rocade relie l'A480 à l'Ouest (route de Paris/Lyon/Valence vers le Nord et Marseille/Sisteron/Gap vers le Sud) à l'A41 au Nord-Est (route de Chambéry/Annecy). Elle comporte huit échangeurs dotés de rampes d'accélération et de décélération.

Le vocabulaire de l'aménagement est clairement celui de la voie rapide, voire de l'autoroute, au niveau de la signalisation, des rails de sécurité et de l'éclairage. Ici, point d'arbres d'alignement, c'est le règne des talus et terre plein, l'esthétique routière n'a que sa propre référence, pourtant le cadre environnant à proximité est habité.

L'A480 est quant à elle implantée le long du Drac en direction nord-sud et renforce l'endiguement, elle est parfois nommée « rocade ouest », ce qui décrit l'état actuel de ce contournement routier. Un triplement de la voie est en cours, celui-ci entraînera une reconfiguration des échangeurs qui la ponctuent.

Le projet de rocade nord (tracé en pointillés violets sur la carte ci-après) en tunnel, reliant directement l'A41 à l'A480, a été abandonné suite à l'avis négatif de l'enquête publique formulé en 2011<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> <http://www.rocade-nord.org/spip.php?article117> (consulté le 3 Août 2012) Diaporama proposant des extraits du rapport de la Commission d'enquête sur le projet de Rocade Nord de Grenoble

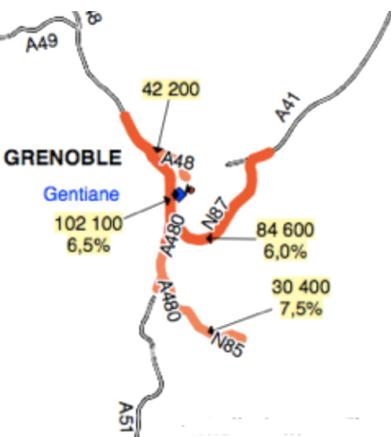




## La route nuisible

### Environnement sonore

De plus en plus fréquentée, la route absorbe le passage de 80000 à 90000 véhicules par jour. Entre 1980 et aujourd'hui le trafic a augmenté de 30%. Les comptages sont effectués par la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) et nous nous référons à eux. Les différents échangeurs permettent de faire du « cabotage » entre les pôles d'attraction de l'agglomération. Après une augmentation du trafic moyen journalier de 1,6 % entre 2006 et 2007, le rapport de la DRIRE Centre Est (MEDDM, Trafics 2008) constate une hausse plus faible, 0,2 %, entre 2007 et 2008. Pour 2008, le trafic le plus important est constaté à Poisat, commune Sud de l'agglomération (90100 véhicules par jour).



Comme on le sait, les niveaux de bruit générés par les infrastructures sont essentiellement liés au nombre de véhicules et à la proportion de poids lourds passant par jour.

Comme l'indique l'illustration ci-contre, le pourcentage de poids lourds sur la N87 s'établit autour de 6%, chiffre largement inférieur à la moyenne nationale de 20%, 6% qui correspondent à 5000 poids lourds par jour.

Les cartes de bruit réalisées selon les normes de la directive européenne permettent de connaître le classement des infrastructures dans ce domaine.

L'aspect nuisances sonores a des effets sur les aménagements locaux réalisés dans le cas étudié, d'autant plus que les habitations ont été construites en bord de route, avant ou après la réalisation des infrastructures. Durant le temps même de cette recherche, un programme de réalisation de buttes de terre de protection acoustique a été réalisé modifiant l'aspect visuel et sonore des sites, voire entraînant la suppression de certains jardins de bord de route (conjuguée à la politique d'assainissement des jardins « sauvages » ou illicites, ou encore d'espaces d'habitation précaire ou camp de gens du voyage).

Photographies ci contre: ouvrages réalisés durant le temps de la recherche dans le cadre d'un plan complémentaire de protections acoustiques.

Photographie du haut: murs en gabions sur buttes de terre.

Photographie du bas: buttes de terre.

La hauteur des ouvrages est en règle générale de quelques mètres (4 à 5 mètres). Ils encadrent la vision sur la route ou sur le grand paysage du côté de l'automobiliste, celui-ci n'a plus beaucoup de contact visuel avec les espaces de bord de route.





Photographies ci-contre: murs réalisés il y a une vingtaine d'années, quelques détériorations sur vitrage apparaissent (sur la photographie du bas) ainsi que la croissance de végétaux arborés ou grimpants qui colonisent ces ouvrages.

Les installations derrière les protections acoustiques sont variables.

Derrière certaines buttes l'habitat est parfois proche comme on peut le voir sur les photographies situées page suivante.

Côté voie ferrée la protection se situe entre la rocade et la voie ferrée. La voie ferrée est "sécurisée" par des grillages découpés par ceux qui jardinent entre voie ferrée et rocade.

La problématique sonore ne s'arrête pas aux effets néfastes de la route. On a constaté que la perception au sol ou en étage fait varier considérablement le niveau sonore. Les cartes de bruit sont réalisées pour une hauteur de 4 mètres au dessus du sol. Ainsi nos mesures Leq au niveau du sol, à hauteur d'homme, sont évidemment plus basses que les prédictions et ne sont que des instantanés sur quelques minutes. Les obstacles locaux (édifices, buttes), la distance de la route, la nature du sol et les sons provenant des jardins eux-mêmes modèrent la perception *in situ*.

Le jugement auditif doit être aussi évidemment corrélé au temps d'exposition de l'auditeur et au moment de son expérience, ainsi que son intentionnalité : un habitant permanent auprès de la route n'aura pas le même jugement qu'un visiteur vis-à-vis d'un volume sonore auquel ce premier ne peut échapper. Le jardinier qui vient se « reposer » et est actif dans son domaine pourra avoir le sentiment d'échapper à son milieu sonore (habitat peut être plus exposé au bruit) comme familial (population majoritairement masculine qui dit venir au jardin pour échapper à l'univers de l'épouse) et de trouver là sans doute pas un havre de paix, mais une échappatoire et un milieu sur lequel il a la possibilité d'agir (jardinage, interactions sociales maison secondaire via le cabanon souvent équipé d'une radio, d'une cuisine et d'un lit pour faire la sieste).

C'est en ce sens que l'on a exploré les aspects sonores de ces milieux particuliers : peut-on identifier des caractéristiques spécifiques ? Quels critères de différenciation peut-on dégager qui peuvent être utiles dans le cadre d'un guide de travail en ce sens ? On expose des éléments de réponse à ces questions plus bas.

### **Air de route et effets de proximité**

La production de polluant par le trafic routier est évidemment importante étant donné le trafic et la difficulté de dispersion des particules polluantes.

Une journée d'immersion sur le site provoque maux de tête et parfois des effets de nausées signalant la nature saturée du milieu aérien. Les émissions du trafic routier dans l'air se traduisent par des traces olfactives à proximité des voies.

LES INTERROGATIONS DES HABITANTS  
LOCAUX ET DES PASSAGERS

Bien que bruyant, les enfants jouent encore dans un petit parc à côté de la rocade sud avec leurs nounous. Des fois les buttes seraient probablement dangereuses pour eux, parce qu'elles les font grimper au dessus.



Photographies ci-contre: En haut, illustration tirée du projet de fin d'étude de Ying Zou 2010 montrant des jeux d'enfants à proximité des buttes de terre anti-bruit et l'utilisation de ces dernières comme terrain de jeux; en bas, habitations situées face à la voie ferrée et juste derrière les buttes de terre

Une Zone d'Action Prioritaire sur l'Air (ZAPA) est à l'étude à Grenoble<sup>16</sup>. Cette ZAPA concerne l'autoroute 480 et viserait à y interdire la circulation aux véhicules les plus polluants. L'opération aurait dû démarrer en juillet 2012, elle est reportée.



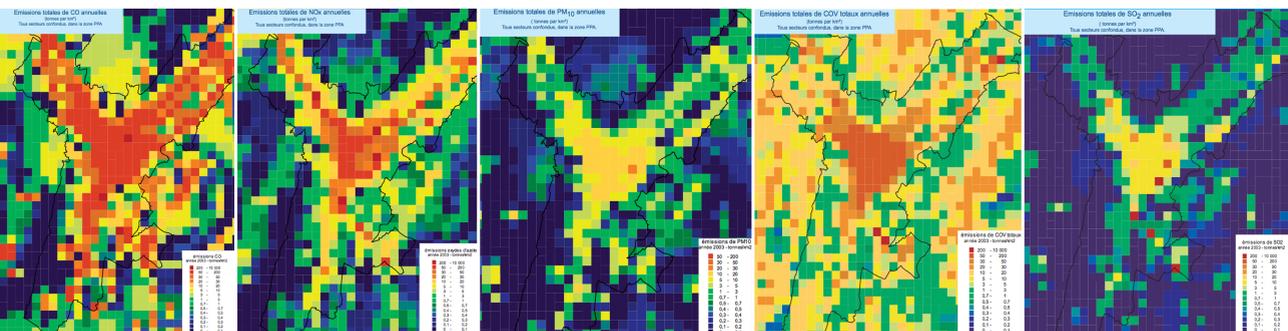
Photographie de la rocade Sud issue d'un article du Dauphiné du 5 mai 2012, <http://www.ledauphine.com/isere-sud/2012/05/04/voitures-polluantes-la-metro-peut-elle-zapper-la-zapa> (consulté le 6 Août 2012)

A l'échelle locale, on observe une pollution dite « de proximité », voisine des

---

<sup>16</sup> La ZAPA est un dispositif réglementaire proposé dans le cadre de la loi Grenelle 2. Il repose sur l'utilisation de divers outils permettant de réduire la pollution atmosphérique en zone urbaine. La première étape de ce dispositif expérimental consiste en une étude de faisabilité. Les résultats de cette étude seront livrés au printemps 2012. En France, huit agglomérations étudient la mise en place d'une ZAPA. Selon le site Internet de la Métropole Grenobloise : « Comme 15 autres grands centres urbains français, Grenoble et sa périphérie connaissent régulièrement des pics de pollution, dépassant les valeurs-limites fixées par la réglementation européenne. Deux principaux polluants sont responsables de la mauvaise qualité de l'air : le dioxyde d'azote, émis majoritairement par le trafic urbain, et les particules (PM10) dont les sources sont plus variées : chauffage, trafic et industrie. Consciente des risques sanitaires auxquels la population est exposée, la Métro a très tôt enclenché, avec de nombreux partenaires locaux, une action visant à mieux connaître le phénomène et à organiser la lutte pour améliorer la qualité de l'air. »

sources émettrices et liée aussi au brassage des poussières dû à la vitesse de déplacement des véhicules. Les polluants responsables sont principalement les polluants primaires (non transformés), tels que le monoxyde de carbone, les oxydes d'azote, les particules, les composés organiques volatiles, le dioxyde de soufre, et les hydrocarbures aromatiques polycycliques. Cette pollution peut altérer les matériaux par corrosion et salissure et nuire aux végétations et aux cultures, comme évidemment à ceux qui les respirent. L'impact sur les jardins et usagers situés à proximité immédiate de la rocade et des infrastructures n'est sans doute pas négligeable. Le choc des ambiances n'est pas ici purement perceptif, il se traduit par un choc environnemental, pathologique.



Cartographie réalisée par l'ASCOPARG 2003 (association agréée de surveillance de la qualité de l'air dans l'agglomération grenobloise et le sud-Isère) des concentrations en polluant. De gauche à droite, CO (part du trafic routier: 52%), NO<sub>x</sub> (part du trafic routier : 51%), PM<sub>10</sub> (part du trafic routier : 26%), COV (part du trafic routier : 16%), SO<sub>2</sub> (part du trafic routier : 7%). Illustrations issues du Plan de Protection de l'Atmosphère 2005-2010.

Mais on doit encore préciser les conséquences de ces polluants. Les entretiens menés avec des experts montrent que la question reste assez délicate et nécessite des investigations plus détaillées pour évaluer les relations entre pollution de l'air, des sols et des produits agricoles. Le développement de circuits courts constatés aujourd'hui dans les zones urbanisées interroge inévitablement la qualité des produits agricoles cultivés en bord de route pour les auteurs cités.

Le programme de recherche *Primequal* (créé en 1995) a abordé la question des pollutions de proximité dans l'Appel à Propositions de Recherche de 2006. L'une des recherches retenues -Pollution de proximité transport et agriculture (PPTA)- a interrogé plus particulièrement les impacts du transport sur l'agriculture.

Cette recherche propose d'évaluer les risques de dépôts de polluants liés au trafic routier sur les espaces agricoles, maraîchers et horticoles. Il ressort que « l'étude de la sensibilité des modèles aux paramètres d'entrée a mis en avant l'influence prépondérante de la stratification thermique, de la rugosité du site, de la direction du vent et de la hauteur de la source dans la simulation des concentrations à proximité des axes routiers »<sup>17</sup>. Ces questions font l'objet de relativement peu de

17 Actes du colloque de présentation des travaux du programme de recherche inter organisme pour une Meilleure Qualité de l'Air à l'Echelle Locale. Lyon, 26 et 27 Janvier 2011, Pollution de proximité transport et agriculture, p.39. Document disponible en ligne sur : <http://www.primequal.developpement-durable.gouv.fr/files/doc/96ddd9bf3f614a52.pdf> (consulté le 6 août 2012)

travaux, les données disponibles variant fortement au sujet de ces distances y compris pour un même polluant, selon les mêmes auteurs. Pour protéger les cultures, on peut lire que « des aménagements ponctuels le long des axes pourraient faire écran et absorber une partie de la pollution. Les aménagements les plus préconisés sont des murs anti-bruit, associés à des plantations arbustives d'au moins 10 mètres de large »<sup>18</sup>.

Les techniques de « dépollution » sont aussi recherchées<sup>19</sup> mais restent peu convaincantes aux dires d'experts.

La réduction de la pollution à la source et la rationalisation des infrastructures de transport sont à voir en amont de ces mesures ayant des conséquences importantes sur l'espace (dimensionnelles, qualitatives, territoriales).

Sur la question de la distance dite de sécurité à adopter entre infrastructures et champs agricoles, un article des chercheuses de la recherche PPTA<sup>20</sup> fait le point à partir des pratiques des 250 mètres mis en place pour la production céréalière en Île de France. D'après cet article, « aucun consensus d'ordre scientifique n'est établi pour définir une distance de sécurité applicable aux espaces agricoles en bord de route. Trancher sur une distance de sécurité unique applicable en tous lieux, en toutes circonstances et pour toutes les cultures, traduisant un espace à risque pour ces polluants du trafic routier, ne semble pas pertinent selon les connaissances actuelles des processus physiques de transfert étant donné la complexité des facteurs à l'origine d'un niveau de contamination (direction des vents dominants, conditions de circulation, etc.). Malgré ces fortes incertitudes quant à la définition d'une juste distance de sécurité à appliquer sur des cultures alimentaires en bord de route, on constate que les critères pratiqués dans la filière céréale destinée à l'alimentation infantile se diffusent vers d'autres sphères agricoles. Parce qu'en se diffusant au sein de la filière céréale, cette distance de sécurité a acquis une certaine solidité, elle est aujourd'hui appliquée dans le secteur des herbes aromatiques. » Et de conclure : « Au terme de ce travail, on voit bien le dilemme

---

18 Ibid. 15 p 43

19 Un revêtement photo-catalytique a été testé sur les murs anti-bruits au niveau du pont Potié de la rocade sud. Il s'agissait d'évaluer les propriétés supposées dépolluantes de ce système qui permet, grâce à un rayonnement UV émanant de la lumière naturelle du jour, de décomposer les particules de saletés organiques (COV) et des oxydes d'azote (NOx) dégagés par les véhicules. Ce projet baptisé *Eco-Coating* est piloté par l'ASCOPARG, une association agréée de surveillance de la qualité de l'air dans l'agglomération grenobloise et le sud-Isère. Il vise à améliorer la qualité de l'air dans le bassin grenoblois. Cette technique semble cependant assez peu fiable. D'autres techniques mettent en œuvre des murs végétalisés dit dépolluants, ces techniques concernent de grandes masses végétales qui sont dites efficientes dans des espaces resserrés. En collaboration avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, la société lyonnaise de végétalisation Canevaflor a installé 2 murs végétaux dépolluants tests dont un sur l'échangeur de Perrache en 2007. Les résultats y semblent peu concluants. Citons également une recherche basée sur la modélisation-simulation qui propose d'évaluer le caractère dépolluant des masses végétales et des toitures végétalisées en milieu urbain : Currie, Anne B. ; Bass, Brad. (2008) Estimates of air pollution mitigation with green plants and green roofs using the UFORE model. *Urban Ecosystems, Volume 11, Number 4*, pp.409-422

20 Caroline Petit, Elisabeth Rémy et Christine Aubry, « Trafic routier et distances de sécurité : Le dilemme de l'agriculture en Ile-de-france », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 9 Numéro 1 | mai 2009, mis en ligne le 23 mai 2009, Consulté le 22 mars 2012. URL : <http://vertigo.revues.org/8413> ; DOI : 10.4000/vertigo.8413

dans lequel est prise l'agriculture francilienne : soit on ne connaît pas précisément les risques mais on les élimine *a priori* par l'imposition de distances totalement arbitraires (les fameux 250 mètres) en créant, par la même, une incompréhension (voire une suspicion) vis-à-vis de pratiques différentes; soit on se doute de certaines influences délétères mais on préfère les ignorer car ces pratiques de qualité ne sont plus rentables ; soit enfin on aménage des dispositions préventives en faisant preuve de bon sens... Dans tous les cas de figure, nul ne peut ignorer que ces prescriptions ont existé, existent encore et leur seule présence suffit à rappeler que ce risque potentiel doit être instruit afin d'éviter l'imposition de mesures totalement inappropriées ». Les auteurs rappellent en l'occurrence que depuis 2005, tout nouveau projet de construction d'infrastructure routière doit faire l'objet d'une évaluation du risque sanitaire par ingestion sur les végétaux en bord de route<sup>21</sup>.

On voit donc que le sujet est épineux. D'autant plus qu'en termes d'ambiance, la perception de la pollution est un volet délicat. Elle met en jeu tous les sens et en particulier le principe de synesthésie (phénomène d'association constante d'impressions venant de domaines sensoriels différents) et les représentations mentales. Notons aussi que nos jardiniers de bord de route, même si ils nient souvent la pollution de leur environnement jardiné, développent des pratiques de nettoyage via plusieurs bains de lavage avant de consommer sur place leur production.

Les jardins après avoir été chassés par le développement urbain, se retrouvent sur les parcelles souvent en bord de routes et de voies ferrées.

Peut-on envisager leur maintien voire leur développement au regard de l'exposition à ces nuisances sonores comme de pollution? La piste d'ouvrages de protection, de toute façon nécessaires pour l'habitat construit auprès des infrastructures, ou inversement, du fait de l'installation d'infrastructures en leur voisinage, peut-elle résoudre, du moins en partie, ces problèmes ? Peut-on compter à terme sur une diminution de la pollution sonore et chimique avec le progrès sur les véhicules, la réduction de la vitesse et la diminution de la proportion de poids lourds et envisager une meilleure cohabitation entre nature, pratiques jardinales et mobilité, en vue d'une urbanité plus équilibrée ?

A ces questions est liée celle de la maîtrise des modalités de déplacements individuels. Le Plan de Déplacement Urbain 2007-2012 de l'agglomération grenobloise se fixe un objectif de stabilisation du trafic automobile d'ici 2012, ceci afin de respecter les objectifs de qualité de l'air du Plan de Protection de l'Atmosphère. La modulation des vitesses à 70 km/h sur la rocade et l'A480, à 90 km/h sur les autoroutes A41, A48 et A51 (vers un système d'autoroutes « apaisées ») participe de ce processus.

Cartographie ci contre extraite du PDU 2007-2012 de l'agglomération grenobloise – SMTC

---

21 Circulaire interministérielle de 2005 relative à la prise en compte des effets sur la santé de la pollution de l'air dans les études d'impact des infrastructures routières.

**Projets structurants  
d'infrastructures dans  
l'agglomération grenobloise  
à l'horizon 2012**



[Source : MIFTS-SMTC AURIS 2012]

L'agglomération grenobloise prévoyait en 2012 le schéma optimiste situé page précédente : développement des lignes de tramways, parkings relais proches de la rocade sud et création de gares vers Saint Martin d'Hères et Eybens sur la ligne SNCF existante. Les travaux des lignes de tramway sont en cours. Les parkings relais fonctionnent plus ou moins bien. Les projets de gares « martinéroise » et « eybinoise » ont été abandonnés.

Par ailleurs notons que l'apport des zones plantées en bord d'infrastructures en termes de perception et de réel impact sur la qualité de l'air et sur la réduction des îlots de chaleur (surchauffes estivales) devraient être mieux étudiées.

## Les stratégies territoriales et communales

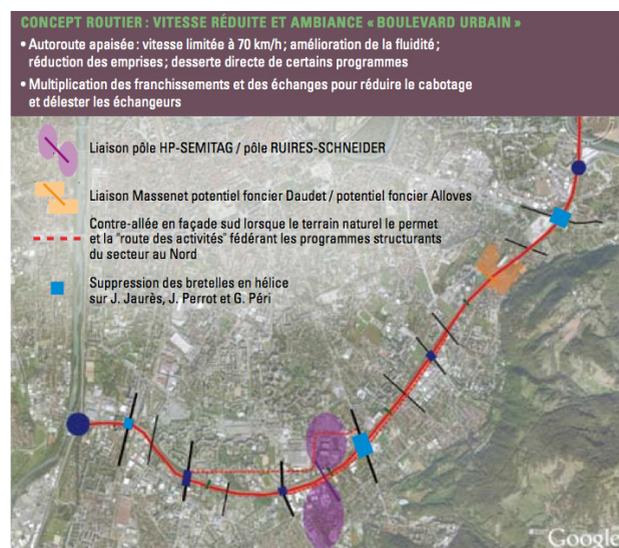
Aux logiques globales que l'on a vu précédemment se superposent des logiques plus sectorielles liées aux territoires de compétences.

Comme l'indique le schéma ci-dessous, le découpage communal montre que la rocade sud traverse plusieurs communes : en toute petite partie Grenoble, puis Echirolles, Saint Martin d'Hères, Eybens, Gières, Meylan. Chacune de ces communes ont des situations et des intentions territoriales particulières vis-à-vis de la rocade comme nous le verrons dans les pages suivantes, mais ces communes sont aussi regroupées au sein de l'organisation intercommunale (« la Métro »). Seule l'A480, le long du Drac, passe entièrement sur Grenoble à l'extrémité ouest de la ville. Les traits oranges indiquent les échangeurs.



Le projet d'agglomération déclare un certain nombre d'intentions relatives aux différentes infrastructures, on peut noter que la pensée commence à évoluer en faveur d'une « intégration » paysagère et urbaine de la route : il est question de résolution de coupures créées par la rocade, de réaliser un maillage vert nord-sud... Cela montre les nombreux enjeux qui aujourd'hui concernent le voisinage de ces infrastructures. Notons qu'il est surtout question de la rocade et pratiquement pas de la voie ferrée dans ces documents généraux de programme.

Sur le secteur sud, l'accent est mis sur la création d'une polarité urbaine et sur la réduction de la coupure urbaine de la rocade sud pour le développement urbain et économique du sud de l'agglomération, et de la nécessité d'un projet commun aux territoires traversés. Il est aussi de confirmer « l'importance de la réalisation de maillages verts nord/ sud, offrant des continuités douces (frange verte-parcs urbains de l'agglomération) ». Dans ce contexte hyper urbanisé il est envisagé de nouveaux logements et activités en favorisant le franchissement urbain de la rocade sud sur Echirolles (prolongement du centre-ville d'Echirolles) et en profitant de la halte ferroviaire déjà installée. Il est question à présent de « pacifier » la rocade sud et d'engager son traitement paysager (couverture partielle, études de projet urbain), d'aménager des continuités nord - sud à travers les grands îlots, de développer des « infiltrations » (liaisons douces), sur l'ensemble du territoire en privilégiant les relations nord/sud, tout en valorisant « les piétons et les grands parcs urbains ».



Illustrations extraites du document NovaSud 21 Echirolles-Grenoble-Eybens consultable sur : [http://www.echirolles.fr/ville\\_transforme/polarite\\_sud/ech\\_novasud\\_urbain.pdf](http://www.echirolles.fr/ville_transforme/polarite_sud/ech_novasud_urbain.pdf) (consulté le 6 août 2012)

Globalement, la politique des déplacements vise une diminution de la part modale de la voiture pour atteindre 44 % en 2012 (au lieu de 53 % en 2002) pour ces différents objectifs à atteindre sont identifiés : optimiser le fonctionnement des réseaux de transport et informer l'utilisateur sur les problèmes de circulation et sur les solutions alternatives existantes (notamment *via* le projet de gestion multimodale

centralisée des déplacements), aménager des itinéraires cyclables d'agglomération et promouvoir l'utilisation du vélo comme mode de déplacement quotidien.

Comme on le voit, nulle part il n'est question des jardins et de leur devenir dans ces scénarii. En fait, la pression de l'aménagement urbain est confrontée à une rareté de terrain et aussi à une pensée de projets urbains laissant peu de place à l'improbable ou à l'insolite, laissant cours à une planification qui entend maîtriser l'ensemble et une planification quelque peu dirigée par une vision de surplomb assez technocratique, mais soucieuse en même temps de créer du logement « social » et des emplois proches.

D'autre part, les jardins sont perçus par certaines communes comme des obstacles à l'établissement d'un espace réellement public : les jardins représentent des surfaces trop appropriées, quasiment « privées », ou en tout cas ne revêtant pas un caractère assez public à l'usage. Dans ce cas de figure, les jardins sont relégués au cœur d'îlots habités. D'autres « dispositifs de nature » proches des jardins sont néanmoins décrétés par ces mêmes communes d'utilité publique : ruchers, composteurs collectifs, parcs et jardins publics... L'enjeu de concevoir ces jardins de manière plus poreuse, c'est-à-dire en introduisant de la perméabilité et des possibilités de traverses, s'impose. Cet enjeu peut être un critère important dans le cas de projets à venir. L'enjeu d'étudier l'aire d'influence de ces jardins (provenance des jardiniers et des promeneurs et liens récurrents ou ponctuels avec le quartier) se révèle également de première importance afin de confirmer ou de réfuter le caractère introverti de ces jardins.

Examinons maintenant les stratégies d'aménagement développées par chaque commune.

Sur le territoire d'Echirolles, il n'existe pas de jardins le long de la rocade sud, seules quelques poches végétales subsistent comme l'indique le schéma proposé ci contre en haut de la page, parmi lesquelles des dépendances routières essentiellement en bande et une friche végétale actuelle destinée à devenir une zone d'activité. On remarque pas moins de 4 échangeurs situés sur son territoire.

Le projet de la municipalité actuelle est de recouvrir la rocade pour « relier » les parties nord et sud de la ville qu'elle coupe en deux. Scission nord-sud qui caractérisent également les communes voisines : Eybens et Saint-Martin -d'Hères. Dans le discours du Maire d'Echirolles en 2008 on peut lire que le projet concerne 40000 emplois et 90000 habitants et que l'un des enjeux de ce territoire « est le « gommage progressif de l'effet rocade, accompagné d'un travail de maillage des voiries ». Deux situations sont proposées : « la couverture partielle de l'infrastructure et sa recomposition. » Dans cette partie, la voie passe en tranchée, ce qui facilite ce projet de couverture partielle cependant coûteux et créant de grandes surfaces artificialisées. C'est ce que montre ce schéma du projet nommé « novasud 21 » qui concerne Echirolles et Eybens. Des « espaces verts » publics ou collectifs figurent dans ce plan, y compris sur la couverture de la route. On a affaire à un urbanisme de grands dessins visant à recoudre une ville coupée en deux.

Illustrations ci-contre : En haut schéma réalisé par Paola Zarate (étudiante du master ACSE 2009-2010) illustrant les différentes fonctions actuelles du futur secteur Novasud 21, en vert des espaces végétalisés, en rouge des industries, en violet le commerce et l'évènementiel et en orange le logement ; en bas projet NovaSud 21 source Ibid p. 45



# Le projet NOVASUD21

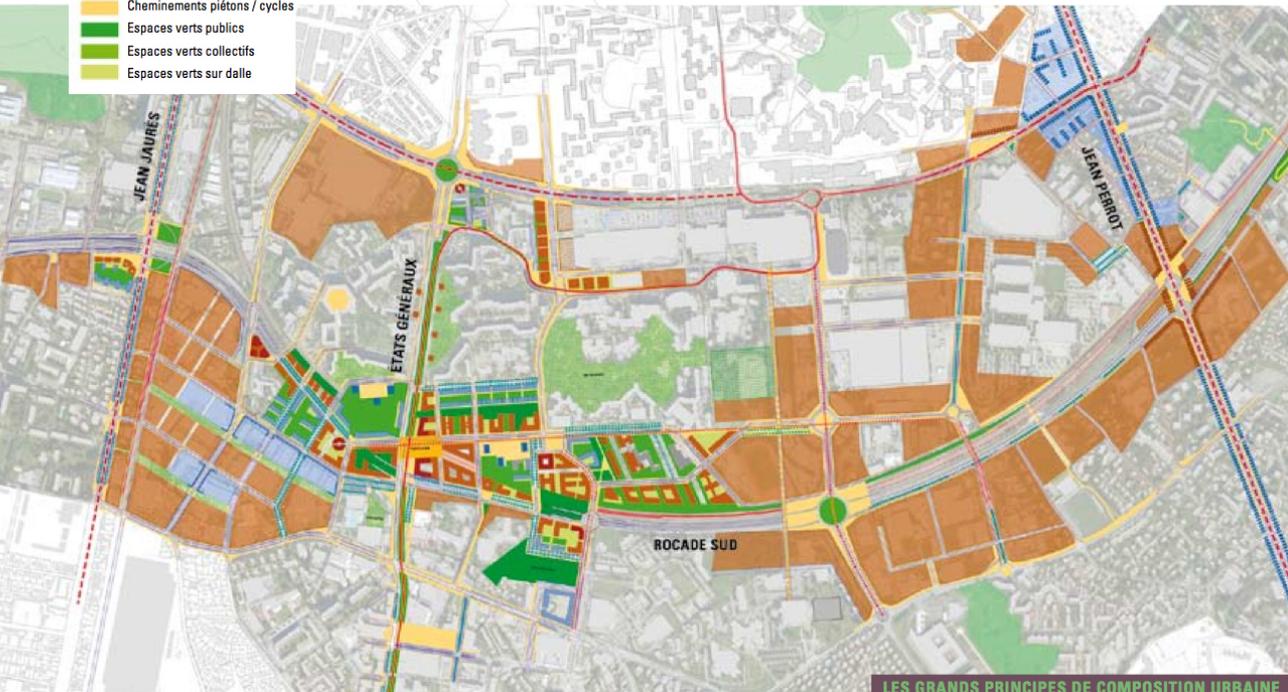
**(RE)COMPOSITION URBAINE D'ENSEMBLE**

## Légende bâti

- Logements R+ 4 15 m
- Tertiaire R+5 20 m
- Tertiaire R+15 R+20 50 à 80 m

## Légende spatiale

- Place de la gare
- Cheminements piétons / cycles
- Espaces verts publics
- Espaces verts collectifs
- Espaces verts sur dalle



Du côté d'Echirolles, la problématique des jardins est donc plutôt oubliée puisqu'ils ne sont pas présents. La cité jardin de la Viscose, classée au patrimoine départemental, située bien plus à l'ouest le long de l'autoroute A 480 interroge déjà suffisamment la commune sur ses projets. La cité est aujourd'hui propriété du bailleur social OPAC 38 qui peine à en assumer l'entretien sans en faire porter le coût sur les charges des habitants qui sont parmi les plus élevées de l'agglomération. Un projet de rétrocession des voiries de la cité à la commune d'Echirolles est en cours.

La commune d'Eybens s'intègre elle aussi dans la réflexion du projet NovaSud 21, « ce projet urbain visant pour partie à intégrer la rocade sud au tissu urbain, a été repris par chacune des communes dans leurs projets de ville respectifs »<sup>22</sup>. À Eybens, ce projet à horizon 2030 se nourrit d'une part du travail réalisé pour Nova Sud 21, et d'autre part d'une étude d'urbanisme pour imaginer l'évolution de la ville dans les années futures. La ville attend sa gare multimodale dont le positionnement varie. Adopté à l'unanimité lors du Conseil municipal, le projet de ville horizon 2030 répond au schéma directeur de l'agglomération grenobloise qui a pour objectif de décliner les enjeux et spécificités de l'agglomération afin de s'intégrer au futur Schéma de COhérence Territoriale (Scot)<sup>23</sup>.

A Saint Martin d'Hères, le périmètre du Grand Projet de Ville (GPV), en partie réalisé, s'étend jusqu'au bord de la rocade où se trouvent aujourd'hui les jardins. L'urbanisation projetée de ce secteur déplace les jardins le long de la voie ferrée, elle même parallèle à la rocade, selon un schéma linéaire qui se développe de manière continue sur presque toute la largeur de la commune. Cette ligne ponctuée de jardins est nommée *bande active* depuis le GPV et trouve aujourd'hui une matérialisation possible dans le projet d'Ecoquartier Daudet en cours comme l'indique les illustrations situées p. 46.

Pour appliquer à l'échelle de la commune la trame verte, la commune se saisit des jardins et nomment les parties de la trame qui accueille des jardins : *trame jardinée*.

L'urbanisation a aujourd'hui rattrapé la route qui s'était installée en plein champ, traversant les surfaces agricoles encore éloignées du cœur urbain. Aujourd'hui, la rocade est saturée à certaines heures, servant de transit et de cabotage. Faut-il en accroître les capacités, créer de nouvelles voies en mordant sur les quelques espaces libres? Ce n'est plus la perspective aujourd'hui semble-t-il.

La route doit devenir plus urbaine, apprivoisée, traversable et participer d'une expérience sensible soutenable.

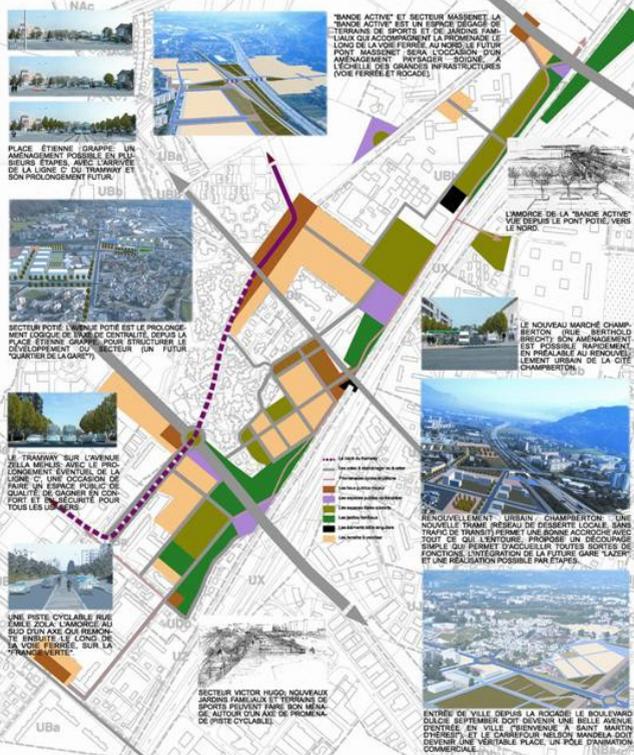
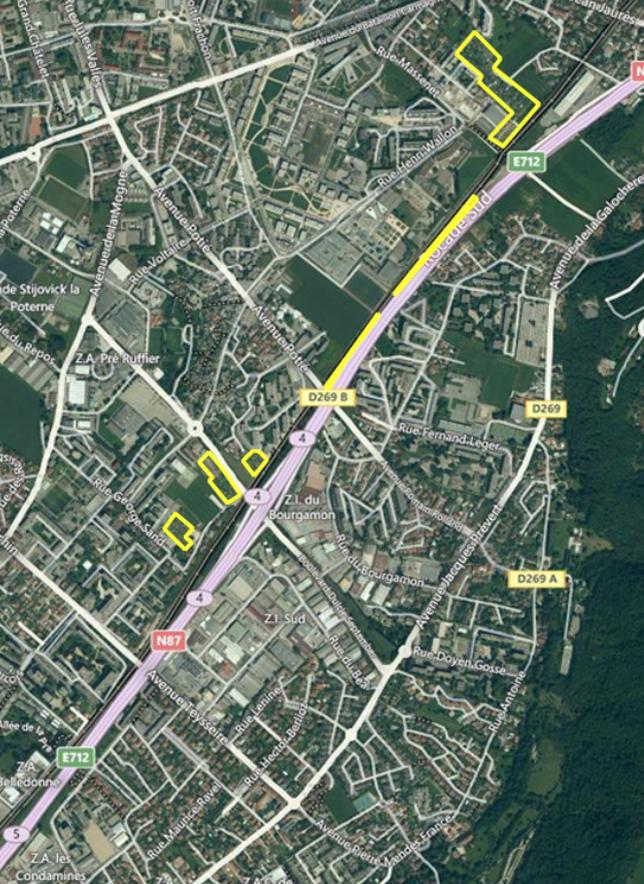
---

22 Extrait du journal municipal de Juin 2010

23 Rappelons que le Scot concernant l'agglomération grenobloise représente une surface de 3640 km<sup>2</sup> et plus de 730 000 habitants. Transports, zones à urbaniser, préservation d'espaces agricoles et naturels, sont articulés de façon globale autour d'enjeux pour construire de façon plus cohérente le territoire de demain. Ainsi, les documents et plans locaux d'urbanisme de toutes les communes membres doivent être compatibles avec le SCOT et respecter ses orientations afin de contribuer à sa mise en œuvre.

2- ÉLÉMENTS DE PROJET

UNE COLLECTION D'IDÉES, À METTRE EN ŒUVRE PROGRESSIVEMENT, SELON UN RYTHME À DÉFINIR, MAIS QUI FORMENT UN ENSEMBLE COHÉRENT, COMPLET ET SOLIDAIRE. LES ILLUSTRATIONS SONT INDICATIVES: LES VRAIS PROJETS RESTENT À ÉTUDIER PRÉCISÉMENT, LES PRIORITÉS RESTENT À ÉTABLIR, EN CONCERTATION AVEC TOUS LES PARTENAIRES CONCERNÉS.



En haut et à gauche d'après Bing Maps, les jardins familiaux de Saint Martin-d'Hères déjà présents sur le secteur (en 2012)

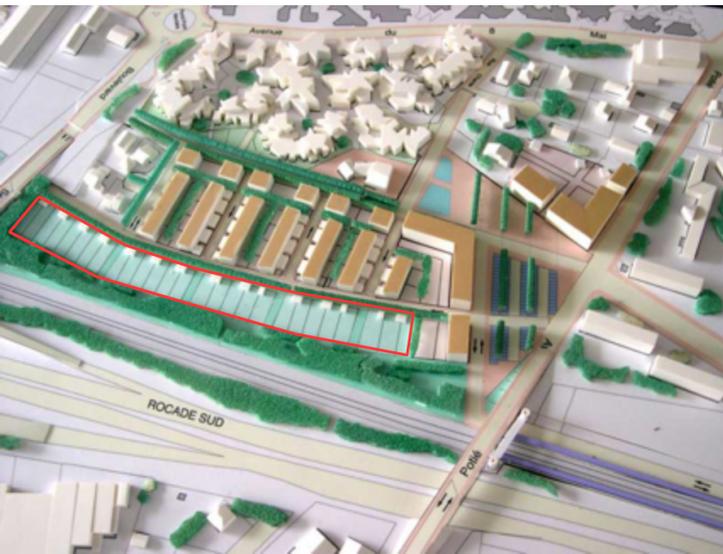
et les jardins sauvages entre voie ferrée et rocade sont entourés de jaune

En haut et à droite, extrait du grand projet de ville montrant les articulations entre logements (en abricot), parcs (en kaki) et jardins familiaux (en vert)

Source : <http://storage.canalblog.com/72/81/439089/23401534.jpg> (consulté le 6 août 2012)

En bas, projet de requalification de la Cité Champberton de Saint Martin-d'Hères et de ses abords, comme on peut le voir (trait rouge sur la maquette à gauche et sur le plan à droite) les jardins sont disposés en bande le long de la voie ferrée

Source des illustrations : [http://www.paris.fr/spip.php?article65&id\\_document=378#documents\\_portfolio](http://www.paris.fr/spip.php?article65&id_document=378#documents_portfolio)





**PRINCIPES DE RELOCALISATION DES JARDINS FAMILIAUX**

**TEST DE CAPACITE (il ne s'agit pas du projet)**



Ci-contre : Documents de la mairie de Saint Martin-d'Hères réalisés par les urbanistes Arche5 pour le projet d'Ecoquartier Daudet. Les jardins sont repoussés le long de la voie ferrée et étendus vers l'ouest sur la « bande active ».

On pourrait imaginer, avec les progrès sur les véhicules et l'amointrissement des impacts sur l'air et l'environnement sonore que les flux soient toujours aussi importants voire plus mais que les terrains alentours soient moins impactés et que du coup, leur valeur augmente ainsi que les possibilités de programmes constructibles. Ce serait la fin de ces surfaces anachroniques.

Les préoccupations concernant les liens avec les paysages, ainsi que la question des trames vertes et bleues commencent à interroger les projets en même temps que la fonctionnalité routière. Les ruptures territoriales sont mises en cause pour promouvoir un concept routier dit « apaisé » revu au regard des relations de riveraineté qui sont à créer (suppressions d'échangeurs, notion de boulevard, traversées, multimodalité, etc.).

Mais cela a un coût et demande une pensée de projet qui agence les multiples niveaux de réflexion et d'action. Dans cette pensée de projet, on voit que la place des jardins reste plus que fragile et en perpétuel sursis dans les politiques urbaines, ce sont même des « gêneurs ».

L'enjeu de la densité et de la mobilité doit-il être équilibré par la présence de parties jardinées en zone urbaine ?

Pour répondre à cette question on doit aller plus avant : pour mieux comprendre la place des jardins d'aujourd'hui, il faut examiner celle qu'ils avaient hier.

## **Quand apparaissent les jardins d'aujourd'hui ?**

L'examen des photos aériennes anciennes nous montre qu'il existait à l'origine de nombreux jardins ouvriers ou familiaux, plus particulièrement sur le territoire de Saint-Martin-d'Hères, mais aussi sur les communes voisines (Grenoble, Eybens, La Tronche entre autres...) desquelles ils ont en majeure partie disparu.

La carte située pages suivantes a été élaborée à partir de la lecture de photographies aériennes du sud de l'agglomération datée entre 1948 et 1956 en repérant les zones jardinées. Cette carte n'est pas exhaustive, c'est une illustration.

Sur ces photographies aériennes, on doit remarquer que la « texture » des anciens jardins est assez facilement repérable à l'œil nu par rapport aux surfaces agricoles. Elles apparaissent en effet sous la forme d'un patchwork irrégulier et varié indiquant une diversité de culture, un découpage de lots de petites dimensions. Croisé à d'autres éléments il est ainsi possible de repérer les anciennes installations et de noter comment celles d'aujourd'hui semblent avoir apparues.

Les parties en vert clair sont d'anciens jardins d'après guerre (1948-1956), les jaunes représentent les jardins présents en 1997 et les jardins entourés de rouge sont ceux qui sont toujours présents en 2012 ou qui ont été créés entre 1997 et 2012.





voie ferrée

N87

Poisat

Dans les illustrations suivantes, les jardins sont surlignés de jaune et les pochages bleus sont des étendues d'eau.

Sur la photographie aérienne ci-dessous datant de 1948, on constate qu'une étendue jardinée assez vaste existait dans la ville de Saint-Martin-d'Hères encore maraîchère, en face de l'entrée actuelle du campus universitaire qui sera créée en 1960. Souvent liés aux usines voisines (notamment la *biscuiterie Brun* et l'usine *Neyret-Beylier* de constructions mécaniques et de métallurgie liée à la houille blanche en plein essor) et à l'habitat ouvrier, ces jardins disparaîtront avec l'extension urbaine. Petit à petit l'emprise des jardins ouvriers se réduit, ils migrent en partie vers le Sud plus près des futurs axes routiers et ferrés programmés.



D'après une photographie aérienne de 1948, source IGN

Page suivante, la photo aérienne de 1966 d'une des zones de jardins que nous avons étudiées - les jardins Massenet - montre que ceux-ci n'existent pas préalablement à l'installation des infrastructures qui sont alors en chantier. Les jardins massenet sont des jardins post-rocade et post-nouvelle voie ferrée. On voit sur la photographie aérienne un tissu constitué de parcelles agricoles et quelques maisons avec jardins privés le long des axes de communication.



D'après une photographie aérienne de 1966, source IGN

Sur la photo aérienne de 1989 ci dessous qui zoome sur le site de jardins familiaux Massenet, on voit que les jardins y ont pris place. La parcelle actuellement squattée par des jardins (parcelle de Madame Pompidou) est encore cultivée. Le bâtiment industriel (Europliage) s'installe entre la voie ferrée et la rocade (rectangle sombre).



D'après une photographie aérienne de 1989, source IGN

Page suivante : 1966, le secteur des Eparres est bouleversé par les infrastructures, les jardins ont pris place dans le triangle entre le boulevard Gabriel Péri et la voie ferrée au nord de la Cité d'habitation des Eparres bâtie au début des années 60.



D'après une photographie aérienne de 1966, source IGN

Les travaux des infrastructures sont en cours : déplacement de la voie ferrée un peu plus au sud et terrassements de la route et de l'échangeur. L'étang des Eparres est « calé » entre voie ferrée et route (bleu).

Etat des mêmes jardins en 1989 ci-dessous : ils s'étendent vers le sud après le déplacement de la voie ferrée. Forme qu'ils garderont jusqu'à ces dernières années, avant qu'une enseigne de bricolage ne vienne les grignoter en partie nord.



D'après une photographie aérienne de 1989, source IGN

L'échangeur est réalisé ainsi que la prolongation de la rocade vers l'autoroute de Chambéry, l'étang des Eparres est réduit à une flaque d'eau (en bleu) au moment de cette transformation.

Ces quelques observations limitées montrent qu'en 50 ans les jardins se déplacent, s'adaptent ou disparaissent. L'état actuel est un ensemble assez restreint et constitue les vestiges d'une activité d'un autre temps.

Leur fonction première s'est modifiée : pratique répandue pour améliorer l'ordinaire de l'ouvrier au début du siècle dernier, elle peut rester dans certains cas une pratique de résilience face à la difficulté économique mais est surtout une activité de loisir et un acte de liberté (loin de la cellule familiale et de l'univers de l'épouse ou de l'époux).

S'il est possible d'imaginer un renouvellement de ces espaces de nature en bord de route en réutilisant les espaces délaissés ou entretenus dépendants des infrastructures, c'est en intégrant leur rôle économique, écologique et ambiantal.

En renforçant les circuits courts ils offriraient au moins un avantage à des habitats situés en bord d'infrastructure et pourraient contribuer à l'entretien d'espaces laissant quelques marges de modérations ambiantales face aux forces de l'artificialisation.

Cependant les relations physiques, sensibles et sociales qui s'y déploient, la nature des ambiances qui s'y ressent, méritent qu'on s'arrête plus attentivement à ces aspects et, dans le cadre de l'approche globale développée dans cette recherche, qu'on examine les possibilités éventuelles de reconquête et d'extension plus précisément, afin d'évaluer la soutenabilité globale de cette perspective.

Quoique l'impact des jardins se réduise de plus en plus au fil du temps en termes de surfaces au sol, ils n'en demeurent pas moins des marqueurs d'ambiance singuliers qui se combinent à la naturalité originaire du site et à quelques uns de ses vestiges. L'expérience sensible des abords routiers est ainsi faite de paradoxes, de télescopage entre des milieux fort contrastés et opposés en tout point.

Pour aborder et décrire ces expériences, nous avons eu recours cette fois à des observations *in situ* répétées et outillées : photographies, enregistrements sonores et mesures acoustiques ont permis de relever quelques phénomènes remarquables spécifiant les relations sensibles du passant dans ces contextes particuliers. Si le conducteur passant sur la rocade ne perçoit que l'image du dehors (défilement du paysage, aperçus brefs sur quelques éléments insolites), il est coupé de ce monde, le piéton ou l'habitant qui se meuvent non loin des infrastructures sont quant à eux nécessairement en prise avec l'ensemble. Rappelons que plusieurs passerelles et ponts permettent de traverser à vélo ou à pied ces infrastructures ferroviaires et routières. Elles sont même très empruntées du fait par exemple de l'emplacement des groupes scolaires de part et d'autre de la rocade sud.



## Mises en vue entre routes et jardins

Le télescopage des petites zones de jardins avec la domination routière ne manque pas de surprendre. On repère plusieurs effets sensibles au regard de ces situations de confrontation entre des univers opposés. C'est ce que l'on s'attache à décrire dans les pages qui suivent à partir des photos actuelles et des prises de son et en prenant cette question comme guide : quelle expérience visuelle et sonore caractérise ces espaces ?

(Photographie ci-contre en haut, pont piéton appelé *impasse Normandie-Niemen* reliant le Lycée Pablo Neruda au Nord et un parc de proximité au Sud et enjambant la voie ferrée, des jardins sauvages et la rocade sud) Les franchissements créent des situations de regard et d'écoute réciproques entre infrastructures et jardins. En position de surplomb ou encastré sous les ouvrages d'art, le visiteur accède à des univers étrangers l'un à l'autre, l'un reposant sur la violence du mouvement et l'autre sur la permanence végétative.

(Photographie ci-contre en bas, les jardins des Eparres vus depuis l'avenue Gabriel Péri) La végétation printanière et estivale crée une matière lumineuse particulière et rugueuse s'opposant aux surfaces lisses de la route et de ses accessoires.

(Photographie page suivante en haut, au cœur des jardins des Eparres en regardant vers l'avenue Gabriel Péri) Entre la fragilité des dispositifs bricolés et le poids du pont, le passant se voit offrir un banc improbable. La porte réduite à sa plus simple expression semble ouvrir sur un monde secret un peu inaccessible.

(Photographie page suivante en bas, l'avenue Gabriel Péri depuis les Eparres) Un passant chemine dans le monde routier mais voit le monde des jardins, lointain et proche à la fois, il semble marcher en l'air immergé dans le bruit routier.

(Photographie page 59, les jardins des Eparres depuis l'avenue Gabriel Péri et photographie page suivante en haut voie ferrée et jardins sauvages cachés derrière la végétation à gauche de la photo depuis l'avenue Gabriel Péri) Un monde secret se dévoile depuis les infrastructures... Les jardins délimitent des enclos dont la méticuleuse organisation est uniquement visible de dessus lorsque le passant utilise les voies d'accès (ponts, passerelles) et les accessoires de la connexion, le fouillis cache partiellement des trésors inavoués. Des sons émergent parfois, ténus ou faisant irruption (abolements de chiens de chasse contenus dans les jardins).







(Photographie ci-contre en bas, un jardin sauvage) Des mondes se cachent à l'ombre des arbres. Les jardins dissimulés n'ont pas le droit d'exister, ils demeurent à l'abri des regards et bruissent discrètement, s'entendent à peine. Au delà des barrières, l'œil aperçoit des carrés bien entretenus. Des indices d'occupation humaine apparaissent çà et là, alors qu'on croyait ne plus pouvoir les percevoir.

(Photographie ci-dessous au cœur des jardins Massenet et photographie page suivante en haut au cœur des jardins des Eparres)

Cheminements et traversées structurent l'expérience immersive aux jardins. Non loin de l'univers routier, des allées se sont constituées entre jardins qui bruissent de quelques événements propres, ici l'acteur (jardinier, promeneur) peut dans une certaine mesure avoir une *emprise* sur l'environnement sonore. Cette emprise sur le milieu est à la fois sonore et matérielle, elle est particulièrement sensible dans ces contextes qui échappent à la pensée planificatrice.

Un monde sonore ténu s'échappe des jardins. Aux effets d'immersion visuelle (en saison favorable) se combinent de petits liens phoniques qui modifient la relation avec le milieu dominant de la route. Le chemin sonne sous les pieds à proximité du corps là où les propagations aériennes de la route enveloppent le passant.

Certains indices renvoient à la main qui travaille quelque part entre les plants, des insectes traversent l'air en vibrant. Ces quelques éléments suffisent à rappeler la présence naturelle et une possible emprise sur l'ambiance par le geste et la matière.





(Photographie ci-contre en bas et ci-dessous, jardins Massenet) Improvisation constructive et planification achevée se côtoient. Ce monde fait de bric et de broc apparaît comme anachronique, îlot de résistance, monde visuellement clos sur lui-même mais ouvert aux sons environnants et marquant certains échanges par l'écho sur les façades des grands bâtiments d'habitat social qui cernent le paysage. La question du jugement esthétique et social vient se poser sur ces signes visibles et sur l'appropriation particulière d'un espace qui est à la fois public et « privé ». La juxtaposition de l'aménagement normalisé à l'aménagement « sauvage », mais toléré, rend compte des différentes logiques contradictoires qui régissent ces lieux.



(Photographies page 65, en haut et en bas jardins sauvages entre rocade et voie ferrée de part et d'autre de l'Impasse Normandie-Niemen)  
Jardins inaccessibles et lieux de liberté. Dans un univers hostile, *a priori* inaccessible et dangereux, les occupations illicites expriment des traces d'attention inattendues et soignées, profitant du moindre bout de terre, paysageant du même coup un fragment improbable.

(Photographie ci-contre en haut, jardins sauvages) Vue de la passerelle piétonne qui relie le lycée Pablo Neruda et un parc de proximité, ce monde éclipsé par la route tonitruante semble proclamer son autonomie et restitue un produit de la nature là où on ne l'attendait plus.

(Photographie ci-contre en bas, le jardin sauvage de Oussim) L'accessibilité à ce lopin de terre au milieu du danger (il faut traverser la voie ferrée pour accéder au jardin) interroge aussi la possibilité de son occupation mais en même temps le besoin de terre et d'autonomie à tout prix.

Ces quelques éléments résument les potentialités sensibles au plan de l'expérience visuelle des relations entre infrastructures et jardins.

- **La dimension cachée des jardins**, du fait de la prolifération végétale ou de situations peu circulées par le piéton, procure un élément intéressant de l'expérience urbaine dans une certaine mesure. Elle anime la part « découverte » du promeneur. Les parties qui échappent au regard ne sont pas forcément des lieux de pratiques illicites graves. Les jardiniers exercent au contraire une certaine régulation sociale autour d'une pratique qui a ses lois, qui fait débat et qui fonctionne en grande partie par autorégulation.

- **Les vues réciproques** (de la traversée piétonne franchissant les infrastructures ou inversement) sont marquées par des « surplombs » ou des « encastrement » qui sont intéressantes et significatives de ce type de structure urbaine des infrastructures. Par rapport à la vue paysagère, elles offrent des visions de proximité qui intéressent l'œil en déplacement et établit des communications non intentionnelles ou fonctionnelles.

- **La matière végétale** forme des surfaces texturées qui font varier la lumière naturelle et qui s'opposent à des surfaces plus homogènes. Les marquages saisonniers modifient cependant radicalement les configurations visuelles et lumineuses. Il faut aussi considérer les configurations lumineuses de nuit, quoique les jardins soient peu fréquentés de nuit sauf l'été. L'éclairage routier assume la partie sécuritaire mais des éclairages autonomes pourraient-ils être expérimentés ?

- **Les passages possibles à l'intérieur des lots jardinés** forment des chemins de traverse empruntés parfois par les habitants locaux, le critère de « traversabilité » ou de porosité de ces tissus et de ces unités est un élément intéressant en termes de gestion des modes doux et d'expérience différenciée du passant. Il serait intéressant de voir de quelle manière ils modèrent les effets extrêmes de climat (chaleur, vent, voire odeur).

- **L'aspect inorganisé et chaotique** offre un contraste fort avec l'aspect normalisé des aménagements, l'initiative individuelle génère une certaine improvisation qui peut être jugée esthétique (voir les théories de l'art contemporain) ou inesthétique.



Significative d'une liberté, voire d'une anarchie, cette manifestation visuelle peut aussi apporter des traces de l'acte humain dans un monde assez dominé par la mécanique et l'artificiel. Il faudrait mieux combiner les dispositifs en fonction des registres : aménagement d'initiative populaire et aménagement d'initiative publique.

• **La question de la sécurité d'accès aux parcelles** est aussi un critère important. Les pratiques de nature au bord de la route demande quelques considérations au regard des limites qui les cadrent.

Plutôt que fabriquer à grand coût des dispositifs acoustiques ne servant qu'à eux même, pourrait-on envisager des structures sur lesquelles pourraient s'appuyer des fonctions telles que abris de jardin et cabanes, réserves d'eau, etc. Ils formeraient en même temps des obstacles à la possibilité de franchir ces éléments pour aller sur la route. Des expérimentations en ce sens pourraient être menées.

## Expériences auditives au jardin

### Questions et intentions

Est-ce que les jardins apportent des qualités sonores à l'expérience quotidienne de sites fortement exposés au bruit routier ? Façonnent-ils des milieux singuliers et favorables à une recolonisation de ces parties de territoires de bord de route peu attrayants et sans identité au premier abord ?

Cette question est née lors d'une recherche antérieure sur l'Isle d'Abeau<sup>24</sup>. Constatant de vastes pelouses difficilement entretenues le long d'axes routiers, et ayant préalablement enregistré des jardins familiaux plein d'interactions humaines, nous nous sommes demandé si ces types de jardins ne devraient pas pouvoir s'installer le long de ces axes de desserte. Leur installation permettrait alors d'utiliser le terrain et de ne plus avoir à le tondre régulièrement (coût et apport de bruit) et aussi de créer un milieu d'accompagnement du passant qui ne serait alors plus seulement limité à cheminer le long de plates-bandes monotones et soumises au seul bruit routier.

Ces questions concernent aussi la connaissance et la nature des paradoxes d'ambiance susceptibles d'émerger dans la confrontation de la présence routière avec les pratiques de nature liées au jardinage.

Nous avons donc effectué en parallèle des « ponctions » sonores et des mesures sonométriques indicatives afin de repérer des agencements remarquables et d'en tirer des enseignements pour répondre à notre question initiale : est ce que les jardins créent des ambiances qui contrebalancent, au moins subjectivement, l'omniprésence routière ?

---

<sup>24</sup> Grégoire Chelkoff et al (2008). Cartophonie sensible d'une ville nouvelle. Rapport de recherche Cresson.

Notre analyse est limitée de ce point de vue étant donné que le temps d'exposition ou la durée d'immersion dans un milieu sonore sont fort déterminants sur le ressenti d'un lieu. Les durées de présence humaine dans les jardins peuvent être brèves mais rarement en dessous de deux heures, et souvent plus. En ce sens, une question nous intéresse qui concerne le niveau « d'emprise » sur le paysage sonore que les jardiniers, consciemment ou non, peuvent avoir. En effet, la génération de sons spécifiques à l'activité de jardinage ou à des régimes de sociabilité (repas collectif, fête, etc.) indique ce degré d'emprise sur le lieu à travers un marquage phonique, une appropriation de l'environnement local. De fait alors, dans une certaine mesure, l'installation près de la route peut être vécue de manière plus tolérante vis-à-vis du bruit routier.

Enfin, les éléments de cette investigation sonore sont consignés dans le site « cartophonies.fr » que nous avons créé en 2011 au laboratoire CRESSON pour comparer des situations auditives urbaines selon l'espace, les pratiques, les cultures, la chronologie, les thématiques de recherche et les effets sonores. Une section infrastructures et nature est créée à l'occasion de la présente action. Ainsi, le lecteur pourra trouver les explications et entendre les enregistrements à l'appui du présent texte sur ce site web.

### **Description d'une situation**

La trace sensible des infrastructures crée un « mur de bruit » qui sépare évidemment fortement les milieux. Il nous paraît intéressant d'évaluer l'emprise du routier d'un point de vue sonore et les colorations apportées par la présence des jardins en tentant de comprendre si des activités et des dispositifs installés au voisinage de la rocade produisent des situations différenciées au niveau de la qualité audible de ces lieux *a priori* écrasés par les infrastructures.

Pour étendre l'investigation et interroger plus encore nos hypothèses, nous avons aussi effectué des ponctions sonores dans des secteurs où aucun jardin n'est installé : dépendances et délaissés de bord de route (terre plein, buttes, échangeurs, surfaces diverses), qui potentiellement pourraient accueillir des jardins et ainsi changer la relation sensible (visuelle, sonore et kinésique) aux infrastructures, que cette relation soit immédiate ou mémorielle. Ainsi la connaissance sonore d'un site routier est plus affinée et contextualisée via la composition sonore tout en envisageant ses perspectives d'évolution.

Il s'agit donc de compléter les données quantitatives, relativement bien connues en termes de niveaux d'intensité, à des ressentis qui se modulent en fonction des rapports de composition saisis sur les sites. Ces rapports de composition peuvent avoir une part aléatoire, mais aussi certaines constantes qui perdurent et marquent les lieux étant donné la morphologie du site et les activités habitantes.

Les représentations visuelles (sonogrammes) de ces différents aspects du son font aussi l'objet d'une investigation particulière, rendant mieux compte que les simples mesures du rôle de certains éléments auditifs dans la composition des ambiances ou dans les effets produits.

Nous avons effectué plus de 86 prises de son et mesures en des saisons et à des moments différents ainsi qu'en des lieux diversifiés. Les Prises de son ont été réalisées avec un enregistreur numérique Zoom H4 et les mesures des niveaux sonores Leq avec un sonomètre de classe 2 sur des durées de 2 à 3 minutes, les deux opérations sont menées simultanément. Une photo du lieu de la mesure est également prise. Ces ponctions n'ont pas été effectuées de manière systématique (selon une grille métrique neutre par exemple) mais plutôt au fur et à mesure que l'on découvrait et connaissait les sites.

### **Le rôle des prises de son dans la méthodologie de la recherche**

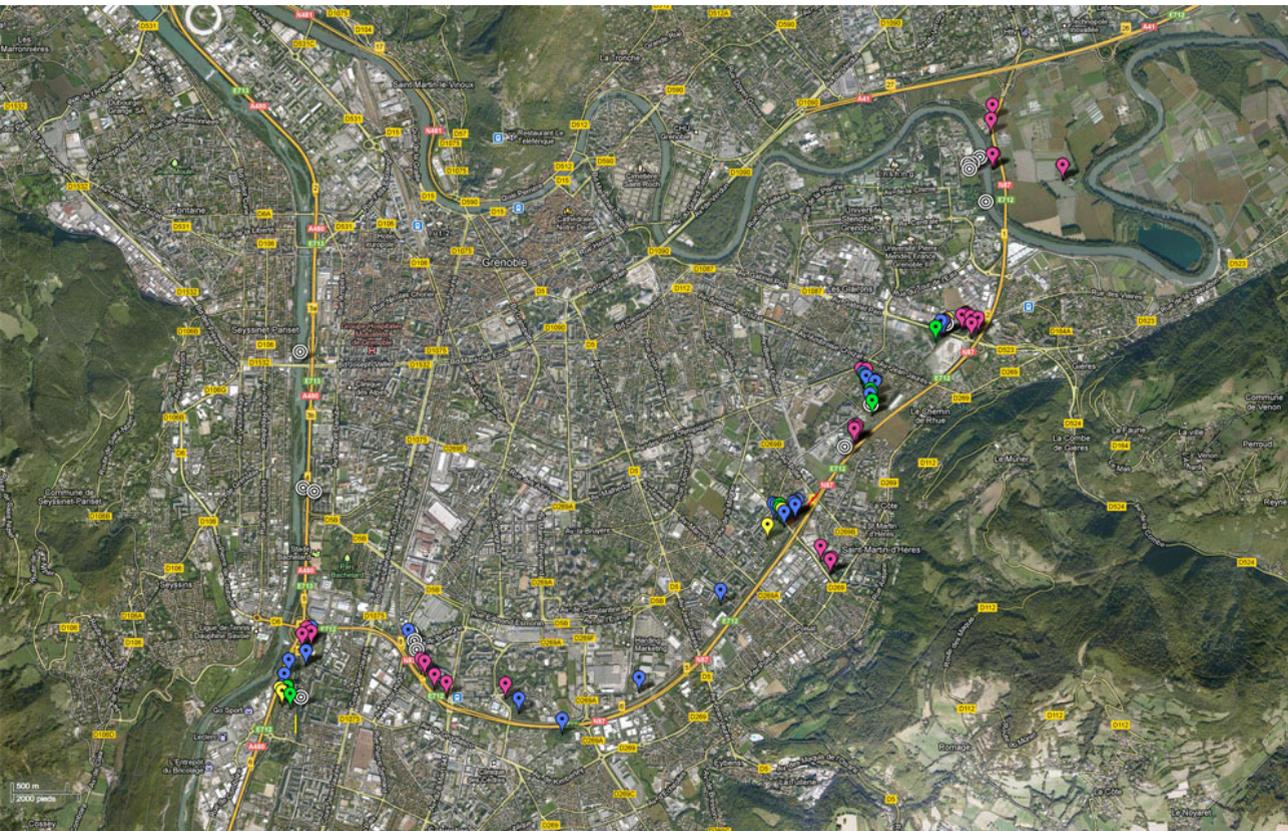
Pour nous, ces enregistrements sonores *in situ* ne procèdent pas de la simple illustration, nous soutenons qu'elle procède du processus même de recherche. Elles participent pleinement d'une expérimentation sensible des sites, d'un test des situations qui sont mises à l'étude et cela à plusieurs niveaux.

Il s'agit ainsi d'expérimenter certains dispositifs spatiaux (effet d'un placement, par exemple devant un obstacle et derrière, en haut et en bas, au bord d'une limite et à distance, d'un bâtiment, d'une butte, etc.) et ainsi de comprendre le fonctionnement local de l'expérience sonore. Précisons aussi que ces ponctions sonores sont accompagnées de mesures sonométriques menées en parallèle, afin d'avoir une idée indicative des niveaux d'exposition au sol durant l'écoute et de respecter les niveaux initiaux lors de l'écoute des enregistrements, en d'autres termes d'étalonner mesures et ressentis.

Il s'agit encore d'expérimenter différentes temporalités d'usage des lieux (saison, heure de la journée, moment de la semaine, événement annuel...) pour évaluer les variations auditives et compositionnelles comme les constantes. On conçoit et on analyse en effet ces prises de son *in situ* à la fois comme des témoins sensibles des formes d'écoute du site et comme des traces des modalités d'usages et de vie *in situ*. Elles constituent ainsi un outil ethnographique en même temps qu'un outil d'évaluation des compositions sonores des lieux.

Enfin, autre aspect de la prise de son en recherche, nous portons aussi plus particulièrement attention à l'exercice de l'écoute *in situ* en parallèle à l'enregistrement lui-même. La notation en parallèle (par écrit ou sur la bande son elle-même par annotation vocale) des événements remarquables (émergences, effets, usages – par exemple enfants qui jouent...) est ainsi un moyen de qualifier les relations entre différentes sources sonores sur le plan de la profondeur, des timbres ou de l'émergence. Cette notation permet aussi à l'écoute des bandes-son de repréciser ce qui a pu être oublié. On apporte aussi attention particulièrement à la présence de la voix ou de signaux spécifiques. La possibilité de communiquer intelligiblement à distance à voix normale et la distance maximum possible (ou le point) où l'on sent qu'il est nécessaire de forcer la voix sont des indices naturels accessibles. Estimer les lieux où les voix d'autrui sont audibles sans être nécessairement intelligibles, noter les lieux où s'installent les gens pour échanger (si de telles observations peuvent être faites) sont ainsi des éléments de

caractérisation qualitative du lieu considéré. Toutes les prises de son ne sont malheureusement pas exploitables (problème de vent, problèmes techniques...) mais offrent un panorama de situations à déchiffrer. Il s'agit essentiellement de repérer des agencements remarquables et d'en tirer des enseignements pour répondre à notre question « sonore » initiale : est-ce que les jardins créent des ambiances qui contrebalancent, au moins subjectivement, l'omniprésence routière ?



Carte des prises de son et mesures effectuées de 2009 à 2011 sur 6 saisons différentes (automne 09, hiver 09-10, printemps et été 10 printemps et été 11), les pastilles de couleurs différentes correspondent à différentes campagnes de prises de son.

La grande difficulté de ce matériau étant son analyse et sa sédimentation, les prises de son les plus illustratives ont fait l'objet d'un descriptif sous forme de fiches<sup>25</sup>. 9 de ces fiches sont proposées pages suivantes. Méthodologiquement elles constituent un modèle de mise en forme systématique. Ces fiches permettent notamment d'évaluer la part des sons des infrastructures par rapport à ceux de la nature et de la « sociabilité ». Les plus parlantes de ces prises de son et fiches seront utilisées pour faire figurer cette recherche sur le site [cartophonies.fr](http://cartophonies.fr) dont nous parlions plus haut.

---

25 Les numéros inscrits à droite du nom des terrains jardins et des terrains délaissés seront utilisés tout au long du présent rapport : Viscose 1, Victor Hugo 2, Champberton 3, Massenet 4, Eparres 5, Essarts 6, Europliage 7, Bande pépinière 8, Dulcie 9, Gâteau Ikea 10, Navis 11, Les Granges 12. Les terrains 1 à 5 sont des sites de jardin tandis que les terrains 6 à 12 sont des délaissés.

# SITE VISCOSE

1

P-010 Cache cache - 1'40

Parcs - Triangle résidentiel sud



## ESPACE

Parc en triangle poreux au cœur des habitations, chemins et pelouse, quelques arbres, pas de jardins privatifs en rez-de-chaussée, espace partagé et fluide sans clôture

## TEMPS

Entre le temps du marché et le temps du repas, les enfants jouent à cache cache avant d'être appelé pour le repas, laissant le parc aux oiseaux; il a plu dans la matinée

## MATIÈRE SONORE

*Nature Sols Éléments Faune Flore*

Humidité dans l'air, avifaune variée (tourterelle 500Hz, ? 4kHz), passages d'insectes devant le micro

### Infrastructure

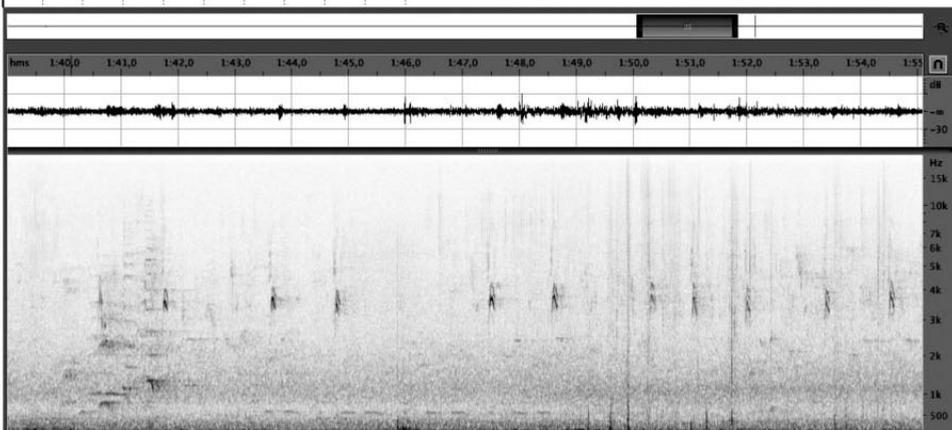
bruit de fond continu de l'autoroute, quelques passages de voitures dans le quartier

### Sociabilité

un enfant compte jusqu'à vingt et crie les prénoms de ses camarades cachés qu'il découvre; pas des enfants sur les chemins; un père avec son bébé se sont assis dans l'herbe sans faire de bruit

## EFFETS SONORES ET AMBIANCE

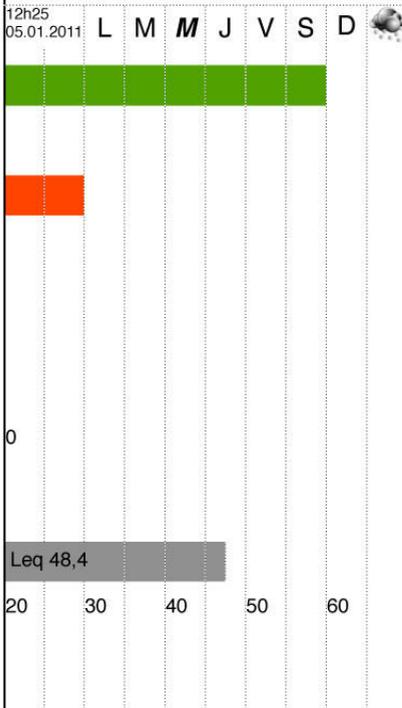
**Réverbération** des voix des enfants sur les façades accentuée par la disposition en triangle et la propagation du son plus rapide dans l'air chargé d'humidité; **intrusion** dans leur jeu et dans leur monde; **échappée** au drone de l'autoroute



# SITE VISCOSE

1

H-004 Les oiseaux font diversion - 1'31



Jardins - Le labyrinthe de jardins

## ESPACE

Triangle de jardins familiaux au nord de la cité Viscose protégé des bruits de l'autoroute A480 par les maisons et la butte en terre; desserte labyrinthique par des chemins étroits, végétation ancienne et variée, nombreux arbres fruitiers

## TEMPS

Temps de midi un jour de semaine ordinaire en plein hiver

## MATIÈRE SONORE

*Nature* Sols Éléments Faune Flore

Avifaune (?) très présente et variée, véritable échappée au drone autoroutier, chants réguliers; sols en herbe

*Infrastructure*

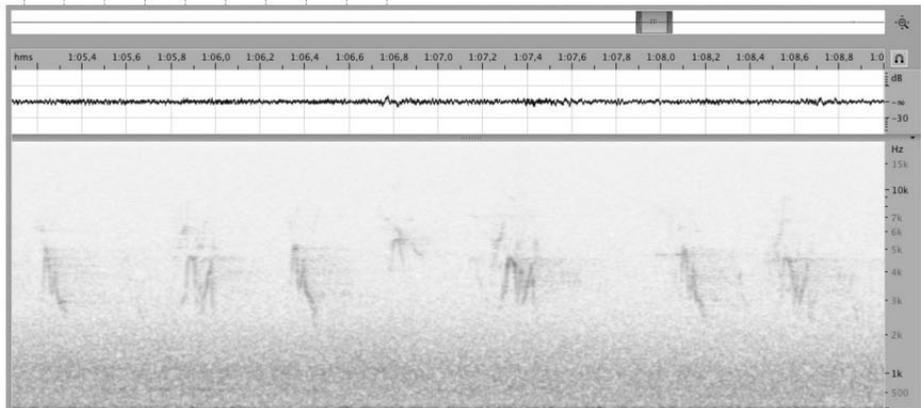
drone autoroutier en fond sonore

*Sociabilité*

peu d'activités humaines en extérieur car température basse, inaudible dans le gragment

## EFFETS SONORES ET AMBIANCE

Immersion dans un univers de nature et échappée à l'autoroute



P-007 Dans les allées - 1'19

Jardins - Les nouveaux de Victor Hugo

## ESPACE

Jardins récents, uniformité dans l'aménagement des cabanes et clôtures, desserte par allée large (2m50), végétation jeune, bonne visibilité à l'intérieur des jardins; espaces libres engazonnés et terrains de foot à proximité; Blv Dulcie September à 50m et surplombant, voie ferrée à 150m, rocade à 200m derrière butte anti-bruit

## TEMPS

Détente dominicale d'un début de printemps

## MATIÈRE SONORE

*Nature Sols Éléments Faune Flore*

Pas des enfants et coups du ballon sur le sol stabilisé des allées; absence d'avifaune

### Infrastructure

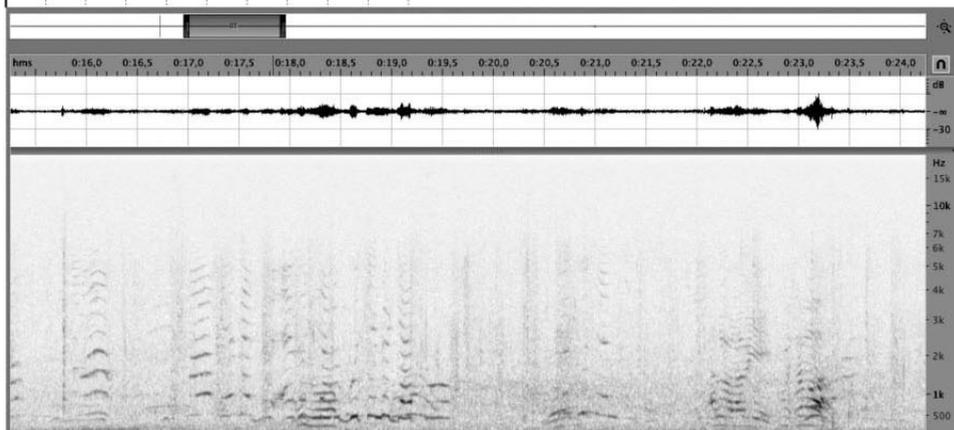
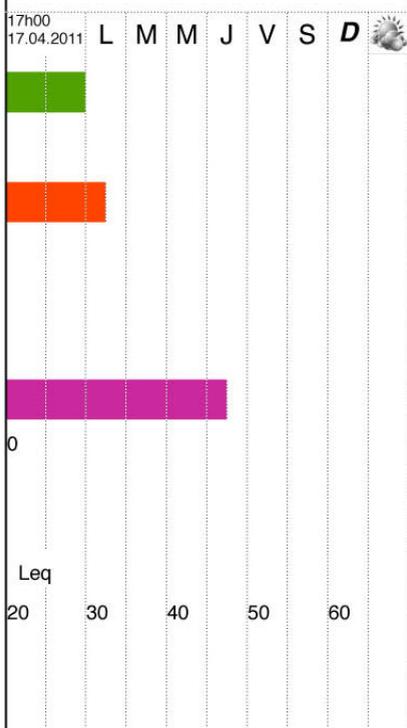
Passage d'un train très discret, comme étouffé; rocade calme, drone mêlé aux fréquences basses des frottements sur le sol, grincement du frein d'un camion dans la file du feu rouge sur le pont Dulcie September

### Sociabilité

Allées très animées, échanges enfants (jeu de ballon) et adultes (salutations), sources et micro en mouvement, climat amical de fin de journée

## EFFETS SONORES ET AMBIANCE

Immersion dans un espace de convivialité, enveloppement de sons de voix humaines, distorsion (distance et engouffrement sous le pont) et effet doppler au passage du train, intrusion du frein dans l'univers familier des jardins,



E-007 Moineaux vs poids lourds - 1'33

Jardins - Les nouveaux de Victor Hugo



**ESPACE**

Micro sur la pelouse à côté des jardins Victor Hugo II, hotel avec haie de lauriers roses qui attirent les oiseaux, boulevard Dulcie September proche

**TEMPS**

Lundi matin au lever du jour, quand les sons des oiseaux et ceux des poids lourds sont en équilibre

**MATIÈRE SONORE**

*Nature Sols Éléments Faune Flore*

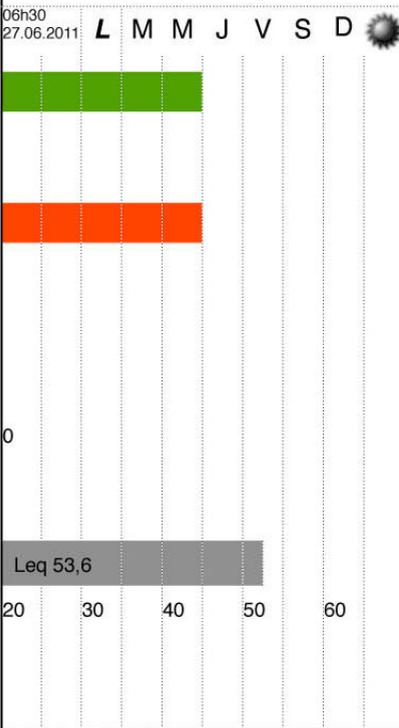
Moineaux (?) dans les lauriers roses de l'hotel voisin et dans les jardins

*Infrastructure*

Rocade très chargée, les poids lourds font évènements sur le fond rocadien et masquent par moment le piaulement des moineaux

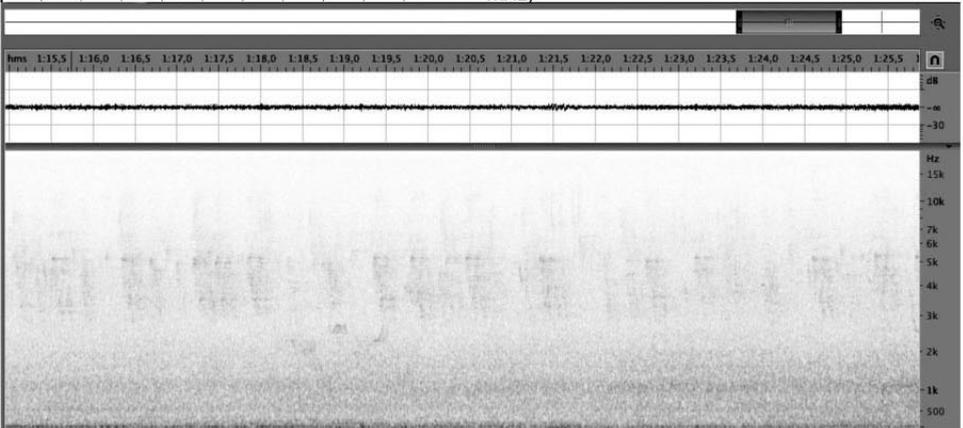
*Sociabilité*

Un jardinier arrose sans se faire entendre



**EFFETS SONORES ET AMBIANCE**

Ambiance de lever du jour très sonore, équilibre précaire entre niveau sonore de la faune et niveau sonore du trafic avec plusieurs basculements hiérarchique lorsque ce dernier varie; distinction claire dans les fréquences (oiseaux 4kHz, trafic 1kHz)



P-003 Dedans dehors - 1'46

Jardins - Les nouveaux de Colette Besson



## ESPACE

Micro à l'angle sud-est du nouveau gymnase Colette Besson; interruption du bitume, cul-de-sac et parking pour autos, bordure bois debout servant de banc et de bordure de pelouse; espace intermédiaire entre les quartiers résidentiels de la rue H. Wallon et les premiers jardins traversants; les jardins bucoliques du *monde clos* sont encore insoupçonnable de ce côté-ci. Nombreuses façades hautes réverbérantes dans le quartier.

## TEMPS

Détente dominicale relative, pas de coupure de la ville et ses activités, évènement sportif

## MATIÈRE SONORE

### *Nature Sols Éléments Faune Flore*

frottements provenant des allers et venues dans les allées en stabilisé des *jardins pavillonnaires* (contrairement au *monde clos* en herbe)

### *Infrastructure*

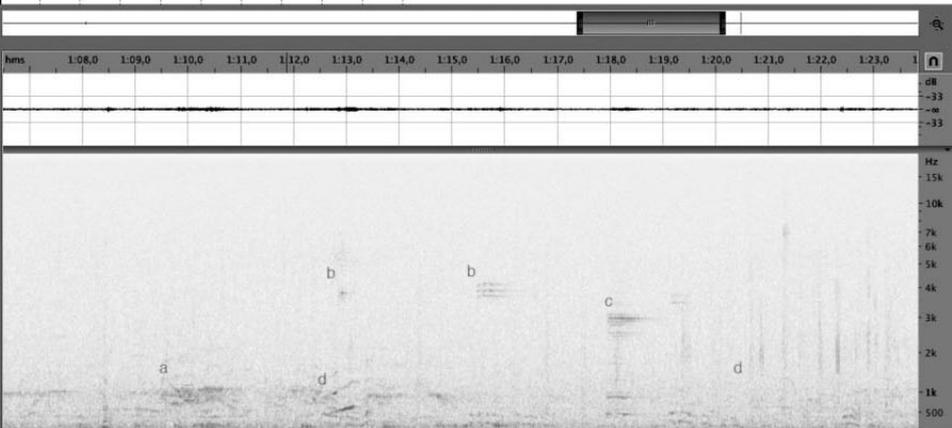
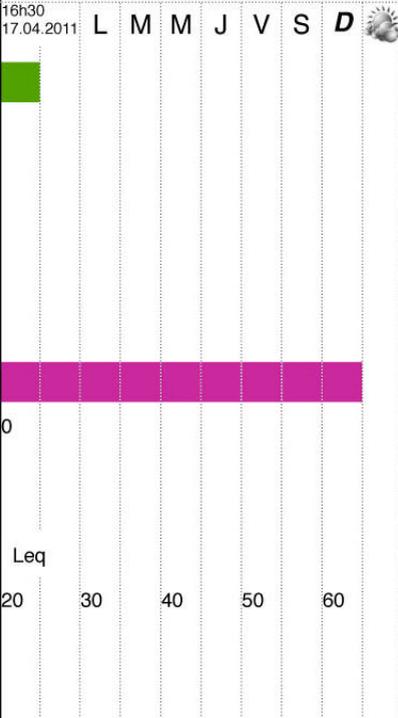
rocade calme, le trafic alentours et les allers et venues sur le parking sont au premier plan, pas de passage de train

### *Sociabilité*

enfants sur mini moto, pas sur stabilisé mêlés aux voix des passants (d)  
provenant du gymnase: exclamations étouffées des basketteurs (a), coups de sifflet (b)

## EFFETS SONORES ET AMBIANCE

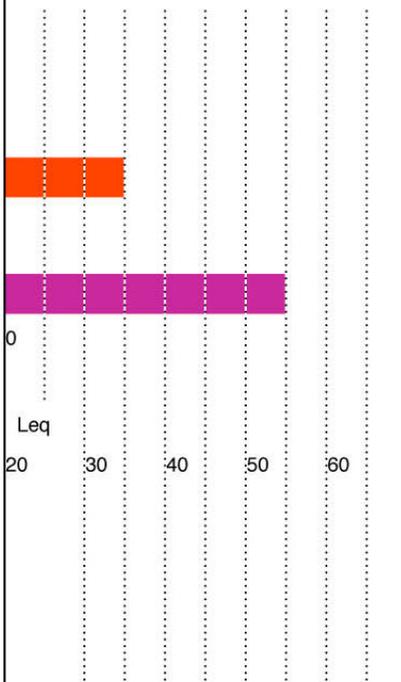
**Ubiquité, délocalisation:** superposition de sources provenant du proche (d), de l'intérieur du gymnase (a,b), ou d'un lointain non localisé ou en mouvement (klaxon (c), petite moto)



H-021 Les échos du monde clos - 1'19

17h00 L M M J V S **D**

06.03.2011



100

dB

## ESPACE

Dans le chemin en boucle: végétation enveloppante, masquant visuellement les sources sonores; sensation de retrait par rapport aux infrastructures; entre deux groupes d'immeubles hauts qui se renvoient sur leurs façades les sources provenant des jardins du *monde clos*; les champs, jardins et friches laisse une grande ouverture sans obstacle majeur au sud vers la voie ferrée et la rocade

## TEMPS

Préparatifs avant printanier, on s'active dans les jardins

## MATIÈRE SONORE

### *Nature Sols Éléments Faune Flore*

avifaune muette face à l'intensification temporaire des sons humains et mécaniques; sols en herbe et terre, seul le son métallique de coups de marteau est audible

### *Infrastructure*

drone rocadien en fond sonore; long passage d'un train (0'00-0'24) dans grand champ auditif, passage d'une moto difficilement localisable

### *Sociabilité*

Discussions vives et coups de marteau provenant de deux jardins du monde clos réverbérés sur les façades environnantes

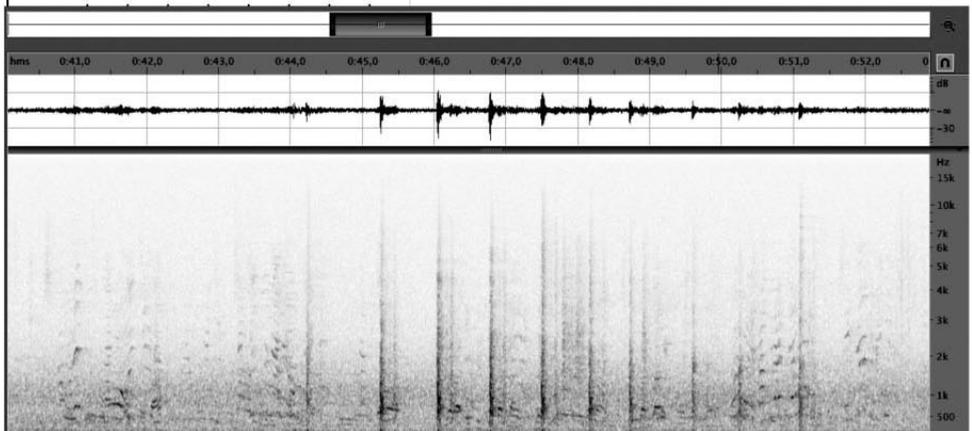
## EFFETS SONORES ET AMBIANCE

Écho d'environ un quart de seconde (cf sonagramme: zoom sur coup de marteau)

**ubiquité, délocalisation** (concurrence sons humains proches et plus lointain des infrastructures qui restent contenu dans ce milieu)

**réverbérations** multiples («effet cathédrale») et sensation d'intrusion

effet cocktail (les sons d'activités et de sociabilité s'amplifient, passage train, moto)



P-005 Fête de naissance - 1'40



Jardins - La pelouse de bienvenue

**ESPACE**

Micro au centre de la pelouse commune à l'entrée des jardins, en retrait par rapport à une table installée à l'ombre des arbres; espace enclavé en contrebas de l'avenue G. Péri, entre les façades d'immeubles d'habitation et de grandes surfaces commerciales

**TEMPS**

Arrivée des invités et préparation (l'agneau cuit dans un des jardins) à une après-midi festive autour d'une naissance

**MATIÈRE SONORE****Nature** Sols Éléments Faune Flore

Avifaune (laquelle?) présente mais souvent masquée par les autres sources, léger vent

**Infrastructure**

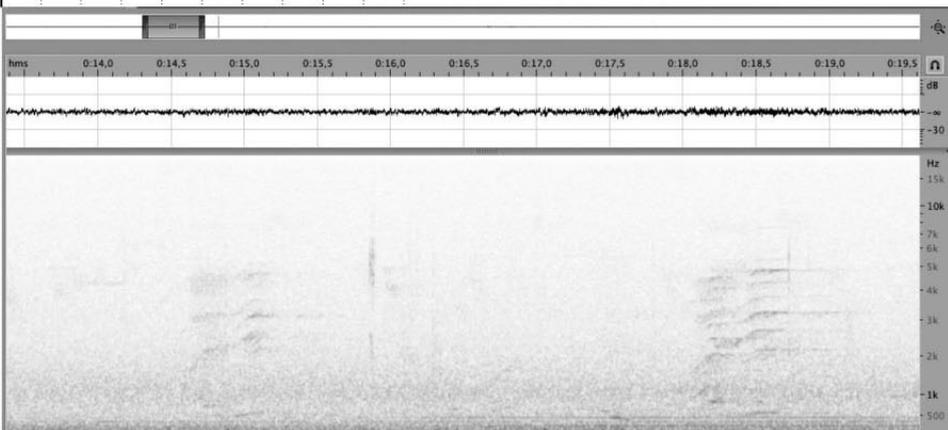
Avion (aérodrome du Versoud) en plafond sonore; drone relativement continu de la rocade (à 280m) et de l'avenue G. Péri (à 100m et en surplomb), il laisse cependant émerger les sons locaux aisément

**Sociabilité**

retentissement des voix des invités installés à table et des enfants en mouvement légère réverbération

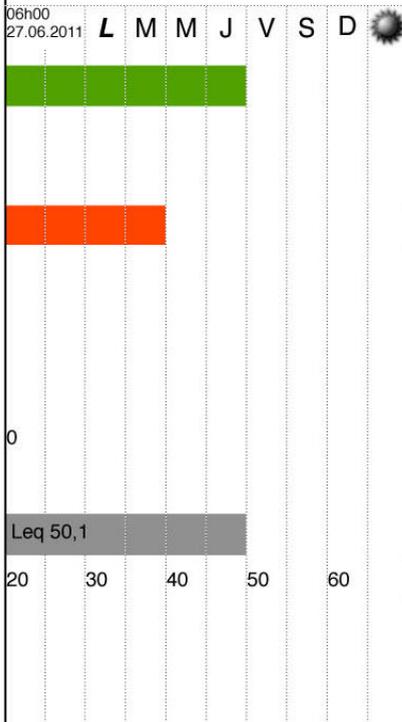
**EFFETS SONORES ET AMBIANCE**

réverbération des sources provenant de la fête contre les parois des immeubles et la façade d'Ikea, effet d'enveloppement dans l'ambiance à caractère privé de la fête; parenthèse temporelle par rapport aux ambiances d'activités de semaine; bourdon d'un avion (environ 500Hz) et des flux routiers sur la rocade et sur l'avenue G. Péri (environ 1kHz)



E-006

Un lundi à l'aube - 1'46



## ESPACE

Au coeur de la desserte des jardins, dont l'intérieur rendu invisible l'été par une plante grimpante qui envahit les clôtures se dévoile en hiver lorsque les feuilles tombent, donnant une provenance aux divers sons qui en émanent.

## TEMPS

Avant le lever de soleil, au réveil de la faune et du trafic matinal

## MATIÈRE SONORE

### *Nature* Sols Éléments Faune Flore

Chant du coq, réveil des chiens de chasse dans les jardins, aboiements, nombreux chants d'oiseaux variés (lesquels?), tondeuse en bruit de fond

### *Infrastructure*

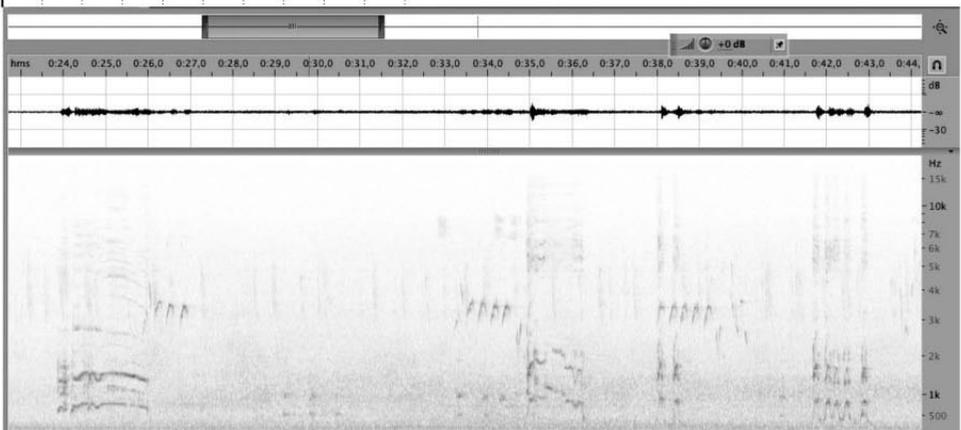
Rocade très chargée, son direct (Ikéa ne fait pas obstacle de ce point d'écoute), les poids lourds passant sur l'avenue G. Péri émergeant du fond sonore routier

### *Sociabilité*

un jardinier a déjà allumé la tondeuse, seule évidence de présence humaine, un autre jardin a le portail ouvert mais sans bruit d'activité

## EFFETS SONORES ET AMBIANCE

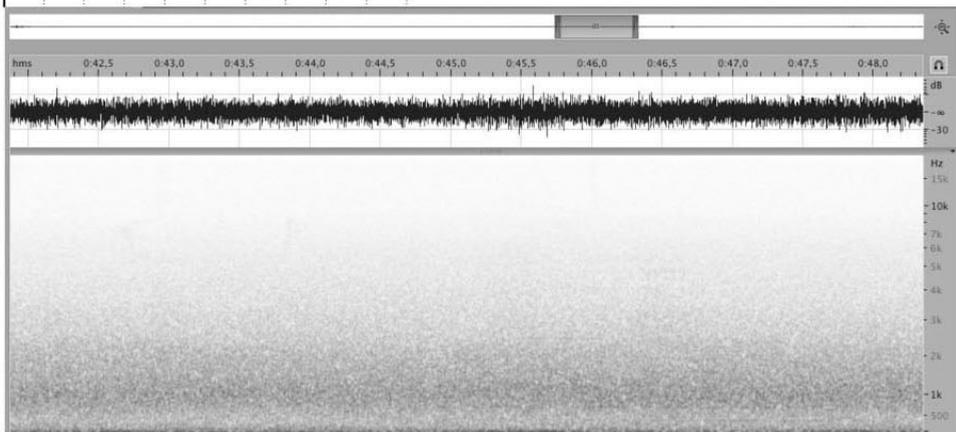
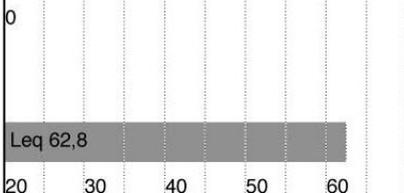
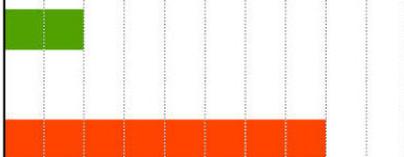
Paradoxe d'ambiance entre l'univers sonore oppressant du trafic dense d'un lundi matin et celui bucolique du réveil de la faune aussi très présente (coq, chiens, oiseaux).



H-007 Bois rocadien - 1'10



13h15  
05.01.2011 L M M J V S D ☁



**Friches** - Aire de jeux interdite

## ESPACE

Friche boisée de feuillus en légère pente donnant sur la rocade, clôturée mais quelques percées, traces d'appropriation humaine (abris, cercle de cailloux, feu); pas de dispositif anti-bruit

## TEMPS

Ordinaire, jour de semaine, température basse, restes de neige

## MATIÈRE SONORE

**Nature** Sols Éléments Faune Flore

Avifaune à peine audible en arrière plan (corbeaux?)

**Infrastructure**

Son massif et assourdissant de la rocade

**Sociabilité**

Absente

## EFFETS SONORES ET AMBIANCE

Immersion dans l'univers routier par le sonore, effet de délocalisation car trafic non visible du point d'enregistrement; effet masquant

## **Impact sonore routier et marges de variations**

Pour catégoriser les configurations sonores relevées nous nous sommes attachés à estimer le degré « d'emprise » routière sur le paysage sonore et celui des activités des jardins. Cela consiste à évaluer à quel moment il est possible d'échapper au drone (terme caractérisant la nature continue du bruit routier) et pour quelles raisons (obstacles, autres sons émergents, attention détournée, etc.). Où et quand peut-on échapper à l'univers « rocadien » ? Dans quelle « épaisseur » territoriale se font sentir la rocade et la voie ferrée ? De quelle manière les vit-on phoniquement (atténuation du bruit de fond, masquage par d'autres sons, dominance d'usages, immersion dans le paysage)? Quelles variations d'ambiance sont remarquables lorsqu'on se déplace ou selon les moments d'observation (nuit/jour, semaine/week-end)? Y a-t-il des ruptures remarquables ou une continuité variable?

Cette notion d'emprise ne relève pas seulement du niveau d'intensité des infrastructures, quoiqu'il puisse être déterminant. On fait l'hypothèse qu'à situation à peu près égale, certaines situations permettent d'échapper plus facilement au drone routier. Cependant cette évaluation subjective et compositionnelle demande de multiples observations. Il faut distinguer plus finement qu'en termes de niveau et porter attention aux qualités audibles des lieux, aux signes qui en émergent, aux relations entre proche et lointain. Ce levier d'observation permet de faire un état sonore des lieux, partiel bien sûr, car nous n'en saisissons qu'une infime partie. Cette première phase d'observation a permis de sélectionner des lieux d'enregistrements auditifs pour étudier les structures sonores en présence.

## **Classement et résultats**

Les enregistrements et mesures dans les sites étudiés indiquent que les jardins génèrent des indices sonores différenciés qui marquent discrètement le lieu. Les activités elles-mêmes et la sociabilité de jardinage, ajoutent des sons vocaux ou d'impact qui colorent les lieux. L'avifaune trouve aussi des raisons de nicher et produit des marques phoniques. D'autre part, surtout en période non hivernale, l'effet d'immersion végétale modère l'impression, agit sur d'autres sens si le feuillage est abondant (luminosité, air, fraîcheur, vent, etc.). On peut dire à ce titre que les ambiances de jardins stimulent les différents sens, agissent de manière multi sensorielle, perception dont les habitants et visiteurs peuvent apprécier la teneur.

Pour mieux typifier les ambiances sonores des différents jardins étudiés nous avons tenté de saisir des moments en différentes saisons afin de voir en quoi ils peuvent constituer des inclusions ou des réserves au regard des sources phoniques routières qui tendent à « écraser » l'environnement immédiat (effet de masque, de vague et forte proportion de basses fréquences dans le spectre sonore). Comme on le sait, le bruit routier se propage de manière ubiquitaire grâce aux composantes des basses fréquences, aussi l'éloignement n'est pas d'une grande efficacité pour y échapper et les obstacles de dimensions insuffisantes sont contournés par ces bandes de fréquence. Comme on l'a vu, l'installation de buttes anti-bruit a contribué à modérer, surtout à faible distance, la propagation au sol et à hauteur d'oreille (ce

qui est moins le cas en hauteur). Ainsi nos mesures de Leq sur trois minutes indiquent une plage de niveau qui ne visent pas l'exhaustivité ni la représentativité mais sont données à titre comparatif au moment de la mesure. De toute façon, c'est plutôt les variables de compositions rythmiques et de fréquences qui animent le jugement. Aussi les enregistrements de « paysages sonores » permettent de saisir des fragments illustrant les atmosphères générées en ces lieux : importance de la présence routière, composantes humaines et composantes naturelles (avifaune, vent, etc.)

Pour rendre compte de cette campagne sensible sur l'environnement sonore des jardins en bord de route, nous avons, à l'issue de nombreuses réécoutes, tenté de classer différents paysages sonores en fonction des configurations d'usage correspondante et des morphologies spatiales. Cette approche contribue ainsi au guide méthodologique global que nous visons *in fine*.

Globalement, dans ces enregistrements, c'est plutôt la sociabilité qui émerge phoniquement (voix, pas, jeux) quand le bruit de fond de la rocade n'est pas trop écrasant. Les sons de jardinage proprement dit sont peu présents lors de nos enregistrements. A l'écoute de nos prises de son en l'absence de visuels (écoute acousmatique), les sons « jardiniers » ne sont pas reconnaissables, il faut des éléments de contexte non sonores pour les relier à l'activité de jardinage. Notons néanmoins que nous avons pu en entendre lors de nos visites répétées sur les lieux. Ces sons jardiniers marquent des événements -notamment des moments de taille collective au printemps- et illustre souvent la pratique du *diffusionnisme* dont parlait Pierre Sansot : « L'unité du paysage vient- elle du pullulement d'initiatives qui convergeraient, qui se répondraient en écho et qui possèderaient ensemble un air de familiarité? Tout comme l'on assiste dans l'univers pavillonnaire à une sorte de diffusionnisme dans les pratiques de jardinage au printemps, ne sachant jamais quel sécateur a donné l'alerte à tous les autres<sup>26</sup> ». Nous devons ainsi compléter ces ponctions sonores jardinières pour saisir ces aspects spécifiques.

### **Questions de fond, une typologie de compositions fond routier/émergences « jardinales »**

La relation entre fond routier et sons produits dans les jardins peut être résumée par les 7 grandes compositions suivantes. Ce classement a été effectué à l'écoute, en mettant de côté la localisation des prises de sons et le niveau sonore.

Les textes surlignés donnent accès à des liens vers l'écoute en ligne de prises de son sur [cartophonies.fr](http://cartophonies.fr). Il est également possible d'accéder aux prises de son de cartophonies à partir des noms indiqués des prises de son.

**1. Submersion rocadienne** : cas où le fond routier ne laisse émerger aucun indice autre que lui-même, l'effet de masque est total, la violence routière est exprimée dans toute son épaisseur et son rythme incessant.

---

26 Sansot, Pierre. (1983) Variations paysagères. Paris : Klincksieck et Cie, p.14

Prises de son (niveau sonore) : H006 (61,2 dB(A)), H003 (56,7 dB(A) au niveau 2), H014 (63,7 dB(A)), sonité13

**2. Concurrence sans profondeur** : le fond routier est très présent mais des éléments sonores autres sont en perpétuelle concurrence avec lui. La situation peut être supportée à condition d'être soi-même acteur (cas du jeu des enfants), le sentiment d'une lutte inégale entre les sons humains et routiers est sensible, il faut encore forcer la voix pour se faire entendre, quelques aigus peuvent passer (oiseaux, voix enfants).

Prises de son (niveau sonore) : H08 (59,5 dB(A)), H09 (56,1 dB(A)), H012 (54,7 dB(A)), H002 (54,6 dB(A)), H020, P008

**3. Platitude** : fond peu marqué mais assez grave et pesant car plus lointain, rien ne fait figure, sentiment d'une continuité sans marques ni émergences, le fond routier n'est pas masquant mais il n'y a rien en face ou ce sont des sons assez lointains, confus, vagues, des modulations continues, un néant sonore qui demande à exister.

Prises de son (niveau sonore) : H013 (52,9 dB(A)), H005 (51,5 dB(A)), H007 (62,8 dB(A)), H001 (52,6 dB(A)), H003 (56,7 dB(A)), P006

**4. Rareté** : situation où les indices apparaissent mais peu nombreux et dans laquelle le fond routier s'entend comme continu mais non masquant, des greffes sonores peuvent prendre, des jeux de proche et de lointain sont exacerbés.

Prises de son (niveau sonore) : H004 Dans les jardins vides (2011) (48,4 dB(A)), H010 (49,3 dB(A)), H017, P007 Fin de journée tranquille (2011), P010 Cache-cache (2011), P009

**5. Coexistence pacifique** : Le fond est là mais les indices de vie micro sociale le sont aussi et ne sont pas gommés, le fond n'arrive pas fort, seuls des passages de train peuvent très ponctuellement masquer, on peut basculer selon les sources du côté routier ou du côté sociabilité, ce qui renforce l'idée de « réserve ».

Prises de son (niveau sonore) : H015, P003 Ambiguïté, dedans, dehors (2011), P005 Fête de naissance près des jardins (2011) (43,5 dB(A)), E004, E001

**6. Sociabilité dominante** : le fond routier est comme effacé par la vie locale, il paraît lointain, on n'y prête plus attention, un îlot d'échappement se forme alors, sentiment d'être à l'écart, la légère réverbération due aux constructions peut atténuer la formation de ce sentiment.

Prises de son (niveau sonore) : H021 Les échos du monde clos: préparatifs aux jardins (2011), H019, P001, P002, P010

**7. Dominante naturelle** : Dans de rares cas, une structure sonore dont le caractère évoque le milieu naturel ou champêtre peut émerger, le fond se fait oublier, un effet de délocalisation par rapport au contexte apparaît créant un paradoxe total.

Prises de son : E006 A l'aube, au croisement des chemins (2011)

Les enregistrements effectués sur les « délaissés » - dépendances routières ou ferroviaires, sites abandonnés en attente de..., sites inconstructibles - doivent être comparés en fonction des situations et des choix d'emplacement possible sur le site, emplacement plus ou moins favorable pour échapper un tant soit peu au fracas sonore.



Localisation des 5 « délaissés » décrits phoniquement ci-dessous et ci-contre

Dans le cas de ces délaissés, il n’y a en effet pas de sources sonores non routières qui viennent contrebalancer la route, ni sociabilité, ni jardin, quelques oiseaux et insectes seulement, la structure du drone détermine presque entièrement le lieu en terme phonique.

5 sites « délaissés » sont présentés ci-dessous et repérés sur la photo aérienne ci-dessus. Les emplacements décrits au sein de ces délaissés correspondent tous à des prises de son.

### 1. Île avec bordures exposées à la route et centre calme (Navis)

Centre : la route est bien atténuée, quelques oiseaux et insectes, des voix à 15-20 mètres sont audibles, sentiment de non lieu, vide mais agréable, niveau sonore de 48,3 dB(A).

Ouest : la rocade est présente mais pas totalement masquante à cette heure de la journée (midi au mois d’Août), les modulations des passages de véhicules peuvent presque paraître esthétiques, niveau sonore moyen de 57,6 dB(A).

Ceinture verte : noyé dans une ceinture végétale, l’auditeur dispose de peu

d'indices auxquels s'accrocher, quelques insectes toutefois, niveau sonore moyen de 52,7 dB(A)

## **2. Bande étroite exposée avec butte à deux paliers, l'une exposée à la route, l'autre à la voie ferrée (Bande des Essarts)**

Entre butte : pris entre deux buttes de terre à l'entrée du site, on entend autant la rocade que le boulevard, niveau sonore de 54,3 dB(A), effet d'étouffement du son, comme contenu.

Au bord de la butte vers la route : on voit la rocade défilier en contrebas, la butte domine la route en décaissé, immersion dans le son rocadien et vue plongeante sur le défilé routier.

## **3. Bande moyennement exposée avec creux peu exposé (Avenue Dulcie September)**

On observe deux situations topographiques intéressantes : dans le creux du « vallon » formé par la butte le long de l'avenue, au contact d'un espace pour enfants lié à une copropriété (occupé à ce moment là) et le sommet de la butte qui ouvre la vue et est évidemment plus exposé à la circulation.

Elément particulier : Enregistré un jour de vent, le souffle dans les grands alignements de peupliers est remarquable et qualifie le site.

Les enfants masqués (2011), Les enfants dans le vent (2011)

## **4. Bande large exposée mais latéralisée (Bande Pépinière)**

Longeant la rivière Isère, le promeneur est pris entre le côté calme de l'eau et la violence rocadienne visible et audible, dont il peut s'approcher mais dont il peut aussi s'échapper. Le promeneur peut en effet parcourir une bande plantée (ancienne pépinière maintenant abandonnée) entre le chemin et la rocade dont l'épaisseur varie entre 60 et 100 mètres.

Entre l'Isère et la rocade surélevée (2011)

## **5. Site peu exposé sons à grande distance (La Taillat)**

Le site est éloigné de la route et celle-ci est entendue avec des modulations particulières dans les fréquences basses, les sons proches émergent aisément (cycle, pas, vent, etc.)

La route au loin (2011)

En synthèse, il ressort que les jardins ne doivent pas juste être conçus comme des « zones tampons » entre l'infrastructure et les espaces publics ou habités permettant « d'atténuer » le contact avec la route. Ce sont des espaces à part entière qui ont leur vie propre et leurs marges de variations. Cette vie propre contribue à modifier le rapport à la route car elle produit ses sonorités et ses habitudes, elle oriente l'imaginaire.

L'ensemble de ces éléments montrent que pour créer des potentialités d'échappement au drone routier il faut que le niveau sonore de la route soit inférieur à 55 dB(A) et que les modulations soit assez amples, ce qui donne un aspect rythmique peu saccadé. La présence de fréquences plutôt graves fait fonction de « bourdon » continu dans le site. Notons aussi que le passage des trains se faisant sur une durée assez courte peut être assez bien assimilé à une distance suffisante. Cela ne serait sans doute pas la même chose si le rythme des passages était plus important.

Le sentiment de naturalité peut émerger avec l'avifaune, indice de vie qui, en installant un registre aigu, peut équilibrer le paysage entendu à tendance grave. Au passage, observons que les sonorités d'espèces plus rares apportent une coloration particulière.

Cependant, cela ne suffit pas, quelques sons d'activités humaines vocales ou gestuelles sont des éléments qui peuvent orienter l'imaginaire vers un autre univers que la route. Les sons de sociabilité locale (jeux, échanges, voire radio et musique) tempèrent l'influence routière.

La réverbération locale (due en générale aux façades d'édifices relativement haut (5 à 8 étages dans notre cas) a un rôle ambigu. Elle renforce la présence vocale et les indices sonores dotés d'une attaque franche.

En fait l'équilibre entre ces composantes est à viser et les aménagements spatiaux comme les apports de chaque élément (eau, air, végétal, sol, etc.) spécifient les qualités d'une nature possible en bord de route.

## 2. Jardins familiaux de bord de route, ambiances et écologie

### Aborder les jardins de manière pluridisciplinaire

Après avoir réalisé un inventaire des jardins familiaux et partagés sur l'agglomération grenobloise<sup>27</sup>, nous avons étudié plus en détails, à travers une approche de terrain croisant ambiances et écologie, 5 sites de jardins familiaux de bord de route et de voie ferrée situés sur les communes d'Echirolles et de Saint-Martin-d'Hères, au sud de l'agglomération grenobloise.

Sur les 16 hectares que représentent les jardins familiaux et partagés de l'agglomération grenobloise, les jardins échirollois étudiés représentent 12,5% et les martinérois 29%.

Cette approche de terrain se matérialise du côté des ambiances par des prises de son, des observations ethnographiques et des entretiens semi-directifs et du côté de l'écologie par des inventaires naturalistes (faune-flore « sauvage » et la caractérisation des formations écosystémiques en présence).

Afin de croiser ambiances et écologie, nous nous sommes ménagés des temps communs d'enquêtes *in situ* (prises de son et mesures sonores réalisées en même temps qu'inventaires naturalistes par exemple).

Nous avons également questionné le croisement des critères relatifs aux ambiances avec ceux relatifs à l'écologie, ce pour aborder les terrains comme pour analyser les informations recueillies *in situ*.

Du point de vue des ambiances, nous avons choisi 5 critères d'étude:

Le **sentiment d'échappement** tant visuel que sonore à l'univers routier,

La **porosité piétonne** ou possibilité de cheminer à travers les parcelles jardinées,

Les **morphologies ou structures spatiales** des jardins (formes des parcelles, des limites, des groupements de parcelles et des cheminements),

Le **façonnage** réalisé par les jardiniers pour aménager leur jardin et les dispositifs connexes qui y prennent place (cabanon, espace terrasse, clôture, etc.) et enfin,

Les **échanges de voisinage** développés au sein du site de jardins.

Du côté de l'écologie, les critères d'étude des jardins sont au nombre de 4 :

La **continuité**, au sens de l'écologie du paysage<sup>28</sup>, définissant des tâches de nature au sein d'une matrice plus ou moins rugueuse et donc favorable à la circulation des espèces animales mais aussi végétales,

---

27 L'inventaire réalisé s'est notamment appuyé sur celui de l'association Brin d'grelinette, association qui réalise des animations au sein des jardins et qui participe au montage et à la gestion de certains d'entre eux : [http://brindgre.org/?page\\_id=18](http://brindgre.org/?page_id=18) (consulté le 2 avril 2012). L'inventaire a aussi été réalisé via l'exploration de carte Google Maps France, des recherches Internet, une *exploration in situ* des territoires de bord de route (en voiture, en vélo électrique et à pied) et une enquête informelle auprès de grenoblois.

28 Mac Arthur R.H. et Wilson E.O., 1967. *The theory of island biogeography*. Princeton University Press Ed. : 203 p. - Burel F. et Baudry J., 1999. *Ecologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*. Ed. Tec & Doc : 359 p.

## CONTINUITÉ

DIVERSITÉ  
Nombre d'espècesRARETÉ  
Espèces patrimonialesANTHROPOPILIE  
Espèces favorisées par l'homme

## SENTIMENT D'ÉCHAPPEMENT

Echappement humain à la route par perception biodiversité faune-flore qui donne sentiment d'enveloppement  
Echappement animal? Effet des émergences phoniques et visuelles routières sur vie animale

Biodiversité ressentie versus biodiversité mesurée  
réciprocité échappement/diversité  
C'est parce qu'on se sent échapper qu'on accepte un certain désordre

La rareté (l'inattendu) peut contribuer à l'échappement non réciproque

L'anthropophilie favorise l'échappement, familiarité, identification, appartenance non réciproque

## POROSITÉ PIETONNE

La porosité fait obstacle ou aide à la continuité  
Degré d'ouverture ou de fragmentation

Cohabitation homme et faune-flore favorable ou non selon fragmentation (création de nouvelles structures favorables à la diversité)

Contradiction

Délaissés (coins, recoins, arrières et friches)

## MORPHOLOGIE/STRUCTURE SPATIALE

Continuité style pas japonais (structure très variée, noyau de biodiversité) peut favoriser la pollinisation/dispersion

réciprocité entre morphologie et diversité, les deux s'influencent  
quelles sont les formes de la diversité: notamment formation des limites

Si morpho insulaire alors favorable  
La rareté crée des contraintes morpho (contournement)

## FAÇONNAGE

Pratiques jardinières (productivistes, hédonistes, écosophes)

Pratiques jardinières (productivistes, hédonistes, écosophes)  
réciprocité

Certains pratiques jardinières (procrastinateurs et écosophes)  
réciprocité entre certaines pratiques et la nature des commensales

## ÉCHANGES DE VOISINAGE

Exportations et importations végétales  
Diversité cultivée favorise l'échange social et réciproquement

Rareté horticole, rareté cultivée

La **diversité** spécifique animale (sur quelques groupes oiseaux, odonates et rhopalocères – qui sont d'une part de bons indicateurs pour les jardins et d'autre part aisément observables par les jardiniers) par observation, points d'écoutes et captures directes ; comme végétale (par un inventaire en présence / absence, sans comptabilisation des fréquences de chaque espèce),

La présence d'espèces **rare**s c'est-à-dire peu représentées en région Rhône-Alpes et plus spécifiquement en Isère, d'après les listes des espèces protégées en France et les listes rouges régionales et départementales (ce critère est général, car les milieux étudiés abritent une biodiversité ordinaire),

La présence d'espèces **anthropophiles**, qui ne sont ni rudérales<sup>29</sup>, ni spontanées et qui sont favorisées par les pratiques culturelles jardinières. Couderc & al. (1991), les définissent comme les espèces compagnes parce qu'elles profitent de sols enrichis, du retournement de la terre ou sont directement cultivées comme espèce-type (comme le Raifort ou le Pourpier).

Le tableau situé ci-dessus synthétise le croisement des critères et les questionnements qui émergent de leur confrontation.

Nous proposons de le décrire dans les lignes suivantes en faisant apparaître la manière dont l'écologie permet d'enrichir les 5 critères relatifs aux ambiances.

Le premier critère, le sentiment d'échappement, est lié à la perception de la

29 Métaillé *et al.* (en préparation) = se dit d'un groupement ou d'une espèce caractéristique des milieux anthropisés, tels les décombres. De nombreuses rudérales sont nitrophiles, cosmopolites et adventives.

biodiversité animale et végétale, par les jardiniers, les promeneurs et des spécialistes. C'est en effet parce que l'on a l'impression d'être enveloppé dans une densité et une richesse végétale, parce que l'on voit et que l'on entend une diversité d'oiseaux et d'insectes que l'illusion d'échapper à l'univers des infrastructures de transport prend. La présence de cette richesse animale et végétale est ressentie en termes de régularité et d'intensité de présence et de morphologies végétales enveloppantes, ce que corroborent nos observations. La végétation est soit très dense, plutôt diversifiée même si les espèces sont communes ; soit quasiment absente, parce que nettoyée, anéantie par les pratiques et alors seuls les espèces les plus résistantes se développent. La diversité animale est directement liée à la structure de végétation et à la présence d'eau. Ces richesses écologiques sont liées à la continuité de la structure végétale urbaine, à la multiplicité et à l'articulation des différents milieux présents (ouverts, fermés, aquatiques, sec, retournés, tassés, etc.). Comment renforcer et construire cette continuité malgré les coupures formées par les infrastructures de transport ? Les animaux arrivent-ils à échapper aux infrastructures, aux émergences phoniques et visuelles qui émanent de celles-ci ?

Cette biodiversité perçue fonctionne-t-elle en synergie ou est-elle contradictoire avec celle que l'on mesure avec les inventaires naturalistes ?

La biodiversité spécifique intéresse les « sauvages »<sup>30</sup>, ces mauvaises herbes qui font peu partie de l'univers du jardinier productiviste. Le fait de se sentir échapper à l'univers désagréable des infrastructures fait-il que l'on accepte plus facilement un certain désordre paysager ?

La découverte d'une plante ou d'un animal que l'on ne connaît pas invite au voyage, favorise l'échappement. La faune et la flore anthropophiles, en lien avec les pratiques culturelles jardinières, facilitent également l'échappement en renforçant le sentiment de familiarité. Ces plantes anthropophiles sont en effet des « habituées » du jardin, elles donnent le ton d'un jardin chez-soi.

La porosité piétonne est à la fois en synergie et en contradiction avec les critères écologiques. Un cheminement continu est *a priori* un axe de circulation pour la faune mais en fonction de l'intensité des circulations humaines, cette porosité piétonne peut faire obstacle à la continuité écologique. Cette porosité est favorable à l'installation d'une vie animale et végétale « sauvage » lorsque la fréquentation « humaine » n'est pas trop importante et lorsqu'un équilibre est atteint entre l'ouverture du milieu et sa fragmentation spatiale. La présence de coins, de recoins, d'arrières de jardin, de haies et de clôtures végétalisées inter-jardins, d'espaces en friche est favorable à la diversité et à la présence d'anthropophiles. La rareté est quant à elle contradictoire avec la porosité piétonne.

La morphologie d'ensemble des parcelles jardinées dessinée à l'avance ou tracée par l'usage au fil du temps ou encore organisée par les fossés d'irrigation (comme c'est le cas pour les jardins de la Viscose) oriente la dynamique d'une végétation spontanée source de diversité d'habitats et donc d'espèces.

Ces organisations spatiales créent une trame écologique discontinue de type pas

---

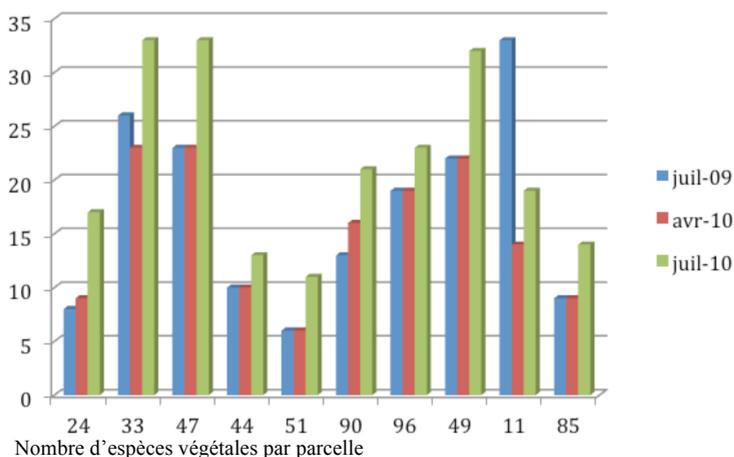
30 Celecia, John ; Lizet, Bernadette ; Wolf, Anne-Elizabeth (1999). Sauvages dans la ville ; de l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine. Editions du Museum National d'Histoire Naturelle

japonais à travers la variété des habitats construits par des structures végétales qui composent les jardins et leurs limites. Cette variété est favorable à la pollinisation et à la dispersion des espèces. A l'échelle des parcelles jardinées et de leurs abords, les enjeux d'une morphologie favorable à la diversité se situe dans les limites des jardins et dans les petits délaissés qu'ils contiennent ou qui les jouxtent : coins, recoins, arrières de jardin et friches.

La rareté est quant à elle favorisée par une morphologie insulaire qui crée par ailleurs des contraintes d'usage (contournement).

La morphologie que le jardinier donne à sa parcelle - en la façonnant par des pratiques plus ou moins intensives traquant chaque adventice dans les cultures et aux abords ou au contraire les laissant se développer - influe fortement sur la biodiversité.

Les inventaires donnent des résultats écologiques très différents, d'une parcelle à l'autre, mais aussi entre les saisons, comme le montre les expertises botaniques de 10 parcelles à trois dates différentes, sur le secteur de la Viscose :



Le façonnage du jardin par les pratiques culturales et parfois même leur relative absence au profit d'un espace de détente a une influence sur la diversité et la rareté. La perception de ces deux dernières par les jardiniers influence également leur manière de faire, nous l'observons d'autant plus auprès des populations de jardiniers plus jeunes. De la même manière, la présence des anthropophiles est liée de manière réciproque à certaines pratiques jardinières.

Les échanges de voisinage à travers les visites que les jardiniers se rendent mais aussi et surtout à travers les dons et les échanges de plantes et les gardes mutuelles de jardin pendant les vacances créent des exportations et des importations végétales et ainsi une diversité cultivée. La réciproque est également vraie, la diversité cultivée et la rareté cultivée sont propices à la rencontre : « mais quelle est donc cette plante que vous cultivez ? » et support des pratiques de *diffusionnisme* décrite par Pierre Sansot (cf. p.80 du présent rapport) et des pratiques de différenciation, recherche de l'originalité, de la rareté horticole.

Les 4 derniers critères seront discutés à la suite de la présentation des résultats écologiques, à travers *figures de jardiniers* et *unités d'ambiances jardinées* afin d'identifier le rôle des pratiques de jardinage et de la conformation des jardins sur la biodiversité. Ces 5 critères seront repris en partie 4 afin de proposer une méthode de transformation en jardin des délaissés de bord de route.

Dans les pages qui suivent, nous présenterons tout d'abord les 5 sites de jardins et la typologie d'unités d'ambiances jardinées qui en découlent. 2 de ces 5 sites de jardins seront ensuite explorés du point de vue écologique. A partir de cette exploration, nous questionnerons de possibles corrélations entre pratiques jardinières et biodiversité d'une part et unités d'ambiances jardinées et biodiversité d'autre part. Enfin nous ferons un détour par San Francisco en explorant les ambiances des *community gardens* de bord de route, ce détour nous permettra de soulever de nouveaux questionnements et de déplacer les réponses provisoires apportées sur les cas grenoblois.

## **Les ambiances des jardins familiaux grenoblois de bord de route et de voie ferrée**

### **Méthodes d'enquête : immersion dans les jardins et entretiens avec leurs acteurs**

Cinq sites de jardins familiaux de bord de route ont été choisis pour y mener une enquête approfondie. Ils abritent des jardins communaux ou des jardins gérés par un bailleur social ou encore des jardins sauvages. Ces jardins sont situés sur les communes d'Echirolles (les jardins de la Viscose) et de Saint Martin d'Hères (les jardins Victor Hugo, les jardins Champberton, les jardins Massenet et les jardins des Eparres).

L'enquête repose sur des observations ethnographiques dans et autour des jardins, des entretiens semi-directifs avec les jardiniers prenant appui sur une visite commentée de leur(s) jardin(s)<sup>31</sup> et des échanges de type « micro-trottoir » avec des « voisins » des jardins (commerçants, habitants de tous âges, instituteurs, ouvriers...).

Les observations ethnographiques et les entretiens semi-directifs ont été réalisés de l'été 2009 à l'hiver 2012 en couvrant six saisons. Les échanges avec les « voisins des jardins » ont été réalisés à l'hiver 2012 afin de vérifier des informations obtenues au sein des jardins au cours des périodes d'enquête précédentes et concernant les liens et les conflits tissés à l'échelle du quartier, c'est-à-dire avec

---

31 La technique de la visite commentée au jardin a été développée dans la thèse de Magali Paris. Cette méthode prend appui sur la technique du parcours commenté elle-même développée au laboratoire CRESSON, cette dernière met en tension la perception, le mouvement et la verbalisation. « La méthode des parcours commentés a pour objectif d'obtenir des comptes-rendus de perception en mouvement. Trois activités sont sollicitées simultanément : marcher, percevoir et décrire » Thibaud, Jean-Paul (2001). La méthode des parcours commentés. In Jean-Paul Thibaud et Michèle Grosjean. *L'espace urbain en méthodes*. Editions Parenthèses, p. 82  
Paris, Magali (2011). Le végétal donneur d'ambiances ; jardiner les abords de l'habitat en ville. Grenoble : Laboratoire CRESSON, Université de Grenoble, pp.102-103.

des écoles, des collèges et lycées, des centres sociaux, des Maisons de la Jeunesse et de la Culture, des copropriétés voisines et des logements sociaux, des commerces... Ces « voisins » ont été interrogés sur leur lieu de travail, dans la rue, en pied d'immeuble sur le mode « Je demande mon chemin... », en d'autres termes, nous demandions à ces « voisins » s'ils connaissaient les jardins X et de nous indiquer où ils se trouvaient, ce qui s'y passait... Un repérage cartographique préalable a été réalisé. Le récit de ces rencontres micro-trottoir a été retranscrit sur le document suivant (lien Internet).

Nous pouvons d'ores et déjà soulever le fait que les jardins sont assez méconnus de leurs voisins, sauf interventions exceptionnelles des écoles ou des centres sociaux dans les jardins, les voisins les désignent comme étant « au fin fond de... », « derrière », « tout là-bas »... Les jardins connus sont ceux qui sont visibles depuis la route, les jardins Victor Hugo et Massenet depuis l'avenue Dulcie September et les jardins des Eparres depuis l'avenue Gabriel Péri. Ces derniers ont ainsi un rayonnement de l'ordre de l'échelle des infrastructures et non de celle du quartier.

A l'hiver 2012, suite à une récente implication des services municipaux dans le devenir des jardins, à Saint-Martin-d'Hères comme à Echirrolles, nous avons réalisé des entretiens avec les services municipaux. Ces entretiens complètent ceux que nous avons déjà conduits en 2010 avec les services municipaux martinérois (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité et Service Habitat et logement responsable de l'attribution des jardins) et du côté échirrollois en 2009, 2010 et 2011 avec le bailleur social propriétaire et gestionnaire de la cité Viscose, avec le centre social Ponatière, avec l'architecture-urbaniste qui a réalisé le plan de renouvellement urbain de la cité Viscose, avec une historienne du musée de la Viscose et avec deux architectes du patrimoine. L'objet de ces entretiens est de confronter les dires des jardiniers, notamment en termes de liens avec le quartier, à ceux des gestionnaires et de tester auprès des propriétaires-gestionnaires et des services urbanisme l'hypothèse du jardin comme vecteur de projet social et urbain. Par ailleurs, des experts (écologues urbains grenoblois, chimiste spécialisé dans la pollution de l'air liées aux infrastructures de transport terrestre, géochimiste spécialisé dans la pollution des sols liées également aux ITT, association grenobloise de montage et de gestion de jardins partagés et familiaux, ingénieurs en génie civil...) ont également été interviewés au printemps 2011 et à l'hiver 2012 afin d'envisager le bien-fondé de l'installation de jardins en bord de route en termes d'enjeux sanitaires, écologiques et sociaux.

À partir de nos observations et des éléments recueillis auprès des jardiniers, du voisinage, et des acteurs concernés par l'histoire et le devenir des sites de jardins, nous proposons dans les pages suivantes, pour chaque site de jardins, une synthèse. Elle localise le site de jardins dans son contexte géographique, elle fait état des évolutions passées et futures (qui ne seront pas ici seulement abordées du point de vue de la route comme cela était le cas dans la partie 1 mais du point de vue des jardins et de leur quartier), des relations entre le site de jardins et son quartier, des modalités de gestion et d'usage, des unités d'ambiance et des modes de jardiner et d'habiter.

Les unités d'ambiance sont centrales dans notre approche. Une unité d'ambiance est une configuration à la fois spatiale, sensible et sociale qui forme un tout cohérent pour celui ou celle qui en fait l'expérience. Sur le terrain, en passant d'une unité à l'autre, l'on ressent un changement d'ambiance car la morphologie des cheminements, la densité du couvert végétal, la hauteur des clôtures, la lumière, l'hygrométrie, le paysage sonore... changent. Un site de jardins est ainsi composé en fonction de sa taille et de sa diversité morphologique et sociale d'une ou plusieurs unités d'ambiance.

Ces unités d'ambiance sont mises en évidence au croisement de la conformation spatiale des sites (cheminement, agencement des parcelles, couvert végétal et délimitations), des organisations sociales en présence (liens sociaux, modalités de gestion des jardins et pratiques de jardinage) et des perceptions dont on peut faire l'expérience (sonore, lumineuse, pédotactile et thermo-aéraulique).

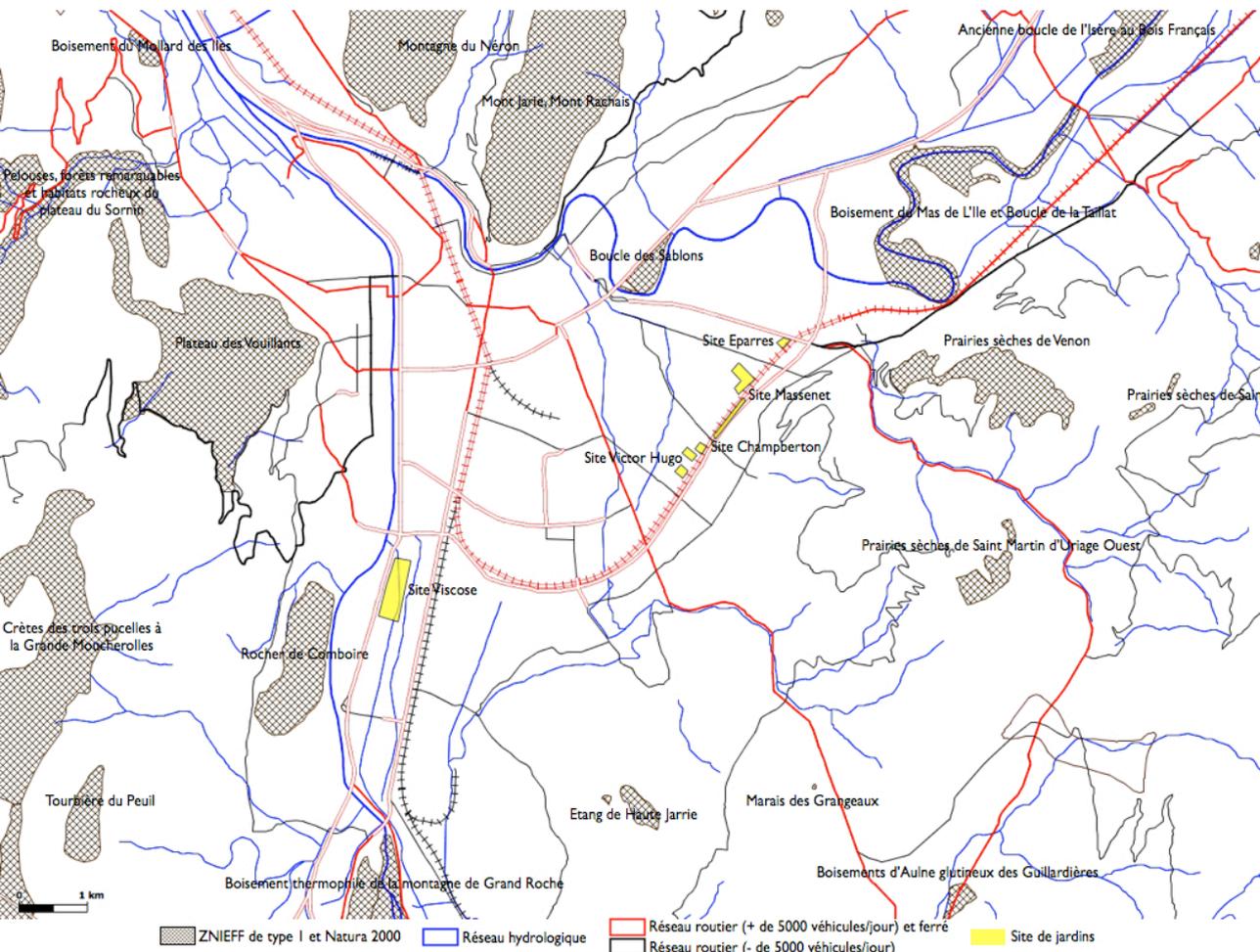
**L'objectif est ici de révéler quelles unités d'ambiances sont « données » par les jardins familiaux de bord de route et de montrer ce qui les constitue en vue de proposer des préconisations de conformation et de gestion de ces jardins.**

Nous verrons que ces préconisations seront issues du croisement des résultats propres au volet *ambiances de jardins* et au volet *écologie des jardins*.

Notons que la méthodologie élaborée pour l'un et l'autre des volets a été soumise au croisement des regards disciplinaires (architecture, écologie, paysage, sciences humaines...) qui composent notre équipe de recherche et que les temps d'enquête ont été autant que possible communs entre ces deux volets.

Avant de démarrer les synthèses, nous proposons pages suivantes, un tableau rassemblant les principales caractéristiques des 5 sites de jardins étudiés et une carte localisant les 5 sites de jardins au sein du réseau écologique.

|   | Jardins cité Viscose<br>(Site n°1)   | Jardins Hugo/Chamberton<br>(Site n°2 et n°3)   | Jardins Massenet<br>(Site n°4)   | Jardins Eparres<br>(Site n°5)   |
|---|--|--|--|---|
| Localisation                                | Échirolles Ouest (38)  | Saint-Martin d'Hères (38)  |  |   |
| Distance route (Dr)<br>et voie ferrée (Dvf) | Dr : 21-259m<br>Dvf : éloigné  | Hugo :<br>Dr : 43-200m<br>Dvf : 5-150m<br>Chamberton :<br>Dr : 46-95m<br>Dvf : 8-60m   | Dr : 77-400m<br>Dvf : 0-315  | Dr : 243-308m<br>(DGabrielPeri : 0-100m)<br>Dvf : 0-75m   |
| Surface totale                              | 2 hectares   | 1,5 hectare  | 2,5 hectares   | 0,6 hectare   |
| Dates                                       | 1927 Création Cité-jardins<br>1990 Suppression 2/3 jardins<br>2000 Création de 4 nouvelles parcelles | 2009 Création de 25 parcelles supplémentaires  | 2009 Suppression des parcelles situées sur l'emplacement de l'actuel gymnase et création de 30 parcelles supplémentaires                       | 2004-2009 Suppression de parcelles, du « bois » et de « l'étang » avec la création de Castorama, puis de IKEA et enfin de l'Entrepôt du bricolage |
| Propriétaire - Gestionnaire                 | OPAC 38  | Commune de Saint Martin d'Hères  |  |   |
| Locataires                                  | Habitants de la cité et jardiniers extérieurs  | Habitants de l'agglomération grenobloise (majorité d'habitants de Saint Martin d'Hères)  |  |   |
| Nombre, statut et superficie des parcelles  | 115 parcelles<br>(86 réglementées, 4 nouvelles et 25 sauvages)<br><br>80-200 m2                      | 100 parcelles<br>(30 réglementées Hugo, 23 Chamberton-1 et 16 Chamberton-2, 25 nouvelles Chamberton-1 et 6 sauvages entre voie ferrée et rocade)<br><br>80-150m2 | 130 parcelles<br>(93 réglementées, 26 nouvelles, 9 sauvages sur une parcelle privée et 2 sauvages entre voie ferrée et rocade)<br><br>80-150m2 | 41 parcelles<br>(11 réglementées et 30 sauvages)<br><br>150m2   |
| Type de jardins                             | Jardins familiaux<br>Jardins partagés (2 parcelles collectives)                                      | Jardins familiaux  |  |   |
| Porosité                                    | Sites non clos   |  |  |   |
| Hauteur des clôtures                        | 1m   | 1.70m Hugo,<br>2m Chamberton-2<br>1m Chamberton-1  | 2m   | 2m  |
| Coût annuel location                        | 45 euros (anciens jardins)<br>80 euros (nouveaux jardins)  | 47 euros (anciens jardins)<br>150 euros (nouveaux jardins)   |  | 80 euros (anciens jardins avec cabanons)  |
| Approvisionnement en eau                    | Ruisseau<br>Récupération eaux de pluie   | Puis<br>Récupération eaux de pluie (nouveaux jardins)  |  | Puis  |



Les 5 sites de jardins au sein du réseau écologique, d'après carte RERA (Réseau Ecologique Rhône-Alpes)



## Site n°1 : Les jardins de la Viscose



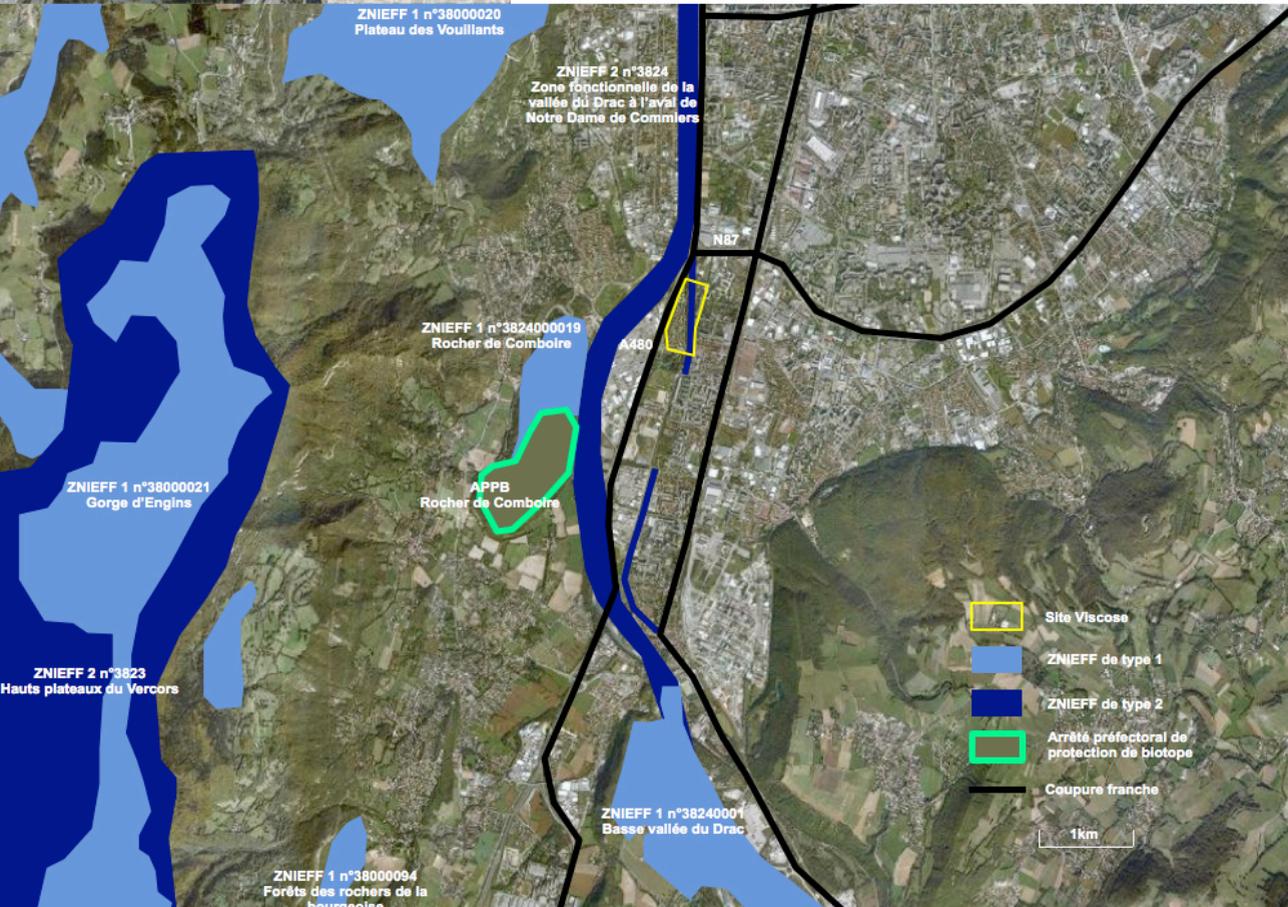
**Contexte géographique.** La Cité Viscose se situe à l'ouest d'Echirolles, commune sud de l'agglomération grenobloise. La cité (entourée de jaune sur les illustrations ci-contre et ci-dessous) est bordée à l'est par l'A480 et le Drac (rivière), à l'ouest par des copropriétés de bâtiment de plus de 10 étages et au nord par la rocade sud (N87). Au nord de la cité se trouve l'échangeur le plus important de l'agglomération grenobloise.

Enclavée par des coupures qui empêchent les circulations écologiques est-ouest, la cité-jardin est cependant sur un couloir important de dispersion nord-sud avec le Drac (ZNIEFF de type 2) et son canal EDF qui scinde la cité en deux.

La Cité-jardins est séparée de l'A480 par une butte de terre anti-bruit et « cheminable » (repérée comme élément paysager remarquable sur le PLU de la ville cf. p.96).

En haut, plan masse de la cité, montrant notamment le canal EDF du Drac qui la scinde en deux.

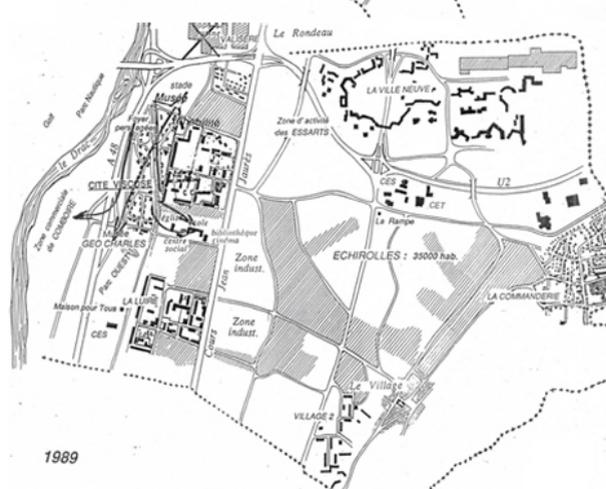
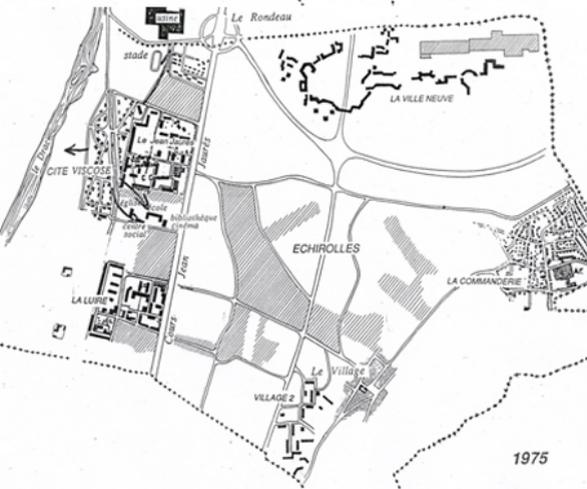
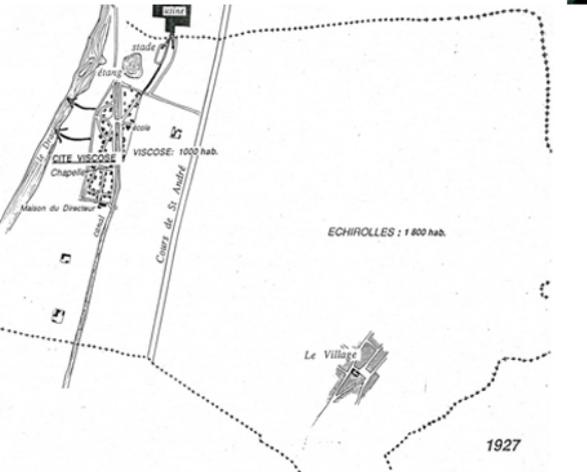
En bas, la Viscose, ses ZNIEFF et son Arrêté préfectoral de protection de biotope.



**Morphogénèse du site au fil du temps.** Construite en 1927 pour loger les ouvriers de l'usine de la viscosse (380 logements), la cité accueillait alors des jardins familiaux - situés en pied d'immeuble et en cœur d'îlot - sur l'ensemble du site. Dans les années 50 des liens se tissent entre la cité et le village d'Echirolles. Ces liens sont rompus par l'urbanisme des années 70.

Dans les années 80, l'OPAC 38 (Office Public d'Aménagement Concerté de l'Isère), bailleur social, devient propriétaire et gestionnaire du site. En 1989, l'usine de la Viscosse disparaît au profit d'une Zone d'Activités : Technisud. Face à une demande de jardins de moins en moins importante, dans les années 90, 2/3 de la surface des jardins est supprimée et l'attribution des jardins est ouverte à des jardiniers non « viscosiers ».

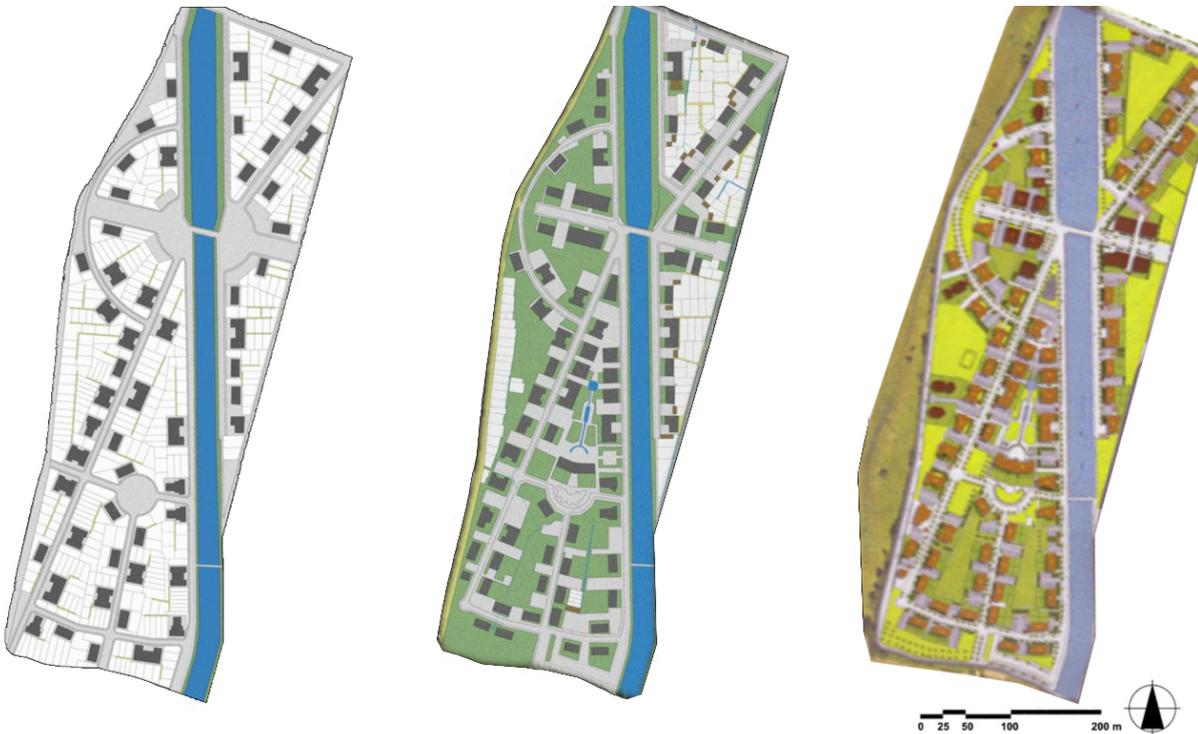
Ci contre : La Cité Viscosse en 1963, alors entièrement recouverte de jardins familiaux  
 Ci-dessous : Liens et coupures entre la Cité et l'urbanisation d'Echirolles de 1927 à 1989



Les jardins restants sont cantonnés à l'Ouest du canal EDF qui scinde le site en deux (cf. carte du milieu ci-dessous). A l'Est, des jardins sauvages se trouvent aujourd'hui au pied de la butte anti-bruit. Les jardiniers que nous avons rencontrés disent que ces jardins ont toujours existés, depuis l'usine, tandis que l'OPAC 38 dit que ce sont des jardins récents occupés par des personnes qui n'habitent pas la Viscose.

Dans les années 90, les parcelles vidées de leurs jardins sont transformées en espace collectif enherbé (en vert sur la carte du milieu ci-dessous). Les jardins restants sont attribués à des habitants de la Cité et à des habitants de l'agglomération grenobloise (la demande de jardins n'étant pas assez importante au sein de la cité). Depuis cette période, les jardiniers non « viscosiers » sont toujours locataires de leurs jardins, même si ils ont déménagé. D'autres ont reçu leur jardin en « héritage » (par ordre de priorité, le jardin se lègue de parents à enfants, d'amis à amis et entre individus d'une même communauté). Le renouvellement des jardiniers est faible.

Dans les années 2000, l'OPAC 38 a créé 4 jardins au sud du site afin de lancer une opération de relocalisation des jardins en pied d'immeuble, opération qui n'a pas eu de suite. Quelques années plus tard, le plan de renouvellement urbain propose une relocalisation des jardins en pied d'immeuble (en vert foncé sur le plan ci-dessous à droite, les plages vert-jaune représentent des espaces collectifs enherbés). Le déplacement des jardins n'est toujours pas à l'ordre du jour selon l'OPAC 38.



De gauche à droite :

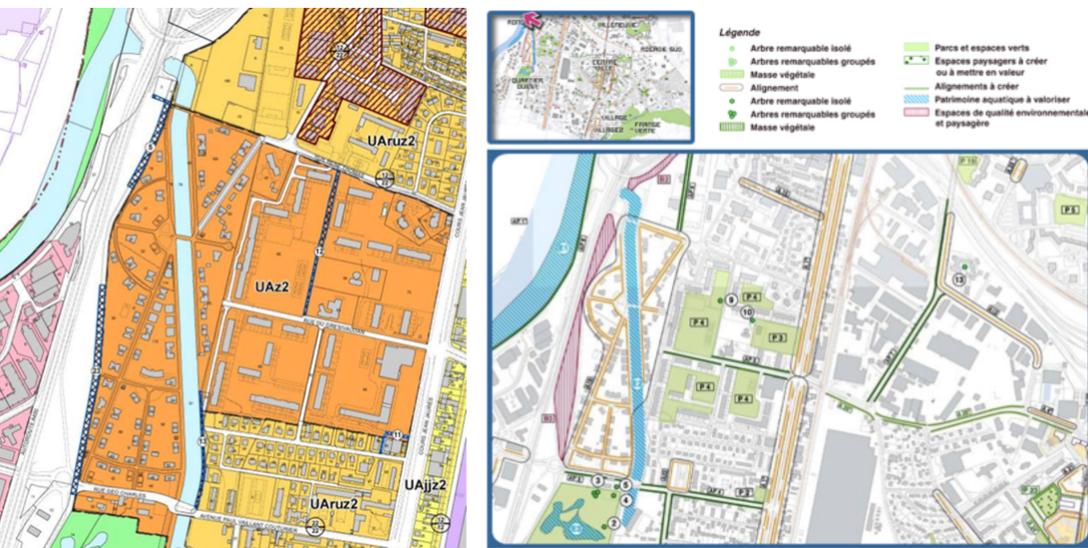
Carte 1 L'ensemble de la cité est recouvert de jardins avant le rachat par l'OPAC en 1980,

Carte 2 Aujourd'hui il ne reste qu'1/3 des jardins et les espaces libérés sont des espaces collectifs enherbés (en vert),

Carte 3 Le plan de renouvellement urbain propose la création de 8 petits collectifs et une redistribution homogène sur l'ensemble du site des jardins familiaux en pieds d'immeuble (en vert).

La Cité Viscoise est actuellement en renouvellement urbain. D'importants travaux de chauffage urbain ont été menés ces dernières années, ils ont eu un impact non négligeable sur les remaniements de terre de certains jardins et sur leur tracé. Cette situation de travaux a permis à certains jardiniers de bricoler des aménagements de jardin (terrasse, arrivée d'eau, clôture et cabanon) en demandant du matériel aux ouvriers, en récupérant des déchets de chantier ou en profitant d'une situation de travaux pour faire les leurs. La Cité accueille depuis 2009 4 plots de petits collectifs (120 logements) de part et d'autre de la traversée carrossable du canal EDF, cette traversée a également été rénovée afin d'en améliorer la cohabitation piétons-cycles-voitures. La densification du site par 2 nouveaux plots de petits collectifs devrait prochainement voir le jour au sud du site.

Depuis plusieurs années, des négociations sont en cours entre l'OPAC 38 et la ville d'Echirolles pour rétrocéder à cette dernière les voiries. Des travaux de réhabilitation des voiries sont en cours avec l'aide financière de la ville d'Echirolles et surtout de la communauté de communes grenobloise : la Métro. La ville ne s'est que peu impliquée jusqu'à présent dans le devenir de la cité si ce n'est à travers la création d'un espace de jeux à proximité des jardins sauvages et la participation au concours annuel du plus beau jardin. Les jardins ne sont pas repérés sur le Plan Local d'Urbanisme, seule la butte de terre antibruit est indiquée sur les documents comme *espace de qualité environnementale et paysagère* (cf. carte ci-dessous à droite, plage rose hachurée).



A gauche : Extrait PLU Echirolles en orange Zone Urbaine Mixte [http://www.ville-echirolles.fr/ville\\_transforme/plu/plu\\_etape01.php](http://www.ville-echirolles.fr/ville_transforme/plu/plu_etape01.php) (consulté le 03.03.2011)

A droite : Extrait PLU Echirolles Espaces naturels [http://www.ville-echirolles.fr/ville\\_transforme/plu/plu\\_etape01.php](http://www.ville-echirolles.fr/ville_transforme/plu/plu_etape01.php) (consulté le 03.03.2011)

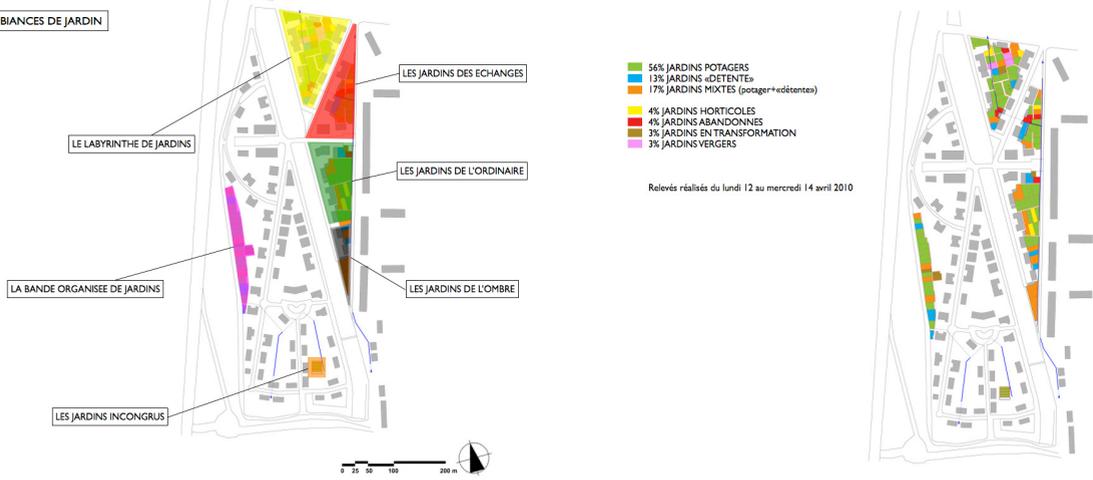
Si le passé de la Cité-jardins ne semble avoir que peu d'influence sur son devenir, elle est néanmoins aujourd'hui mentionnée comme un patrimoine remarquable de l'Isère dans la catégorie Parcs et Jardins.

**Relations entre les jardins et leur quartier.** En 2010, un nombre important de jardiniers n'habitaient pas la Viscose mais venaient d'autres quartiers d'Echirolles ou même d'une commune voisine. Des conflits s'installent entre les *viscosiers* et les *non viscosiers* notamment à propos des pratiques de barbecue. Les jardiniers entretiennent (de longue date) des relations plus ou moins conflictuelles avec les copropriétés situées à l'est du site, ce à propos de l'esthétique des jardins et des nuisances des barbecues. La ville d'Echirolles est peu impliquée dans la vie et le devenir de la Cité. Elle ne faisait qu'organiser une fois par an, au mois de juin, le concours du plus « beau » jardin et a arrêté cette manifestation en 2009 car ce concours faisait émerger de nouveaux conflits entre jardiniers. Mis à part une parcelle qui est animée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la Ponatière et occupée par les adhérents à l'association des jardiniers de la Viscose, les institutions n'interviennent pas dans les jardins.

**Modalités de gestion du site.** Les 86 parcelles « réglementées » - de 80 à 200m<sup>2</sup> - sont louées par l'OPAC 38 pour la somme annuelle de 55 euros (et de 80 euros pour les 4 parcelles nouvelles). Ces parcelles sont pourvues d'une alimentation en eau située parfois dans le jardin via un système de dérivation du ruisseau, parfois plus ou moins à proximité via le ruisseau. L'agence Sud Isère de l'OPAC 38 distribue les jardins et recueille les loyers. Chaque jardinier se devrait de suivre un règlement qui consigne les pratiques de jardinage à adopter et l'interdiction des cabanes, beaucoup y dérogent. Les 25 parcelles « sauvages » ne sont pas louées et ne possèdent pas d'alimentation en eau. Un système de ruisseau identique à celui de la partie Est longeait jusque dans les années 2000 les jardins. Le ruisseau a été bouché - donnant aux jardins leur statut aujourd'hui sauvage - car un projet de densification a été un moment envisagé à la place de ces jardins. Des systèmes bricolés de récupération des eaux pluviales ont été installés et certains jardiniers se sont regroupés pour mettre en place un système de tuyau et de pompe pour prendre l'eau dans le canal le plus proche pendant les travaux du chauffage urbain. Les jardiniers ne sont pas tous au courant de l'existence de ce système et ceux qui le sont n'ont pas forcément le droit de l'utiliser s'ils n'ont pas participé financièrement à l'installation. Au sein des parcelles réglementées, on observe depuis deux ans, à l'extrémité sud, 1 parcelle jardinée collectivement par les habitants du quartier et animée par le CCAS.

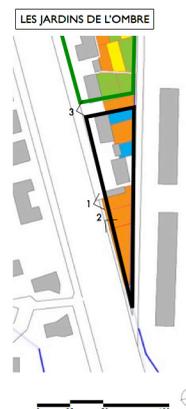
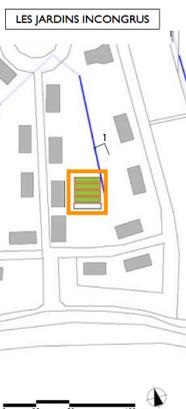
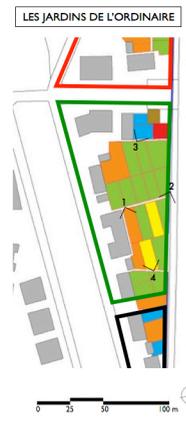
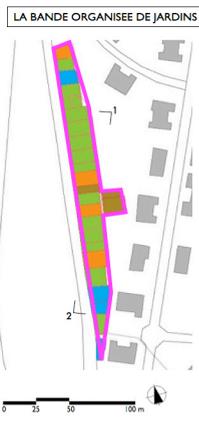
**Morphologies et ambiances du site.** À l'est du Canal du Drac se trouvent les 86 parcelles réglementées, à l'ouest du Canal en pied de butte se trouvent les 25 parcelles sauvages et au sud du site les 4 nouvelles parcelles. À l'est, se trouvent des garages, alors qu'à l'ouest les stationnements voitures se font à l'air libre. Le site est parcourable en voiture et les jardins sont cheminables à pied. On observe un nombre important de pelouses de type espace collectif qui sont occupées par des jeux d'enfants et des regroupements de voisinage mais ce de manière ponctuelle. La réfection des clôtures des jardins dans la partie réglementée a été réalisée en 2009. Elles sont de type métallique, d'une hauteur de 1m.

Nous avons identifié 6 unités d'ambiances distinctes sur le site Viscose en fonction de la morphologie des cheminements qui bordent les jardins, de l'agencement des jardins entre eux, des pratiques de jardinage et sociales et du couvert végétal.



La première unité d'ambiances (ci-dessus à gauche entourée de jaune) est celle du *labyrinthe de jardins*. Cette portion de la Viscose semble être la plus empreinte de l'histoire du site. Les cheminements sont marqués de leurs multiples évolutions. Ils permettent de pénétrer totalement l'îlot de jardins. En périphérie, on a du mal à comprendre l'agencement des parcelles les unes par rapport aux autres et, au cœur, on se perd avec un certain plaisir dans les dédales du cheminement : « A chaque pas, à chaque inflexion du tracé du cheminement, c'est comme si on avait une nouvelle perspective ! » (extrait de débriefing de fin de journée entre les enquêteurs). Quelques-unes des parcelles du labyrinthe possèdent plus d'arbres fruitiers que les autres parcelles de la Viscose. Elles marquent ainsi la mémoire de l'ancienne cité-jardin. À l'extrémité, nord-ouest de l'unité, on a une perception à la fois visuelle et sonore de l'échangeur de Seyssins. A ce niveau, on perd très vite la magie du lieu.

La deuxième unité d'ambiances est celle *des jardins des échanges* (ci-dessus à droite entourée de rouge). Les cheminements permettent de pénétrer le site au nord comme au sud, de manière discontinue, mais il est ainsi possible d'atteindre le cœur des jardins. Les relations sociales entre jardiniers y sont aussi amicales que dans le labyrinthe de jardins mais plus hiérarchisées, cependant « il n'est pas question pour autant de devenir amis, c'est chacun chez soi ! » (extrait d'entretien).



Les jardins sauvages constituent une unité d'ambiances à part entière que nous avons intitulé *la bande organisée de jardins* (ci-dessus en haut à gauche entourée de rose). Le cheminement y est soit frontal (photo1), soit de surplomb (photo 2) depuis la butte. L'impression ressentie est contraire à celle du labyrinthe de jardins, mais tout aussi intéressante. L'A480 se trouve juste derrière la butte de terre et même si on la perçoit acoustiquement, on finit par l'oublier du fait de l'activité de l'unité : les jardiniers sont très présents dans leur jardin et un espace de jeux occupé aussi bien par les enfants que par les adultes fait front au jardin. Nous avons appelé cette unité la bande organisée de jardins car nous avons appris que des jardiniers s'étaient regroupés lors des travaux de chauffage urbain pour créer un système de ponction dans le canal se trouvant un plus au sud et à l'est. Les 3 jardiniers que nous avons interviewés dans cette unité possèdent un autre jardin « réglementé ». Cette parcelle sauvage leur sert à produire des plantes peu exigeantes en eau (pommes de terre, poireaux, haricots, oignons, etc.). Ces jardiniers organisent leur culture et le travail à accomplir d'un jardin à l'autre de manière savante.

La quatrième unité d'ambiances est celle des *jardins de l'ordinaire* (ci-dessus en haut à droite entourée de vert). Les cheminements qui bordent les jardins permettent de les pénétrer mais trop peu, on ressort assez vite du site. Les parcelles de jardins proposent un panel du jardin familial moderne : de l'archétype pavillonnaire au délaissé en passant par le jardin de légumes ou de fleurs.

En somme, cet ensemble de jardins n'a rien de particulier et ne provoque pas d'expériences sensibles spécifiques.

La cinquième unité d'ambiances que nous avons repérée est celle des *jardins incongrus* (page précédente en bas à gauche entourée d'orange). 4 jardins se trouvent isolés au sud du site. Ils jouxtent un ruisseau qui pourrait proposer une qualité paysagère intéressante mais qui sert de poubelle. Ces parcelles sont avec cabanons contrairement à toutes les autres parcelles où les cabanons sont interdits. Les cabanons sont curieusement dissociés des parcelles de jardins.

Enfin la dernière unité d'ambiances a été intitulée *les jardins de l'ombre* (page précédente en bas à droite entourée de noir). Les jardins sont littéralement dans l'ombre toute la matinée à cause du masque solaire de la copropriété voisine et de la présence de peupliers de très haute tige. Nous avons choisi de mettre des photos ensoleillées de ces jardins en illustration (un après-midi d'été) car ces jardins ne sont pas dans l'ombre que littéralement, ils le sont aussi au sens figuré. En bout de site, ces parcelles sont isolées et le cheminement qui les borde ne permet pas de les pénétrer. On ressort assez vite de cette unité d'ambiances.

**Attachement à la terre.** Au mois d'avril 2010, sur l'ensemble des parcelles jardinées, il était possible d'observer 56% de parcelles en potager, 13% de parcelles « détente » c'est-à-dire dont au moins 1/3 du jardin est destiné aux loisirs (jeux d'enfants, bain de soleil, repas et jeux de société...), 17% de jardins mixtes (potagers+ « détente »), 4% de jardins horticoles (fleurs et utilisation ornementale des légumes), 4% de jardins abandonnés, 3% de jardins en transformation et 3% de jardins verger. Un jardin en transformation est un jardin qui ne laisse pas présager des futures cultures et des futurs usages qu'il pourra accueillir, il n'est pourtant pas abandonné car la terre y est retournée. Un jardin abandonné l'est depuis plus d'une saison. La présence importante des jardins de détente et des jardins mixtes (30%) sur le site est sans doute à imputer en partie à la proximité jardin/logement. Ces nouveaux jardins changent l'image autrefois « potagère » de la Cité et sont le reflet des modes d'habiter et de jardiner actuels.

Les enfants ne sont généralement pas les bienvenus au jardin sauf auprès des jeunes jardiniers où l'on jardine en famille (souvent dans des jardins mixtes ou de détente) et où le jardin est un support d'éducation à l'environnement.

La population masculine si elle est majoritaire à la Viscoise n'est pas complètement dominante contrairement à d'autres sites de jardins.

Les cabanons sont interdits, les jardiniers les construisent et les détruisent tous les deux ans à la demande du bailleur social. Ne pouvant compter sur un cabanon pour ranger leurs outils et leurs « trésors », les jardiniers possèdent dans leur jardin une « cachette de survie » d'environ 1 mètre sur 1 mètre dans laquelle ils conservent graines et objets précieux à l'abri de l'humidité et des vols.

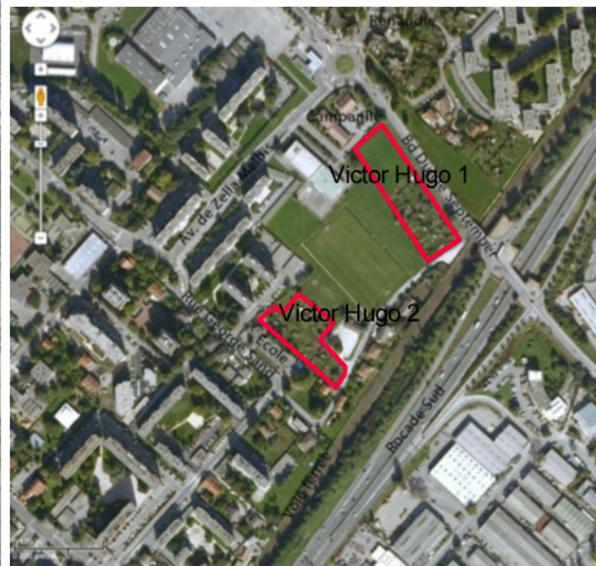
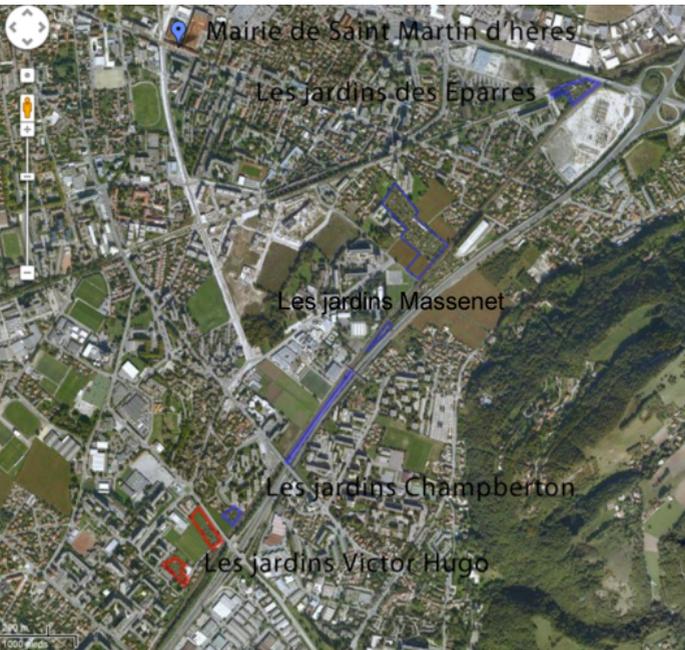
Si un certain nombre de jardiniers viennent d'assez loin (plus de 2km) et souvent en bus ou à vélo, la majorité des jardiniers habite la Cité-jardins. Sauf s'ils viennent de loin, les jardiniers viennent plusieurs fois par jour et durant de courts séjours de 15 minutes.

A la Viscoise, les jardiniers expriment un attachement viscéral à leur jardin. Une jardinière nous dit : « Mon jardin, je préfère y mettre des pissenlits plutôt que de le

rendre, ils l'auront quand je serai dans la tombe ». L'OPAC 38 a beaucoup de difficultés à réattribuer des jardins non entretenus du fait de cet attachement mais aussi des pratiques de lègue dans la famille ou entre amis qui sèment la confusion. Il est arrivé que des jardiniers en viennent aux poings avec le responsable technique de l'OPAC 38 ne voulant pas rendre le jardin qu'on leur réclamait. La liste d'attente reste ainsi insatisfaite depuis de nombreuses années.

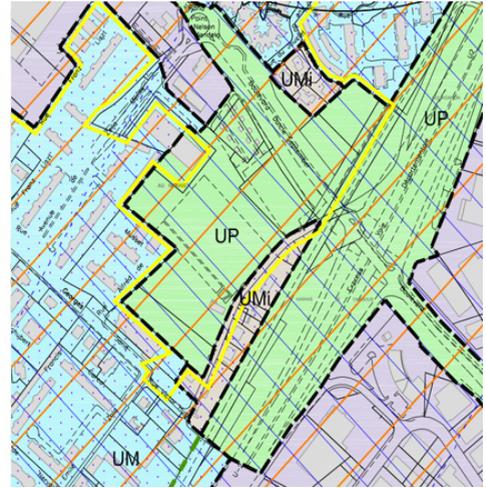
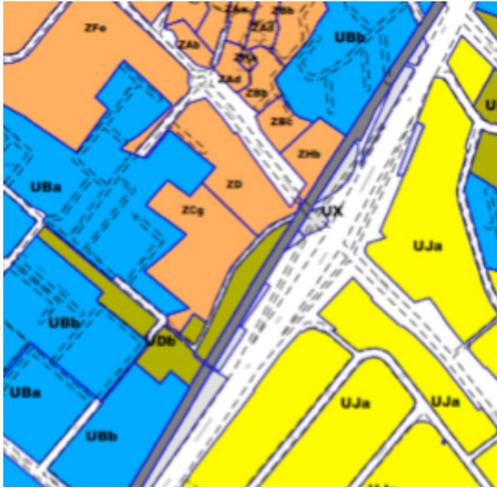
## Site n°2 : Les jardins Victor Hugo

**Contexte géographique.** Les jardins familiaux Victor Hugo sont implantés à l'est de Saint-Martin-d'Hères à proximité de la voie ferrée et de la rocade sud (N87). Une partie de ces jardins (Victor Hugo 1) se trouvent en contrebas du Boulevard Dulcie September qui permet l'accès à Saint-Martin-d'Hères centre et la Z.I. Sud par l'échangeur n°4 de la rocade Sud. L'autre partie (Victor Hugo 2) est implantée plus à l'ouest contre une crèche. Les jardins Victor Hugo 2 sont séparés de la voie ferrée et de la rocade par une zone pavillonnaire linéaire. Les jardins Victor Hugo 1 sont séparés de la rocade par un mur antibruit.



A gauche : les jardins Victor Hugo (en rouge) au sein des différents jardins familiaux de Saint Martin-d'Hères (en violet)  
A droite : Les jardins Victor Hugo 1 et 2

**Morphogénèse du site au fil du temps.** Les premières parcelles installées sur ce site sont celles de Victor Hugo 2 placées le long de la crèche. Puis sont venues les parcelles de Victor Hugo 1 installées contre la voie ferrée et pour finir en 2009, 25 parcelles supplémentaires ont été construites sur Victor Hugo 1 au nord contre l'hôtel-restaurant Campanile. Ces nouvelles parcelles ont été construites sur le même modèle que les nouvelles du site Massenet que l'on explorera plus tard, jardins situés un peu plus au Nord à côté du gymnase récent Colette Besson. Situés de part et d'autre d'un terrain de foot et d'une salle de sport, Victor Hugo 1 et 2 se trouvent, selon le plan local d'urbanisme de Saint Martin d'Hères, en zone récréative et de loisirs de plein air non vouée à être urbanisée.



A gauche, extrait de l'ancien POS de Saint Martin d'Hères en orange zone Z (Zone rattachée à la ZAC centre)  
Source : [http://www.ville-st-martin-dheres.fr/urbanisme\\_service.html](http://www.ville-st-martin-dheres.fr/urbanisme_service.html) (consulté le 04/03/2011)

Extrait du PLU de Saint Martin d'Hères, Zone UP, zone récréative et de loisirs de plein air. Source :  
<http://www.ville-st-martin-dheres.fr/urbanisme.html> (consulté le 02/04/2012)

**Relation entre les jardins et leur quartier.** L'accès au jardin Victor Hugo 2 (photo de gauche) se fait par un espace étroit entre la barrière de la copropriété située au nord et le grillage du parking. Une autre entrée est possible depuis le sud du côté de la crèche sur le chemin qui longe la voie ferrée des jardins Victor Hugo 2 jusqu'aux jardins Massenet.

La présence des jardins Victor Hugo 1 à côté de l'hôtel Campanile ne semble pas déranger ces derniers notamment du fait de leur enfermement sur eux même « Ils sont derrière la haie on s'en occupe pas » (un employé de l'accueil du Campanile) (photo de droite). Il est possible d'accéder aux jardins Victor Hugo 1 en contournant le Campanile ou alors à partir du chemin qui longe la voie ferrée.

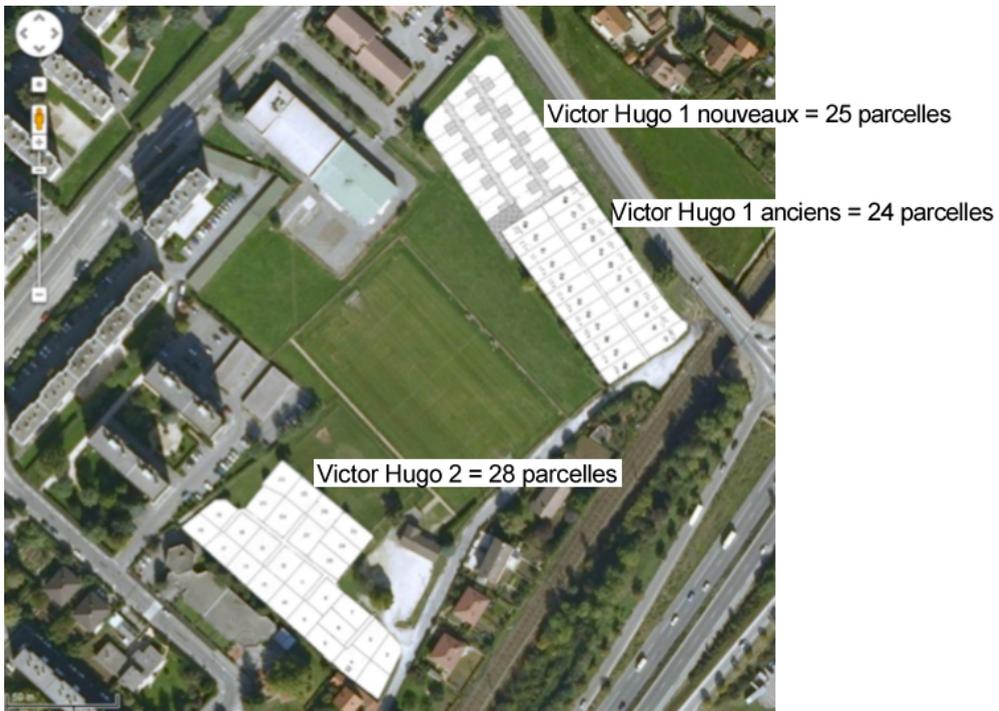


Voisinage des jardins Victor Hugo

Si ils sont dans une situation enclavée, ces jardins sont néanmoins en lien avec leur quartier par l'intermédiaire du CCAS qui jardine une parcelle des nouveaux jardins Victor Hugo 1. Un repas annuel est organisé avec les jardiniers et les associations du quartier et des repas appelés « jeudis gourmands » sont organisés par le CCAS (cf. plus bas).

**Modalités de gestion du site.** Toutes les parcelles de Victor Hugo sont louées par la commune de Saint-Martin-d'Hères aux martinérois ou aux habitants des communes voisines. Les parcelles de Victor Hugo 2 et la partie des anciennes de Victor Hugo 1 sont louées au tarif de 47 euros/an pour une surface d'environ 80-100 m<sup>2</sup>. Les nouveaux jardins de Victor Hugo 1 sont quant à eux loués 130 euros/an pour une surface de 80m<sup>2</sup>. Les nouvelles parcelles possèdent un cabanon de jardin d'une superficie de 8m<sup>2</sup> qui récupère l'eau de pluie en toiture. La récupération des eaux pluviales n'est pas suffisante pour alimenter le jardin en saison estivale, les jardiniers mettent ainsi en place des puits dans les jardins. La majorité des anciennes parcelles sont toutes équipées de puits (mis en place par les jardiniers).

La partie Victor Hugo 2 dispose de 28 parcelles tandis que la partie Victor Hugo 1 est composée de 24 anciennes parcelles au plus près de la voie ferrée et de 25 nouvelles au nord des anciennes contre l'hôtel Campanile.



Il existe un règlement concernant l'aménagement des parcelles et les pratiques jardinières mais celui-ci est assez souple. Les jardiniers créent des terrasses en prolongement de leur cabanon et pour certains transforment les cabanons en maison secondaire. Certains jardins sont des jardins de détente où la production potagère n'occupe une place qu'anecdotique.

**Morphologies et ambiances du site.** Le jardin Victor Hugo 2 est d'une forme quasi rectangulaire, seul un stationnement à l'est du site brise son orthogonalité (photographie ci-dessous à gauche). Les cheminements s'effectuent par une allée centrale qui dessert d'autres chemins qui lui sont perpendiculaires et dont l'accès est cadencé. Ces derniers permettent d'accéder aux différentes parcelles. L'entrée de chacune d'elles est marquée par des objets divers. La desserte des jardins donne une sensation d'emboîtement à la manière des poupées russes.

Les grillages et clôtures d'environ 1m70 qui délimitent les parcelles sont hétérogènes, seuls des piquets en bois donnent une certaine uniformité aux jardins. La plupart du temps elles sont opacifiées avec des parois supplémentaires ou avec de la végétation grimpante (photographie ci-dessous à droite).



A gauche, stationnement à l'est des jardins et à droite délimitation de type ganivelles.

L'intérieur des parcelles est dans son ensemble bien organisé, la division des espèces végétales étant facilement remarquable. Les jardiniers semblent avoir circonscrit leurs parcelles avec différents types de bulbes décoratifs.

Il a été remarqué que les cabanons attenants à chacune des parcelles ont tous leur particularité, les jardiniers ayant pour la plupart construit eux-mêmes leurs dépendances. De plus, plusieurs leur ont greffé des pergolas et espaces pour le barbecue. Les chemins internes à la parcelle ont aussi été personnalisés par les jardiniers à l'aide de matériaux disparates (planches de bois, tapis, pavé de béton, etc.)

Les jardins Victor Hugo 1 sont quant à eux divisés en deux parties. Ils disposent d'une partie plus ancienne, plus hétérogène dont les clôtures de 1m70 sont composées de divers matériaux, et une autre partie plus récente et uniforme.

L'ensemble des parcelles de ces nouveaux jardins est divisé par des grillages métalliques verts de 2m de haut et la plupart du temps occultés par des canisses ou bâche verte (photographies page suivante). Les jardiniers ont ajouté des éléments construits afin de personnaliser leur parcelle (avancées, pergolas, objets...). Certains ont aménagé leur jardin à la mode pavillonnaire. La taille des cabanons favorisant une « résidentialisation » des lieux. L'intérieur des parcelles est délimité par des plantes ornementales ou par des allées toutes mises en place par les jardiniers.

La jonction entre les jardins anciens et nouveaux se fait de manière étrange et brutale. Un espace de circulation qui dessert uniquement les nouveaux jardins

réunit les deux entités à l'ouest. C'est sur cet espace de jonction que le repas annuel est organisé.



En haut, limites des anciens jardins Victor Hugo 1 et en bas limites des nouveaux.

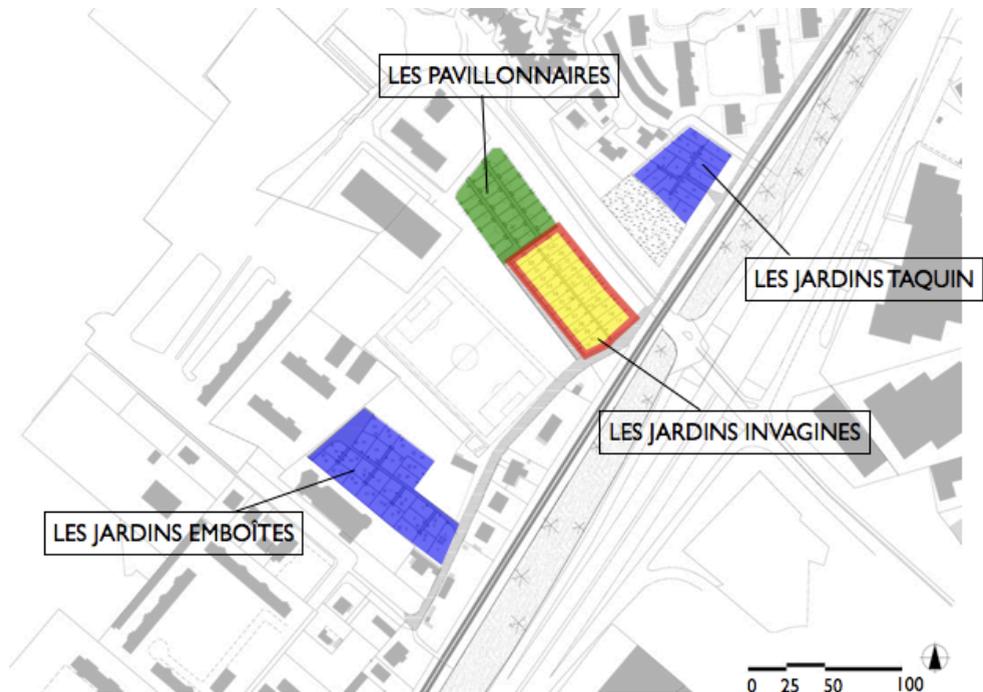
Grâce à leur morphologie (compacité, cheminement, hauteur des clôtures), les jardins Victor Hugo 2 ont un caractère beaucoup plus immersif et hospitalier que les jardins Victor Hugo 1 (anciens et nouveaux).

Nous distinguons au sein de ce site 3 unités d'ambiances jardinées : les jardins emboîtés (Victor Hugo 2), les jardins invaginés (Victor Hugo 1 anciens) et les jardins pavillonnaires (Victor Hugo 1 nouveaux).

Les *jardins emboîtés* que l'on nomme notamment de cette manière par rapport aux pratiques de sous-location qui y prennent place (des jardinier âgés sous-louent une partie de leur jardin qu'il n'arrive plus à investir), mais aussi et surtout pour la configuration de type « close » (Simon Unwin) qui organise les venelles, une venelle publique donne accès à des venelles privatives à plusieurs parcelles. Ces venelles privatives sont cadencées. La configuration urbaine « enclavante » renforce le caractère emboîté de ces jardins.

Les *jardins invaginés* sont accessibles par une venelle centrale très étroite dont le revêtement est sonore (cailloux), l'on a ainsi vraiment l'impression de rentrer chez quelqu'un, de s'introduire là où l'on n'aurait pas le droit d'aller. La venelle se termine sur une porte de jardin, ce qui renforce encore plus le caractère intrusif de l'entrée dans les lieux.

Les jardins pavillonnaires sont séparés les uns des autres par des grillages verts perméables (et ainsi souvent occultés par des canisses ou des revêtements plastiques), ils sont tous équipés de cabanon trop grand (selon les dires des jardiniers) et ainsi très souvent aménagés en petite maison (rideaux à la fenêtre du cabanon, construction de terrasse d'une superficie souvent grande).



Les 3 unités d'ambiances du site Victor Hugo

**Attachement à la terre.** Sur Victor Hugo 2 près de la crèche, la majorité des jardiniers mettent en place des cultures potagères agrémentées par des plantes ornementales (rosier ou bulbes), ces dernières la plupart du temps en périphérie des parcelles. Mis à part le figuier qui est présent en grand nombre sur l'ensemble des parcelles, il n'y a pas beaucoup d'arbres fruitiers, seul un prunier a été identifié. D'après les observations, l'ensemble des parcelles possèdent des bidons afin de récupérer l'eau de pluie et une pompe leur permettant d'arroser leur plantation. Des composts sont présents sur le site, mais ce n'est pas le cas pour toutes les parcelles. Certains espaces à compost se situent entre deux parcelles ce qui indique peut-être la possibilité de composteur collectif à plusieurs jardins. Outre les pratiques de sous-location de jardins présentes sur le site, des éléments comme des terrasses, pergolas et bancs collectifs laissent croire à certaines formes de sociabilité entre les jardiniers. De plus, des parcelles ont un espace pour le barbecue donc, il est plausible qu'elles soient utilisées pour recevoir des personnes de l'extérieur (famille ou amis) ou d'autres voisins jardiniers.



Le nouveau jardin Victor Hugo 1 possède, une parcelle animée par le CCAS (photo ci-dessus) qui accueille des personnes seules et des personnes en réinsertion. La culture de leur jardin sert à la réalisation de plats dans le cadre "des jeudis gourmands". Des tables accueillent alors 15 personnes et sont préparées par des personnes en réinsertion avec une animatrice du CCAS.

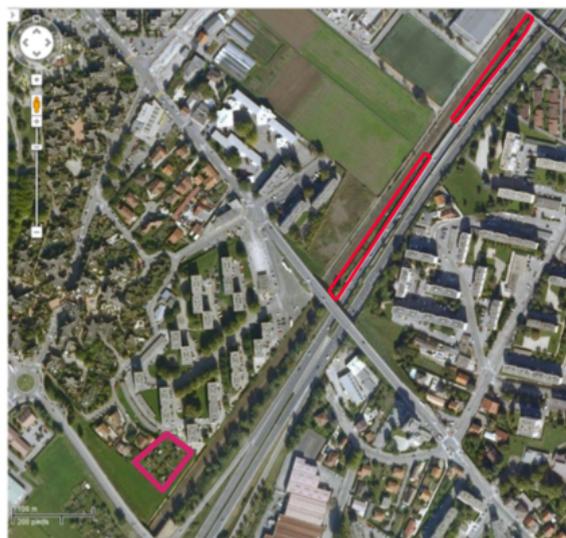
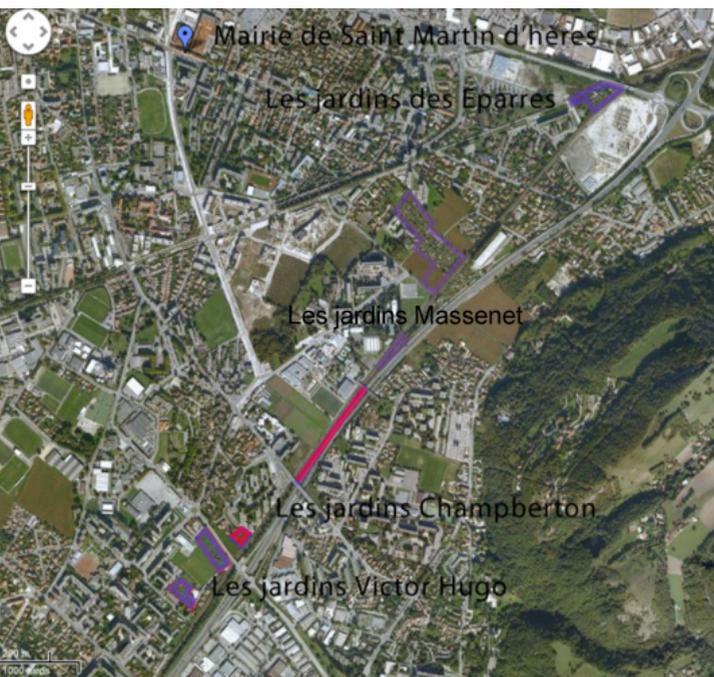
Dans les nouveaux jardins, un système est installé afin de récupérer l'eau de pluie des toitures des cabanons. Visiblement, ce système n'est pas suffisant en juillet et août. Certains jardiniers ont des puits. Ceux-ci sont mis en place progressivement car ils engagent un investissement de 200-300 euros de la part des jardiniers. La terre est mauvaise (terre de remblais) dans les nouveaux jardins et il faut plusieurs années afin d'arriver à la dépierrer et à l'enrichir. Certains jardiniers ont investis dans un motoculteur ou l'ont emprunté à des proches afin de travailler la terre. Aucune information n'a pu être recueillie sur le sujet des pratiques sociales lors des enquêtes, seuls des indices laissent croire à des espaces de rassemblement et de sociabilité, notamment les nombreuses terrasses construites par les jardiniers. Ces informations, concernant notamment les repas, nous ont été données par la suite par le service de gestion urbaine et sociale de proximité et par le CCAS.

### Site n°3 : Les jardins Champberton

**Contexte géographique.** Les jardins familiaux de Champberton sont implantés à l'est de Saint-Martin-d'Hères, en bordure de voie ferrée et à proximité de deux voiries (Avenue Dulcie September à l'ouest et Avenue Potié à l'est) qui viennent enjambrer à la fois la voie de chemin de fer et la rocade sud.

Une première partie des jardins (la partie réglementée) se trouve en contrebas du Boulevard Dulcie September permettant l'accès à Saint-Martin-d'Hères-centre et à la Zone d'Activités Sud par l'échangeur n°4 de la rocade Sud. L'autre partie composée de jardins sauvages est implantée entre le pont de l'avenue Potié et le pont piéton de l'impasse Normandie Niemen, enclavée sur la portion de terre entre la voie de chemin de fer et le mur anti bruit de la rocade sud.

Les jardins réglementés sont bordés au sud par la voie ferrée de la SNCF (Grenoble Chambéry), au Nord par un groupement de maisons individuelles jouxtant le quartier Renaudie, à l'est par l'ensemble d'habitat collectif Champberton, et à l'ouest par une zone engazonnée en pied de talus du boulevard Dulcie September.

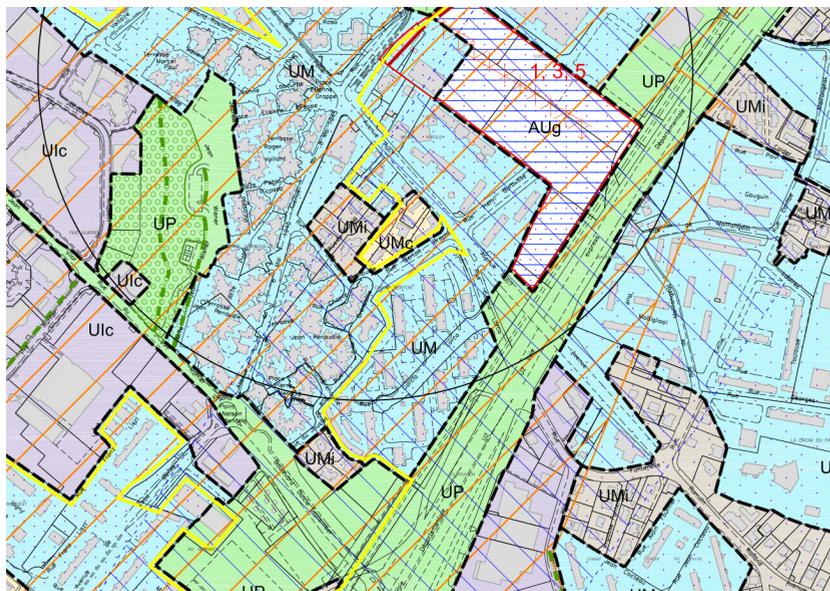


**Morphogénèse du site au fil du temps.** En 2002-2007 un projet de démolition/reconstruction de Champberton et de Chardonnet, et d'urbanisation des terrains Guichard (terrains de la pépinière située au nord des jardins sauvages) était en cours, mais le projet initial aurait été arrêté pour des raisons financières. La cité Champberton (parfois aussi appelée cité Garcia Lorca) située à proximité des jardins appartient en majorité à des copropriétaires sauf une montée qui appartient à la ville, la cité va subir une requalification de ses espaces publics, notamment du côté de la place de marché (cf. plan situé page suivante).



A gauche, projet de réaménagement de l'îlot Chardonnet (jouxant la cité Champberton) présenté en réunion publique en avril 2011. A droite, Photographie de la Cité Champberton.

La requalification des espaces verts en pied d'immeuble ainsi que la réhabilitation des logements est rendue difficile par « les marchands de sommeil » qui ne veulent pas investir. La cité se dégrade, la voiture envahit les espaces et n'est absolument pas canalisée. Les espaces plantés sont délaissés par les habitants faute de qualité. Le site se trouve au cœur d'une zone urbaine composé en majorité par des petits collectifs d'environ R+3 (Cité Garcia Lorca, Renaudie), mais aussi du pavillonnaire plus au Nord. Les jardins Champberton ont la même classification que les jardins Victor Hugo dans le PLU (cf. document ci-dessous) : zone récréative et de loisirs de plein air non vouée à être urbanisée. Les terrains Guichard (terrains de la pépinière au nord des jardins sauvages) sont classés en zone à urbaniser (AUg).



**Relations entre les jardins et leur quartier.** Les jardiniers de Champberton viennent pour la plupart de la cité qui jouxte les jardins (d'après les 4 jardiniers interviewés). Plus que d'être source de conflits, les jardins apportent un caractère domestique et convivial au site marqué par le paysage vétuste de la cité.



A gauche, plan des jardins Champberton « légaux »  
A droite et de haut en bas, entrée des jardins Champberton légaux, devant un jardin et jardins sauvages entre rocade et voie ferrée



Les jardins sauvages implantés le long de la voie ferrée derrière le mur antibruit de la rocade sont interrompus au niveau de certains poteaux permettant de soutenir les câbles des voies.

**Modalités de gestion du site.** Sur ce site, 16 jardins sont réglementés et gérés par la mairie de Saint-Martin-d'Hères. Les jardiniers louent chaque jardin pour 47 euros par an pour une surface d'environ 150 m<sup>2</sup>. 6 jardins sont sauvages. Ils sont implantés entre la voie ferrée et le mur anti bruit de la rocade sud, sur un site peu hospitalier. D'après les discussions avec les jardiniers, la commune ne s'occuperait pas ou que trop peu des jardins légaux comme sauvages. Dans les jardins légaux, à plusieurs reprises les jardiniers ont demandé à la ville de changer les clôtures qui pourrissaient, et ce, sans succès. Ils ont dû les changer eux-mêmes à leurs frais.

**Morphologies et ambiances du site.** Du fait de leur morphologie (compacité, cheminement, hauteur des clôtures d'environ 1m), les jardins réglementés de Champberton ont un caractère immersif et hospitalier. De plus, contrairement à d'autres jardins, les jardiniers ne cadenassent pas l'entrée au jardin ni celle qui donne accès à leur parcelle.

Les jardins semblent posés au milieu de rien comme déconnectés de ce qui les entoure. Il est possible d'en faire le tour malgré l'étroitesse et le non entretien du cheminement contre les maisons au nord. A l'ouest, une grande prairie - où il serait envisageable d'après Claire Tranchant (responsable GUSP) d'installer des jardins supplémentaires – est régulièrement entretenue par les services des espaces verts. L'installation de jardins sur cet espace de prairie permettrait de réduire les coûts d'entretiens pour la Mairie.

Chaque jardin possède sa terrasse pour faire des barbecues. Certains ont aménagé leur parcelle comme s'il s'agissait d'un jardin d'une maison pavillonnaire, avec l'utilisation de cyprès, de buis et de laurier. On y trouve des tables à l'ombre sous la vigne. L'ensemble des cabanons, extensions, pergolas et autres constructions sont le fruit du travail des jardiniers. Nombreux étaient maçons et d'origine portugaise. L'arrosage des jardins s'effectue à l'aide d'un puits de 3 mètres de profondeur. Chaque jardin possède son propre puits.

L'accès aux jardins sauvages (cf. photo située en bas de la page précédente) se fait, de manière dangereuse, en traversant à pied la voie ferrée ou en s'arrêtant en véhicule sur une bande d'arrêt d'urgence de la rocade sud.

2 unités d'ambiances se distinguent au sein de ce site :

Les *jardins « taquin »*, en référence au jeu du taquin, casse-tête qui consiste à recomposer une image sans pouvoir bouger les différentes pièces qui la composent autrement que par le glissement, les parcelles sont en effets imbriquées les unes dans les autres à la manière d'un puzzle. Les cheminements innervent les jardins depuis le sud ouest mais sans pour autant les traverser.

Les *jardins au pied du mur*, littéralement au pied du mur antibruit, coincé entre celui-ci et la voie ferrée, mais aussi métaphoriquement comme impossibilité de se sortir d'une situation contraignante. Traverser la voie ferrée ou encore s'arrêter sur la bande d'arrêt d'urgence n'est en effet pas une situation confortable.



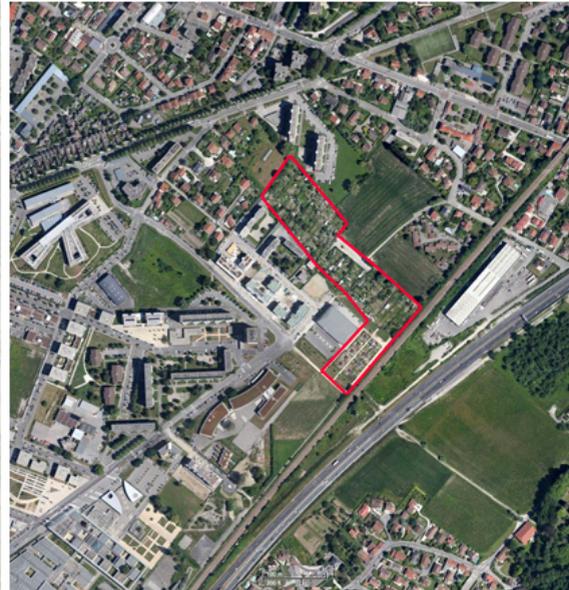
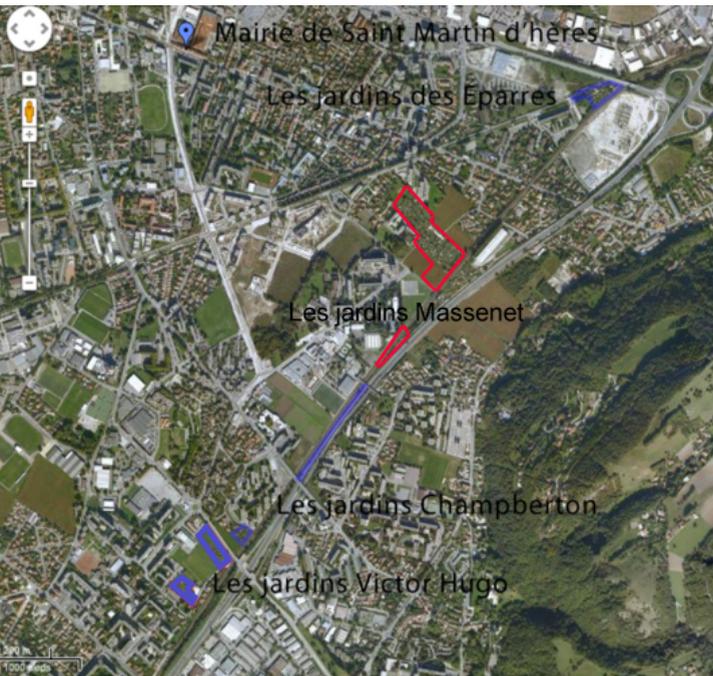
**Attachement à la terre.** Les jardiniers développent ici des cultures potagères, entre autres des « choux de Lisbonne » (des choux de Bruxelles) et chaque jardin « portugais » est équipé d'une vigne pour la fabrication collective de vin rosé (connu par les jardiniers portugais des Eparres dont nous parlerons plus tard). Pour Nourdin, jardinier d'origine marocaine, certaines herbes aromatiques viennent s'ajouter comme la coriandre et la menthe. Les jardiniers se répartissent aussi leurs récoltes afin d'avoir suffisamment de salade pendant tout l'été, mais sans pour autant en avoir trop en même temps. « Oui, il faut planter une dizaine de pieds toutes les semaines ou cinq pieds toutes les semaines » (Le portugais aux pigeons). La terre semble très bonne selon les jardiniers, il suffit de lui donner un peu de fumier chaque année et de la retourner un peu en été. Quelques-uns ont un compost, mais cela ne semble pas être une pratique très répandue ni régulière.

Certains jardiniers possèdent des petites serres afin de faire pousser leur semis, c'est le cas d'un des jardiniers avec qui l'équipe s'est entretenue. Il y a beaucoup d'échanges de techniques et de graines dans ces jardins. Notamment, l'un des jardiniers nous explique comment son voisin a fait pour greffer son figuier. Il mentionne le fait que lui n'y connaissait rien et que c'est donc son voisin qui lui a tout expliqué.

Selon les jardiniers, plusieurs d'entre eux se rassemblent soit chez l'un, soit chez l'autre pour faire des barbecues et discuter de jardinage. « Chacun vient avec des copains, des amis, on discute, il y a une bonne entente. Moi mon voisin il est super. En plus il me montre ses méthodes pour planter. Par contre, il y en a d'autres c'est juste bonjour / au revoir » (Nourdin).

## Site n°4 : Les jardins Massenet

**Contexte géographique.** Les jardins Massenet se situent à Saint Martin d'Hères au nord de la voie ferrée et de la rocade sud. Ils sont délimités à l'ouest par le collègue Henri Wallon et à l'est par l'usine Europliage dont l'activité est aujourd'hui remplacée par une entreprise de logistique même si l'enseigne reste la même.



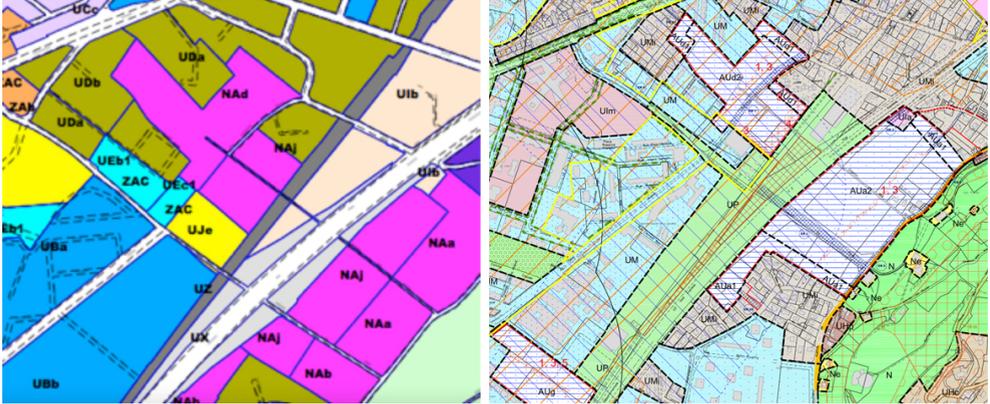
A gauche situation des jardins Massenet parmi les jardins de Saint Martin d'Hères (ancienne photographie Google maps antérieure à la construction du gymnase Colette Besson), à droite nouvelle photographie Google maps montrant le gymnase Colette Besson construit et les nouveaux jardins du même nom au sud du gymnase

2 parcelles sauvages se trouvent au sud du site entre la voie ferrée et la rocade. Auparavant, il y avait des jardins entre la voie ferrée et la rocade de Europliage jusqu'à la passerelle Normandie Niemen (où s'arrêtent les jardins sauvages Champberton). Ces jardins ont été rasés par la mairie. Des gens du voyage se sont installés depuis le passage sous la voie ferrée jusqu'aux 2 jardins rescapés jusqu'à l'été 2010 où ils ont été chassés. Entre les 2 parcelles sauvages et le passage sous la voie ferrée se trouvait, du temps des jardins, un verger. Celui-ci a été en partie détruit par les gens du voyage et totalement éradiqué après la tabula rasa post camp des gens du voyage. Dès lors une butte de terre a été créée séparant la rocade sud de l'ancien terrain jardiné.

30 nouvelles parcelles sont localisées au sud du gymnase Colette Besson dont elles portent le nom. Ces jardins se déploient sur le même modèle que les nouveaux jardins de Victor Hugo 1.

100 parcelles anciennes se trouvent à l'Est de ces nouvelles parcelles abritant en majorité des parcelles loués à la mairie mais aussi quelques parcelles squattées sur un terrain privé.

**Morphogénèse du site au fil du temps.** Depuis quelques mois, la ville de Saint-Martin-d'Hères a lancé une AEU (Analyse Environnementale de l'Urbanisme) et une « opération » de relocalisation des jardins (à travers un comité jardinage et citoyenneté impliquant agents municipaux et jardiniers) afin de construire un éco-quartier sur l'emplacement des jardins.



A gauche, extrait du POS de Saint Martin d'Hères en rose zone Naj (Zone naturelle destinée à accueillir des bâtiments à usage d'activité) Source : [http://www.ville-st-martin-dheres.fr/urbanisme\\_service.html](http://www.ville-st-martin-dheres.fr/urbanisme_service.html) (consulté le 04/03/2011).

A droite, sur le PLU les jardins se trouvent maintenant en zone à urbaniser et la « bande » qui longe la voie ferrée est désormais en zone récréative et de loisirs de plein air non vouée à être urbanisée.

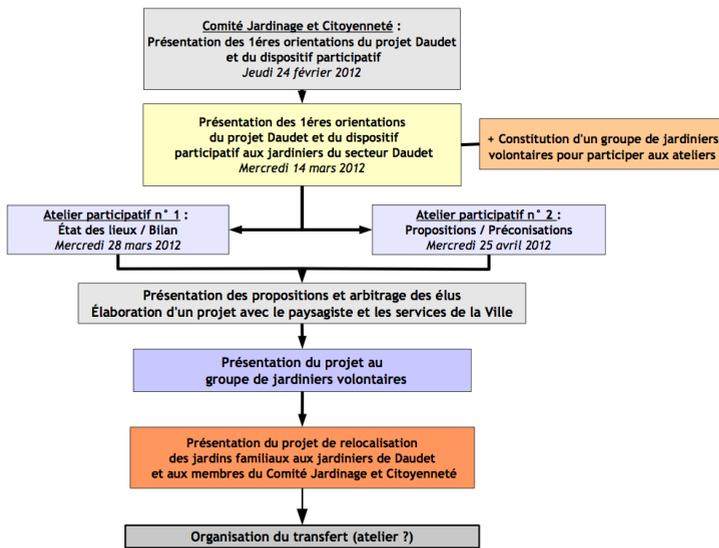
L'écoquartier est appelé Daudet, en référence à l'usine Daudet qui était autrefois propriétaire des jardins (information donnée par le service urbanisme, non vérifiée). La mairie énonce dans la première réunion de concertation adressée au comité jardinage et citoyenneté : « La réalisation du projet Daudet nécessite de relocaliser les jardins familiaux afin de libérer la totalité du foncier. Ils seront relocalisés: pour partie, sur la bande verte située le long de la rocade, principalement à l'arrière du collège H. Wallon, et pour l'autre, dans le périmètre du projet, au Sud, dans le prolongement des jardins familiaux C. Besson. Les jardins contribueront à animer ces terrains qui sont aujourd'hui délaissés et non utilisés et à leur donner une véritable vocation de loisirs et d'agrément. »



A gauche : schéma de relocalisation le long de la voie ferrée, sur le « chemin des écoliers ».  
A droite : plan de capacité, « ceci n'est pas un projet » (note de la ville).

La ville continue ainsi le geste de repousser les jardins au plus près de la route et de la voie ferrée, geste amorcé dans les années 60-70 (cf. partie 1).

Néanmoins une véritable opération de concertation est menée avec les jardiniers pour que le transfert se passe au mieux (cf. schéma ci-dessous illustrant le dispositif participatif mis en place pour le déménagement et la relocalisation des jardins) et pour que des qualités d'ambiances des anciens jardins soient transférées dans les nouveaux. La responsable de la GUSP nous dit : « ces jardins contiennent de vrais trésors (horticoles mais pas que...), il faut absolument les transférer dans les nouveaux jardins (...) il faut penser à l'aspect collectif (volonté de composer des jardins sur le mode « close » comme à Victor Hugo 2) et au pré-verdissement des limites, on ne doit pas faire les mêmes erreurs qu'on a faites à Victor Hugo 1 et Colette Besson (nouveaux jardins) ».



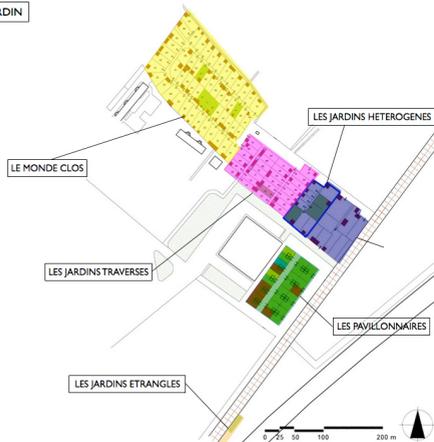
**Relations entre les jardins et leur quartier.** Les jardiniers habitent relativement à proximité des jardins et au moins à Saint Martin d'Hères. Avant l'été 2010, des contacts directs s'étaient établis avec les gens du voyage qui se servaient notamment en eau dans les toilettes se trouvant à l'est et qui avaient occupé certaines cabanes de jardins. Les jardiniers lorsqu'ils nous racontent ces histoires font preuve d'une grande compréhension et disent qu'ils donnaient régulièrement une partie de leur récolte aux gens du voyage : « de toute façon si on me demande moi je donne ». Certains jardiniers des nouveaux jardins ont engagé les gens du voyage pour les aider à creuser leur puits.

**Modalités de gestion du site.** Les parcelles nouvelles coûtent 150 euros par an et les anciennes 47 euros par an. Les jardiniers bénéficient sur ce site d'une toilette et d'un ramassage des gros déchets verts. Les deux parcelles rescapées des bulldozers et situées entre butte et voie ferrée sont de nature sauvage. Il en est de même des parcelles anciennes situées au sud qui squattent un terrain privé : celui de Madame Pompidou. Les jardiniers qui occupent une parcelle squattée peuvent aussi avoir une parcelle en location (deux jardiniers interviewés sont dans ce cas) par sécurité

nous disent-ils.

**Morphologies et ambiances du site.** Dans les nouveaux jardins, les clôtures sont aseptisées et vite recouverte de canisses ou de protection plastique par les jardiniers pour préserver leur intimité de la même manière que dans les nouveaux jardins de Victor Hugo 1. Les clôtures des anciens jardins sont quant à elles hautes, opaques (on a l'impression parfois d'être face à une façade de maison) et très végétalisées. Le site, ancien, propose un couvert végétal très important et des ambiances thermiques très différentes d'un endroit à l'autre.

5 UNITES D'AMBIANCES DE JARDIN



70% JARDINS POTAGERS  
3% JARDINS «DETENTES»  
0% JARDINS MIXTES (potager+édentées)  
6% JARDINS HORTICOLES  
21% JARDINS ABANDONNES  
0% JARDINS EN TRANSFORMATION  
0% JARDINS VERGERS

Relevés réalisés les vendredi 30 et samedi 31 juillet 2010



LE MONDE CLOS



1

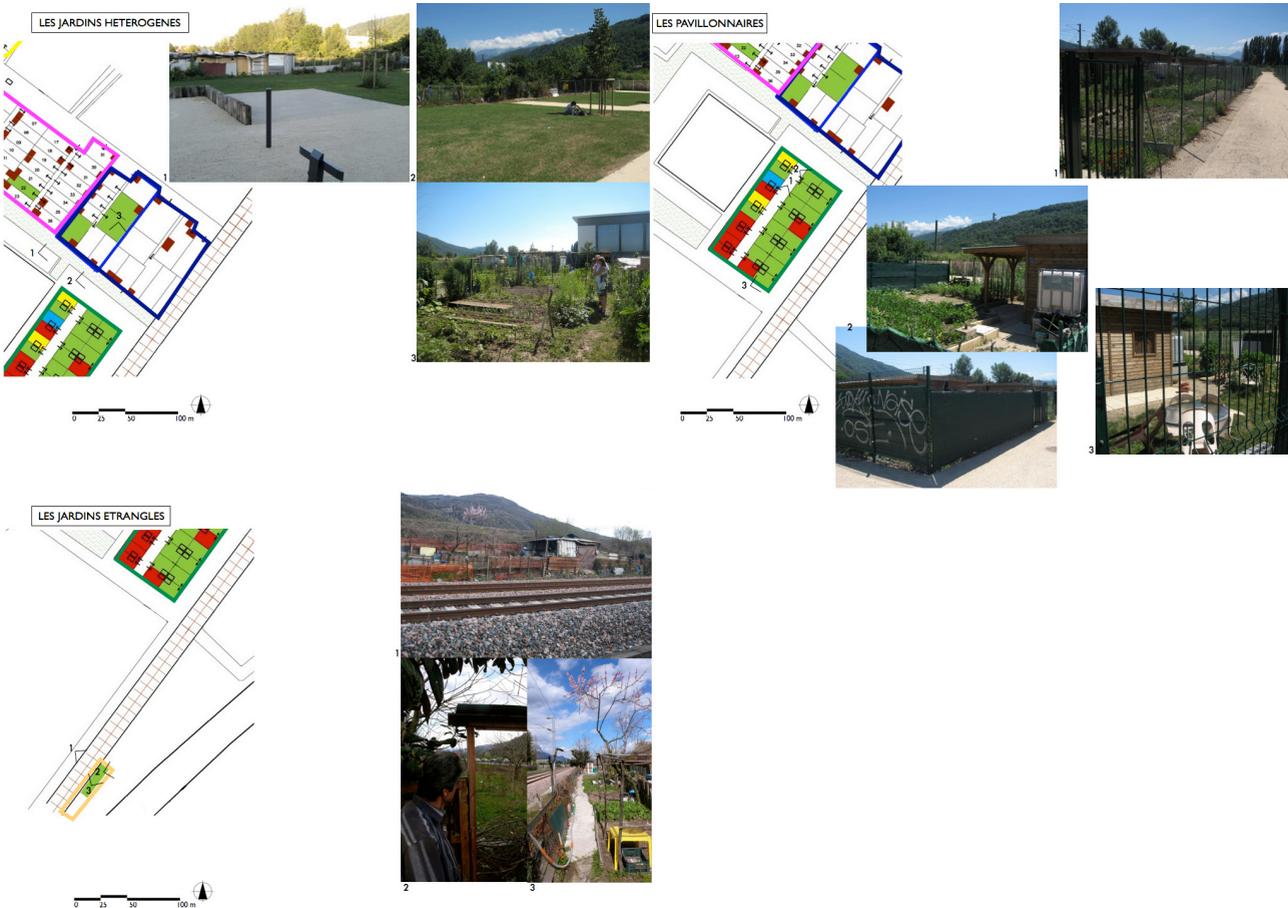


2

La première unité d'ambiance *le monde clos* (entouré de jaune) se trouve parmi les anciens jardins. Un cheminement encerle deux rangées de jardins accolés, cheminement lui même encerclé par une bande de jardins. On ressent dans cette unité d'ambiance une sensation d'enveloppement à travers la circularité du cheminement et la densité du couvert végétal (chaque jardin abrite au moins un arbre fruitier et les cheminements sont bordés de végétation herbacée (plantes horticoles ou potagères, échappées de jardin ou adventices). On échappe ici à l'emprise sonore de la rocade et de la voie ferrée.

La seconde unité d'ambiance *les jardins traversés* (entouré de rose) se situe toujours dans la partie ancienne du site. Elle accueille des jardins en bande et en vis-à-vis qui forme ainsi des « ruelles jardinées », elles permettent de traverser le site d'est en ouest, du gymnase Colette Besson aux parkings et toilette des jardins.

La troisième unité d'ambiances *les jardins hétérogènes* (entouré de bleu) se compose de deux unités foncières distinctes : au nord une unité privée squattée par les jardiniers et au sud une unité appartenant à la ville de Saint Martin d'Hères qui loue les différentes parcelles qui la composent aux jardiniers. Alors que dans les deux autres unités d'ambiance les différentes parcelles sont de taille similaire, les parcelles de cette troisième unité sont de taille différente et la structure de cette unité varie au fil des saisons (découpage, fusion, empiètement d'une parcelle sur une autre). Les jardiniers négocient les uns avec les autres l'attribution et la réorganisation des parcelles.



La quatrième unité d'ambiance véhicule un imaginaire *pavillonnaire* (entouré de vert), les jardins sont séparés les uns des autres par des clôtures grillagées parfois renforcées par des protections visuelles supplémentaires. Autour des cabanons (d'une surface d'environ 8m<sup>2</sup>), on observe que les jardiniers créent des terrasses

très architecturées souvent surmontées d'un auvent en prolongement du cabanon. La majorité des jardiniers dédie leur jardin à la culture potagère mais une partie non négligeable des jardins sont abandonnés car l'eau en récupération des toitures de cabanons et en stockage souterrain (recyclage des eaux grises du gymnase) ne suffit pas à arroser les jardins en saison estivale.

La cinquième unité d'ambiance *les jardins étranglés* (entouré d'orange sur l'illustration page précédente) abrite deux jardins rescapés de la destruction des jardins familiaux qui se trouvaient entre ces deux jardins et le passage sous voie ferrée à l'aplomb des nouveaux jardins car « les bulldozers ne pouvaient pas accéder à cette bande de terrain trop étroite entre voie ferrée et rocade ». Jusqu'au mois d'Août 2010, un camp de gens du voyage occupait l'espace libéré par ailleurs jonché d'arbres fruitiers, trace des anciens jardins. L'accès à ces deux jardins sauvages se faisait en traversant la voie ferrée lors de l'occupation par les jardins mais peut se faire depuis un cheminement piéton « sécurisé » venant du nord.

**Attachement à la terre.** Les nouveaux jardins sont visibles depuis l'extérieur, ce n'est pas le cas des anciens jardins. Dans les anciens jardins, nous n'avons ainsi pu repérer (sur la carte située page 117 en haut à droite) que les pratiques culturelles développées par les jardiniers que nous avons interviewés.

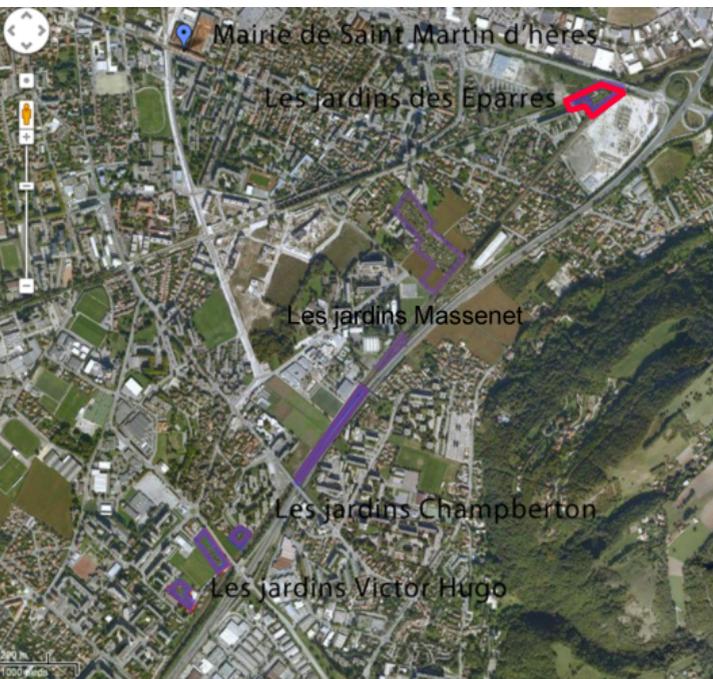
Un jardin peut être qualifié de « détente » lorsque la majorité de sa surface est occupée par des jeux d'enfants, des transats, des tables et des chaises, etc. Un jardin en transformation est un jardin qui ne laisse pas présager des futures cultures et des futurs usages qu'il pourra accueillir. Le jardin en transformation n'est pourtant pas abandonné car la terre y est retournée. Un jardin abandonné l'est depuis plus d'une saison.

Les jardiniers des anciens jardins y sont très attachés, ils appellent régulièrement la mairie pour savoir si les jardins vont disparaître. Installés ici depuis longtemps, ils ont aménagé leur cabane comme de vraies petites maisons : on peut y faire la cuisine, on peut y dormir, y écouter la radio... « échapper à la femme » comme ont pu nous le dire certains. Dans les nouveaux jardins, les pratiques sont parfois hésitantes et le manque d'eau les fragilise (la récupération d'eau de pluie en toiture des cabanons et du gymnase adjacent n'est pas suffisante). La terre est mauvaise (terre de remblais) et il faut plusieurs années afin d'arriver à la dépierrer et à l'enrichir. Les résistants sont ceux qui veulent produire à tout prix ou qui utilisent leur jardin comme un jardin de plaisance (création d'une terrasse, pratique de bain de soleil, jeux d'enfants, etc.), les jardiniers en dilettante se découragent vite. Du côté des 2 jardins sauvages, Oussim est là depuis 20 ans, il y a 10 ans il a disparu un moment car « ça sentait le roussi » (les bulldozers ont rasé en 2000 les jardins sauvages), puis il est revenu « quand la situation s'est tassée ». Lorsque nous parlons des autres jardins de l'agglomération, il nous dit qu'il les a tous essayés, mais qu'il n'y a que celui-là qui lui convient, qu'il n'y a que là qu'il se sent libre et pas sous pression du voisin. Oussim habite dans la Bajatière à Grenoble, à plus de 2km.

## Site n°5 : Les jardins des Éparres

**Contexte géographique.** Les jardins familiaux des Éparres sont implantés au Nord Est de Saint Martin d'Hères, à l'Est de l'agglomération grenobloise. Ils se trouvent à proximité d'un échangeur de la rocade qui la relie à une route départementale et en contrebas d'une avenue (Avenue Gabriel Péri) formant un corridor commercial de type *multi-structures* et l'entrée de la commune de Saint Martin d'Hères.

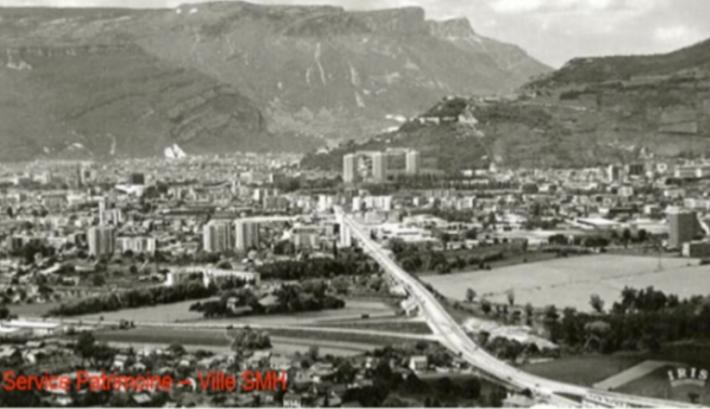
Les jardins sont bordés à l'est par la voie ferrée (Grenoble / Chambéry), à l'ouest par une partie de la ZAC de la porte du Grésivaudan en activité depuis 2007 et qui abrite une grande enseigne de bricolage, au sud par un petit espace planté de l'ensemble d'habitat collectif (barres de logements) des Éparres, et au nord par l'avenue Gabriel Péri qui surplombe les jardins. Les jardins s'arrêtent net au pont pour laisser place de l'autre côté de Gabriel Péri à un espace de marge (squatte « habité » et jardins sauvages) qui s'étend entre les entrepôts et la voie ferrée.



Porte du Grésivaudan



**Morphogénèse du site au fil du temps.** En 1951, une nouvelle route Grenoble / Gières dénommée Avenue Gabriel Péri est créée au nord de la commune, générant ainsi une nouvelle coupure nord-sud. De 1960 à 1965, le quartier des Éparres s'urbanise, entre l'avenue Jean Jaurès au sud et le ruisseau du Sonnant au nord (cf. carte située page suivante) avec la construction de l'ensemble d'habitation *les Éparres* sur les bords du ruisseau le Sonnant qui sera par la suite recouvert. En 1967, la voie ferrée est déplacée un peu plus au sud (elle se trouvait alors à la limite nord actuelle des jardins). Les jardins s'étendent alors vers l'espace libéré.



Service Patrimoine - Ville SMH

quartier des Eparres et de la Galochère en 1966



La ferme des Eparres en 1964-1965, à gauche un des bâtiments de l'ensemble des Eparres avec le sonnant à son pied  
Extrait de plan des archives de la commune de Saint Martin d'hères

A gauche, le quartier en 1966 avant le déplacement de la voie ferrée, on voit bien l'Avenue Gabriel Peri créée en 1951.  
A droite, en 1964-1965, le ruisseau du Sonnant est encore apparent.

En 1968, les aménagements prévus pour les jeux olympiques d'hiver modifient en profondeur la physionomie du quartier : une voie rapide (la rocade Sud, N87) vient couper le quartier Eparres/Galochères en deux. Le quartier perd rapidement ses commerces, la plupart des usines ferment. La commune fait édifier les ateliers municipaux et la déchetterie sur les anciens terrains de la Sacer (entretien et construction des routes).

De 2004 à 2009, le quartier connaît une profonde transformation avec l'arrivée de la ZAC *Porte du Grésivaudan*. Cette dernière a provoqué la diminution du nombre de jardins familiaux du secteur notamment avec la construction de l'Entrepôt du Bricolage (cf. cartes ci-dessous).

Le site de jardin est maintenant enclavé entre la zone 1 de la porte du Grésivaudan (L'Entrepôt du bricolage, Espace Montagne, Lapeyre) et la zone 2 (Ikea). Le contexte commercial domine.



De gauche à droite, les jardins avant la création de la ZAC porte du Grésivaudan (en rouge les jardins qui ont disparus du fait de la création de l'entrepôt du bricolage), au centre le contexte actuel et à droite extrait du PLU qui montre que les jardins sont comme les autres inscrits en zone récréative et de loisirs de plein air non vouée à être urbanisée.

**Relations entre les jardins et leur quartier.** Les jardins sont fortement liés au quartier des Éparres. Ce dernier est composé de 110 logements en copropriété. La majorité des jardiniers habitent le quartier.

Le site étant en pleine mutation (ZAC de la Porte du Grésivaudan) notamment avec la création d'IKEA en 2007, certains conflits de cohabitation seraient survenus

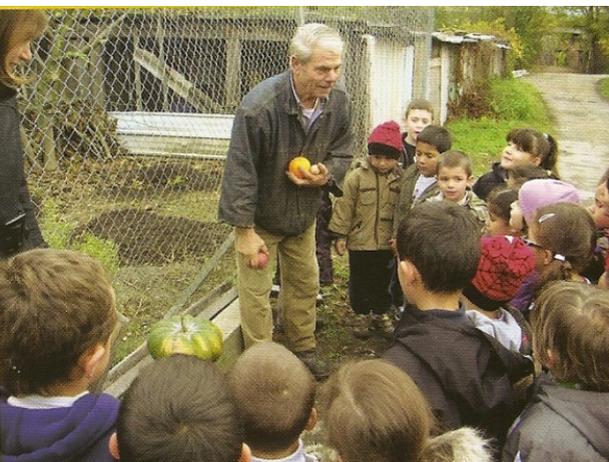


entre les jardiniers et les grandes enseignes qui les encerclent. Selon les jardiniers, la direction d'IKEA trouvait « mal propre » les jardins pensant que leur esthétique nuisait à leur image, elle

souhaitait leur destruction. Mais la mobilisation des jardiniers aurait fait rapidement reculer Ikea qui depuis feint d'ignorer les jardins en bloquant notamment les vues depuis le magasin avec des stores occultant (photographie ci-dessus, vue depuis l'espace cuisine d'IKEA derrière le store occultant).

Les jardiniers se plaignent par ailleurs de la présence des grandes enseignes dont le niveau sonore, trop élevé, des annonces les empêche de faire la sieste.

Les jardiniers ont une crainte toujours plus grandissante de voir un jour leur petit jardin disparaître. Par ailleurs, une rumeur de destruction des jardins au profit de la création d'une piste cyclable et d'un cheminement qui permettrait de rejoindre le nord et le sud de Saint Martin d'Hères circule parmi les jardiniers.



En 2009, dans le cadre des classes patrimoine les enfants de l'école Joliot Curie (située à 300 mètres sur l'avenue Jean Jaurès) ont fait un travail sur les jardins des Éparres. Ils sont venus plusieurs fois visiter les jardins afin d'en comprendre l'origine ainsi que la culture des légumes (photographie ci-contre, M. Kardani le représentant des jardiniers en train de « faire la classe »). Les enfants ont produit un livret sur le quartier de la Galochère et des Eparres. Un film *Le secret des Eparres* a également été réalisé.

Depuis ces événements, les jardiniers disent que les enfants leur rendent régulièrement visite : « *Oui, oui, l'école, il prend rendez-vous et puis il amène... les gamins posent plein de questions : c'est quoi cet arbre ? C'est quoi cette plante ? J'ai aussi des poules, 9 poules* » (extrait d'interview de M. Kardani). Mais d'après Claire Tranchant qui s'occupe des jardins au service gestion urbaine et sociale de proximité, M. Kardani justifie aujourd'hui l'importance des jardins et surtout la présence de ses poules en liberté (sur l'espace vert public adjacent) par le fait que les enfants viennent visiter les jardins.

**Modalités de gestion du site.** Cet espace résiduel le long de la voie ferrée appartenait à l'origine à la SNCF. Le terrain s'est vu très rapidement approprié par les gens du voisinage. Quelques années plus tard, la SNCF donna ces terrains à la commune de Saint-Martin-d'Hères. Actuellement, 11 parcelles de 150 à 155 m<sup>2</sup> sont répertoriées auprès de la Mairie. Ces dernières sont louées majoritairement par les habitants de la copropriété des Éparres pour la somme de 95 euros par an car les parcelles sont équipées d'un cabanon.

Chaque jardin possède son propre puits collectant directement l'eau dans la nappe phréatique. Plusieurs d'entre eux récupèrent aussi l'eau de pluie à l'aide de bidons. « *La nature, s'il pleut on n'arrose pas. On récupère l'eau de pluie dans les bidons. Et si c'est vide, on met un coup d'arrosage.* » Maçon chasseur

Ces 11 jardins ne représentent qu'un petit pourcentage des parcelles aménagées (26% entouré de violet sur le plan ci-contre). En effet, le site comprend 43 parcelles en totalité. 74 % des jardins sont donc « sauvages », la plupart se situant au Nord du site.



**Morphologies et ambiances du site.** Ce site présente la particularité comme les précédents d'être poreux, il est « cheminable ». Une allée traverse le site entre les jardins réglementés et les jardins sauvages et mène sous le pont de l'Avenue Gabriel Péri. Cette allée aurait été aménagée par les jardiniers selon M. Kardani. Au début assez large pour laisser passer une voiture, le chemin se sépare ensuite en 2 au niveau des jardins sauvages où sont installés des chiens en cage. À cet endroit, il y a juste la place de circuler à pied, agressé par les aboiements des chiens qui grattent et cognent contre le grillage.



Les jardins des Eparres en été



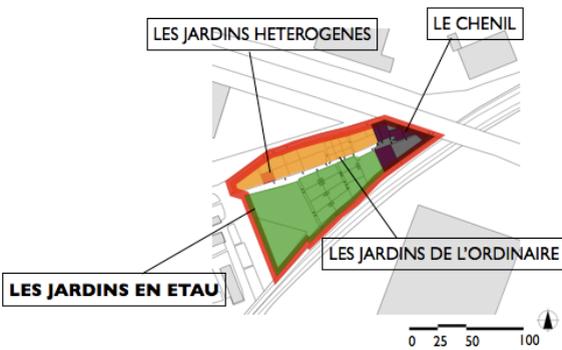
Les jardins des Eparres en hiver



En hiver, l'intérieur des jardins s'offre aux regards, les plantes grimpantes-couvrantes ayant perdu leurs feuilles. Les chiens enfermés ou attachés dans les jardins sauvages deviennent visibles en plus d'être audibles. En été, les jardins sont camouflés. Les hurlements de chiens derrière ce camouflage sont assez agressifs. Les bruits de chaînes et de coups sur des éléments métalliques renforcent le côté inhospitalier de ce lieu dont les sources sonores restent invisibles.

Si ce site de jardins semble pour la majorité des enquêteurs hostiles au premier abord (odeurs nauséabondes via les pratiques d'enterrement du fumier, aboiements de chiens d'attaque maintenus en cage, mitoyenneté avec la voie ferrée), il s'avère être celui qui possède la dimension la plus collective des jardins que nous avons étudiés. Malgré leur clôture de 2 mètres de haut, les jardins familiaux des Éparres semblent être les plus partagés de Grenoble. Leur ouverture aux enfants de l'école adjacente dans le cadre des classes patrimoines avec des visées pédagogiques, leur développement qui prend en compte les attentes et les besoins de chacun des jardiniers malgré des difficultés de cohabitation entre jardins légaux et jardins sauvages, leur cordialité vis-à-vis des promeneurs le laissent à penser.

Des conflits sont présents entre jardiniers notamment lorsque certains s'approprient les espaces de cheminement pour entreposer du matériel. Certains regrettent l'esthétique sale des jardins sauvages et voudraient que la ville « nettoie un peu tout ça ». Selon ces derniers, si la situation reste précaire les jardins vont disparaître notamment avec l'installation d'une potentiel route accompagnée d'une piste cyclable (dire d'un jardinier qui aurait vu des documents à la mairie à ce sujet).



Le site, de superficie réduite, peut être considéré comme une unité d'ambiance : *les jardins en étai* (entouré de rouge) entre l'avenue Gabriel Péri et la Cité Champberton, entre Ikea et l'entrepôt du bricolage en passant par la voie ferrée. Les jardiniers ont très peur qu'on leur enlève leur jardin même si ils savent qu'ils sont relativement protégés par l'enclavement du site.

Nous avons pu observer néanmoins qu'ils mettent en scène cette peur.

Ce afin d'impliquer les passants dans leur cause et ainsi de tenir tête à la mairie.

Au sud, se trouvent des jardins que l'on qualifie de *jardins de l'ordinaire* (en vert) : des cabanons donnés par la mairie, des pratiques jardinières potagères, un entretien « au carré ».

Au nord, des jardins sauvages occupés par des jardiniers des jardins de l'ordinaire et par d'autres prennent place. Comme ceux de Massenet (sur la parcelle de Madame Pompidou), ils sont de *type hétérogène* (en orange) : on a du mal à distinguer les limites de chaque parcelle, à comprendre ce qui s'y passe (élevage de poules, de lapins, chenil).

Plus on s'avance vers le nord est, vers le dessous du pont de Gabriel Péri, plus le chemin devient étroit et plus on se confronte à des parcelles de jardin abritant des chiens de chasse (accompagnateurs mais aussi de contact). L'obscurité et la non visibilité, l'étroitesse du chemin et les aboiements et claquements des chiens sur le grillage créent une atmosphère effroyable que nous avons appelé *le chenil* (en noir).

**Attachement à la terre.** La majorité des jardiniers sont ici depuis très longtemps. D'après le livre « histoire de vies, histoire d'habitants ; les Eparres-Triollet, un quartier de Saint-Martin-d'Hères », la première arrivée dans les jardins est datée de 1969 (rappelons que l'ancienne voie ferrée qui se trouvait sur l'emplacement des jardins a été déplacé en 1967). Suite à la construction de la ZAC, les jardiniers cultivent avec la peur de se voir enlever leur lopin de terre, pour la plupart, c'est une part d'eux-mêmes qui a poussé dans ces jardins.

Sur ce site, la terre est bonne selon les jardiniers, ils l'enrichissent à l'aide de fumier. « Il n'y a pas d'ajout d'engrais, tout est biologique ». La majorité des parcelles est à vocation potagère (79%), seuls deux jardins en plus de leur culture maraîchère, cultivent des plantes ornementales (4,6%). Les autres parcelles sont utilisées comme chenil ou comme poulailler pour les animaux (16,4%). Les jardiniers cultivent des oignons, des petits pois, des artichauts, des salades, des fèves, etc. Les jardiniers possédant de la vigne font leur propre vin, pour la plupart, du vin rosé. Toutes les étapes de fabrication sont faites sur place. Les jardiniers des Eparres connaissent ceux de Champberton qui font aussi leur vin.

Les jardiniers ont aussi construit une serre sur l'une des parcelles, celle-ci à destination collective, où ils font pousser leur semis. Cela permet de partager et d'échanger les semis tout en favorisant les discussions entre les jardiniers.

L'ensemble des jardiniers interviewés dit venir tous les jours au jardin. Ceux qui travaillent encore y viennent le soir après le travail ou pendant la journée pour l'infirmière qui travaille la nuit, et ceux à la retraite y passent quasiment toute la journée de manière interrompue. Nous avons en effet pu observer qu'un certain nombre de jardiniers faisaient des allers retours dans la journée entre la cité des Eparres et leur jardin.

Les jardiniers se connaissent et se retrouvent entre eux pour faire des barbecues et des apéritifs. Deux groupes de 4-5 personnes semblent s'être formés, l'un plutôt composé d'Italiens, de Portugais et d'Espagnols et l'autre plutôt composé de Maghrébins. « *Ici, c'est comme cela, un qui arrive, un autre, puis on est 4, 5 et on boit et puis après on fait un casse-croûte là-bas* » jardinier portugais à la retraite. Il y a aussi du troc qui s'effectue entre les jardiniers du premier groupe. L'un deux fabriquant du vin, il troque ses bouteilles contre de la viande avec un autre jardinier, qui est chasseur.

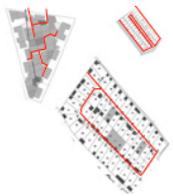
## Les jardins familiaux créateurs de milieux ? Synthèse sur les unités d'ambiance

Les unités d'ambiance jardinées sont des configurations jardinées remarquables et reproductibles.

Au sein des 5 sites de jardins - Viscose, Victor Hugo, Champberton, Massenet et Eparres - 5 grands groupes d'unités d'ambiances jardinées ont été mis en évidence.



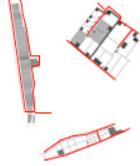
1



2



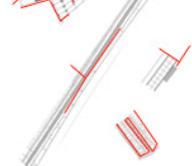
3



4



5



**1 Les hortus conclusus :** le labyrinthe de jardins (Viscose), les jardins invaginés (Victor Hugo), le monde clos (Massenet)

**2 Les jardins du dialogue :** les jardins emboîtés (Victor Hugo), les jardins « taquin » (Champberton), les jardins des échanges (Viscose)

**3 Les jardins auto-gérés :** la bande organisée de jardins (Viscose), les jardins hétérogènes (Massenet), les jardins hétérogènes (Eparres)

**4 Les jardins ordinaires :** les jardins de l'ordinaire (Viscose), les pavillonnaires (Massenet), les jardins de l'ordinaire (Eparres), les pavillonnaires (Victor Hugo), les jardins traversés (Massenet)

**5 Les jardins étriqués :** les jardins en étai (Eparres), les jardins au pied du mur (Champberton), les jardins étranglés (Massenet), les jardins invaginés (Victor Hugo)

1. Les **hortus conclusus** (en jaune) sont des lieux fonctionnant de manière autonome, ce sont des configurations enveloppantes permettant de faire abstraction du contexte sonore et visuel qui les entoure.
2. Les **jardins du dialogue** (en bleu) sont des configurations complexes au cheminement discontinu, ce sont des configurations propices aux négociations et aux échanges sociaux.
3. Les **jardins autogérés** (en orange) prennent place de manière illégale sur des terrains squattés, la conformation des parcelles se fait par négociation, division, fusion, cooptation, lègue. Elle peut parfois donner à l'ensemble de jardins une lecture peu lisible : on distingue mal voire pas du tout les entrées, les cheminements, les limites des parcelles.
4. Les **jardins ordinaires** (en vert) sont souvent situés de part et d'autre d'une allée. Ils sont toujours légaux, les parcelles sont de forme identique. Cette configuration n'est ni enveloppante, ni particulièrement propice au développement de liens sociaux. Elle est antonyme des jardins autogérés.
5. Les **jardins étriqués** (en rouge) proposent des configurations étroites, ils sont souvent enclavés, coincés entre deux entités, ils subissent une pression spatiale comme sociale.

On montre d'une manière générale que **ces sites de jardins sont créateurs de milieux, on s'y sent « ailleurs » alors que l'on se trouve à deux pas des infrastructures.**

Sans pour autant ériger des barrières, ces sites de jardins restent en effet « cheminables » par tous, les jardins familiaux se développent de manière relativement insulaire par rapport aux habitations, établissements et espaces publics qui les entourent. Les écoles, MJC et centres sociaux y sont relativement peu présents si ce n'est de manière anecdotique ou à travers 1 parcelle de jardins pour environ 100 parcelles. Des relations parfois conflictuelles s'installent entre ensemble d'habitations et jardins ou établissement et jardins au sujet des barbecues et d'une manière générale au sujet de l'esthétique des jardins (bidons, clôtures, cabanons, animaux...). Les municipalités ne voient pas forcément d'un bon œil la colonisation des espaces publics adjacents par les jardiniers. Cette insularité serait ainsi le fait de la dynamique propre aux jardins liée notamment aux aspirations de leurs occupants mais aussi des regards que portent sur eux l'extérieur qu'il soit proche ou plus lointain. Les personnes extérieures aux jardins qui nous indiquent le chemin vers ceux-ci utilisent un vocabulaire relatif à l'enclavement. Seuls les jardins visibles depuis la route (Jardins Victor Hugo, Champberton et des Eparres) sont bien connus des riverains.

**Ces milieux sont le support d'une certaine liberté d'action et de création et support de liens sociaux entre jardiniers et entre jardiniers et promeneurs et d'échanges entre jardiniers et propriétaires ou gestionnaires.**

Ils sont néanmoins vécus par certains jardiniers comme des milieux contraignants et abritent des rapports de force entre jardiniers, ce plus particulièrement au sein des jardins sauvages où l'équilibre social est fragile du fait de l'absence d'une autorité extérieure et de l'instabilité spatiale et temporelle qui les caractérise. Les

jardins sauvages abritent des parcelles de taille non équivalente et la conformation des parcelles entre elles et la fusion et le découpage des parcelles changent à chaque saison. L'équilibre de ces jardins repose sur un ou des leaders, sur un facilitateur, sur un groupe constitué, chacun y développe des tactiques qui naviguent entre luttes, négociations et entre-aides. Notons par ailleurs que certains jardiniers qui ont essayé les nouvelles formes de jardins collectifs que l'on appelle jardins partagés les trouvent encore plus contraignants que les jardins familiaux.

À une plus large échelle, des rapports de force s'installent entre jardiniers et municipalités ou jardiniers et bailleurs : à propos du respect des règlements par les jardiniers, de l'impact visuel des jardins depuis l'extérieur, de l'impact physique des jardiniers sur l'espace public, de l'entretien des abords des jardins (espace collectif, approvisionnement en eau, entretien des cheminements et des clôtures) par la municipalité ou le bailleur (les jardiniers jugent toujours insuffisant l'entretien des abords, ils exigent un service en retour du loyer annuel qu'ils versent) et à propos de l'instabilité des jardins (les jardiniers perçoivent bien que leur terrain de jeu sont soumis à la pression foncière). Les jardiniers appellent (par téléphone) très régulièrement les gestionnaires afin de faire part des problèmes et de « prendre la température » des futurs projets urbains qui mettraient en danger les jardins. Sur ce dernier point, ils n'est pas rare qu'ils « bluffent » ou exagèrent le quotidien des jardins et notamment leur rayonnement au sein du quartier (auprès des écoles par exemple) pour justifier l'intérêt de leur présence.

## **Biodiversité de deux sites de jardins familiaux grenoblois de bord de route et de voie ferrée**

### **Méthodologie à l'échelle des sites de jardins et de la trame verte et bleue**

La biodiversité s'articule autour de 3 échelles: celle de l'espèce végétale ou animale (biodiversité spécifique et génétique), celle des écosystèmes (biodiversité écosystémique) ou plus justement écomplexes (Blandin et Lamotte, 1988) car ils incluent l'homme et enfin celle des trames vertes et bleues où la biodiversité est maintenue et entretenue via les continuités végétales et aquatiques (biodiversité fonctionnelle).

L'évaluation de la biodiversité spécifique des deux sites de jardins Viscose et Massenet a été conduite à travers un inventaire dans les parcelles jardinées et dans les cheminements et une caractérisation de leurs formations végétales<sup>32</sup>.

Au sein du site Viscose, parce que les jardins sont visibles depuis les cheminements, les parcelles jardinées ont été choisies en fonction des pratiques culturelles (parcelle destinée à la production, parcelle dont une petite partie est en « jachère », parcelle dont la majeure partie est en jachère). A Massenet, les jardins n'étant pas toujours visibles depuis les cheminements, les inventaires ont parfois été réalisés au hasard en couplant entretiens semi-directifs avec les jardiniers et inventaire de leur jardin. Des prospections ont aussi été réalisées sur les chemins, les abords de jardin et les espaces en friche à proximité.

Il était question d'inventorier la flore naturelle (et non pas les variétés plantées, même si parfois il y a interférence), l'avifaune (méthode en IPA : repérage visuel et par les chants d'oiseau) et les insectes (lépidoptères et odonates). Parallèlement à cet inventaire, une caractérisation écologique, écosystémique et fonctionnelle, a été menée, afin de définir les milieux étudiés, à partir de la présence de certaines espèces, à partir des formations végétales et à partir de photographies aériennes. Le choix de focaliser sur la faune et la flore naturelle et d'inventorier les parcelles jardinées en fonction des pratiques culturelles avait pour objectif d'estimer l'influence des pratiques jardinières (et sociales) sur la biodiversité « naturelle » et « ordinaire »<sup>33</sup>.

Dans les pages qui suivent, un exposé des caractéristiques écologiques et de la biodiversité du site Viscose sera proposé, puis nous ferons de même pour le site Massenet, ensuite une comparaison des deux sites de jardins sera proposée, la corrélation possible entre unités d'ambiances jardinées et biodiversité sera mise en question et puis l'influence des pratiques jardinières sur la biodiversité à travers des figures de jardinier, enfin nous concluons sur la contribution de ces sites de jardins

---

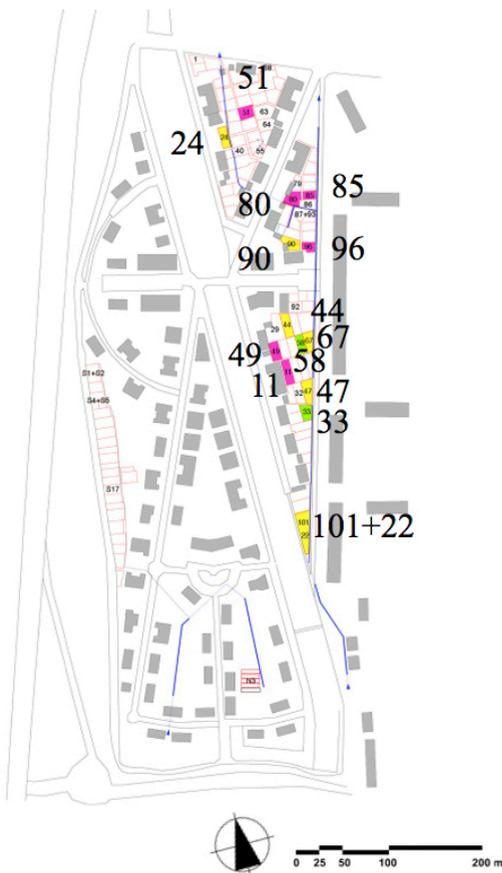
32 Sources bibliographiques liées aux relevés faune-flore et à la caractérisation des formations végétales : Fitter, R., Fitter, A., Farrer, A., 2006. Guide des graminées, carex, juncs et fougères. Toutes les herbes d'Europe. Delachaux & Niestlé. Paris. Atlas provisoire de la flore vasculaire de l'Isère mis en ligne sur l'Internet par l'association GENTIANA Les Oiseaux, en ligne. <http://www.oiseaux.net/>  
Rothmaler, W., 2007. Exkursionsflora von Deutschland. Band 3. Spektrum. München.  
Base de Données Nomenclaturale de la Flore de France version 4.02 (La BDNFF a été réalisée par M. Benoît BOCK avec le concours des membres du Réseau Tela Botanica à partir de la dernière version de 1999 de l'index synonymique de la Flore de France, établie par Michel KERGUELEN).

33 Inspiré des travaux de N. Machon, ayant donné lieu à la publication « Sauvage de ma rue »

à la composition des trames vertes et bleues à travers l'expertise que nous avons pu mener sur ces sites et à travers ce qu'en disent les services municipaux des deux communes concernées.

### Caractérisations écologiques et biodiversité du site Viscose

Installé dans une cuvette entourée de chaînes montagneuses, la Viscose est enclavé entre plusieurs infrastructures routières majeures (à l'ouest l'autoroute A480 et au nord l'échangeur A480/N87) et des zones urbanisées très fortement artificialisées. Le site est traversé par le canal du Drac présentant des berges très abruptes et subissant régulièrement des nettoyages intensifs des berges pour limiter les embâcles. Son intérêt écologique est donc limité, pour autant il irrigue les jardins. Le site est notamment doté de jardins potagers de petites surfaces (80m<sup>2</sup> au plus) essentiellement rassemblés sur le lotissement se trouvant à l'est du canal du Drac. La route principale est parallèle à l'A480 et sépare deux zones bien distinctes de jardins au sein du lotissement. La majorité des jardins se trouvent dans la partie est, derrière les habitations, l'autre partie au nord-ouest du site. De petits fossés d'irrigation parcourent les jardins à plusieurs endroits.



Inventaire flore des parcelles jardinées

On observe différents types de jardins en fonction des pratiques culturelles :

- ceux exclusivement dédiés à la culture de fruits, légumes et plantes ornementales (en vert sur la carte ci-contre) parcelles témoin n°33 et 58, notons néanmoins que la parcelle 58 est cultivée de manière beaucoup plus intensive que la parcelle 33 ;
- d'autres où sont associés potager, bandes enherbées et pelouse (en jaune) parcelles n°101+22, n°47, n°24, n°67, n°44 et n°90 ;
- d'autres encore se trouvent plus ou moins abandonnés et laissés en friches (en rose) parcelles n°11, n°51, n°49, n°80, n°85 et n°96.

Ces 3 types de jardins ont été étudiés afin d'identifier l'influence des pratiques culturelles sur la biodiversité.

**Au total 14 parcelles ont été inventoriées.**

L'inventaire avifaunistique et entomologique s'est déroulé à l'échelle du lotissement.

Ces inventaires ont été réalisés à l'été 2009, au printemps 2010 et à l'été 2010.

Sur l'ensemble du lotissement, on observe une biodiversité spécifique assez faible avec 125 espèces végétales (cf. tableau pages suivantes).

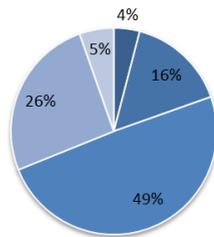
| Espèces noms latins                                   |  |
|---|--|
| <i>Abies alba</i>                                     | <i>Daucus carota</i>                         |
| <i>Acer campestre</i>                                 | <i>Digitalis purpurea</i>                    |
| <i>Acer negundo</i>                                   | <i>Diplotaxis tenuifolia</i>                 |
| <i>Acer platanoides</i>                               | <i>Dipsacus fullonum</i>                     |
| <i>Achillea millefolium</i> subsp. <i>Millefolium</i> | <i>Dipsacus pilosus</i>                      |
| <i>Ailanthus altissima</i>                            | <i>Duchesnea indica</i>                      |
| <i>Alcea rosea</i>                                    | <i>Elytrigia repens</i> subsp. <i>Repens</i> |
| <i>Alliaria petiolata</i>                             | <i>Epilobium angustifolium</i>               |
| <i>Alnus glutinosa</i>                                | <i>Epilobium hirsutum</i>                    |
| <i>Alnus incana</i>                                   | <i>Epilobium parviflorum</i>                 |
| <i>Alyssum montanum</i>                               | <i>Equisetum arvense</i>                     |
| <i>Amaranthus albus</i>                               | <i>Erigeron annuus</i>                       |
| <i>Amaranthus hybridus</i>                            | <i>Erodium cicutarium</i>                    |
| <i>Anagallis arvensis</i> L. subsp. <i>Carnea</i>     | <i>Eupatorium cannabinum</i>                 |
| <i>Anagallis arvensis</i> L. subsp. <i>Foemina</i>    | <i>Euphorbia amygdaloides</i>                |
| <i>Anthriscus cerefolium</i> subsp. <i>Cerefolium</i> | <i>Euphorbia cyparissias</i>                 |
| <i>Anthriscus sylvestris</i>                          | <i>Euphorbia exigua</i>                      |
| <i>Arctium lappa</i>                                  | <i>Euphorbia flavicoma</i>                   |
| <i>Arctium minus</i>                                  | <i>Euphorbia helioscopia</i>                 |
| <i>Artemisia vulgaris</i>                             | <i>Euphorbia lathyris</i>                    |
| <i>Arum italicum</i>                                  | <i>Euphorbia peplus</i>                      |
| <i>Arum maculatum</i>                                 | <i>Fallopia convolvulus</i>                  |
| <i>Asparagus tenuifolius</i>                          | <i>Festuca gigantea</i>                      |
| <i>Aster novi-belgii</i>                              | <i>Festuca gigantea</i>                      |
| <i>Avena fatua</i>                                    | <i>Festuca pratensis</i>                     |
| <i>Bellis perennis</i>                                | <i>Festuca rubra</i>                         |
| <i>Brachypodium pinnatum</i>                          | <i>Ficus carica</i>                          |
| <i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>Hordeaceus</i>     | <i>Filipendula ulmaria</i>                   |
| <i>Bromus sterilis</i>                                | <i>Foeniculum vulgare</i>                    |
| <i>Broussonetia papyrifera</i>                        | <i>Fraxinus excelsior</i>                    |
| <i>Bryonia dioica</i>                                 | <i>Fumaria officinalis</i>                   |
| <i>Buddleja davidii</i>                               | <i>Galega officinalis</i>                    |
| <i>Calystegia sepium</i>                              | <i>Galinsoga quadriradiata</i>               |
| <i>Capsella bursa-pastoris</i>                        | <i>Galium aparine</i>                        |
| <i>Cardamine hirsuta</i>                              | <i>Galium mollugo</i> subsp. <i>Mollugo</i>  |
| <i>Carduus tenuiflorus</i>                            | <i>Galium verum</i> subsp. <i>Verum</i>      |
| <i>Carex echinata</i>                                 | <i>Geranium dissectum</i>                    |
| <i>Carex hirta</i>                                    | <i>Geranium molle</i>                        |
| <i>Carex remota</i>                                   | <i>Geranium robertianum</i>                  |
| <i>Carex riparia</i>                                  | <i>Geranium rotundifolium</i>                |
| <i>Carex sylvatica</i>                                | <i>Geum urbanum</i>                          |
| <i>Catalpa bignonioides</i>                           | <i>Glechoma hederacea</i>                    |
| <i>Centaurea cyanus</i>                               | <i>Hedera helix</i>                          |
| <i>Centaurium erythraea</i> subsp. <i>pl.</i>         | <i>Helianthus tuberosus</i>                  |
| <i>Centranthus ruber</i>                              | <i>Heracleum sphondylium</i>                 |
| <i>Cerastium glomeratum</i>                           | <i>Herniaria glabra</i>                      |
| <i>Chaenorrhinum minus</i>                            | <i>Holcus lanatus</i>                        |
| <i>Chelidonium majus</i>                              | <i>Hordeum murinum</i>                       |
| <i>Chenopodium album</i> subsp. <i>pl.</i>            | <i>Humulus lupulus</i>                       |
| <i>Chenopodium hybridum</i>                           | <i>Hypericum maculatum</i>                   |
| <i>Cirsium arvense</i>                                | <i>Hypericum perforatum</i>                  |
| <i>Cirsium oleraceum</i>                              | <i>Iberis amara</i>                          |
| <i>Clematis vitalba</i>                               | <i>Iris pseudacorus</i>                      |
| <i>Convallaria majalis</i>                            | <i>Juglans regia</i>                         |
| <i>Convolvulus arvensis</i>                           | <i>Lactuca perennis</i>                      |
| <i>Conyza canadensis</i>                              | <i>Lactuca serriola</i>                      |
| <i>Cornus sanguinea</i>                               | <i>Lamium galeobdolon</i>                    |
| <i>Corylus avellana</i>                               | <i>Lamium purpureum</i>                      |
| <i>Crataegus monogyna</i>                             | <i>Lapsana communis</i>                      |
| <i>Crepis vesicaria</i>                               | <i>Lathyrus latifolius</i>                   |
| <i>Cruciata laevipes</i>                              | <i>Lathyrus niger</i>                        |
| <i>Cynodon dactylon</i>                               | <i>Leontodon hispidus</i>                    |
| <i>Cynosurus cristatus</i>                            | <i>Lepidium virginicum</i>                   |
| <i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>Glomerata</i>     | <i>Leucanthemum vulgare</i>                  |

|                                |                                   |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| Ligustrum vulgare              | Rumex obtusifolius                |
| Linaria vulgaris               | Rumex sanguineus                  |
| Lolium multiflorum             | Ruta graveolens                   |
| Lolium perenne                 | Salix alba                        |
| Lonicera periclymenum var. pl. | Salix caprea                      |
| Luzula campestris              | Salix viminalis                   |
| Lysimachia vulgaris            | Sambucus ebulus                   |
| Lythrum salicaria              | Sambucus nigra var. pl.           |
| Malus domestica                | Sanguisorba minor subsp. pl.      |
| Malva neglecta                 | Saponaria officinalis             |
| Malva sylvestris               | Saxifraga tridactylites           |
| Matricaria recutita            | Scorzonera laciniata              |
| Medicago lupulina              | Scrophularia auriculata           |
| Melilotus officinalis          | Scrophularia nodosa               |
| Melissa officinalis            | Senecio jacobaea                  |
| Mentha aquatica                | Senecio vulgaris                  |
| Mentha suaveolens              | Setaria verticillata              |
| Mercurialis annua              | Silene conica                     |
| Mercurialis perennis           | Silene dioica                     |
| Molinia caerulea               | Silene latifolia subsp. Alba      |
| Morus alba                     | Silene vulgaris subsp. Vulgaris   |
| Mycelis muralis                | Sison amomum                      |
| Myosotis arvensis              | Solanum nigrum                    |
| Nasturtium officinale          | Solidago canadensis subsp. pl.    |
| Oenothera biennis              | Solidago gigantea subsp. Serotina |
| Origanum vulgare               | Sonchus arvensis                  |
| Oxalis corniculata             | Sonchus oleraceus                 |
| Oxalis pes caprea              | Stellaria media                   |
| Papaver hybridum               | Symphoricarpos alba               |
| Papaver rhoeas                 | Symphytum officinale              |
| Parthenocissus quinquefolia    | Taraxacum campylodes              |
| Phalaris arundinacea           | Taraxacum erythrospermum          |
| Phleum pratense                | Taxus baccata                     |
| Phragmites communis            | Teucrium botrys                   |
| Picris echioides               | Teucrium scorodonia               |
| Picris hieracioides            | Thlaspi arvense                   |
| Pinus nigra subsp. laricio     | Thlaspi arvense                   |
| Plantago lanceolata            | Torilis arvensis                  |
| Plantago major                 | Torilis japonica                  |
| Poa annua                      | Trifolium pratense                |
| Poa bulbosa                    | Trifolium repens                  |
| Poa pratensis                  | Ulmus minor                       |
| Poa trivialis                  | Urtica dioica                     |
| Polygonum aviculare            | Urtica urens                      |
| Polygonum bistorta             | Verbascum densiflorum             |
| Polygonum lapathifolium        | Verbascum thapsus subsp. Thapsus  |
| Populus alba                   | Verbena officinalis               |
| Populus nigra                  | Veronica hederifolia              |
| Populus tremula                | Veronica persica                  |
| Portulaca oleracea             | Veronica polita                   |
| Potentilla reptans             | Viburnum lantana                  |
| Primula vulgaris               | Vicia cracca subsp. Cracca        |
| Prunus avium                   | Viola reichenbachiana             |
| Prunus domestica               | Viola riviniana                   |
| Prunus mahaleb                 | Vitis vinifera                    |
| Prunus persica subsp. pl.      |                                   |
| Prunus spinosa                 |                                   |
| Pyrus communis                 |                                   |
| Ranunculus acris               |                                   |
| Ranunculus ficaria             |                                   |
| Ranunculus repens              |                                   |
| Reynoutria japonica            |                                   |
| Rhus typhina                   |                                   |
| Robinia pseudacacia            |                                   |
| Rosa canina                    |                                   |
| Rosa rubiginosa                |                                   |
| Rubus caesius                  |                                   |
| Rubus fruticosus               |                                   |
| Rumex acetosa                  |                                   |

Une majorité d'espèces pérennes sont présentes, plutôt mésophiles à mésohygrophiles, sur des terrains à sols et humus mésotrophes à légèrement acides. Ces résultats sont en cohérence avec la structure biologique locale, constituée par la présence des fossés qui facilitent les arrosages et modifient le gradient hydrique du sol ; car celui-ci est plutôt limono-sableux, avec des alluvions du Drac assez perméables. Peu de sols sont humifères, les retournements par bêchages profonds ont fortement modifiés leur structure et les amendements organiques sont faibles. Les espèces annuelles sont localisées au sein des plates-bandes profitant d'une faible concurrence, alors que les graminées dominent les interstices accompagnées par des légumineuses et astéracées, typiques des friches et pelouses. Les haies et friches sont dominées par des espèces pérennes, en particulier des thérophytes qui dans les parcelles retournées ne survivent pas et des lianes profitant de la lumière comme la Clématite.

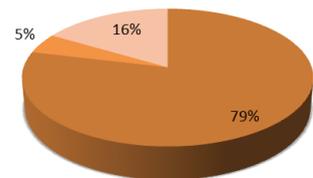
### Gradient hydrique

■ xérophile ■ mésoxérophile ■ mésophile ■ mésohygrophile ■ hygrocline

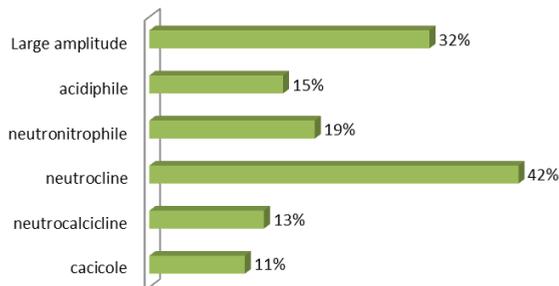


### Cycle biologique

■ Pérenne ■ Bis-annuelle ■ Annuelle



### Gradient trophique



On observe une forte différence de diversité numérique entre les parcelles inventoriées sur le site (cf. tableau situé page suivante), en fonction du mode de culture dans les carrés jardinés et aux abords de la parcelle.

La diversité structurale dans les parcelles est limitée, voire absente, avec une représentation unique de la strate herbacée. Celle-ci est localement accompagnée par des fruitiers (Prunier, Figuier...).

Elle est beaucoup plus développée en inter-parcelles : dans les coins, les recoins, les arrières de jardins, dans les fossés, dans certains cheminements moins fréquentés que d'autres ; sous la forme de grands arbres de petites haies champêtres ou monospécifiques ou buissons.

|              | Nb espèces | Mode de culture                              |
|--------------|------------|--|
| Parcelle 101 | 46         | Culture récente                              |
| Parcelle 11  | 33         | en friche herbacée partielle                 |
| Parcelle 33  | 26         | Cultivé très entretenu                       |
| Parcelle 47  | 23         | Cultivé très entretenu avec bandes enherbées |
| Parcelle 24  | 9          | Bande enherbée et culture                    |
| Parcelle 51  | 6          | Cultivé très entretenu avec bandes enherbées |
| Parcelle 49  | 22         | en friche herbacée partielle                 |
| Parcelle 58  | 11         | Pur potager                                  |
| Parcelle 66  | 11         | Cultivé très entretenu avec bandes enherbées |
| Parcelle 44  | 10         | Cultivé très entretenu avec bandes enherbées |
| Parcelle 80  | 21         | en friche de plus de 5 ans                   |
| Parcelle 85  | 9          |  |
| Parcelle 90  | 16         | Cultivé très entretenu avec bandes enherbées |
| Parcelle 96  | 19         | Cultivé très entretenu avec bandes enherbées |

La parcelle la plus diversifiée présente d'une part, des conditions écologiques particulières puisque le fossé est très affleurant et que s'y développe une végétation héliophytique originale et d'autre part, par des pratiques de jardinage très peu intensives dues en partie à la récente investigation de ce terrain.

Détaillons maintenant les caractéristiques écologiques des parcelles inventoriées.

#### Jardins entièrement dédiés à la culture potagère intensive

**Parcelle n°58 / 11 espèces** (photographies ci-dessous). Ce jardin est dédié aux potagers et à la culture d'espèces ornementales (rosiers, fleurs d'ornement,...) et accueille des pruniers. De petites allées sont créées à l'aide de graviers ou d'autres matériaux, les espèces sauvages venant s'installer dans ces cheminements sont traitées à l'herbicide (plantes jaunâtres et rabougries au lieu d'être vertes), un désherbage manuel entre les plants est visible et régulier, et peu d'espèces autochtones y sont observées. Ces jardins servent de témoin montrant un intérêt écologique faible à très faible.



#### Jardins dédiés à la culture potagère avec bandes enherbées et pelouses

La diversité floristique de ces jardins est très variable en fonction de l'intensité des pratiques et donc de la surface occupée par les friches en proportion des zones cultivées, elle-même plus ou moins enherbées.

**Parcelle n°24 / 9 espèces** Constituée de bandes enherbées et de carrés de culture, y évoluent la Renoncule rampante (*Ranunculus repens* L.), la Potentille rampante (*Potentilla reptans* L.), la Véronique luisante (*V. polita* Fr.), le Pissenlit gracile

(*Taraxacum erythrospermum* Andr.) et la Dent de lion (*Taraxacum campylodes* Weber), la Pâquerette (*Bellis perennis* L.), le Géranium à feuilles rondes (*Geranium rotundifolium* L.), l'Euphorbe omblette (*Euphorbia pepus* L.), et le Pâturin annuel (*Poa annua* L.). C'est une végétation de pelouse piétinée, où ne se persistent que les espèces les plus résistantes au piétinement et aux arrachages.



**Parcelle n°33 / 26 espèces** (photographie ci-dessus à gauche) et **parcelle 47 / 23 espèces** (photographie ci-dessus à droite) On y observe de nombreux éléments floricoles comme la Renoncule rampante (*Ranunculus repens* L.), la Potentille rampante (*Potentilla reptans* L.), le Lierre terrestre (*Glechoma hederacea* L.), la Primevère commune (*Primula vulgaris* Huds.), différentes espèces de Véronique (*Veronica persica* Poir., *V. hederifolia* L. et *V. polita* Fr.), la Ronce (*Rubus fruticosus* L.), la Benoîte commune (*Geum urbanum* L.), le Millepertuis maculé (*Hypericum maculatum* Crantz), le Lierre rampant (*Hedera helix* L.), le Géranium à feuilles rondes (*Geranium rotundifolium* L.), le Séneçon commun (*Senecio vulgaris* L.), la Pâquerette (*Bellis perennis* L.), le Pissenlit gracile (*Taraxacum erythrospermum* Andr.), la Dent de lion (*Taraxacum campylodes* Weber), le Céraiste aggloméré (*Cerastium glomeratum* Thuill.), le Trèfle des prés (*Trifolium pratense* L.), la Luzerne (*Medicago lupulina* L.), la Carotte sauvage (*Daucus carota* L.) ainsi que le Grand Plantain (*Plantago major* L.), le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata* L.) et le Pâturin annuel (*Poa annua* L.)

**Parcelle n°44 / 10 espèces** Divisée en bandes enherbées, friche et culture, on observe sur cette parcelle la Renoncule rampante (*Ranunculus repens* L.), la Potentille rampante (*Potentilla reptans* L.), la Véronique luisante (*Veronica polita* Fr.) et la Véronique à feuilles de Lierre (*Veronica hederifolia* L.), le Millepertuis maculé (*Hypericum maculatum* Crantz), le Pissenlit gracile (*Taraxacum erythrospermum* Andr.) et la Dent de lion (*Taraxacum campylodes* Weber), le Trèfle des prés (*Trifolium pratense* L.), la Carotte sauvage (*Daucus carota* L.) et le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata* L.).

**Parcelle n°51 / 6 espèces** Constituée d'une friche et de culture, sont présents la Renoncule rampante (*Ranunculus repens* L.), la Véronique luisante (*Veronica polita* Fr.) et la Véronique à feuilles de Lierre (*Veronica hederifolia* L.), le Pissenlit gracile (*Taraxacum erythrospermum* Andr.) et la Dent de lion (*Taraxacum campylodes* Weber), ainsi que la Grande Ortie (*Urtica dioica* L.).

**Parcelle n°66 / 11 espèces** Ce jardin est constitué de bandes enherbées, de culture

et de friche. Y sont observés la Renoncule rampante (*Ranunculus repens* L.), la Potentille rampante (*Potentilla reptans* L.), le Lierre terrestre (*Glechoma hederacea* L.), le Lierre rampant (*Hedera helix* L.), le Séneçon commun (*Senecio vulgaris* L.), le Pissenlit gracile (*Taraxacum erythrospermum* Andr.) et la Dent de lion (*Taraxacum campylodes* Weber), la Pâquerette (*Bellis perennis* L.), la Ronce (*Rubus fruticosus* L.), la Cardamine hirsute (*Cardamine hirsuta* L.) et le Lamier pourpre (*Lamium purpureum* L.)

**Parcelle n°90 / 16 espèces** Ce jardin est partagé par une moitié de culture et une moitié de pelouse floricole avec la Potentille rampante (*Potentilla reptans* L.), la Véronique à feuilles de Lierre (*Veronica hederifolia* L.), la Véronique luisante (*V. polita* Fr.), le Séneçon commun (*Senecio vulgaris* L.), la Pâquerette (*Bellis perennis* L.), le Pissenlit gracile (*Taraxacum erythrospermum* Andr.) et la Dent de lion (*Taraxacum campylodes* Weber), la Carotte sauvage (*Daucus carota* L.), la Cardamine hirsute (*Cardamine hirsuta* L.), la Grande Ortie (*Urtica dioica* L.), le Lamier pourpre (*Lamium purpureum* L.), l'Euphorbe omblette (*Euphorbia peplus* L.), la Violette des bois (*Viola reichenbachiana* Jord.), les Patience à feuilles obtuses et sanguines (*Rumex obtusifolius* L. et *R. sanguineus* L.), et le Pâturin annuel (*Poa annua* L.).

**Parcelle n°96 / 19 espèces** Partagée entre une friche et une zone de culture, on y observe les mêmes espèces que dans le jardin 96 avec en plus la présence de la Ronce (*Rubus fruticosus* L.), du Lierre rampant (*Hedera helix* L.) et de l'Euphorbe épurge (*Euphorbia lathyris* L.).

**Parcelle 101 / 46 espèces** (2 photographies ci-dessous) Cette parcelle est la plus diversifiée. Elle présente 3 types de formations végétales :

- végétation pionnière des zones de culture dominée par des espèces commensales telles que la Petite linaira (*Chaenorrhinum minus*), le Mouron des oiseaux (*Stellaria media*, cf. photographie ci-dessous à gauche) et à large amplitude écologique comme la Renouée faux-liseron (*Fallopia convolvulus*) ou la Capselle-bourse-à Pasteur (*Capsella bursapastoris*) ;
- végétation des friches herbacées sur terrain retourné, dominée par des espèces nitrophiles comme le Gaillet gratteron (*Galium aparine*) et le Brome stérile (*Bromus sterilis*) ;
- végétation humide des bords de cours d'eau (cf. photographie ci-dessous à droite), dominée par le Roseau commun (*Phragmites communis*) et la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*).



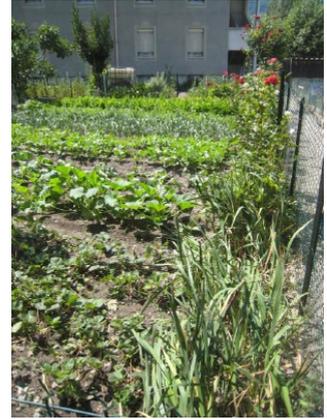
**La parcelle 101 présente une biodiversité plus importante que les autres** car elle est caractérisée par : plusieurs niveaux d'hygrométrie des sols (avec notamment la présence d'un petit drain bien végétalisé), des zones non cultivées de friches herbacées pionnières et une culture non intensive.

**Les parcelles 33** (photographie page ci-contre) **et 47 sont en comparaison peu diversifiées** parce qu'elles ne présentent pas de formation végétale bien déterminée. On observe uniquement des individus se développant au milieu des zones de culture, ayant échappé à la binette du jardinier.

Ces espèces sont des commensales des cultures : *Sonchus arvensis*, *Convolvulus arvensis*, *Poa annua*, *Polygonum aviculare*.

On observe également quelques espèces de friches, comme *Picris echioides* et *Solanum nigrum*.

Cette biodiversité moins importante s'explique par des parcelles très entretenues, une séparation nette avec le drain et une mise en culture ancienne, avec des sols amendés, enrichis, voire traités par des herbicides, favorisant une végétation rudérale, de type nitrophile comme le Lamier rouge, le Trèfle des près ou l'Ortie.



#### Jardins « délaissés »

Ces jardins sont peu ou pas entretenus, de nombreuses espèces ont pu s'installer et dans certains cas former des zones floricoles denses et étendues. D'anciennes zones de cultures sont encore visibles dans certains d'entre eux.

**Parcelle n°49 / 22 espèces** Une petite zone anciennement cultivée est encore visible, le reste du terrain est constitué d'une pelouse floricole avec la Renoncule rampante (*Ranunculus repens* L.), la Potentille rampante (*Potentilla reptans* L.), le Lierre terrestre (*Glechoma hederacea* L.), la Véronique à feuilles de Lierre (*Veronica persica* Poir.) et la Véronique de Perse (*Veronica persica* Poir.), le Millepertuis maculé (*Hypericum maculatum* Crantz), le Lierre rampant (*Hedera helix* L.), le Géranium à feuilles rondes (*Geranium rotundifolium* L.), le Sénéçon commun (*Senecio vulgaris* L.), la Pâquerette (*Bellis perennis* L.), le Pissenlit gracile (*Taraxacum erythrospermum* Andrz.), la Dent de lion (*Taraxacum campylodes* Weber), le Céraiste aggloméré (*Cerastium glomeratum* Thuill.), le Trèfle des près (*Trifolium pratense* L.), et le Trèfle rampant (*Trifolium repens* L.), la Luzerne (*Medicago lupulina* L.), la Carotte sauvage (*Daucus carota* L.), la Cardamine hirsute (*Cardamine hirsuta* L.), l'Euphorbe omblette (*Euphorbia pepus* L.), ainsi que le Grand Plantain (*Plantago major* L.), le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata* L.) et le Pâturin annuel (*Poa annua* L.).

**Parcelle n°11 / 33 espèces** Potager en friche assez récente avec la Potentille rampante (*Potentilla reptans* L.), le Lierre terrestre (*Glechoma hederacea* L.), la Véronique à feuilles de Lierre (*Veronica hederifolia* L.) et la Véronique luisante (*V. polita* Fr.), le Géranium à feuilles rondes (*Geranium rotundifolium* L.), le Sénéçon commun (*Senecio vulgaris* L.), le Pissenlit gracile (*Taraxacum erythrospermum* Andrz.), la Dent de lion (*Taraxacum campylodes* Weber), le Trèfle des près (*Trifolium pratense* L.), la Cardamine hirsute (*Cardamine hirsuta* L.), la Capselle bourse-à-pasteur (*Capsella bursa-pastoris* Moench), le Lamier pourpre (*Lamium*

*purpureum* L.), la Prêle des champs (*Equisetum arvense* L.) et le Pâturin annuel (*Poa annua* L.).

**Parcelle n°80 / 21 espèces** Friche herbacée nitrophile, non entretenue depuis plusieurs années, avec la Renoncule rampante (*Ranunculus repens* L.), la Potentille rampante (*Potentilla reptans* L.), la Véronique luisante (*Veronica polita* Fr.), le Lierre rampant (*Hedera helix* L.), le Pissenlit gracile (*Taraxacum erythrospermum* Andrz.), la Dent de lion (*Taraxacum campylodes* Weber), la Ronce (*Rubus fruticosus* L.), la Grande Ortie (*Urtica dioica* L.), le Lamier pourpre (*Lamium purpureum* L.), la Cardamine hirsute (*Cardamine hirsuta* L.), le Gaillet gratteron (*Galium aparine* L.) et le Pâturin annuel (*Poa annua* L.).

**Parcelle n°85 / 9 espèces** Friche herbacée peu dense, constituée de nombreux Pissenlit gracile (*Taraxacum erythrospermum* Andrz.) et Dent de lion (*Taraxacum campylodes* Weber), avec également la Renoncule rampante (*Ranunculus repens* L.), la Potentille rampante (*Potentilla reptans* L.), la Véronique luisante (*Veronica polita* Fr.), le Lamier pourpre (*Lamium purpureum* L.), la Cardamine hirsute (*Cardamine hirsuta* L.), la Capselle bourse-à-pasteur (*Capsella bursa-pastoris* Moench) et le Pâturin annuel (*Poa annua* L.).

### **La parcelle 11 se différencie par plusieurs formations végétales différentes en fonction du niveau d'entretien :**

- une zone de friche pionnière, dominée par des espèces envahissantes comme le Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) et le Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*), avec aussi des espèces de friche comme le Cirse des champs (*Cirsium arvense*), la Mauve sauvage (*Malva sylvestris*), l'Aigremoine eupatoire (*Agrimonia eupatoria*) ;

- une zone de prairie mésophile enrichie, composée notamment de Ray grass commun (*Lolium perenne*), de Trèfles rampant (*Trifolium repens*) et des prés (*Trifolium pratense*), de Potentille rampante (*Potentilla reptans*) et Renoncule rampante (*Ranunculus reptans*) ;

- une zone de culture sarclée, avec quelques espèces pionnières comme le Mouron des champs (*Anagallis arvensis*), l'Avoine barbue (*Avena barbata*) et la Spéculaire miroir de Vénus (*Légousia speculum-veneris*) ;

- une zone de culture enrichie avec une dominance d'espèces nitrophiles comme le Cirse des champs (*Cirsium arvense*), le Liseron des champs (*Convolvulus arvensis*) et le Gaillet gratteron (*Galium aparine*).

Sont ainsi favorables à la biodiversité floristique et donc à la présence notamment de papillons, des zones présentant des modes d'entretien différents, donnant des sols plus ou moins humides et caillouteux et des zones pionnières parce que sarclées mais pas pour autant désherbées, assez riches en espèces.

**Alors que la biodiversité de la parcelle 80, en friche, aurait pu être perçue (visuellement) comme plus élevée, elle accueille au contraire 30% d'espèces en moins que la parcelle 11.**

Plus précisément, on peut distinguer sur la parcelle 80 :

- une zone de friche prairiale enrichie, dominée par le Picris (*Picris echinoides*), le Cirse des champs (*Cirsium arvense*), l'armoise officinale (*Artemisa officinalis*), le Chardon bardane (*Carduus personata*), Molène (*Verbascum thapsus*)...

- une zone buissonnante envahie par le Robinier (*Robinia pseudacacia* et la Ronce (*Rubus fruticosus*), avec en dessous du Lierre (*Hedera helix*) ou des Orties (*Urtica dioica*)
- un voile de Clématite (*Clematis vitalba*), couvrant complètement quelques secteurs.

**En friche depuis a priori plus de 5 ans, reconquise par des espèces héliophiles à fort développement (comme le Robinier, la Clématite, et la Ronce), la parcelle 80 possède un couvert végétal dense dominé par quelques espèces, couvert végétal qui limite l'accueil de nouvelles espèces.**

En zone naturelle, mais surtout en zone urbaine, **une mosaïque de milieux est favorable au développement de la biodiversité végétale et animale.** La mosaïque est ici composée de zone de culture, friche herbacée, pelouse, prairie et milieux humides de type mégaphorbiaie. Toutefois, la flore qui y est observée reste quasiment la même sur les différents secteurs, liés à des déclinaisons d'entretien des terrains peu travaillés par l'homme, seule leur densité diffère. En effet, ces milieux étant sous pression, ils ne sont susceptibles d'accueillir que des espèces ubiquistes, résistantes et donc très communes. Pour autant ces pratiques créent aussi des situations originales, comme des zones pionnières, des petites haies, des mares, qui accueillent des espèces moins communes.

La diversité est consécutive aussi des saisons : flore printanière et flore estivale sont différentes, avec beaucoup d'espèces vernalles non concurrencées par les cultures et en particulier des bulbes comme la Ficaire.

Enfin, la flore évoluant dans ces jardins est caractérisée par des espèces dites rudérales ou plus précisément « anthropophiles »<sup>34</sup>, c'est-à-dire des zones anthropisées (jardins et bords de chemins) ou *a contrario* délaissées (milieux dits incultes, friches). Elles sont toujours influencées dans leur localisation et comportements avec :

- des espèces profitant des sols retournées, comme les messicoles (*Papaver rhoas*, *Poa annua*, *Stellaria media*...)
- des espèces issues des plantations
- des espèces résistant aux piétinements (Pissenlits notamment)
- des espèces proliférant sur les sols riches et nitrophiles (*U. dioica*, *R. obtusifolius* et *R. sanguineus*...), sols s'expliquant notamment par le dépôt de fumier et d'engrais par les jardiniers.

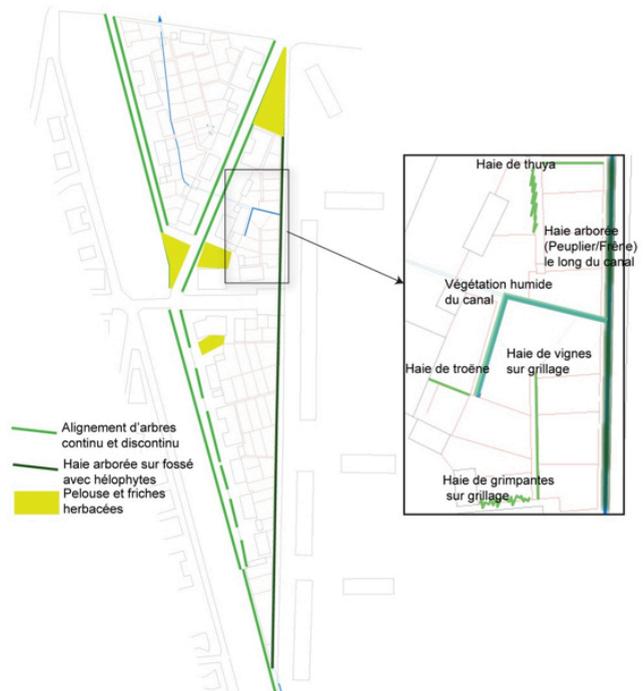
---

<sup>34</sup> Les rudérales incluent les « plantes compagnes » des activités humaines et les « plantes anthropophiles » (Couderc et al., 1991). Leur origine peut être double : soit elles appartiennent au cortège initial inféodé au milieu et sont favorisées par certaines pratiques ou actes, soit elles sont importées volontairement par l'homme dans le milieu. Les plantes anthropophiles correspondent le plus souvent à des espèces anciennement cultivées devenues spontanées (*Doronicum plantagelum* L., *Smyrniololium olustrum* L., *Micromeria juliana* (L.) Benth. ex Reichenb.) ou à des plantes alimentaires favorisées par l'homme (raifort, chervis) (Rackham, 1986). En revanche, les plantes compagnes appartiennent au cortège initial et témoignent de phénomènes particuliers. Les rudérales ont soit une amplitude large vis-à-vis des sols, soit elles peuvent être considérées comme des indicateurs de milieu. Il n'existe guère de classement précis de ces espèces dans la littérature. Néanmoins, une étude dans la région Centre réalisée par Couderc et al. (1991) a permis de répertorier certaines espèces très typées.

### A l'extérieur des jardins et notamment en inter-parcelles

#### **Ce sont dans les espaces interstitiels entre les jardins que s'immiscent des structures végétales plus variées, source d'une biodiversité spécifique :**

- la végétation des milieux frais et humides en bords des canaux et fossés de dérivation du DRAC, dominée par le Roseau commun (*Phragmites communis*) et la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*), mais où l'on peut aussi observer la Laîche des rives (*Carex riparia* Curtis), l'Iris faux acore (*Iris pseudacorus* L.) et la Renoncule ficaria (*Ranunculus ficaria* L.) ;
- des haies de grimpantes : clématite, vigne, polygonum et chèvrefeuille, qui se développent sur les clôtures ;
- des haies monospécifiques de troène, de thuya ou de Laurier cerise.
- des arbres ou arbustes individualisés (Figuier, Prunier...)
- des alignements d'arbres structurant les grands axes de la Cité
- les boisements rivulaires le long du canal du DRAC.



Dans les espaces extérieurs, on recense des alignements d'arbres continus et discontinus de platanes et marronniers, ainsi que des pelouses de graminées rases dominées par le Ray-gras et quelques friches d'héliophiles comme le Brachypode penné. Les espaces verts du lotissement, de taille réduite, sont également composés d'espèces observées dans les jardins ainsi que d'autres comme l'Euphorbe réveil matin (*Euphorbia helioscopia* L.), l'Euphorbe petit Cyprès (*Euphorbia cyparissias* L.), la Violette de rivin (*Viola riviniana* Rchb.), le Bec de Grue à feuilles de Cigüe (*Erodium cicutarium* L'Hér.), l'Herbe à Robert (*Geranium robertianum* L.) l'Arum d'Italie (*Arum italicum* Mill.), l'Alliaire (*Alliaria petiolata* Cavara & Grande), le Myosotis des champs (*Myosotis arvensis* L.), la Grande Chéloïdine (*Chelidonium majus* L.) et la Mauve négligée (*Malva neglecta* Wallr.). Signalons aussi la présence inévitable d'espèces d'ornement dispersées par l'intermédiaire de graines

comme la *Viola cornuta*, la *Primula sp.*, le *Muscari sp.*

### L'avifaune

Les prospections réalisées à la mi-avril 2010 ont mis en évidence la présence de 16 espèces d'Oiseaux à l'échelle du lotissement : 1. la Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus L.*) 2. la Mésange charbonnière (*Parus major L.*) 3. le Rouge-gorge familier (*Erithacus rubecula L.*) 4. le Verdier d'Europe (*Carduelis chloris L.*) 5. le Serin cini (*Serinus serinus L.*) 6. le Moineau domestique (*Passer domesticus L.*) 7. le Rouge-queue noir (*Phoenicurus ochruros Gmelin*) 8. l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis L.*) 9. la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla L.*) 10. le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs L.*) 11. le Merle noir (*Turdus merula L.*) 12. la Pie bavarde (*Pica pica L.*) 13. la Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) 14. le Pigeon biset (*Columba livia Gmelin*) 15. la Corneille noire (*Corvus corone L.*) 16. le Canard colvert (*Anas platyrhynchos L.*).

Majoritairement composé de passereaux, cet inventaire n'est pas exhaustif même si, de notre point de vue, le nombre d'espèces fréquentant cette zone est assez restreint. La majorité de l'avifaune a été observée au niveau des derniers ligneux présents le long du grillage du canal (et à proximité de cette zone humide pour le Canard colvert), à l'exception de quelques espèces commensales de l'homme comme le Moineau domestique, le Merle noir, la Pie bavarde, la Tourterelle turque, et le Pigeon biset, davantage présents soit sur les corniches des habitations, soit au niveau des jardins. La coupe des ligneux au bord du canal est une erreur pour les Oiseaux qui y trouvaient probablement des sites de nidification, des zones de repos et d'alimentation. L'absence de haie dans les jardins est également un frein au développement de ces espèces au sein du lotissement.

La plupart des Oiseaux inventoriés sont anthropophiles et sont fréquents dans les parcs et jardins des villes. Signalons tout de même que le Rouge-queue noir et la Fauvette à tête noire sont, parmi les espèces observées, les moins fréquentes dans les zones habitées en milieu urbain.

### Les jardins de la Viscose à l'échelle du territoire biogéographique

Dans un rayon de 10 km, le site de la Viscose est entouré de nombreux sites d'intérêt écologique reconnu (cf. p.93 et p.95), et identifiés par un zonage officiel (Natura 2000, Arrêté de Biotope ou ZNIEFF – Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique).

Le Rocher de Comboire à l'Ouest est une entité écologique remarquable par son caractère méridional, les roches calcaires favorisant les espèces thermophiles et le développement de pelouses xérophiles.

Les deux couloirs de dispersion liés aux rivières Drac et Isère présentent également un intérêt non négligeable :

- la zone fonctionnelle de la vallée du Drac, remarquée par des milieux à forte valeur patrimoniale comme les stations abyssales de plantes montagnardes, la flore à affinités méditerranéennes, la présence du Castor d'Europe, des populations d'Agrion de mercure (odonates) ; mais aussi comme zone de stationnement, d'alimentation ou de reproduction, en connexion avec la vallée de l'Isère ;
- la zone fonctionnelle de la rivière Isère, plus au Nord marquée par les annexes fluviales et les zones humides, ainsi que les balmes sèches.



Les jardins Massenet légaux sont anciennement installés et organisés autour de plusieurs allées végétalisées. Ils sont composés par une mosaïque assez simple de milieux de type friches, prairies de bermes, cultures, haies... refuges pour une flore et une faune ordinaire. Dans ces jardins, le développement des espèces invasives est géré donc limité. Ce sont principalement les allées et abords de jardins qui offrent la diversité, ainsi que certaines pratiques jardinières.

Les jardins Massenet sauvages sans allée et souvent avec une plus faible végétalisation hors culture, apportent une ambiance végétale et une diversité plus limitée.

Les nouveaux jardins Colette Besson possèdent pour le moment des allées et des abords de jardins artificiels, participant peu à la diversification de l'espace et aux échanges écologiques.

Sur ces deux ensembles de jardins, 9 parcelles ont été inventoriées.

2 parcelles dans les nouveaux jardins familiaux Colette Besson. La diversité de ces parcelles est faible, ce qui est certainement corrélé au fait que ces jardins sont très récents et que les jardiniers ont démarré les cultures, il y a au maximum 2 ans.

7 parcelles dans les jardins anciennement installés (jardins Massenet) dont la diversité est très variable en fonction des pratiques jardinières développées.

Parmi ces 7 parcelles, un jardin plus grand que les autres (parcelle X1) possède une diversité assez exceptionnelle par rapport aux autres parcelles inventoriées à Saint Martin d'Hères comme à Echirolles.

53 espèces y ont été recensées dont certaines présentes uniquement dans ce jardin : en particulier 2 espèces de milieux frais (*Carex hirta* et *Lythrum salicaria*), ainsi que des espèces de friche comme l'Alyssum des montagnes (*Alyssum montanum* - peu commune localement) ou le Torilis des champs (*Orilis arvensis*), et de friche enrichie comme la Morelle noire (*Solanum nigrum*).

| Parcelles                              | Nombre d'espèces |
|--|------------------|
| <b>Jardins anciens</b>                 |                  |
| n°36                                   | 25               |
| n°38                                   | 15               |
| n°37                                   | 31               |
| n°46                                   | 23               |
| n°53                                   | 22               |
| n°22                                   | 34               |
| X1                                     | 53               |
| <b>Nouveaux jardins Colette Besson</b> |                  |
| CB2                                    | 18               |
| CB20                                   | 17               |

Sur l'ensemble du site Massenet, 104 espèces ont été inventoriées sur deux périodes d'inventaire en été 2010 et au printemps 2011 (page suivante, liste des 99 espèces inventoriées lors du premier passage estival).

| Espèces Noms latins   |   |
|---|---|
| Amaranthus hybridus   | Medicago lupulina                             |
| Abies alba Mill.  | Melissa officinalis L.                        |
| Alyssum montanum L.   | Mentha spicata                                |
| Amaranthus albus L.   | Mentha suaveolens Ehrh.                       |
| Anagallis arvensis L. subsp. Carnea (Schränk)<br>Gusul. & Morariu | Mercurialis annua                             |
| Anagallis arvensis L. subsp. Foemina (Mill.)<br>Schinz & Thell.   | Mercurialis perennis                          |
| Arum maculatum L.   | Molinia caerulea (L.) Moench                  |
| Aster novi-belgii   | Nasturtium officinale R. Br.                  |
| Bryonia dioica Jacq.  | Origanum vulgare L.                           |
| Calystegia sepium (L.) R.Br.                                      | Oxalis pes caprea                             |
| Capsella bursa-pastoris   | Papaver hybridum L.                           |
| Carduus tenuiflorus   | Parthenocissus quinquefolia                   |
| Carex hirta L.  | Phleum pratense L.                            |
| Cerastium glomeratum  | Plantago lanceolata                           |
| Chaenorrhinum minus (L.) Lange                                    | Plantago major                                |
| Chelidonium majus   | Poa annua                                     |
| Chenopodium album L.  | Poa pratensis L.                              |
| Chenopodium hybridum L.   | Polygonum aviculare L.                        |
| Cirsium arvense   | Polygonum bistorta L.                         |
| Cirsium oleraceum   | Polygonum lapathifolium L.                    |
| Clematis vitalba  | Populus nigra L. (compris la variété italica) |
| Convolvulus arvensis  | Portulaca oleracea L.                         |
| Conyza canadensis   | Potentilla reptans                            |
| Cornus sanguinea L.   | Ranunculus repens                             |
| Cynosurus cristatus L.  | Rubus fruticosus                              |
| Digitalis purpurea  | Rumex acetosa                                 |
| Duchesnea indica (Andrews) Focke                                  | Rumex obtusifolius                            |
| Echinochloa crus-galli (L.) P. Beauv.                             | Rumex sanguineus                              |
| Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski                             | Salix alba L.                                 |
| Epilobium angustifolium L.  | Saxifraga tridactylites L.                    |
| Epilobium parviflorum Schreb.                                     | Scorzonera laciniata                          |
| Equisetum arvense   | Senecio jacobaea                              |
| Euphorbia peplus  | Senecio vulgaris                              |
| Festuca pratensis Hudson  | Silene dioica (L.) Clairv.                    |
| Foeniculum vulgare Miller   | Solanum nigrum                                |
| Fumaria officinalis   | Sonchus arvensis                              |
| Galinsoga quadriradiata Ruiz & Pavon                              | Sonchus oleraceus                             |
| Geranium molle  | Symphytum officinale L.                       |
| Geum urbanum  | Taraxacum campyloides                         |
| Hedera helix  | Taraxacum erythrospermum                      |
| Herniaria glabra  | Thlaspi arvense L.                            |
| Hordeum murinum L.  | Torilis arvensis (Huds.) Link                 |
| Lactuca serriola L.   | Trifolium pratense                            |
| Lamium galeobdolon  | Trifolium repens                              |
| Lamium purpureum  | Urtica dioica                                 |
| Lapsana communis L.   | Verbena officinalis L.                        |
| Leontodon hispidus L.   | Veronica persica                              |
| Lepidium virginicum L.  | Veronica polita                               |
| Lolium perenne  |   |
| Lythrum salicaria   |   |
| Matricaria recutita L.  |   |

La comparaison en nombre d'espèces entre le site de la Viscose et le site Massenet fait apparaître des différences assez significatives dans la répartition des espèces, puisque seulement 66 espèces sont communes pour 127 espèces recensées à la Viscose contre 104 à Massenet (cf. tableau ci-dessous).

|                          | Viscose | St-Martin-d'Hères |
|--------------------------|---------|-------------------|
| Nombre d'espèces         | 127     | 104               |
| Nb d'espèces en commun   | 66      | 66                |
| Nb d'espèces différentes | 61      | 38                |

Saint-Martin d'Hères se caractérise par la présence d'une densité végétale plus forte, par une végétation arborée et arbustive un peu plus importante, par plus d'espèces des prairies, certainement liés aux abords des jardins plus végétalisés, mais finalement une uniformité des formations plus grande par l'absence de milieux humides. Ainsi, à la Viscose, on dénombre 12 espèces végétales méso-hygrophiles à hygroclines de plus.

|           |      |
|-----------|------|
| Importé   | 5,5% |
| Horticole | 6,3% |
| Invasive  | 2,8% |

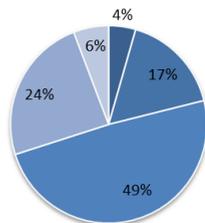


|                         |                  |
|-------------------------|------------------|
| Acer negundo            | Erable négundi   |
| Ailanthus altissima     | Ailante          |
| Broussonetia papyrifera | Mûrier à papier  |
| Buddleja davidii        | Buddleia         |
| Duchesnea indica        | Faux-fraisier    |
| Reynoutria japonica     | Renouée du Japon |
| Robinia pseudacacia     | Robinier Acacia  |

Parmi toutes les espèces recensées dans les deux sites, on note la détermination de près de 12% d'espèces non indigènes (importées ou horticoles) et de 7 espèces invasives (cf. tableau ci-contre).

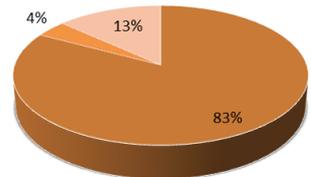
### Gradient hydrique

■ xérophile ■ mésoxérophile ■ mésophile ■ mésohygrophile ■ hygrocline

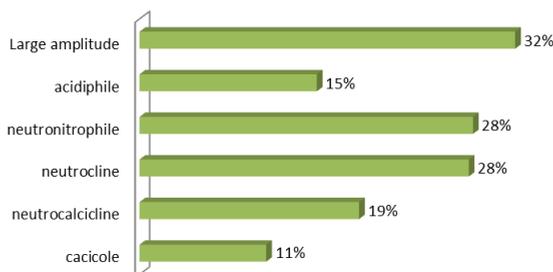


### Cycle biologique

■ Pérenne ■ Bis-annuelle ■ Annuelle



### Gradient trophique



Dans les deux sites, on trouve une majorité d'espèces pérennes (graphique ci-dessus), constituant des groupements en place parfois transitoires, pour les friches herbacées, les friches arbustives et les zones de cultures.

La flore est majoritairement mésophile, sur des friches et prairie à humidité moyenne, pourtant 2 ensembles se distinguent : les zones fraîches de fossés ou de cultures humides et les friches xérophiles à mésoxérophiles de talus.

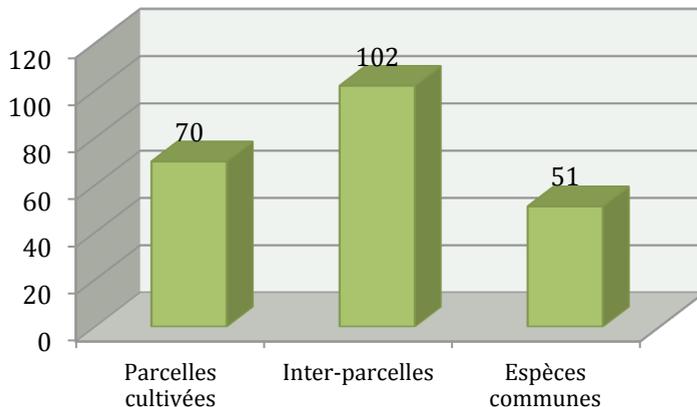
La plupart des espèces ne sont pas sensibles à la teneur en carbonate des sols, deux tendances s'observent : les espèces aimant les sols enrichis (neutro-nitrophiles) et celles aimant les sols plus calcaires.

A Massenet comme à la Viscose, les pratiques culturales ont une influence sur la biodiversité, mais **la biodiversité des jardins familiaux s'exprime avant tout dans les entre-deux, en limite des jardins, dans les coins et recoins, à l'arrière des jardins et en bordure de cheminement**, là où le jardin échappe à l'emprise de son jardinier.

Le graphique ci-dessous met en évidence que sur le site Massenet, les allées et abords de jardin sont nettement plus riches en diversité spécifique et présentent des espèces originales par rapport aux zones cultivées.

La richesse spécifique provient de 3 phénomènes :

- la diversité structurale, avec la présence d'arbustes et de buissons,
- le faible entretien de ces espaces, laissant une flore spontanée de prairie et de friche rudérale se développer,
- la présence de zones humides de petits fossés et de zones très sèches d'abords de chemins.



Dans les nouveaux jardins Colette Besson, il aurait ainsi été intéressant de structurer les parcelles autour d'un pré-verdissement des abords et des allées et d'envisager la disposition des parcelles entre elles afin de créer des entre-deux. C'est ce parti-pris de composition des jardins qui semblent avoir été choisi par la mairie de Saint Martin d'Hères pour concevoir les futurs jardins Daudet en remplacement du terrain Massenet voué à être bâti dans les années à venir.

## Unités d'ambiances, figures de jardiniers et biodiversité

**La biodiversité se trouve essentiellement dans l'entre-deux : dans l'inter-parcelles et entre cheminement et jardins. Une mosaïque de milieux - friches, pelouses, bandes enherbés, zones cultivées - structurée par l'entre-deux (haie et bandes enherbés) est favorable au développement de la biodiversité.**

Les jardins anciennement installés, dont font partie les unités d'ambiance *hortus conclusus* et *jardins du dialogue* (pp.126-128), jardins dont on pourra reconnaître du point de vue des ambiances la « patine », présentent une biodiversité plus intéressante que les autres types de jardins parce qu'ils proposent une végétation fournie (diversité verticale comme horizontale) et un nombre important d'inter-parcelles. Biodiversité ressentie et mesurée marchent dans ce cas-là de pair.

Les configurations de jardins qui proposent peu d'entre-deux comme les jardins sauvages, notamment l'unité d'ambiance *jardins autogérés* (pp.126-128), présentent peu de cheminement, ni d'inter-jardins, la forme de ces jardins est presque « trop simple ». Plus la configuration des jardins est complexe ; comme c'est le cas pour les *hortus conclusus*, plus il pourra y avoir de biodiversité, de diversité d'ambiances et de possibilité d'enveloppement dans un milieu végétal.

L'unité d'ambiance *jardins ordinaires* (pp.126-128) présentent quant à elle une biodiversité variable, biodiversité ressentie et mesurée ne vont pas toujours de pair. Néanmoins, les nouveaux jardins ordinaires de type *pavillonnaire*, parce qu'ils ne proposent pas de limites végétales, présentent une biodiversité très limitée, du point de vue des ambiances comme de l'expertise écologique.

Enfin, les jardins de lutte qui tentent de se protéger des environnements qui les jouxtent à travers une limite végétale plus ou moins épaisse, comme c'est souvent le cas pour l'unité d'ambiance *jardins étriqués* (pp.126-128), présentent une biodiversité intéressante<sup>35</sup>. Les jardiniers s'occupent par ailleurs dans ce cas de terrain dont la gestion communale ou départementale serait difficile autrement (on pense notamment à la gestion des plantes envahissantes sur les bas côté routiers et ferroviaires).

D'une manière générale la présence de fossés, de points d'eau stagnants ou en mouvement joue en faveur de la biodiversité. Il en est de même du couvert arboré et notamment fruitier, arbres parfois interdits dans les jardins, couvert arboré qui offre des milieux plus frais dans les jardins comme dans les cheminements, ombre bienvenue en saison estivale et propice à la diversification des milieux.

Différentes pratiques ont pu être distinguées dans les jardins à la suite de nos observations de terrain et de nos rencontres avec les jardiniers.

Les jardins très cultivés restent les moins favorables à la biodiversité. Ceux qui présentent un mélange de bandes enherbées, de pelouses ou friches et de culture sont les plus favorables. Ce résultat est à nuancer à travers la prise en compte de deux critères qui jouent un rôle important en faveur de la biodiversité : la diversité des formations végétales et aquatiques et l'ancienneté du jardin.

---

<sup>35</sup> Cette remarque n'est pas sans rappeler le travail mené par Pauline Frileux sur le « bocage » pavillonnaire : **Frileux, Pauline** (2008). *La haie et le bocage pavillonnaires. Diversités d'un territoire périurbain, entre nature et artificiel*. Paris : Muséum National d'Histoire Naturelle. Thèse de doctorat





La diversité des formations végétales et aquatiques présentes sur la parcelle jardinée et à ses abords n'est seulement qu'en partie conséquence des pratiques jardinières. La structure d'un jardin pourra être favorable à la biodiversité alors que les pratiques jardinières ne le seront pas. Un jardin diversifié n'est ni trop jeune ni trop vieux, trop jeune, il accueillera un cortège végétal trop frugal, trop vieux il sera l'écrin au dessin figé des mauvaises habitudes du jardinier. Ces deux critères intéressent directement d'une part la conception du jardin et d'autre part sa gestion.

Parmi les jardiniers que nous avons pu rencontrer et observer sur les 5 sites de jardin, nous avons mis en évidence quatre figures de jardinier : **les jardiniers productivistes, les jardiniers productivo-hédonistes, les jardiniers procrastinateurs et les jardiniers écosophes**<sup>36</sup>.

*Les jardiniers productivistes (jardin de bouche* selon Dubost<sup>37</sup>) - dont l'objectif est la récolte des légumes et des fruits pour nourrir le foyer et/ou « performer » - désherbent au mieux manuellement au pire, et le plus souvent, chimiquement. Ils ont généralement un impact négatif sur la biodiversité.

*Les jardiniers productivo-hédonistes* (hybride entre le type précédent et le *jardin de beauté* de Dubost) installent sur une partie plus ou moins importante de leur jardin des fleurs ou des légumes utilisés plus pour leur esthétique que pour la récolte. Ceux-ci conservent néanmoins toujours *a minima environ 50%* de la surface de leur jardin pour la production. Ces jardiniers ont un impact plus ou moins positif sur la biodiversité. Leurs fleurs attirent et nourrissent les insectes mais l'ordonnancement à la fois esthétique et productif du jardin, où les sauvages ne sont pas les bienvenues, ne joue généralement pas en faveur de la biodiversité.

*Les jardiniers procrastinateurs (jardin de plaisance* selon Dubost) remettent toujours au lendemain ce qu'ils pourraient faire le jour même. Ils bullent en aménageant un espace de solarium, de repas, d'étendage du linge, de jeux pour les enfants... La pratique du jardinage devient alors secondaire, même si elle n'est jamais totalement écartée. Certains morceaux du jardin sont alors temporairement oubliés et laissés en friche en faveur de la biodiversité.

*Les jardiniers écosophes* regroupent les jardiniers qui pratiquent le jardinage écologique ou biologique (gestion des intrants et des sortants par pratique du compost, semis de fleurs pour attirer les insectes pollinisateurs, choix de variétés anciennes, création d'association de plantes synergiques...) et ceux qui vont jusqu'à concevoir leurs jardins à la manière d'un écosystème. Ces derniers accueillent les animaux qu'ils soient semi-domestiqués (nourrisseurs de chats) ou sauvages et conçoivent leur jardin pour ces derniers. Ces jardins ont généralement une « allure » plus brouillon que ceux des productivistes ou productivo-hédonistes. Les écosophes conçoivent leur jardin comme un cadeau pour l'autre qu'il soit animal ou humain, ils suivent les principes d'entraide entre jardiniers et donnent toujours une partie de leur récolte aux « nécessiteux ».

Ces 4 figures de jardinier sont néanmoins à nuancer, les catégories sont poreuses... Certains jardiniers qui privilégient un jardin de plaisance vont jusqu'à le concevoir

---

36 Guattari, Félix (2008). Les 3 écologies. Editions Galilée

37 Dubost, Françoise (2000, 1984). *Jardins ordinaires*. l'Harmattan, 174p. L'ouvrage a été publié pour la première fois en 1984 sous le titre « Côté jardins »

selon l'esthétique du jardin pavillonnaire où règnent : la haie, la pelouse monospécifiques et la terrasse minérale. Ceux-là ne sont ni procrastinateurs ni productivo-hédonistes mais un peu des deux.

## Rôle des jardins au sein de la réflexion Trame verte et bleue

Au regard de la trame écologique régionale, représentée dans le RERA, les jardins de bord de route et de voie ferrée n'ont pas de place. Par contre à l'échelle locale, la trame verte s'appuie en partie sur les infrastructures de transport et leurs « dépendances » végétales, pour permettre une circulation longitudinale des espèces. Ainsi, il est évident que **les jardins quelques soient leurs configurations, constituent des dilatations de la trame verte** et cela de trois manières :

Tout d'abord, ils contribuent à diversifier les habitats écologiques à travers une diversité floricole, des apports d'humidité et de points d'eau, la présence de fruits et de graines différentes, l'augmentation des périodes de disponibilité de nourriture pour la faune. Ensuite les jardins familiaux de bord de route constituent des zones de refuges calmes pour la faune. Et enfin, ils contribuent au maillage écologique en se connectant à d'autres espaces végétalisés en cœur urbain.

Afin de resituer au sein d'un réseau végétal et aquatique fonctionnel la place de chacun des deux sites de jardins, des cartographies ont été réalisées à l'échelle territoriale locale comme à l'échelle territoriale de la route. La proximité des jardins avec des ZNIEFF de type 1 et 2, des couloirs de dispersion, des milieux protégés (APPB du rocher de Comboire par exemple à proximité du Site Viscose) mais également des formations écologiques discontinues (en « pas japonais ») est mise en évidence. On montre que les jardins jouent un rôle non négligeable au sein de ce réseau fonctionnel et que ce réseau pourrait être renforcé par adjonction ou création d'unités paysagères et jardinées.

Ce travail cartographique contribue donc à la réflexion engagée par l'état et le Conseil Général de l'Isère sur *les trames vertes et bleues* et aux applications qu'en font les municipalités à l'échelle locale. Les sites choisis sont le plus souvent localisés dans des espaces urbains hors zones de trames écologiques étudiées, puisque ce sont des délaissés, des reliques qui passent inaperçus face aux infrastructures de transport très prégnantes. Leur petite taille rend difficile leur prise en compte à l'échelle où le tramage écologique est aujourd'hui pensé (1 :50.000).

Au regard de leur structure mosaïque, les jardins jouent un rôle à mieux étudier, en tant que « pas japonais », zone de refuge temporaire pour des oiseaux et insectes volants, éventuellement pour des chiroptères.

La commune d'Echirolles limitée au sud par la frange verte réfléchit à un tramage paysager qui permettrait de relier cette frange aux parcs et jardins publics et aux alignements d'arbres déjà présents. Sont mises en question les continuités nord-sud facilitées par le tramage existant mais entravées par la rocade sud, coupure solutionnée par le projet Novasud 21 qui propose un recouvrement de

l'infrastructure et un développement urbain sur dalle (Le projet Novasud 21 a été discuté en première partie). Sur la même commune, la possibilité d'améliorer les continuités écologiques est-ouest aujourd'hui problématiques du fait de coupures routières, ferroviaires et de zones bâties denses, hautes et minérales est également mise en question par le biais de la réflexion *trame verte et bleue*<sup>38</sup>. La commune traite actuellement ces problématiques en missionnant la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour qu'elle réalise des relevés faune-flore et propose des préconisations sur les continuités à préserver et à créer. La place écologique des jardins existants comme de ceux qui pourraient être développés n'est pas exclue de ce tramage même si elle n'est pas première. La question des jardins familiaux n'a pour l'instant été que peu abordée par les services municipaux car l'ensemble du parc jardiné sur la commune est géré par les bailleurs sociaux (et notamment l'OPAC 38). Néanmoins, dernièrement, une action de composteurs collectifs (donc connexe au jardinage) a été menée par le service environnement, le service des espaces verts et des habitants. Son succès laisse à penser que la ville pourrait dans l'avenir être porteuse d'initiatives collectives liées au jardinage.

La commune de Saint-Martin-d'Hères, du fait de la rupture routière (rocade sud) qui sépare le nouveau centre urbain de la frange verte située au pied de la Colline du Mûrier, traite la problématique des trames vertes et bleues à une échelle plus locale et urbaine, celle des éco-quartiers et autres ZAC en développement et à développer ces prochaines années. Les jardins qu'ils soient privatifs en pied d'immeuble ou communaux au sein des sites de jardins familiaux y jouent un rôle primordial. Si bien qu'au sein du futur éco-quartier Daudet, des jardins familiaux prendront place le long d'un cheminement qui borde la voie ferrée en remplacement des jardins supprimés par la construction de l'écoquartier. Ces jardins se situent sur une « bande écologiquement active »<sup>39</sup>, bande qu'il s'agit de relier aux jardins privatifs du futur écoquartier, l'ensemble des ces formations végétales jardinées est dénommé « trame jardinée ».<sup>40</sup> La mairie profite des AEU (Analyse Environnementale de l'Urbanisme) antérieures à la création des ZAC pour dessiner son tramage écologique. Les jardins familiaux très présents sur la commune en comparaison avec les autres communes de l'agglomération grenobloise (plus de 30% des jardins familiaux de l'agglomération sont localisés à Saint-Martin-d'Hères) jouent ces derniers mois un rôle primordial dans le développement de la ville. La Direction de l'Aménagement, du Développement et de l'Environnement (DADE), la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP), le Service Habitat et Logement (qui s'occupe de l'attribution des jardins) et le Service Patrimoine collaborent afin notamment de prendre en compte les qualités des jardins existants qui seront relocalisés consécutivement à la création d'éco-

---

38 Informations obtenues lors d'un entretien avec Stéphane Durand, responsable du service environnement et développement durable de la mairie d'Echirolles

39 D'après nos entretiens avec le service urbanisme de la commune, Direction de l'Aménagement, du Développement et de l'Environnement et de la Citoyenneté.

40 Ibid 39

quartiers. Une action de co-production<sup>41</sup> des futurs jardins Daudet avec les jardiniers regroupés au sein du *Comité Jardinage et Citoyenneté* est menée par la mairie. Sur ce même secteur, la ville a missionné un Bureau d'Etude pour réaliser l'Analyse Environnementale de l'Urbanisme préalable à la réalisation d'une ZAC mais aussi pour envisager la relocalisation des jardins et la composition d'une trame paysagère allant au-delà des limites de l'écoquartier.

La réflexion sur les trames vertes et bleues semble ainsi rendre plus ou moins opérant les sites de jardin et tout du moins les met en discussion d'un autre point de vue que simplement celui du jardinage et de la lutte contre « la privatisation de l'espace public » (combat de certaines municipalités de l'agglomération grenobloise).

---

41 Le collectif « les Robins des villes » distingue 4 types de participation habitante dans les projets d'urbanisme et d'architecture de la moins à la plus « impliquante » : information, consultation, concertation et co-production. <http://www.robinsdesvilles.org/spip.php?article9>



## Les *community gardens* de San Francisco

Afin de moduler nos résultats, nous proposons de les mettre en perspective d'un regard étranger, plus précisément celui de deux chercheurs san franciscains sur les *community gardens* de San Francisco. Nous présenterons tout d'abord le texte de synthèse tel qu'il a été produit par ces deux chercheurs, texte que nous avons traduit en français. Ce texte focalise sur l'étude *in situ* de 4 *community gardens*, il propose de tirer des clefs d'analyse concernant la conformation des jardins à plusieurs échelles et leur fonctionnement à travers pratiques jardinières et relations entre jardiniers, modalités de gestion et de montage des jardins.

Nous tenons à informer le lecteur que la version numérique du rapport permet d'accéder à de nombreuses sources bibliographiques et des vidéos et des photographies référencées par les deux chercheurs, les morceaux de texte guidant vers des liens Internet sont soulignés.

*Texte de Sasha Duerr et Scott Fossel.*

### Introduction

En 2011 et 2012 – en été, automne, hiver et au début du printemps – mon collègue de recherche et moi, Sasha Duerr, avons complété un programme de recherche pluridisciplinaire centré sur les jardins collectifs urbains de San Francisco. Au cours de ces quatre saisons – travaillant par à-coups – nous avons visité au total 28 jardins urbains de San Francisco et nous les avons documentés grâce à des sources multiples. Selon la façon de compter les jardins de la ville, qui officiellement sont au nombre de 52, notre échantillon représente environ 50% des jardins collectifs urbains de San Francisco qui sont d'une manière ou d'une autre ouverts au public.

San Francisco Recreation and Parks Department (SFRPD) (service des parcs et du loisir de San Francisco, NDT), à travers leur programme de jardins collectifs, répertorie 36 jardins sur leur carte en ligne, bien qu'ils n'aient ni la propriété du terrain ni la compétence juridique sur tous – servant de coordinateurs de dix jardins qui sont sous la compétence du San Francisco Department of Public Works (service des travaux publics, NDT) et deux qui sont la propriété de la San Francisco Public Utilities Commission (commission des services publics, NDT). L'organisation non-gouvernementale San Francisco Garden Resource Organization (SFGRO) a classé 52 jardins collectifs dans leur répertoire, sous la propriété et la compétence suivantes : 24 relèvent de San Francisco Recreation and Parks Department, 10 de San Francisco Department of Public Works, 2 de San Francisco Public Utilities Commission, 2 de SF Unified School District, 1 de SF Housing Authority, 1 de SF Port Authority, 1 de Alice Griffith Housing Development, 1 de Tenderloin Neighborhood Commission, 1 de California State Parks, 1 de Golden Gate National Recreation Association, 4 sont privés et 1 indéterminé.

Ceci signifierait qu'il y a 42 jardins sous une compétence métropolitaine, bien que certains soient semi-indépendants de la Ville, un sous la compétence de l'État de Californie, un sous la compétence fédérale des États-Unis, et quatre sous la

compétence du secteur privé. Au-delà de ça, nous savons qu'il y a une large sélection d'autres jardins que les habitants de San Francisco ainsi que les membres des jardins en question considéreraient comme des jardins collectifs. Il sera question d'un jardin de ce type dans ce rapport.

De plus, le site internet de la [San Francisco Green Schoolyard Alliance](#) offre une [carte](#) qui expose en détail près de 90 jardins d'écoles avec lesquels ils travaillent.

En outre, la SF Department of Public Works, à travers leur [Street Parks Program](#), a rassemblé des groupes de volontaires parmi les habitants de San Francisco pour créer environ 130 nouveaux biotopes urbains qu'ils appellent, à raison, des jardins collectifs, malgré le fait que presque aucun ne produit de nourriture.

**Ainsi, en tout, nous estimons qu'au sens large il y a de l'ordre de plus de 270 jardins collectifs à San Francisco – soit environ 2,35 par kilomètre carré et 2982 habitants par jardin. Reconnaisant qu'il y a d'autres jardins qui ne sont pas encore répertoriés sur internet, ceci réduirait les jardins sujets à notre recherche à près de 10% du total.**

Il est important de mentionner que notre recherche a lieu dans le contexte plus large d'une renaissance importante et approfondie du jardinage urbain à San Francisco, constituant le renversement d'une tendance dramatique qui a accompagné l'urbanisation de manière générale à travers le monde depuis plusieurs siècles. Bien qu'il y ait quelques exceptions, les villes en grandissant ont eu tendance à devenir de plus en plus minérale et presque sans exception à diminuer leur production agricole.

Au cours des dernières décennies, la tendance change à San Francisco et dans plusieurs autres capitales culturelles. En effet, une tendance nouvelle émerge : au moment où la population humaine est devenue à plus de 50% urbaine, nous transformons nos villes du centre urbain vers la périphérie, les végétalisant toujours plus en même temps que nous les densifions.

À San Francisco cette tendance est peut-être plus forte et plus avancée que n'importe où aux États-Unis et probablement dans une grande partie du monde, vu que les États-Unis tout entiers regardent la région de la baie de San Francisco comme sa capitale officieuse de l'environnement, du développement durable et des systèmes alimentaire. La directive exécutive de l'ancien maire [Gavin Newsom](#), nommée "Healthy and Sustainable Food for San Francisco" (« Alimentation saine et durable pour San Francisco », NDT), est le principal véhicule officiel pour cette transformation de la ville. Nous citons ici ses 11 principes fondamentaux :

1. Pour assurer la qualité de vie, ainsi que la santé environnementale et économique à San Francisco, le système alimentaire doit promouvoir la santé publique, la durabilité environnementale et la responsabilité sociale ;
2. Éliminer la faim et assurer l'accès à une nourriture saine et nutritive pour tous les habitants, quels que soient les moyens économiques, est une préoccupation pour tous les services de la ville. Les investissements doivent être affectés pour assurer qu'aucun San Franciscain n'ait faim ;
3. Les systèmes alimentaires des quartiers de San Francisco doivent donner aux habitants la possibilité de choisir une alimentation saine et de réduire les risques de maladies liés au régime alimentaire ;

4. Pour réduire les impacts environnementaux associés à la production, distribution, consommation et élimination de produits alimentaires, les ressources de la ville seront utilisées pour acheter et promouvoir une nourriture certifiée durable et produite localement dans la mesure du possible ;
5. La production alimentaire et l'éducation horticole seront encouragées au sein de la ville et, dans la mesure du possible, sur les terrains publics, à travers l'agriculture urbaine incluant les jardins collectifs, privés, sur les toitures et dans les écoles ; l'aménagement de « paysages comestibles » et les projets d'incubateurs agricoles ;
6. La Ville et la Région promouvoir les opportunités économiques dans le secteur alimentaire qui créent de l'emploi « vert » et des entreprises alimentaires locales ;
7. La capacité de la Ville et de la Région à réduire les impacts environnementaux du système alimentaire dépend de la fertilité des sols sur les terrains agricoles locaux. La ville et la région soutiendront des politiques visant à préserver le terrain agricole de la région ;
8. La Ville et la Région promouvoir l'agriculture régionale à travers l'augmentation d'opportunités commerciales à San Francisco pour les produits agricoles cultivés dans la région ;
9. La Ville et la Région recycleront tous les déchets organiques, élimineront l'utilisation de produits chimiques dans l'agriculture et l'aménagement et appliqueront des pratiques durables qui améliorent les systèmes naturels biologiques à travers la ville ;
10. La Ville et la Région promouvoir les programmes innovants qui éduquent les acteurs des systèmes alimentaires et le grand public sur la valeur d'une alimentation saine, et sur des systèmes alimentaires équitables et durables ;
11. La Ville et la Région recommanderont des politiques fédérales et d'État en mesure de soutenir les principes de cette politique alimentaire.

En outre, la directive exécutive du maire n'était qu'une expansion de la politique officielle mise en place par la Ville pour les jardins collectifs en 2006, amplifiant encore davantage la tendance vers les jardins urbains. Aucunement une simple motion bureaucratique de la part du maire et de la Ville, la directive a été prise en compte immédiatement par tous les services gouvernementaux de la ville qui ont fait un inventaire de tous les terrains disponibles et potentiellement propres à un usage agricole. Le résultat fut l'identification de 120 parcelles sous-exploitées, parmi lesquelles 30 étaient estimées propres à l'agriculture urbaine, avec 13 sites en cours de transformation en jardins collectifs aujourd'hui.

Lorsque San Francisco Food Policy Council (le Conseil de la Politique Alimentaire de San Francisco, NDT), le groupe mis en place pour veiller à l'application de la directive du maire, a émis son premier rapport annuel un an et demi plus tard au début de l'année 2011, le portrait qu'il présente est celui d'une ville qui « jardine » son tissu urbain de toutes les façons concevables. Voici quelques unes des initiatives : L'aéroport international de San Francisco a maintenant son propre jardin bio sur site, géré par les employés de l'aéroport ; San Francisco Real Estate Department (le département des biens immobiliers, NDT) a mis en œuvre un grand nombre de projets d'agriculture et de jardinage sur des terrains publics (dont Hayes Valley Farm, Tenderloin People's Garden, Growing Home Community Garden et

un projet pilote pour l'installation de ruches sur des édifices publics) ; le San Francisco Sheriff's Department (Département du shérif, NDT) fournit du terrain et du soutien pour le Garden Project ; San Francisco Public Library (bibliothèque publique de San Francisco, NDT) a planté des jardins à Mission et à Noe Valley, avec de nombreux autres à venir ; le Mayor's Office of Housing (service du logement du maire, NDT) fournit le terrain pour le jardin Please Touch Community Garden ; les employés et volontaires du San Francisco General Hospital et du Laguna Honda Hospital tiennent leurs propres jardins collectifs ; sans parler du San Francisco Fire Department (service des pompiers, NDT) qui fournit du terrain, du California Academy of Sciences qui a installé une « toiture vivante » primée, et de Treasure Island qui prévoit un jardin bio de 8 hectares au milieu de la baie de San Francisco.

C'est dans ce contexte urbain général que Sasha Duerr et moi avons commencé nos visites de recherche durant les weekends aux 28 jardins que nous avons visité : Alemany Farm, Alioto Park Garden, All in Common Community Garden, Arkansas Friendship Garden [en savoir plus], Arlington Community Garden [vidéo], Brooks Park Garden [en savoir plus], Community Garden of the Visitacion Valley Greenway [en savoir plus ici et ici], Connecticut Friendship Garden [vidéo], Corwin Community Garden [en savoir plus], Dearborn Community Garden, De Haro Community Garden [vidéo], Garden for the Environment [en savoir plus], Hayes Valley Farm, KidPower Park Garden, McLaren Park Garden, Arlington Community Garden, Mayflower Garden [vidéo], Noe/Beaver Mini-Park Garden, Ogden Terrace Community Garden [en savoir plus], Park Street Community Garden [vidéo], Permaculture Garden @ 18th + Rhode Island [vidéo], Potrero Del Sol Garden, Treat Commons @ Parque Ninos Unidos, Victoria Manalo Draves Park Garden, Wolfe Lane Community Garden [vidéo]—

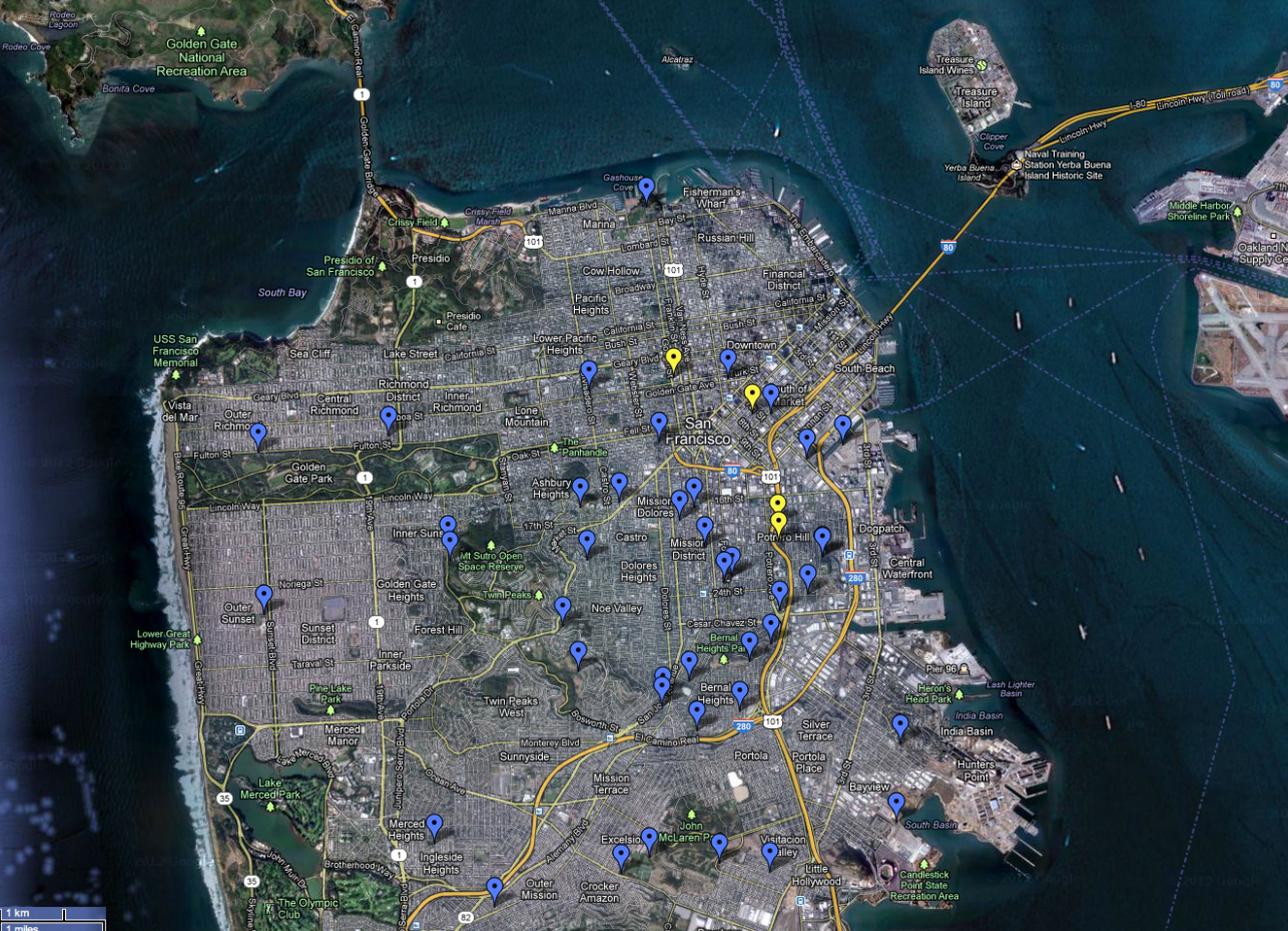
**et les quatre sur lesquels nous nous sommes concentrés, Potrero Hill Community Garden @ McKinley Square, The Benches Community Garden [vidéo], The Free Farm, et Howard + Langton Mini-Park Garden.**

A travers une esquisse rapide, donnons les principaux éléments d'ambiances de 16 jardins qui nous ont permis par la suite d'en sélectionner 4.

Alemany Farm : La plus grande ferme de production publique en agriculture biologique de San Francisco avec une surface de 1,6 hectares, Alemany est un lieu dynamique qui sert de tribune pour l'engagement et l'éducation de tous types, toute l'année. Toujours débordants d'activité, les volontaires d'Alemany ont été enthousiastes au sujet de notre recherche et étaient intéressés pour contribuer en documentant davantage le rôle de l'agriculture dans la génération de la ville.

Alioto Park Garden : La définition même du 'mini-parc' urbain, Alioto réussit néanmoins à abriter 18 parcelles minuscules pour servir les besoins du quartier dynamique et coloré de Mission avec ses populations majoritairement immigrés Sud-Américains et « hipsters ».

All in Common Community Garden : Un jardin triangulaire très mystérieux enfermé derrière des grilles très hautes. Nous avons renoncé à essayer de rentrer à l'intérieur après deux essais, malgré la présence des jardiniers à l'intérieur. C'est l'un des rares jardins collectifs entièrement privés.



Inventaire des principaux jardins collectifs san franciscains, en jaune les 4 jardins étudiés de manière plus approfondie

Arlington Community Garden : Ce jardin occupe un site magnifique surplombant l'autoroute et la voie ferrée MUNI (transport public de San Francisco, NDT) de San Jose Avenue. Arlington était grillagé, sans aucun membre présent durant notre visite, nous n'avons donc pas pu entrer. La prise de photos a suscité la réaction d'un voisin suspicieux qui nous a parlé depuis une fenêtre au premier étage.

Connecticut Friendship Garden : À ne pas confondre avec Arkansas Friendship garden, qui se trouve juste à côté, mais avec un accès depuis Arkansas Street au lieu de Connecticut Street. Connecticut Friendship Garden présente une pente, d'abord douce puis plus sévère avec de nombreuses ruches dans le quartier résidentiel aisé de Potrero Hill.

Dearborn Community Garden : Un des jardins collectifs les plus vivants et appréciés de la ville, Dearborn est un point d'ancrage du quartier de Valencia Street dans le district Mission à San Francisco, caché au bout d'une petite allée nommée Bird Street.

De Haro Community Garden: Une parcelle compacte au bout d'un embranchement près de De Haro/25th Street, qui sert aussi d'entrée à une résidence privée, De Haro s'accroche à la côte de Potrero Hill avec une vue époustouflante de quelques uns des quartiers les plus démunis de la ville. Lors de notre visite le jardin était fermé et déserté.

KidPower Park Garden : Coincés derrière une des aires de jeux préférées du coin, se trouvent seize parcelles ouvertes aux habitants avec une liste d'attente de six mois. Lors de notre visite, l'aire de jeux était ouverte et remplie d'enfants d'origine sud-américaine, mais les parcelles étaient peu entretenues et le jardin était fermé.

Mayflower Garden : Ce jardin paraît organisé et bien entretenu au début, sur Bradford Street, mais la frontière ouest n'est pas clairement définie et le jardin se dissout rapidement dans le parking sale et informel d'une maison privée. Cependant, Mayflower n'avait presque aucune clôture et était très accessible.

McLaren Park Garden : Juste en face d'un édifice religieux qui accueille le programme d'activités à but non-lucratif Real Options for City Kids (vraies solutions pour les enfants de la ville, NDT), McLaren est pourtant un des jardins qui semblent beaucoup se dégrader et le programme ROCK ne semble pas prévoir un programme de jardinage urbain pour les enfants – une vraie opportunité perdue.

Noe/Beaver Mini-Park Garden : un parc urbain miniature charmant avec seulement 12 parcelles jardinées, Noe/Beaver se trouve au croisement des quartiers les plus appréciés de San Francisco sur le boulevard longé d'arbres de Noe Street, tout près d'une artère majeure de San Francisco, Market Street.

Park Street Community Garden : Un jardin assez caché, très agréable, le long d'un chemin piéton long de trois blocs qui surplombe l'autoroute et la voie ferrée MUNI, Park Street est un jardin réservé à un cercle fermé, sur lequel on tombe et qui nous intrigue. Un triangle équilatéral, sa face longue fait face au Arlington Community Garden de l'autre côté de la rue San José.

Potrero Del Sol Garden : Ce jardin collectif bien établi est le plus grand de la ville avec 80 parcelles et a une vue fantastique sur un des meilleurs skateparks de San Francisco.

Treat Commons @ Parque Ninos Unidos : Site d'accueil hebdomadaire pour le Free Farmstand qui a distribué plus de 10 tonnes de produits bio frais et gratuits à ce jour, Treat Commons est un jardin bien entretenu et florissant, ancré dans un centre communautaire actif.

Victoria Manalo Draves Park Garden : Pas beaucoup plus qu'un petit groupe de carrés de légumes surgissant à travers le béton au milieu d'un nouveau parc urbain d'activités comprenant un terrain de basket, de baseball, une aire de jeux, un lieu pour promener les chiens et de nombreux signes de dégradation, Manalo Draves apporte un peu de verdure dans le quartier dense et rude de SOMA.

Wolfé Lane Community Garden : Un espace de jardin sculpté dans un flanc de colline avec l'aide d'un effort de terrassement considérable, Wolfé Lane est caché sur la gauche dans une bande latérale étroite après la descente des espaces verts luxuriants de Dogpatch-Miller Memorial Garden – un autre jardin collectif.

Après la visite de cette large sélection de 28 jardins collectifs, nous avons réalisé un reportage photographique sur 8 de ces jardins, ce reportage est consigné dans notre album SF Urban Garden Research sur Flickr. De cette série de jardins documentés nous avons ensuite sélectionné quatre jardins, Potrero Hill Community Garden @ McKinley Square, The Benches Community Garden, Howard + Langton Mini-Park Garden, et The Free Farm.

Nous avons analysé ces 4 jardins plus en profondeur, lançant une enquête parmi les membres, réalisant des vidéos afin de capter les ambiances *in situ*, complétant nos

albums photo, et documentant un échantillon de leur biodiversité à travers le projet San Francisco Community Gardens sur l'application iPhone et le site Internet associé iNaturalist.org dont l'objectif est de relever la faune et la flore des jardins collectifs de San Francisco afin d'identifier leur rôle en tant que biotope et élément de la trame verte urbaine.

### **Potrero Hill Community Garden : McKinley Square**

<http://www.flickr.com/photos/91958050@N00/6810719002/>  
37.75913976 N Lat [ cliquer pour lancer la vidéo ] 122.40469058 W Long  
[Galerie : 1 : 2 : 3] [VUE AERIENNE] [RELEVÉ ECOLOGIQUE]



Potrero Hill Community Garden est un des jardins collectifs les plus anciens, les mieux établis et les plus appréciés de San Francisco. Il possède une position ventée et une vue imprenable de la ligne d'horizon urbaine et naturelle de la ville. Potrero est un jardin particulier dans le sens où il est complètement ouvert et accessible aux visiteurs durant la journée. Ancré dans la pente légère d'une petite falaise à l'ouest de Potrero Hill - qui tombe sur la plus grande artère routière de tout San Francisco - Potrero Hill est une étude intéressante du point de vue des proximités intenses entre l'urbain et le naturel. On se sent dans un monde à part, un monde atmosphérique de ciel, de montagnes, avec le charme miniaturisé de la ville au-delà, qui semble plongé dans un calme vert. Mais en même temps le bruit incessant de la US Highway 101, avec ses 100 millions de voitures par an - passant juste en-dessous, semblant même passer à travers la colline - crée un sentiment de déracinement assez saisissant.

Potrero Hill Community Garden fut créé en 1969, financé par la HUD (U.S. Department of Housing and Urban Development), comme jardin d'école pour des élèves de primaire. Il est devenu par la suite un jardin squatté par les habitants qui ont commencé à s'y retrouver en groupe à partir de 1972. Le terrain est la propriété

de San Francisco Recreation and Parks Department (Service des Loisirs et des Parcs de San Francisco, NDT) et a été intégré dans leur programme de jardins collectifs dès le début. Avant le jardin et l'autoroute, une femme au caractère bien trempé gardait son troupeau de chèvres sur cette colline de Potrero Hill.

Potrero Community Garden ne subit aucune pression foncière puisqu'il s'agit de terrain public géré par la SFRPC (Commission des Loisirs et des Parcs de San Francisco, NDT), dont le programme de jardins collectifs a été renouvelé récemment pour un contrat de trente ans garantissant que le terrain des jardins collectifs soit fourni gratuitement à la population de San Francisco. Le budget annuel de la SFRPC s'élève à 150 000 dollars pour tous les jardins collectifs. S'il n'était pas protégé de cette manière, nous estimons que le terrain occupé par le jardin - qui serait probablement divisé en 6 parcelles constructibles - vaudrait environ 5,8 millions de dollars après sa mise aux normes actuelles.

Potrero est composé de 50 parcelles ouvertes à tous les résidents de San Francisco, mais le temps d'attente est actuellement de plus de cinq ans. Ceci est dû au caractère hautement désirable des parcelles de jardins collectifs pour les habitants de San Francisco, puisque presque la moitié de tous les habitants de la ville ont affirmé "avoir besoin" d'une parcelle de terre dans l'enquête de 2004 de la SFRPD. Il y a environ 200 San Franciscains intéressés pour chaque parcelle existante. En réponse, la Ville travaille intensément depuis huit ans comme nous l'avons déjà commenté, en partenariat avec des associations d'habitants et des ONG pour établir, maintenir et gérer des jardins collectifs à travers la ville.

Les membres partagent une cabane à outil et travaillent ensemble pour faire un inventaire de tous les outils et équipements, cataloguer ceux qui sont endommagés et noter les nouveaux outils à acheter. Ils désherbent les contours extérieurs du jardin et les chemins en accord avec le règlement de la ville. Un effort collectif est entrepris pour prendre soin des espaces partagés.

Les jardiniers de Potrero pratiquent le paillage comme solution pour utiliser moins d'eau et désherber moins, ils utilisent une grande quantité de compost et de fumier sur leurs parcelles, et pratiquent même une forme de « jardinage social » : ils ne cultivent des plantes hautes que sur le côté sud de leur parcelle de manière à ne faire de l'ombre qu'à leur propre parcelle et non celles de leurs voisins. De plus, en accord avec les pratiques habituelles de la ville, ils n'arrosent qu'à la main, le bois pour les clôtures et l'encadrement des carrés de légumes est non-traité et les fertilisants doivent convenir à l'agriculture biologique, sans herbicides ni pesticides. Ainsi, bien que les jardins collectifs ne soient pas suffisamment bio pour recevoir le label de Californie ou des États-Unis, il est néanmoins remarquable que les jardins de San Francisco se fixent un niveau de qualité aussi élevé.

### **The Benches Community Garden**

<http://www.flickr.com/photos/91958050@N00/6957562027/in/photostream>  
37.761826 N Lat [ [cliquer pour lancer la vidéo](#) ] -122.405462 W Long  
[Galleries: 1 : 2] **[VUE AÉRIENNE] [RELEVÉ ECOLOGIQUE]**



The Benches Community Garden se trouve à proximité du jardin précédent, les deux jardins étant reliés par un biotope continu de bas côtés routiers le long du côté Est de la Highway 101. La sensation d'espace vert à Potrero est limité par l'autoroute, mais en même temps une sensation paysagère se dégage de son altitude. Dans Benches Garden l'observateur est en confrontation directe avec cette grande machine de vitesse qu'est l'autoroute. Cette ambiance mécanique écrasante est due à l'extrême proximité d'une passerelle piétonne franchissant l'autoroute, auquel on accède directement depuis le chemin du jardin. En fait, la passerelle métallique relie Benches Garden avec un nouveau parc urbain sur le côté Ouest de l'autoroute, Fallen Bridge Park (cf. vidéo ci-dessus) – dont le nom ne fait que souligner le statut à la fois envahissant et précaire en ce lieu de la nature. Passer sur Fallen Bridge depuis le parc, c'est s'exposer à l'agression du monde moderne, parcourir ce tunnel de protection métallique qui offre comme récompense le plaisir relatif du jardin situé en face, si fragile et fracturé soit-il.

Bien que le jardin soit habituellement fermé à clef pour éviter tout risque de vandalisme, à une occasion le portail était entrouvert et en entrant j'ai été frappé par la profusion de fleurs qu'on y trouvait. Ce n'est pas un jardin potager comme la plupart des jardins urbains de San Francisco, mais un jardin presque totalement ornemental – quel éclat de couleurs vif et plaisant, vu l'effet « jungle de béton » créé par l'autoroute et la passerelle ! Il est clair que les membres de ce jardin sont intéressés par l'embellissement de leur quartier - afin de remonter le moral des passants et de rappeler la présence de la terre sous leurs pieds - plutôt que par l'intérêt pratique de cultiver des produits frais pour eux-mêmes ou une intention politique de « justice alimentaire ». Le jardin est esthétique, minutieusement entretenu, un paysage conçu avec soin de manière à profiter de la pente naturelle pour créer une sorte d'amphithéâtre de couleurs botaniques.

Benches Garden est un des jardins les plus récents de San Francisco, créé il y a seulement deux ans dans la vague de jardins nouveaux mis en place par la Ville pour répondre aux besoins de la population. Comme tous les jardins collectifs de San Francisco, Benches fut créé par l'initiative bénévole de ceux qui deviendront

ses membres principaux ou dirigeants qui sont aujourd’hui au nombre de seize. Cette tâche consistait à prendre l’initiative sur la conception et l’aménagement du jardin, pour lesquels la Ville conseille le recours à un paysagiste local volontaire, facilitant ainsi l’acceptation du dessin par le programme de la Ville. La Ville exige que ces espaces soient conçus et construits dans le respect de la sécurité du public. La Community Garden Policy (politique des jardins collectifs de San Francisco, NDT) précise : « les éléments structurels du jardin sur lesquels on peut s’asseoir, tenir debout, marcher, ou sous lesquels on peut passer, seront construits ou installés par la Ville ou par une entreprise qualifiée. Les jardins collectifs peuvent installer des éléments décoratifs et non-structurels pour un usage non-humain ; ex : bassin pour oiseaux, statue, tuteur pour les plantes, etc.) ». Les infrastructures sujettes à des codes municipaux, dont les infrastructures des réseaux d’eau et d’électricité, sont gérés par la Ville ou un entreprise qualifiée. Typiquement, les éléments des jardins placés sous la responsabilité de la Ville incluent les clôtures, bancs, composteur, cabanes à outils, portails, marches, tables et parfois serres. Comme dans tous les jardins collectifs de San Francisco, l’entretien quotidien du jardin - entretien des plantes et des arbres, contrôle des insectes nuisibles et des mauvaises herbes, élimination des plantes mortes ou malades, entretien des ressources communes du jardin et de sa propreté – relèvent de la responsabilité des membres.

### **The Free Farm**

<http://www.flickr.com/photos/91958050@N00/6956812699/in/photostream>  
37.782316 N Lat [ cliquer pour lancer la vidéo ] -122.423787 W Long  
[Galleries: 1 : 2] **[VUE AÉRIENNE] [RELEVÉ ECOLOGIQUE]**



Le jardin Free Farm est d’une surface considérable étant donné le tissu urbain dans lequel il s’insère. Free farm est une enclave arrangée en terrasses, coincée entre les immeubles de Cathedral Hill et les zones denses de Hayes Valley, et bordée par les

pelouses ouvertes de Jefferson Square Park. Free Farm est unique de par la nature du terrain, offert de façon informelle par l'église Saint Pauls Community Church à un groupe d'ONGs locales dans le but de recultiver la terre et, à travers ces actions, de se renouveler soi-même, le quartier et la société toute entière.

Situé dans une pente de Cathedral Hill, les vues qui s'offrent à nous depuis Free Farm sont complexes et multiples, à la fois curieusement intégrées et perturbantes. On a le sentiment de ne pas vraiment savoir où on se trouve en référence au dialogue habituel entre verticalité et horizontalité que présentent toutes les villes. En se promenant et en s'imprégnant de l'ambiance des lieux, on a l'impression d'être dans un jardin enfoui, encerclé par la ville qui nous domine, qui se penche au dessus de nous, nous écrase, donnant un sentiment d'exposition et de vulnérabilité.

Le site est largement composé des vestiges des fondations de l'église historique Saint Pauls Lutheran Church, qui fut dévorée par le feu en 1995. L'incendie laissa un gouffre carbonisé qui accueillit bien vite une accumulation de seringues utilisées, de bouteilles cassées et de débris. Free Farm était un lieu en friche qui resta une concentration de problèmes pendant quinze ans. Des cendres de cette tragédie pour l'architecture religieuse de la ville est sorti aujourd'hui ce jardin.

On peut sentir le fil religieux et spirituel dans l'histoire du lieu, dans les personnes que le projet a attiré : il est commun de voir des gens pratiquer le yoga le matin, ou un « philosophe » parcourir le labyrinthe qui a été minutieusement mis en place dans ce but. Une véritable expérience culturelle Californienne, où les jardiniers débordent d'une vitalité surhumaine et s'auto-organisent facilement, Free Farm est néanmoins principalement l'initiative de plusieurs figures locales ayant des connexions avec des établissements locaux, des congrégations religieuses ainsi que l'université de Stanford.

### Howard + Langton Minipark Garden

<http://www.flickr.com/photos/91958050@N00/6956920879/in/photostream>  
37.777279 N Lat [ cliquer pour lancer la vidéo ] 122.409883 Long  
[Galleries: 1 : 2 : 3] **[VUE AÉRIENNE]** **[RELEVÉ ECOLOGIQUE]**



Howard + Langton Minipark Garden est caché derrière des clôtures dissuasivement hautes et envahies par la végétation, un bijou vert compact verrouillé dans le tissu urbain dense et rude de la SOMA. Découpé dans la trame orthogonale des rues, même ce carré rigide traduit un peu de son histoire comme le havre durement gagné d'un groupe d'horticulteurs chanceux dans ce contexte d'embourgeoisement et de dégradation urbaine.

L'histoire de Howard + Langton's commence dans les souvenirs d'un des membres, Laraine, comme « un espace ouvert, une parcelle vide avec une colline où les gens promenaient leurs chiens. » À un moment dans les années 80, la Ville y a installé une aire de jeux, qui a été appropriée par les drogués au point où on la considérait, selon un des habitants, comme « trop dangereuse même pour les chiens » et elle a acquis le nom de « Needle Park » (parc des aiguilles, NDT).

Pourtant, autour de 1996 le parc tel que l'on le connaît aujourd'hui a commencé à émerger, davantage comme le résultat d'un mouvement citoyen pour reconquérir le quartier en réaction au délabrement urbain, que dans un effort de fournir de la nourriture aux nécessiteux comme à Free Farm, que pour enjoliver le quartier comme à Benches, ou que pour offrir un lieu pour cultiver des produits frais pour les membres comme à Potrero. Un des membres nous dit : « On avait trouvé des aiguilles hypodermiques dans le bac à sable destiné aux enfants, aucun parent n'amènerait ses enfants dans le coin, de peur qu'il attrape le SIDA ou soit exposé aux brutalités de la vie urbaine. Maintenant, on y trouve une ruche, un poulailler, des arbres fruitiers, un four en argile fabriqué à la main, des étangs et des fontaines, des poissons et des tortues ». Il serait vraiment difficile de ne pas être ému par cette transformation incroyable.

Plutôt qu'un jardin de production agricole durable, Howard + Langton est représentatif de la génération de jardins urbains américains qui sont des réponses à la dégradation urbaine dans le contexte d'une conscience émergente de la crise environnementale. Ainsi l'horticulture de plantes rares et la préservation de la biodiversité, ainsi que le simple plaisir de jardiner, sont davantage valorisés que la production alimentaire, même si des légumes sont bien sûr produits.

Parce que c'était un des précurseurs dans le mouvement moderne des jardins urbains de San Francisco, Howard + Langton n'a pas profité du système bureaucratique aujourd'hui bien établi qui fournit une voie administrative relativement simple pour les nouveaux jardins. Le site a dû subir une redéfinition fonctionnelle, passant du statut d'aire de jeux à celui de jardin, avec les difficultés administratives que cela implique. Mais le processus d'élaboration long et laborieux du jardin Howard + Langton a créé des connexions humaines fortes qui sont encore présentes aujourd'hui. Pour reprendre encore les paroles d'un membre : « L'intérêt principal de ce jardin a été pour moi l'exercice de démocratie qu'il offre. Au cours des années, nous avons été incroyablement loin de coexister en paix. Si nous ne pouvons pas coopérer dans ce microcosme verdoyant, comment la paix dans le monde peut-elle être possible ? Mais nous avons continué à progresser, et aujourd'hui nous sommes plus créatifs, plus égalitaires, et plus raisonnés dans nos situations de conflit.



Potrero Hill community garden



Free Farm



Howard+Langton Minipark Garden



C'est cela, plus que toute autre chose, qui m'a apporté énormément de satisfaction ».

En termes de relations de groupe parmi les membres du jardin, nos entretiens présentent un portrait complexe et haut en couleurs. Deborah Stucker, membre fondateur et secrétaire, raconte une anecdote humoristique sur le regretté « Big John », un des membres de longue date, « le jardin est composé de 32 parcelles, et 29 sous-parcelles! » (Selon la SFRPC Howard + Langton Garden comporte actuellement 40 parcelles). Pour résumer les relations humaines, elle écrit : « Ça a été un lieu de réconfort, de tristesse, de camaraderie, d'engagement politique, de beauté et de trahison. »

Un regard plus pratique sur les problèmes qui ont émergé dans le passé peut être obtenu en regardant les « règles de conduite » figurant dans le règlement du jardin :

1. Les usagers du jardin ne doivent pas cueillir sur les autres parcelles sans autorisation préalable ;
2. Il est interdit de planter des plantes nocives ou potentiellement dangereuses ;
3. Dans les parties communes et en bord de parcelle, il faut respecter le travail des autres usagers ;
4. Les usagers du jardin sont responsables de la conduite de leurs enfants, invités et chiens. Les chiens doivent être obéissants et sociables. Les promeneurs de chiens doivent s'assurer que le jardin soit vide d'excréments ;
5. Il est interdit aux membres de faire des copies de la clef du jardin ou de donner leur clef à une personne extérieure au jardin ;
6. Le jardin doit être fermé à clef lorsqu'aucun membre n'est présent ;
7. Des comportements inacceptables ne seront pas tolérés, tels que les suivants : violence, agression sexuelle, consommation excessive de drogues et/ou d'alcool, dormir dans le jardin, travail impropre, arrosage des parcelles voisines ou des parties communes, ne pas nettoyer les besoins de son chien ;
8. Si une plainte est exprimée, le groupe tiendra une réunion pour décider si le coupable doit subir une période d'essai ou, dans des cas plus graves, être suspendu ou expulsé. Le renouvellement d'une conduite impropre donnera suite à la perte de tous les privilèges dudit jardinier, notamment l'accès au jardin.

Aujourd'hui le financement du jardin est assuré par 1) les frais d'inscription de 35 dollars par an, avec une éviction du jardin pour ceux qui ne payent pas dans les temps, 2) des financements par la SFRPC pour l'entretien, le coût des services publics, et les améliorations, 3) 20 000 dollars de dédommagement pour cause d'ombrage par une opération de tours récemment construites à proximité.

En visitant, j'ai été plus que tout saisi par l'ouverture et le bon accueil de la part des membres envers notre recherche, en contraste avec l'effort qu'ils ont mis pour ériger des barrières et protéger la zone, de manière à ce que la nature et la communauté puissent s'enraciner. Dans un entretien, un des membres m'a confié qu'il était tenté d'utiliser un tuyau d'arrosage sous pression pour chasser les junkies, et que le jardin est équipé de projecteurs qui détectent le mouvement, activés de nuit. Un autre membre écrit : « le verrou fait toute la différence entre un espace dégradé et dangereux et le sanctuaire que nous chérissons. Il y a eu des tensions

entre les membres et avec les populations extérieures au sujet de l'éthique de limiter l'accès à un lieu soi-disant public, avec pour résultat des infractions. »

Tout bien considéré, le jardin a joué sur le quartier. Son rayonnement est loin d'être négligeable. Cela se remarque dans des commentaires tels que « Il est profondément satisfaisant de participer en un lieu qui a transformé le quartier. C'est devenu un lieu pour les enfants, les mariages, les anniversaires, les événements commémoratifs, les aléas de la vie. Un lieu pour observer et participer aux changements saisonniers et un lieu de rassemblement sans intention commerciale. On peut s'asseoir, sans avoir à acheter quoi que ce soit, on peut parler ou se taire, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. C'est un luxe rare dans la vie urbaine. » Ou encore celui-ci : « Le jardin a été, et j'espère continuera à être, le centre de ma vie au sein de la communauté de SOMA. Il nous a permis, à moi et à ma famille, d'agrandir notre cercle d'amis et de nous impliquer dans de très nombreuses questions. Il a aussi agrandi et cadré notre compréhension du sens de la communauté ». Ou enfin cette dernière citation : « Nous obtenons des pommes, des citrons, des kiwis, du miel, de l'ail du jardin grâce aux jardiniers qui les produisent et c'est quelque chose de magique. »

### **Vers des éléments de relecture de l'étude menée sur Grenoble**

Les configurations topographiques explorées par les deux chercheurs américains proposent simultanément des rapports de proximité et des rapports de surplomb/distanciation très intéressants aussi bien du point de vue du paysage sonore que des mises en vue, proximité et surplomb/distanciation caractéristiques de la ville de San Francisco. D'un point de vue écologique, ces situations topographiques pourraient être intéressantes même si les chercheurs à travers notamment *inaturalist.org* qualifient les trames composées par les jardins et les bas-côtiers routiers de biotopes *a priori* peu adaptés à la majorité des espèces animales. Des recherches complémentaires restent à mener sur ce point.

Une étude sonore resterait également à conduire pour mettre en évidence les spécificités de ces jardins de bord de route à la topographie particulière. Ainsi, une campagne de prises de son est à envisager sur les terrains san franciscains afin notamment de les intégrer à *cartophonies.fr*.

Les finalités et enjeux des jardins san franciscains étudiés sont assez différents des jardins que nous avons étudiés dans la région grenobloise. La dimension collective (et publique) semble beaucoup plus présente à San Francisco qu'à Grenoble, même si elle est nuancée par les chercheurs à travers notamment leur dernier exemple mais aussi à travers leur présentation générale des 16 jardins.

Le *community garden* est indéniablement un vecteur de projet social, sous la forme d'un projet collectif de transformation paysagère : « Il est profondément satisfaisant de participer en un lieu qui a transformé le quartier. C'est devenu un lieu pour les enfants, les mariages, les anniversaires, les événements commémoratifs, les aléas de la vie. Un lieu pour observer et participer aux changements saisonniers et un lieu de rassemblement sans intention commerciale. On peut s'asseoir, sans avoir à acheter quoi que ce soit, on peut parler ou se taire, à

n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. C'est un luxe rare dans la vie urbaine. » A Saint-Martin-d'Hères, aux Eparres, Akim, autoproclamé « responsable des jardins » nous tient des propos similaires en mettant en avant le fait qu'il ait réalisé la route qui donne accès au jardin avec des copains et qu'ils ont ainsi agi sur leur territoire.

Le jardinier, même au sein des jardins familiaux à la réputation individualiste, ne se limite pas à sa parcelle, il modèle aussi le paysage de sa ville et pas seulement pour lui mais aussi et surtout pour les autres. Il participe à la conception d'une politesse des jardins et plus largement de l'espace urbain (en référence à la notion de politesse des maisons développée par l'architecte Renée Gailhoustet)<sup>42</sup>. Comme nous l'avons déjà dit même si le modèle des jardins familiaux est très différent de celui des jardins partagés (qui découle des *community gardens* nord américains), les catégories sont poreuses : le partage, l'entre-aide, la notion de collectif sont présents dans les jardins familiaux.

La gouvernance des *community gardens* san franciscains est exemplaire dans sa complexité et dans sa force. Le jardin semble être pour les décideurs et gestionnaires un vecteur de projet urbain en tant qu'élément d'une possible agriculture urbaine mais aussi d'un renouveau social, paysagé et urbain à l'échelle d'un quartier.

Sur l'agglomération grenobloise, même si les mentalités changent, notamment avec l'injonction des trames vertes et bleues et les éco-quartiers qui ont le vent en poupe, le jardin n'est pas vraiment considéré comme un élément « crédible » de l'espace urbain. C'est un espace indéniablement porteur de vertus sociales pour les gestionnaires et les propriétaires, mais également difficile à gérer au quotidien du fait des nombreux conflits qu'il accueille, un espace porteur de vertus sociales mais qui pèse peu face aux projets d'infrastructures, de transports en commun, de développement de quartier. Les *community gardens*, selon la synthèse que nous en proposons les chercheurs, semblent fonctionner de manière autonome, c'est-à-dire sans être « caution » d'un développement urbain. Ils auraient ainsi à San Francisco plus de force que dans la région grenobloise. Cette hypothèse serait à vérifier avec des investigations complémentaires.

Enfin, nos échanges avec l'équipe américaine ont mis en évidence l'impossibilité pour les san franciscains de cultiver des légumes à trop grande proximité des bords de route : en témoigne le Benches Community Garden composé de fleurs et plantes à feuillage ornemental du fait de sa proximité avec les infrastructures routières. Une investigation plus poussée reste à mener sur la problématique de la pollution de l'air et des sols aussi bien à San Francisco, que sur l'agglomération grenobloise.

---

42 « La politesse des maisons. Portes chaleureuses, porches accueillants, escaliers pour grimper et s'asseoir, perrons discrets ou somptueux, balcons fleuris, la maison, dans la ville, s'occupe de l'autre, connu ou inconnu ». **Renée Gailhoustet Chaljub, Bénédicte** (2009). *La politesse des maisons : Renée Gailhoustet, architecte*. Actes Sud, p.68

Au sujet de la politesse des jardins, voir l'article récent : **Paris, Magali** (2012). La matière végétale aux abords de l'habitat collectif : apprendre du petit jardin pour concevoir une politesse des maisons. In Philippe Liveneau et Philippe Marin. *Matérialités contemporaines : Architecture, perception, fabrication, conception*. Actes du Colloque MC 2012, Lyon. pp. 133-144

### 3. Le jardin des délaissés, une méthode de transformation des délaissés en jardins

#### Conditions de transformation d'un délaissé en jardins

Afin d'envisager la transformation des délaissés de bord de route en jardins, des conditions de transformation sensibles et usagères d'une part et des conditions écologiques d'autre part sont posées.

Notons que des expériences de transformation des délaissés ont déjà été menées et notamment parfois à l'échelle 1 par des collectifs ou groupements pluridisciplinaires de concepteurs (Stalker, Bruit du frigo, Collectif Etc., l'Atelier d'Architecture Autogérée, l'Atelier...). De la même manière que l'Atelier qui en 2000 regroupait architectes, paysagistes et économistes autour d'une réflexion intitulée *Une forêt pour l'avenir, la forêt des délaissés* vivant à « forester » les délaissés urbains et péri-urbains, nous proposons un regard pluridisciplinaire sur les délaissés mais en formulant une hypothèse de transformation différente de la leur selon laquelle : « tout terrain porte en lui potentiellement une forêt »<sup>43</sup>. **L'hypothèse selon laquelle il serait possible de rendre « habitables » ces délaissés soumis aux nuisances routières est testée, habitables pour le promeneur, pour le jardinier et pour la faune et la flore « naturelles ». Nous proposons d'envisager la contribution de ces délaissés à une trame verte et bleue, espace de circulation pour les humains comme pour les animaux et espace d'appropriation créative notamment pour les jardiniers. La focale est ici portée sur les ambiances et les caractéristiques écologiques et sociales de deux dispositifs constituant de la trame verte et bleue : les jardins familiaux de bord de route et les bas-côté routiers.**

| Nom délaissé          | Forme           | Rapport et distance route   | Rapport et distance voie ferrée          | Surface |
|-----------------------|-----------------|---|--|---------|
| Bande des Essarts     | Linéaire étroit | Surplomb, butte (0-64m)   | Surplomb, butte (0-64m)                  | 1,97 ha |
| Triangle d'Europilage | Linéaire étroit | Surplomb, butte (0-36m)   | Entremêlement (0-36m)                    | 0,69 ha |
| Bande pépinière       | Linéaire large  | Entremêlement 0-80m   | -  | 3,76 ha |
| Dulcie September      | Linéaire large  | Eloigné de la rocade (249-564m)<br>Surplomb, butte /Boulevard (0-53m) | -  | 1,15 ha |
| Gâteau d'Ikea         | Circulaire      | Entremêlement+Surplomb (0-40m)  | Surplomb, voie ferrée décaissée (12-50m) | 0,99 ha |
| Navis                 | Circulaire      | Décaissé, mur antibruit (0-115m)                                      | -  | 2,86 ha |

Comme l'indique le tableau précédent, les délaissés que nous avons retenus présentent des formes différentes (linéaire étroit, linéaire large et forme circulaire),

<sup>43</sup> L'Atelier (2000). *La forêt des délaissés*. Paris : Institut Français d'Architecture, p. 15

des rapports différents à la route et à la voie ferrée (décaissé, surplomb, entremêlement, butte et mur antibruit) et des surfaces variant entre 0,69 hectare et 3,76 hectares.

Ces délaissés sont situés à proximité d'un site de jardins étudiés ou d'un espace « végétalisé » que nous avons jugé intéressant pour ses qualités paysagères et ses potentialités d'échanges sociaux (cas de la Bande pépinière situé sur un cheminement doux vélo piéton qui relie Meylan au lac de la Taillat et cas de la Bande des Essarts située à proximité d'un parc privatif d'accès public).

Pour chacun de ces 6 délaissés seront proposés :

- 1) une photographie aérienne, un extrait des cartes de trames vertes et bleues élaborées par le Conseil Général de l'Isère et/ou la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) lorsque celles-ci repèrent le délaissé,
- 2) une ou plusieurs coupes proposant de discuter des ambiances liées à la morphologie paysagère du délaissé et à son rapport à la route,
- 3) une description écologique des différents types de formation observées et la contribution de ce délaissé à la trame verte et bleue (quand les différents milieux qui composent le délaissé sont caractérisables),
- 4) une représentation en trois dimensions de la topographie et des formations végétales en vis-à-vis du scénario de transformation proposé, scénario issu du croisement des critères liés aux ambiances et à l'écologie.

Ce scénario sera représenté en plan de manière schématique. **Il ne s'agit pas, en effet, de faire projet** mais de proposer une transformation potentielle eu égard à l'optimisation du point de vue écologique comme des ambiances, du point de vue du croisement des critères que nous avons déjà discuté au début de la partie 2, à savoir : la biodiversité ressentie, la cohabitation homme-nature, le tramage et le dimensionnement qui en découle et la formation des limites.

Les pratiques de jardinage ne seront quant à elles pas questionnées car nous ne pouvons que difficilement faire des hypothèses sur celles-ci. Néanmoins, les jardins proposés ici sont des jardins familiaux, c'est-à-dire des parcelles individuelles, morphologie plus propice à la formation d'entre-deux, d'écotones, favorables à l'installation d'une faune et d'une flore sauvage, donc à la biodiversité. Nous proposons cependant d'implanter des jardins de type jardins familiaux car ils sont selon nous plus propices à la conformation d'entre-deux.

**Les transformations des délaissés seront ainsi envisagées sur le mode « Si... alors » en se donnant comme règles du jeu de faire coexister : 1) la possibilité de cheminer au sein du délaissé, 2) celle de le jardiner et 3) celle de laisser place à des espaces de biodiversité.**

La transformation des délaissés a été travaillée à deux périodes (été 2011 et hiver 2012) qui correspondent aux deux périodes de leurs investigations *in situ*.

5 visites ont été réalisées sur ces deux périodes. Encore une fois ces visites ont été autant que faire se peut synchronisées entre investigation écologique et investigation ambiatale. Les scénarii ont été élaborés à travers un regard croisé (toujours 2 chercheurs minimum) et à travers une démarche itérative : si le scénario

résiste à des critiques successives (à des périodes différentes ou issue d'un regard disciplinaire différent) ce serait alors qu'il aurait atteint une certaine validité.

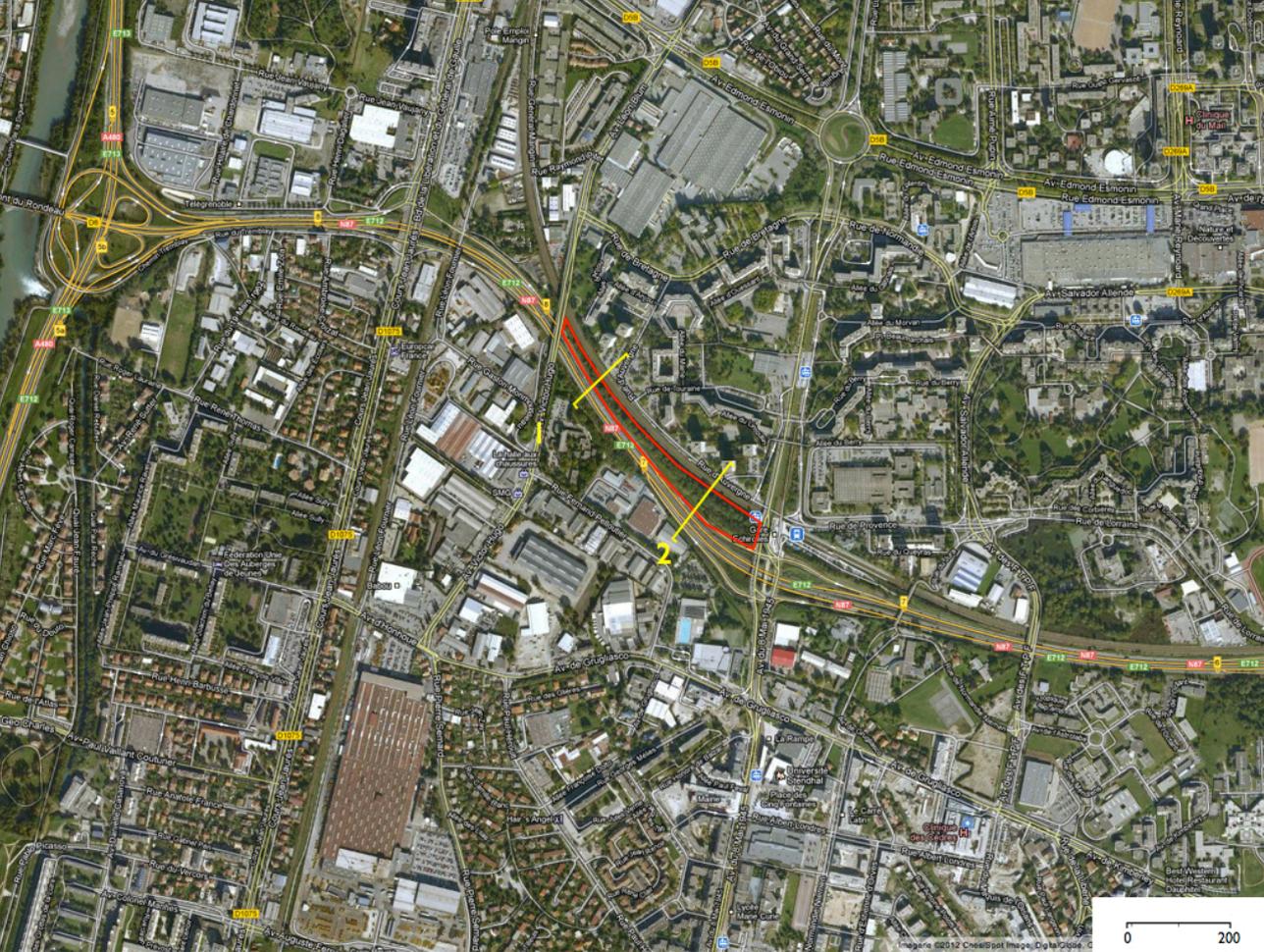
Avant de travailler sur les scénarii, nous avons œuvré à mettre en évidence les qualités écologiques des délaissés à travers les formations écosystémiques présentes ainsi que leurs qualités d'ambiance : formes paysagères et configurations spatiales, possibilité d'échappement sonore et visuelle à la route. Afin de mettre en évidence ces qualités, suite aux investigations de terrain, de retour au laboratoire, des cartes mentales sonores et paysagères ont été réalisées en prenant appui (uniquement) sur la mémoire (sensible) des lieux visités. Pour les cartes mentales sonores, il s'agissait de se remémorer les lieux où le rapport à la route était difficile, ceux où il était possible de lui échapper - en pouvant par exemple discuter - tout en sentant toujours sa présence, ceux où l'on se sentait « ailleurs ». Cet ailleurs est d'autant plus opérant que les délaissés possèdent une masse végétale immersive (qui accueille notamment un paysage sonore « avifaunien ») et qu'ils proposent une topographie qui met en scène les chaînes de montagne grenobloises (rapport mise en vue/perception sonore). Pour les cartes mentales paysagères, il s'agissait de caricaturer les formes végétales, la topographie et le rapport à la route.

Dans les pages qui suivent, les 6 délaissés de bord de route et de voie ferrée étudiés et leur transformation potentielle sont présentés en fonction de leur forme : linéaire étroit (Bande des Essarts et triangle d'Europiage), linéaire large (Bande pépinière et Dulcie September) et circulaire (Gâteau d'Ikea et Navis).

## Les délaissés de type linéaire étroit

### Délaissé n°1 : la bande des Essarts

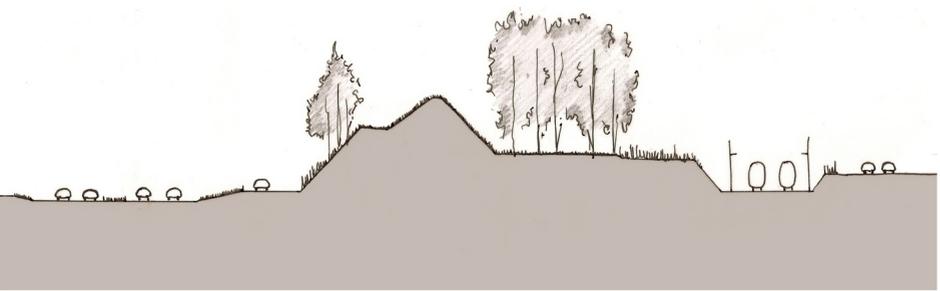
**Inscription urbaine et territoriale.** Ce délaissé est localisé entre la voie ferrée et l'autoroute. À son extrémité nord-ouest, de l'autre côté de la voie ferrée, se trouve un parc privé d'accès public situé en contrebas d'un pont routier qui propose à travers cette situation (de contrebas) un échappement visuel et sonore à l'univers routier. Lors de nos différentes visites, ce parc s'est avéré être un lieu de rassemblement pour les habitants vivant à proximité. Une voie (actuellement accessible aux véhicules motorisés) borde la voie ferrée et relie le parc au délaissé des Essarts. À quelques mètres du délaissé se trouve l'arrêt *Essarts la butte du tramway A*. Les cartes réalisées par le Conseil Général de l'Isère comme celles réalisées par la DREAL n'indiquent rien sur le rôle de ce délaissé au sein des réseaux fonctionnels de déplacement. Lové entre l'autoroute et la voie ferrée, et limité à l'ouest et à l'est par des infrastructures routières, ce délaissé est extrêmement insulaire. Son potentiel intrinsèque de mosaïque d'habitats est intéressant pour la trame verte et bleue comme nous le verrons plus tard, mais son accessibilité écologique est quasiment nulle. De plus, les espèces invasives y occupent une place importante. Celles-ci sont gérées comme l'ensemble de la végétation buissonnante et herbacée présente sur le site à travers un fauchage drastique en fin d'été.



Le Nord se trouve en haut

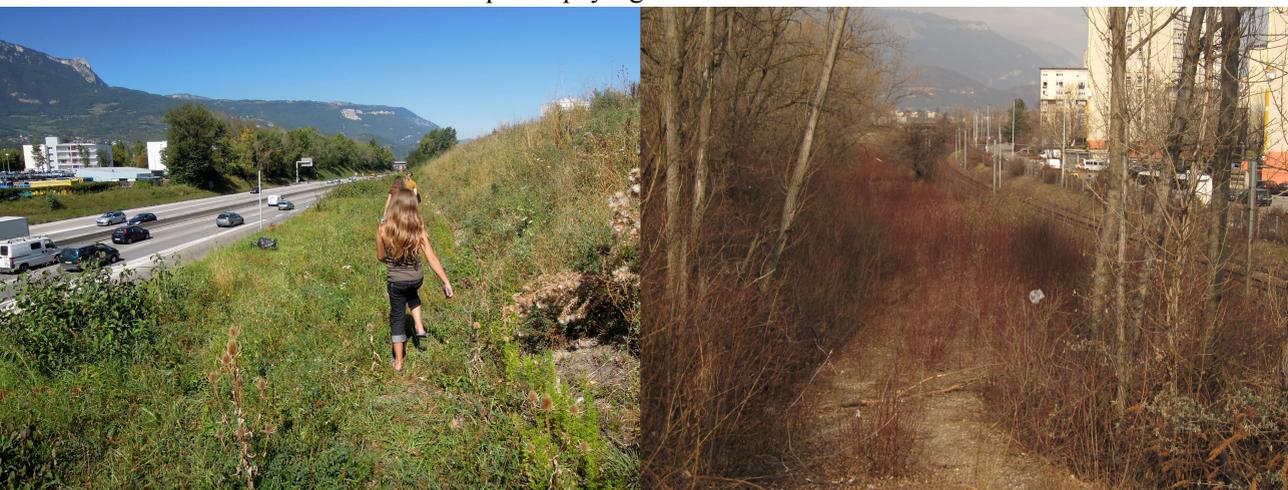


Coupe 1 face sud haut du merlon / face nord plateau « ravagé »



Coupe 2 face sud chemin d'accès exposé / face nord plateau préservé

**Caractéristiques paysagères et ambiances.** La bande des Essarts forme un talus à double face nord/sud offrant ainsi deux expositions contrastées aussi bien en termes d'enseillement que de paysage sonore et de vues.



A gauche, cheminement sur butte sur la face routière sud du talus (été) et à droite Nappe de cornus en pied d'un boisement sur la face routière nord du talus (hiver)



Topographie et végétalisation du délaissé

La face sud est exposé à la rocade, cette exposition devient insupportable au fur et à mesure que l'on avance car l'écran d'arbres qui sépare le cheminement de la rocade disparaît (Leq de 66,4 dB A). Sur la face nord, du côté de la voie ferrée, la rocade s'efface (Leq de 52,3 dB A). La voie ferrée située en contrebas est peu présente et la gêne occasionnée par le bruit d'un passage de train est ponctuelle. En été c'est la seule partie du site (avec l'extrémité ouest, la plus près du parc privé) qui est ombragée.

Au fur et à mesure que l'on avance sur le cheminement côté rocade celui-ci devient de plus en plus étroit et disparaît pour laisser place au merlon lui-même. Le talus s'interrompt alors nous permettant de passer de l'autre côté sur la face nord pour atteindre un niveau sonore plus acceptable mais où la route reste présente (Leq de 59,2 dB A). La partie nord abrite un pipeline (gaz) disposé dans le sens nord-sud, elle est ainsi régulièrement entretenue (taille et tonte « radicales ») afin d'en

permettre l'accès. Lors de notre dernière visite hivernale le plateau nord-est était totalement arasé alors qu'il présentait l'été précédent des morphologies végétales intéressantes comme nous allons le voir dans la partie suivante.

Le retour vers la rue peut se faire par le même chemin d'accès ou alors par le plateau préservé en longeant le boisement sur le talus ou en passant à travers cornus (dans les deux cas passage difficile).

**Caractéristiques écologiques.** 3 formations végétales se distinguent : un fourré méso-xérophile à mésophile, une friche herbacée mésophile à méso-xérophile et des peupliers et un fourré dense de recolonisation.

**Le fourré méso-xérophile à mésophile** se situe sur la face sud, cette friche régulièrement coupée (tous les 5 à 10 ans) présente une mosaïque de buissons hétéroclites :

- une formation très dense d'arbustes au sein de laquelle le Prunellier est dominant associé à des ronces, au Troène, à l'Aubépine monogyne, au Chèvrefeuille des bois et au Sureau noir ;
- des touffes de Peuplier d'Italie ;
- des touffes de Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) ;
- des fourrés mixtes dominés par des plantations d'Erable sycomores, de Charme et de Peupliers.

En limite du fourré, on trouve un faciès plus dégradé de friche rudérale sur des sols frais et riches en nitrates à Bardanes (*Arctium minus*, *Arctium lappa*), Berce commune (*Heracleum sphondylium*) et le Sureau yèble (*Sambucus ebulus*). Se développent ponctuellement des nappes de Grande ortie (*Urtica dioica*) d'où émergent les hautes tiges de Cardère (*Dipsacus fullonum*) ou de diverses ombellifères (*Anthriscus sylvestris*, *Pastinaca urens*, *Conium maculatum*).

**La friche herbacée mésophile à méso-xérophile** se situe sur la face nord, elle présente plusieurs faciès :

- un secteur à forte introgression par des espèces d'ourlets, au premier rang desquelles le Brachypode (*Brachypodium pinnatum*), l'Origan (*Origanum vulgare*), la Coronille bigarrée (*Securigera varia*) ou la Knautie (*Knautia arvensis*) ;
- une dominante de Poacées de l'Arrhénatairaie: *Arrhenatherum elatius*, *Brachypodium pinnatum*, *Achillea millefolium*, *Agrimonia eupatoria*, *Anacamptis pyramidalis*, *Anthyllis vulneraria*, *Carex flacca*, *Centaurea gr.pratensis*, *Centaurea scabiosa*, *Cerastium fontanum*, *Chondrilla juncea*, *Cirsium vulgare*, *Dipsacus fullonum*... ;
- un secteur envahit par le Solidage (*Solidago canadensis*).

**Les peupliers** (*Populus nigra x canadensis*) **et le fourré dense de recolonisation** sont localisés en pied de talus sur la face sud, cette friche est dominée par de jeunes peupliers très denses et des cornouillers sanguins en fourré.

Très peu de végétation se développe en complément.



A gauche, friche herbacée mésophile à méso-xérophile sur la face nord à l'ouest (été) et à droite en fond de photographie peupliers (sur la droite) et fourrés denses de recolonisation (été)

|  | Nb espèces | Arbres | Invasives | Participation à la trame verte? |
|--|------------|--------|-----------|---------------------------------|
| Fourré méso-xérophile à mésophile          | 17         | 4      | 5         | Moyenne                         |
| Friche herbacée mésophile à méso-xérophile | 24         |        | 5         | Assez forte – à préserver       |
| Peuplier et Fourré dense de recolonisation | 5          | 6      | 1         | Faible                          |

Parmi les 3 formations végétales, la friche herbacée mésophile à méso-xérophile présente la biodiversité la plus intéressante.

Cette friche en talus constitue une zone de refuge pour une flore et une faune des milieux perturbés floricoles. On observe, en effet, un nombre non négligeable de papillons et d'insectes volants favorisés par les friches, ce qui nous fait considérer ce délaissé comme un petit pas japonais intéressant pour ces derniers malgré son inscription peu marquée au sein de la trame verte et bleue. Petit pas japonais qui serait capable d'accueillir une biodiversité plus importante par diversification.

Scénario proposé : **Des jardins à la « queue-leu-leu » et un cheminement autour des buttes de terre.** Cette diversification pourrait passer par la préservation des grands arbres (hors peupliers situés en pied de talus sur la face nord à l'est) et la plantation de nouveaux sujets, par la suppression des nappes d'envahissantes (Solidage et Renouée du Japon) et par la préservation de la friche herbacée à arbustive située sur la face nord à l'ouest. Nous proposons de conserver le cheminement existant qui tourne autour des talus et permet ainsi successivement de se frotter à la rigueur de la route puis de l'oublier. Il s'agira néanmoins d'aménager le cheminement au sein de la friche afin que les potentiels promeneurs ne nuisent pas au développement de la vie animale et végétale et que leur promenade soit sécurisée là où le cheminement devient plus étroit côté rocade. Sur la face nord à l'est, à l'entrée du site, donc facilement accessible, nous proposons de créer des jardins. Ceux-ci se développant sur une bande étroite, ils ne pourront qu'être disposés à la « queue-leu-leu », le cheminement qui les dessert se situe alors entre eux et le pied de talus. 27 jardins de 100m<sup>2</sup> sont ainsi créés. La création de cabanon entre les jardins et la voie ferrée pourrait être intéressante à la fois pour des questions sécuritaires et de protection sonore.

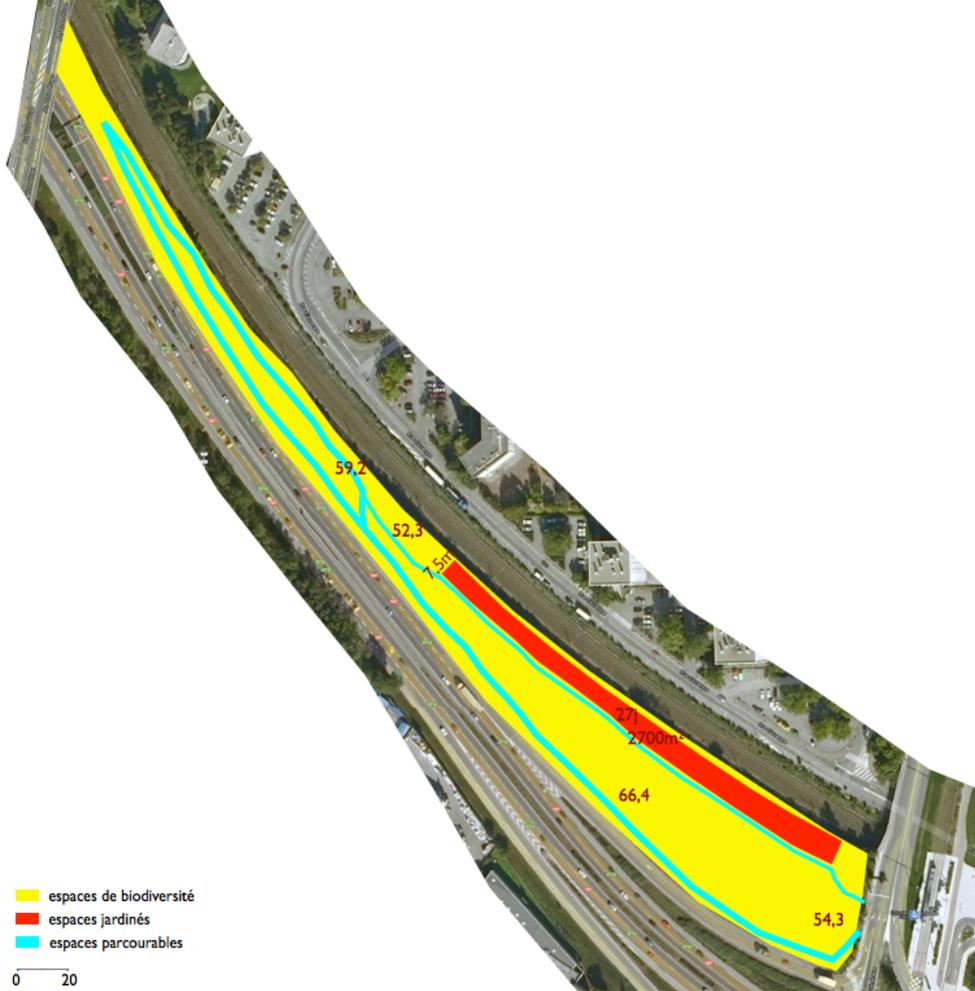


Illustration du scénario proposé

**Délaissé n°2 : le triangle d’Europliage**

**Inscription urbaine et territoriale.** Situé entre rocade et voie ferrée comme le précédent délaissé, le triangle d’Europliage se trouve quant à lui au même niveau que la rocade et la voie ferrée. Une butte de terre le sépare de la rocade depuis l’été 2011. Le délaissé est relié aux jardins familiaux Massenet situés au nord par un passage sous voie ferrée de 1,50m de hauteur, il est relié à l’est par une voie carrossable qui longe Europliage (entreprise de façonnage des métaux), des maisons individuelles séparées de la voie par de hautes et épaisses haies et débouche sur l’entrée vélo d’Ikea. Jusque dans les années 2000, des jardins familiaux de statut sauvage se trouvaient sur le délaissé, sur le délaissé étudié mais aussi sur le terrain d’Europliage autour du bâtiment. Ces jardins ont été détruits en 2000 (au bulldozer) par la mairie, seuls deux jardins enserrés entre butte (partie déjà existante en 2000) et voie ferrée sur une largeur beaucoup trop étroite pour permettre le passage des bulldozers ont subsistés. En 2009, un camp de gens du voyage a pris place sur le lieu libéré, ceux-ci ont été délogés à l’été 2010 et le lieu arasé. Depuis cette date, une butte de terre a été créée, elle propose un cheminement assez large à son sommet. Ce délaissé est repéré dans le PLU de la

commune comme zone inconstructible et « puits de carbone ». L'objectif de la mairie serait de le planter de hauts arbres afin de régler les problématiques d'occupations récurrentes. Le Conseil Général de l'Isère a repéré le lieu comme faisant partie d'un continuum forestier, curieusement sans repérer les infrastructures comme des linéaires de conflits



**CORRIDORS ÉCOLOGIQUES**  
 Extrait de l'étude ECONAT 2001  
 Points et linéaires de conflits actualisés en 2009  
 Echelle : 1 / 40 000

- LEGENDE**
- point de conflit 2009
  - linéaire de conflit 2009
  - continuum thermique
  - continuum hydraulique
  - continuum forestier
- Zone nodale :
- forestière
  - thermique
  - hydraulique
- Corridor biologique



A gauche, carte des TVB réalisée par le Conseil Général indiquant le délaissé au sein d'un continuum forestier et à droite Extrait PLU Saint-Martin-d'Hères (quadrillage marron= puits de carbone)

Le Nord se trouve en haut

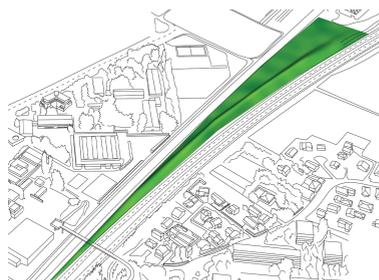




A droite, au milieu de la photographie, entre les deux clôtures, on voit le passage sous voie ferrée (1,50m de hauteur). A droite, sur la droite de la photographie Cheminement sur butte exposé à la rocade, à gauche de la photo un entre-voie-ferrée /butte préservé de la rocade



Coupe entre-deux protégé / butte observatoire



Topographie et végétalisation du délaissé

**Caractéristiques paysagères et ambiances.** Derrière la butte, enserré entre celle-ci et la voie ferrée se trouve un espace étroit (26 mètres au plus large et 4m au plus étroit) et protégé des nuisances sonores de la rocade (Leq relevé : 56 dB A) mais soumis à celles de la voie ferrée, plus ponctuelles comme nous l'avons déjà vu. Cet espace se termine en goulot sur deux jardins rescapés de la destruction des jardins familiaux sauvages de 2000.

Malgré la position de surplomb qu'offre la butte lorsqu'on la parcourt, elle offre un angle de vue à 360 degrés très intéressant, on a l'impression « d'être sur les voies » mais ne pas y être pris au piège, la présence de la route est néanmoins difficilement supportable (passage continu de véhicule et klaxons).

**Caractéristiques écologiques.** Du fait de l'arasement du végétal, et particulier des fruitiers qui étaient les seuls traces des jardins sauvages antérieures à 2000, lors de la destruction du camp de gens du voyage (été 2010) puis de la création d'une butte de terre antibruit (achevée à l'été 2011), il n'a pas été possible de mener à bien les relevés faune-flore. Des préconisations ont néanmoins été travaillées avec Marine Linglart au niveau du scénario de transformation.

Scénario proposé : **Des jardins compacts, un linéaire boisé et un cheminement « en cul-de-sac ».** A l'abri de la butte, nous proposons de positionner une trentaine jardins qui peuvent présenter 3 configurations différentes : de type « close »<sup>44</sup> (A sur l'illustration du scénario), en bande (B) ou de part et d'autre d'une venelle (C). Dans le premier cas, les jardins sont desservis par un cheminement public, puis par une venelle collective à un petit nombre de jardins (6 dans le schéma proposé ci-dessous) ? Dans les cas A et B, le cheminement public est disposé contre la butte.

<sup>44</sup> Référence à Simon Unwin.

Au fur et à mesure que le triangle se rétrécit, il est évident que les jardins étroits deviennent de plus en plus larges et de moins en moins profonds (cas B) et que le close propose une venelle collective de plus en plus courte.

Du point de vue écologique, l'enjeu est de faire pénétrer le futur « puits de carbone » dans les jardins en créant une « pénétrante » arborée à travers la mise en place de cordons boisés dans les cheminements. Dans le cas A, des plantations d'arbres en quinconce (de part et d'autre du cheminement) pourraient être réalisées à la fois dans le cheminement public et dans la venelle collective. Dans le cas B, un alignement d'arbres contre butte ou sur butte pourrait être créé. Dans le cas C, une plantation d'arbres en quinconce pourrait être mise en place de part et d'autre du cheminement.

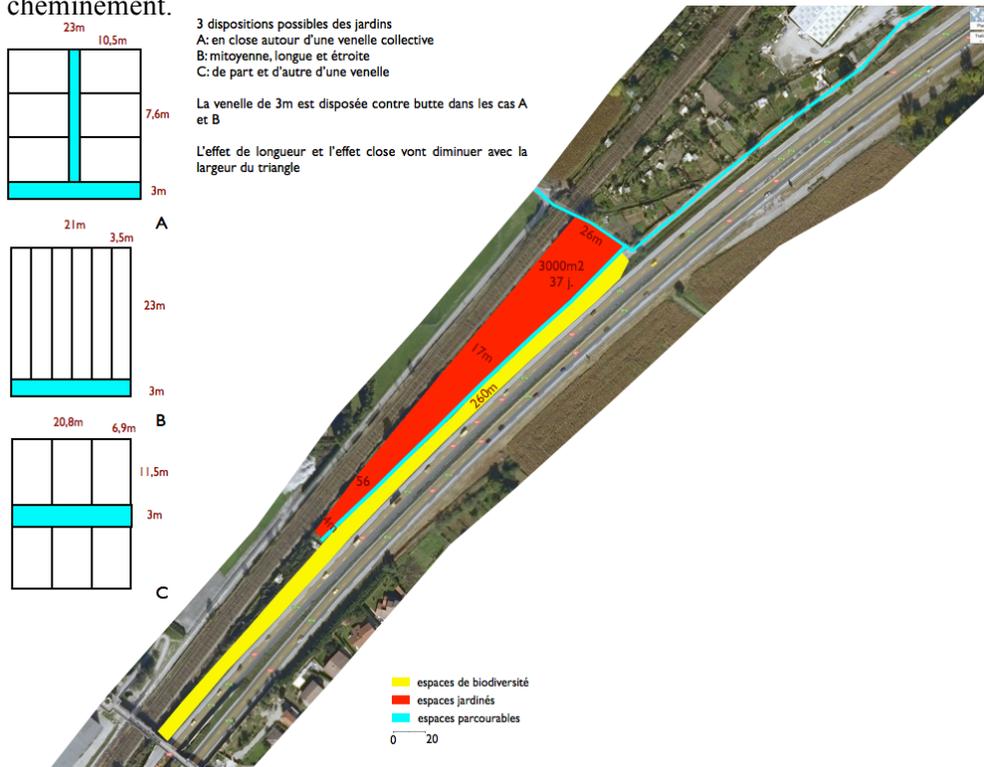


Illustration du scénario proposé

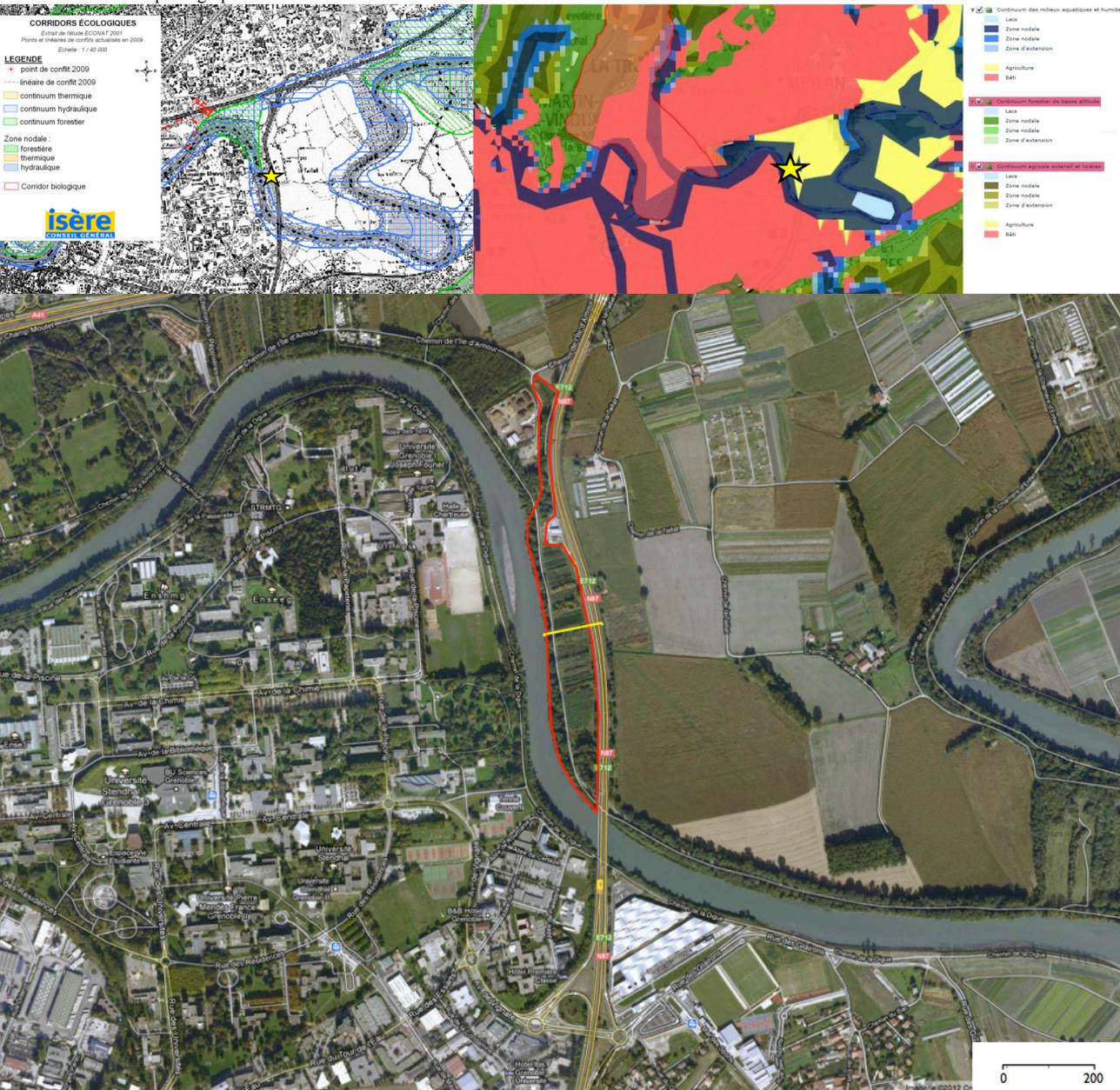
## Les délaissés de type linéaire large

### Délaissé n°3 : la bande Pépinière

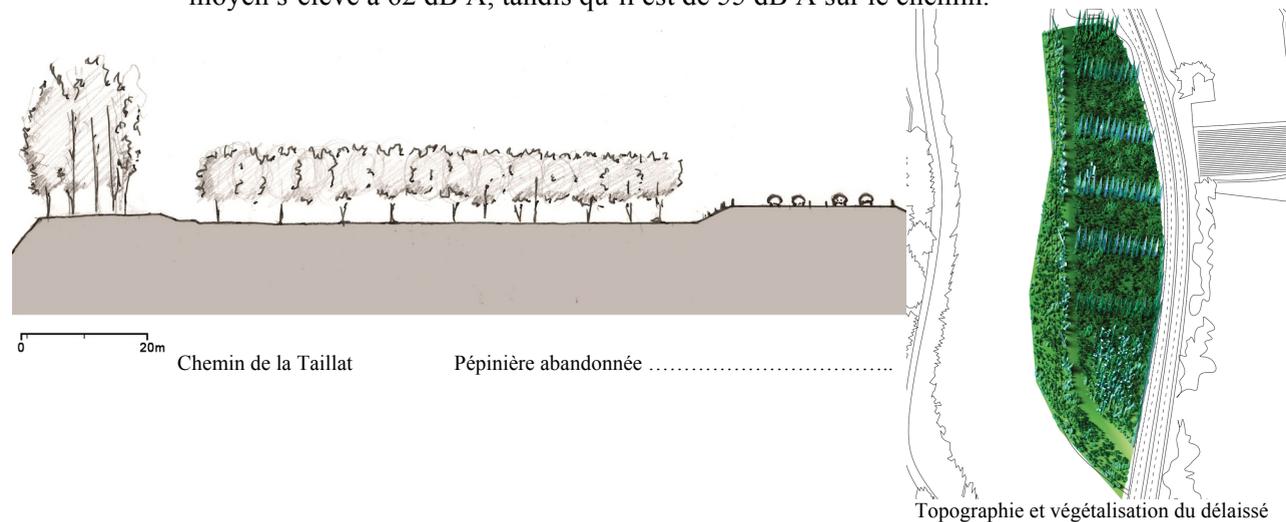
**Inscription urbaine et territoriale.** Le site s'étend entre l'Isère (rivière) et la rocade sud dans un espace contraint et assez fréquenté. Le cheminement qui traverse le site du nord au sud donne accès (aux cycles et aux piétons) à l'espace agricole de la Taillat et à son lac. Le cheminement est situé en surplomb de la bande pépinière. Organisée en lanière de végétaux, cette bande pépinière présente des interstices inter lanières assez importants pour permettre le développement d'une végétation herbacée plus ou moins envahies par des arbustes opportunistes.

Cet espace vert totalement artificialisé (ancienne exploitation horticole), mais aujourd'hui en partie abandonné (fin mars une partie de la pépinière a été arrachée et la terre retournée, pour une nouvelle exploitation horticole ? un parc ?) participe activement à la trame écologique de l'Isère et des abords de l'autoroute comme lieu de refuge temporaire, mais aussi comme lieu de nourrissage. La présence d'arbres de haute tige et de buissons permet des zones de nidification pour des oiseaux forestiers ubiquistes et des refuges pour une faune commune. La présence d'espèces horticoles banales (cotonéaster ou mûrier papier) limite néanmoins l'intérêt de cette friche. Le Conseil Général repère la bande pépinière comme faisant partie d'un continuum hydraulique et forestier tandis que la DREAL repère le lieu comme étant une zone nodale de première importance.

Ci-dessous, en haut cartes des TVB réalisées à gauche par le Conseil Général et à droite par la DREAL et en bas le Nord se situe en haut de la photographie aérienne



**Caractéristiques paysagères et ambiances.** L'espace est rythmé du nord au sud par les plantations d'arbres d'une ancienne pépinière aujourd'hui abandonnée et plus ou moins envahie par de la végétation spontanée. Cette succession de lignes plantées est extrêmement perceptible depuis la route. Des percées dans cette masse arborée et arbustive laissent apercevoir la rocade sud qui se trouve légèrement surélevée par rapport à la pépinière. L'épaisseur du site (environ 80 mètres) permet de s'éloigner de l'univers routier pour découvrir à l'ouest l'Isère. Au plus près de l'Isère, un chemin assez large (10 mètres environ) sur 2 paliers accueille cyclistes et piétons pour les amener vers la Taillat et son lac. Ce chemin permet de faire totalement abstraction de la rocade, il se tourne en effet vers l'Isère au travers de quelques percées dans la ripisylve. Au plus près de l'autoroute, le niveau sonore moyen s'élève à 62 dB A, tandis qu'il est de 55 dB A sur le chemin.



Photographie de gauche : La route est située légèrement en surplomb, vue sur l'espace retravaillé fin mars (hiver). A droite, vue sur l'Isère depuis le cheminement nord/sud (hiver)

**Caractéristiques écologiques.** Cette ancienne pépinière peut être décrite par 3 types de formations végétales : 1) une prairie de fauche à large amplitude, 2) une friche arbustive et des fourrés pré-forestiers et 3) une plantation horticole de Prunier, Murier, Cotonéaster, Spirée, Rosier... qui ne sera pas décrite car sans intérêt écologique.

**La Prairie de fauche mésophile** proches des lisières herbacées vivaces se développent en conditions mésophiles eutrophes. Le cortège floristique de ce milieu de prairie, principalement mésophile, est relativement diversifié :

- des espèces prairiales à large amplitude écologique avec la Houlque laineuse (*Holcus lanatus*), le Pâturin des prés (*Poa pratensis*) ou le Trèfle des prés (*Trifolium pratense*) ;
- des espèces ubiquistes des prairies mésophiles comme l’Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), la Fétuque des prés (*Festuca pratensis*), la Grande Marguerite (*Leucanthemum vulgare*), le Mourron des oiseaux (*Stellaria media*) ;
- des espèces de prairies mésophiles fauchées telles que le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*), la Renoncule âcre (*Ranunculus acris*), l’Avoine dorée (*Trisetum flavescens*) ;
- des espèces des friches mésophiles comme le Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*), le Sénéçon jacobée (*Senecio jacobaea*) ou la Potentille rampante (*Potentilla reptans*) ;
- des graminées stolonifères ou non, en général les agropyres telles que le Pâturin des prés (*Poa pratensis* dont *ssp. angustifolia*) particulièrement adaptée aux sols très secs, le Fromental (*Arrhenatherum elatius*), répandu dans tous les milieux herbacés secs, le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) et le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*).

Localement, les sols sont plus enrichis et voient se développer des espèces des bords de chemins comme l’Alliaire officinale, la Bardane, le Cerfeuil enivrant, le Torilis du Japon ou la Cardère poilue.

**La Friche arbustive** pouvant être assimilée à des fourrés pré-forestiers présente des formations fréquemment hétérogènes notamment du fait de la nature plus ou moins hydromorphe du substrat, du type de formation forestière qui les héberge ou encore du stade de leur évolution. Il s’agit en effet de groupements temporaires qui précèdent les associations forestières. Leur « durée de vie » peut être estimée à une vingtaine d’années dans le cadre d’une évolution naturelle. La composition se complique ici car ces fourrés sont issus de l’abandon de la pépinière.

On trouve donc des rangées d’arbres plantés :

- ligneux pionniers et mésophiles dominants la friche comme *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *Hedera helix*, *Populus tremula*, *Rubus fruticosus*, *Salix capraea*, *Sambucus nigra* ;
- localement les fourrés sont plus denses et accompagnés d’espèces de lisière forestière xérophile : *Clematis alba*, *Cornus sanguinea*, *Crataegus monogyna*, *Ligustrum vulgare*, *Lonicera periclymenum*, *Prunus spinosa*, *Rosa sp.*, *Rubus sp.*, *Viburnum lantana*.

La prairie de fauche à large amplitude présente la biodiversité la plus intéressante.

|   | Nb espèces | Arbres | Invasives | Participation à la trame verte? |
|---|------------|--------|-----------|---------------------------------|
| Prairie de fauche à large amplitude                                     | 29         |        | 2         | Assez forte                     |
| Friche arbustive, fourrés pré-forestiers                                | 26         | 0      | 3         | Moyenne                         |
| Plantation horticole de Prunier, Murier, Cotonéaster, Spirée, Rosier... | 13         | 12     | 0         | Moyenne                         |



Sur le chemin en regardant vers le nord (Massif de la Chartreuse en fond), à gauche en hiver et à droite en été. L'ancienne pépinière se trouve à droite du chemin et l'Isère sur la gauche

L'insertion du site dans la trame écologique est complexe pour plusieurs raisons :

- son artificialisation par le développement de nombreuses espèces plantées d'origine horticole ;
- l'entretien de la friche arbustive et de la prairie de fauche contribuant à la présence d'une faune inféodée à ces milieux semi-ouverts thermophiles ;
- la présence de grands arbres anciennement plantés qu'il s'agira de remplacer ;

La proximité de l'Isère fait du site une dilatation du couloir de circulation qu'elle compose. Le réseau régional localise la bande pépinière en limite des couloirs hydrologiques et proche d'une zone nodale forestière comme nous l'avons vu plus haut (p.176).

Scénario proposé : **Alternance de jardins et de cordons boisés perpendiculairement au cheminement sur berge de l'Isère.** L'implantation de jardins sur la partie encore arborée est proposée. Les jardins pourront être distribués par une venelle centrale et chaque module de jardins en bande limité au sud par une bande boisée de 8 mètres de large (cf. illustration située page suivante). Vu l'intérêt écologique que présente la prairie de fauche il sera intéressant de préserver ou de créer des milieux similaires entre les jardins et/ou de transformer quelques parcelles de jardins en prairie de fauche. La desserte des différentes parcelles de jardin se fera à l'intérieur de deux bandes de jardins se faisant face. L'accès à la bande d'alignement d'arbres ne sera pas interdite depuis le chemin parallèle à l'Isère mais les jardins ne posséderont pas de portillon pour accéder à l'arrière de leur jardin.

Aux limites de la bande pépinière - en bordure d'Isère comme en bordure de rocade - une bande boisée de 10 mètres de large sera mise en place afin de conforter les continuités écologiques mais aussi d'immerger l'utilisateur dans le végétal pour lui faire oublier la route. Ces différentes bandes boisées pourront être plantées en quinconce, sur 3 rangs et composées de grands arbres indigènes (frênes, chênes pédonculés...) pour amorcer une reforestation en lisière+ourlet.

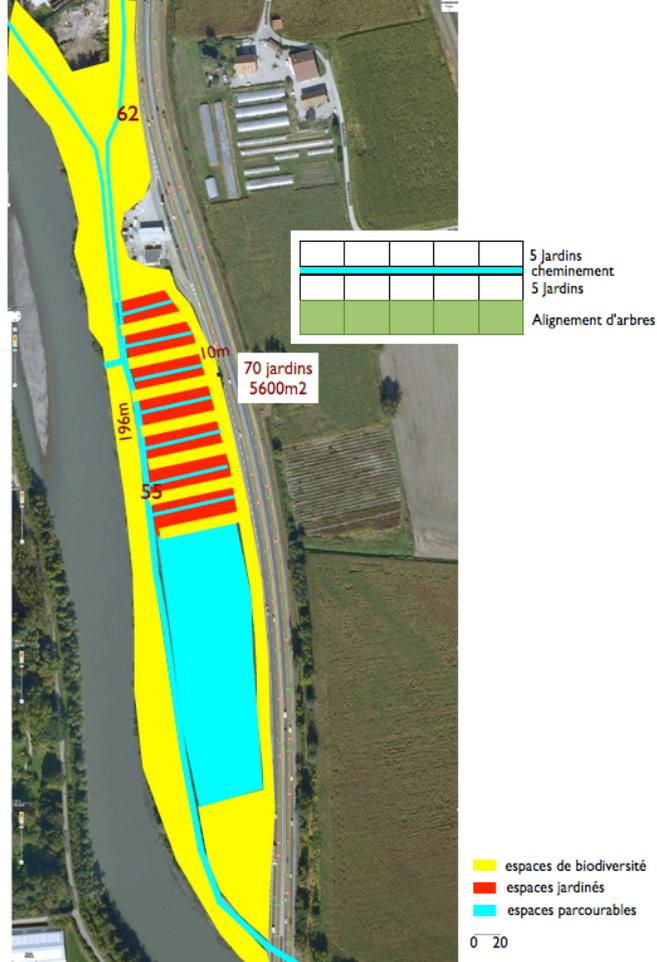


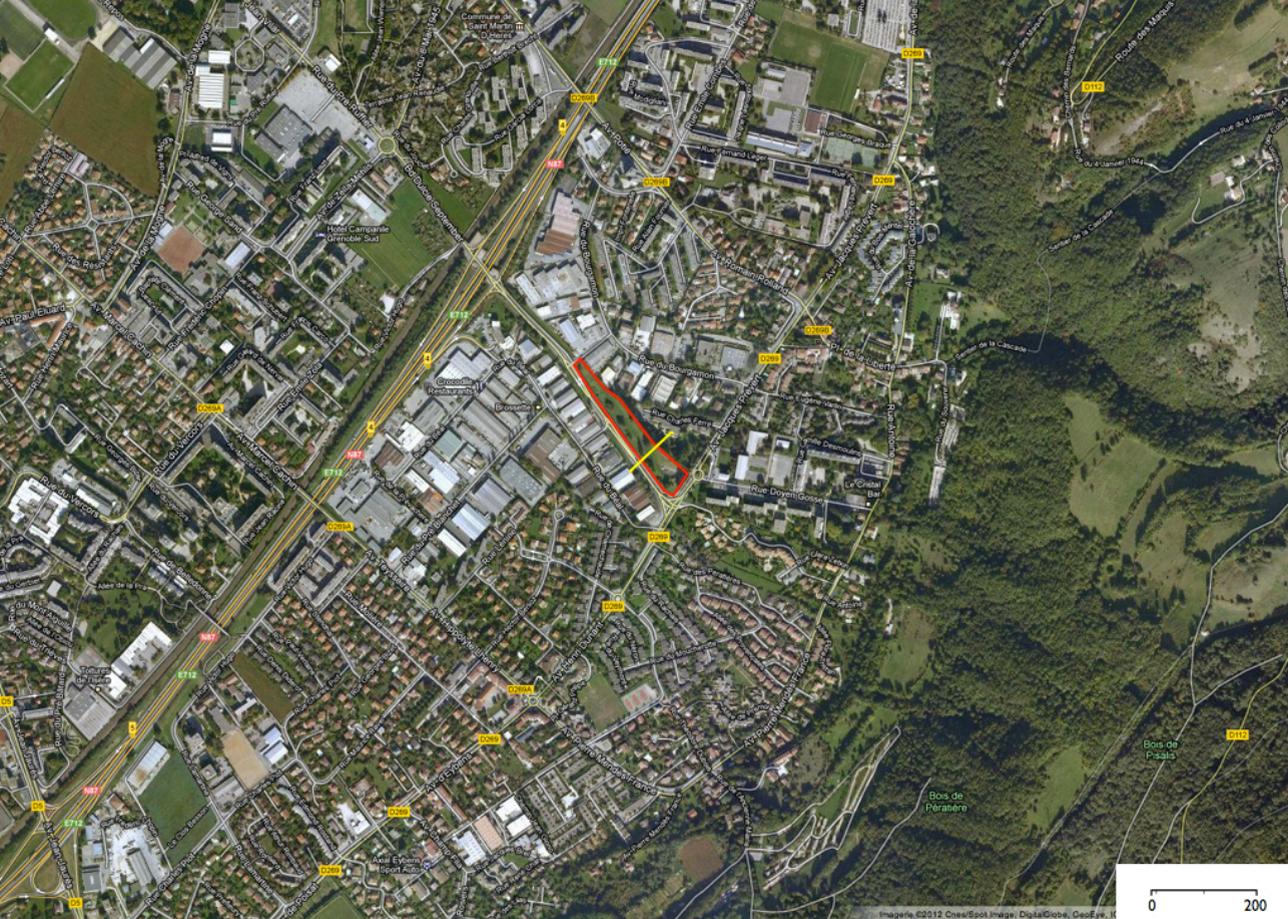
Illustration du scénario proposé

#### Délaissé n°4 : Dulcie September

**Inscription urbaine et territoriale.** Ce délaissé prend place sur une bretelle d'autoroute avortée. Aujourd'hui sous le talus situé du côté de l'Avenue Dulcie September se trouvent des conduites d'eau. Ce délaissé est entouré par une zone urbaine composée d'une zone d'activité artisanale ancienne mêlée à des pavillons et à une résidence d'habitats collectifs entourée d'un parc arboré.

Dulcie September est entretenu à la manière d'un parc à travers une gestion horticole (tonte rase au niveau des cheminements, tailles régulières des arbres) et semi-naturelle sur les talus (aussi bien du côté ouest que est) avec notamment le semis d'une prairie fleurie.

Ce délaissé constitue un pas japonais majeur dans la trame écologique locale, puisqu'il relie les zones de jardins situées au nord (jardins Victor Hugo et jardins Champberton) et les zones d'abords de la zone urbaine dense, avec les contreforts du Grésivaudan et les zones boisées de la frange verte de Saint-Martin-d'Hères, Poisat et Eybens. Il n'est pourtant pas repéré sur les cartes des trames vertes et bleues ni sur celles du Conseil Général ni sur celles de la DREAL.



Le Nord se trouve en haut de la photographie aérienne

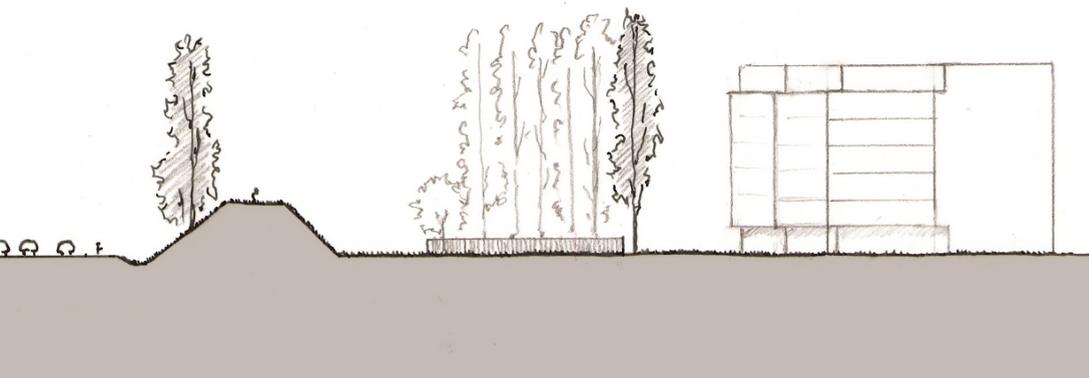
**Caractéristiques paysagères et ambiances.** Dulcie September présente une topographie particulière, un talus en bordure de route qui s'élève plus on descend vers le sud et descend ensuite dans un fossé assez large dans sa partie sud (36m). Ce dernier devient de plus en plus étroit et en friche plus on avance vers le nord (3-4 mètres de large au plus étroit). Seuls les 75m de longueur sur la face ouest du talus du côté de l'avenue Dulcie September sont très régulièrement entretenus. Le fossé est en contact direct avec la résidence d'habitats collectifs par l'intermédiaire d'un grillage perméable. Cette topographie propose un cheminement continu très varié voire surprenant et des mises en vue du merlon vers le fossé et inversement. Le talus est très agréable à cheminer dans sa partie haute, une partie de ses flans est en effet plantée d'arbres faisant oublier la présence de la route en contrebas. Depuis ce point haut, on peut ainsi observer le fossé en contrebas, ainsi que les entrées nord et sud tout en se sentant relativement à l'écart du milieu urbain qui nous entoure<sup>45</sup>.

En termes de niveau sonore moyen, sur la face ouest du talus, on passe de 64 dB A en partie basse du talus au Nord à 59 dB A en partie haute du Talus au Sud.

45 Nous renvoyons ici le lecteur à la théorie du « prospect-refuge » du géographe Jay Appleton selon laquelle un lieu n'est habitable que s'il permet à son habitant de trouver refuge tout en prospectant, en guettant un potentiel ennemi ou ami. **Appleton, Jay** (1996, 1975). *The experience of Landscape*. John Wiley & Sons, 296p.



A gauche, vue vers le sud sur la partie haute du merlon (été) et à droite vue vers le nord sur l'étendu situé au pied du merlon à l'est (été)



Promontoire à l'abri des regards / Etendue contenue

Coupe

20m



Topographie et végétalisation du délaissé

En contrebas du talus, se trouve une étendue (36 mètres au plus large) très intéressante pour ses qualités « d'espace » mais aussi ses qualités « contenantes ».

Cet étendue « cadrée » à l'ouest par le pied du talus qui double de hauteur à cet endroit et à l'est par un alignement d'immenses peupliers forme un milieu permettant d'échapper à la route. On relève ici un niveau sonore moyen de 49,8 dB A, le merlon joue son rôle de protection acoustique. Si le niveau est moins élevé, le paysage sonore n'en est pas moins riche : des cris d'enfants et des échanges de voisinage dans le parc de la résidence adjacente viennent se greffer au paysage sonore de ce contrebas, où la musique du ramage des peupliers dominant par ailleurs lorsque la météo est ventée. Une atmosphère à la fois intime et conviviale s'installe alors dans le fossé nous rappelant rapidement celles que nous avons pu observer et vivre au sein des unités d'ambiances jardinées de type *hortus conclusus* (cf.pp.126-127).



Ci-dessus en haut : gauche, une friche arbustive plantée présente en haut du talus (été) et à droite une végétation prairiale des chemins présente en bas du talus (été).

Ci-dessus en bas : une friche herbacée mésophile à tendance plus humide dans le fossé au pied du talus (été)



**Caractéristiques écologiques.** Dulcie September propose plusieurs types de formations végétales en fonction de la topographie marquée qui le caractérise :

- une friche arbustive plantée ;
- une végétation prairiale des chemins, des bermes et des pelouses anthropiques, localisées sur la partie haute et sur une partie des talus ;

- une végétation de friche herbacée mésophile à tendance plus humide dans le fossé et plus rudéralisée localement.

La friche arbustive plantée ne sera pas décrite car elle présente un intérêt écologique faible.

Le cortège floristique de la **végétation prairiale des chemins** est relativement diversifié. Il est toutefois principalement constitué :

- d'espèces prairiales à large amplitude écologique telles que l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), le Brome mou (*Bromus hordeaceus*), le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) ;

- d'espèces prairiales des sols tassés ou piétinés comme l'Orge queue-de-rat (*Hordeum murinum*), la Pâquerette (*Bellis perennis*), la Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*), le Ray-grass commun (*Lolium perenne*), le Plantain à larges feuilles (*Plantago major subsp. major*), la Matricaire discoïde (*Matricaria discoidea*) ;

- d'espèces des friches vivaces mésophiles telles que la Carotte sauvage (*Daucus carotta*), la Linare commune (*Linaria vulgaris*), la Mauve sauvage (*Malva sylvestris*) ou la Verveine officinale (*Verbena officinalis*).

Le cortège floristique de la **friche prairiale mésophile** est globalement bien diversifié et se compose :

- d'espèces prairiales à large amplitude écologique telles que le Brome mou (*Bromus hordeaceus*), le Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), les Pâturins commun et des prés (*Poa trivialis* et *pratensis*);

- d'espèces des friches vivaces mésophiles comme l'Armoise commune (*Artemisia vulgaris*), le Cirse commun (*Cirsium vulgare*), le Cirse des champs (*Cirsium arvense*), le Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*), la Mauve alcée (*Malva alcea*), le Sénéçon sud-africain (*Senecio inaequidens*);

La **friche mésohygrophile eutrophe** est également assez diversifiée et se caractérise par la coexistence :

- d'espèces des friches et des ourlets eutrophes à nitrophiles comme le Cerfeuil sauvage (*Anthriscus sylvestris*), la Grande Bardane (*Arctium lappa*), l'Epilobe de Lamy (*Epilobium tetragonum subsp. lamyi*);

- d'espèces des friches mésohygrophiles et des mégaphorbiaies telles que l'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), l'Epilobe hérissé (*Epilobium hirsutum*), la Scrophulaire noueuse (*Scrophularia nodosa*), la Consoude officinale (*Symphytum officinale*) ou la Salicaire (*Lythrum salicaria*).

En revanche, la **friche nitrophile** (située au pied du talus au sud-est) présente une faible diversité floristique et un cortège principalement composé d'**espèces des friches et des ourlets nitrophiles et rudéraux** telles que la Grande Ortie (*Urtica dioica*), le Gaillet gratteron (*Galium aparine*) ou la Lampsane commune (*Lapsana communis*).

|              | Nb espèces                           | Arbres | Invasives | Participation à la trame verte? |
|--------------|--------------------------------------|--------|-----------|---------------------------------|
| Talus        | 62                                   | 4      | 6         | Moyenne                         |
| Zone tondu   | 8 + 10 espèces de la prairie fleurie |        |           | Faible                          |
| Bas de pente | 69                                   | 7      | 3         | Assez forte                     |

4 entités paysagères peuvent être identifiées :

- le chemin, tondu ras (moins de 8 cm) et très régulièrement sur une largeur d'environ 3 mètres, avec une mise à distance des arbres et arbustes, il forme un boulevard vert, accompagné par une petite prairie fleurie artificielle ;
- les talus, fauchés une à deux fois par an, autour des arbres et arbustes en place, en période végétative les herbes sont hautes, dominées par des espèces peu attirantes comme l'Ortie ;
- bas de talus au Nord à l'opposé de la route en limite des clôtures des zones industrielles, la végétation n'y est pas gérée, un sentier a été tracé par le passage ;
- bas de talus Sud, tondu ras et très régulièrement sur une grande largeur (15-36m).

Au Nord, le bas de talus face Est propose une biodiversité intéressante avec 69 espèces présentes, il s'agira d'en proposer la conservation. Le bas de talus Sud face Est n'est quant à lui pas très intéressant du fait de son fort entretien.

Dulcie September participe au continuum écologique forestier, par la mosaïque végétale qu'il propose, avec de grands arbres, mais aussi les friches herbacées et buissonnantes. Il faudra néanmoins remplacer les peupliers qui malgré leur intérêt ambiantal arrivent en fin de vie.

Scénario proposé : **Des jardins en contrebas, inscrits dans un écrin de biodiversité.** Eu égard aux caractéristiques écologiques et ambiantales que nous venons de discuter, il s'agit ainsi d'implanter des jardins au sein de « l'étendu contenue » afin de reproduire une configuration de type *hortus conclusus* (cf.pp.126-127). Cet étendu présente en effet les caractéristiques idéales pour accueillir ce type de configuration de jardins et l'intérêt écologique du bas de pente à ce niveau est faible.

Le cheminement d'accès aux jardins longera la clôture qui les sépare de la résidence à l'est et s'enroulera au cœur des jardins. 16 jardins sont ainsi produits, représentant 1300m<sup>2</sup> de surface jardinée.

Afin de renforcer la biodiversité du site et son rôle fonctionnelle au sein de la trame verte et bleue, il s'agira de conserver le bas de talus nord en n'en facilitant pas l'accès aux jardiniers et aux promeneurs. Une densification des haies buissonnantes et de nouvelles plantations de grands arbres (afin de remplacer les peupliers vieillissant) en ceinture du site et aussi sur le talus Est mais tout en veillant à ne pas trop ombrager les jardins créés sont aussi à envisager.

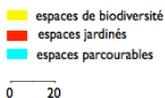


Illustration du scénario proposé pour le délaissé Dulcie September

## Les délaissés de type « circulaire »

### Délaissé n°5 : Le Gâteau d'Ikea

**Inscription urbaine et territoriale.** Le gâteau d'Ikea est localisé à proximité de la grande enseigne de bricolage suédoise du même nom, dans un nœud d'infrastructure entre la rocade sud, l'avenue Gabriel Péri et la voie ferrée. Ce site insulaire est néanmoins accessible à pied depuis la rive nord de l'avenue Gabriel Péri et en traversant 2 bretelles de la rocade sud. Cette rive nord donne également accès derrière l'arrêt de bus qui dessert Ikea à des jardins sauvages situés au bord de la voie ferrée. L'accès à ces jardins est très complexe, beaucoup plus que celui du délaissé, néanmoins le chemin est emprunté comme le laisse à penser les traces de pas au sol.

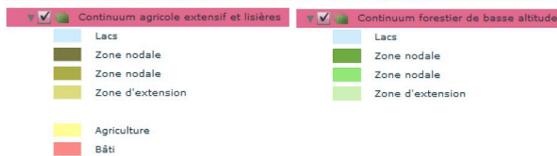
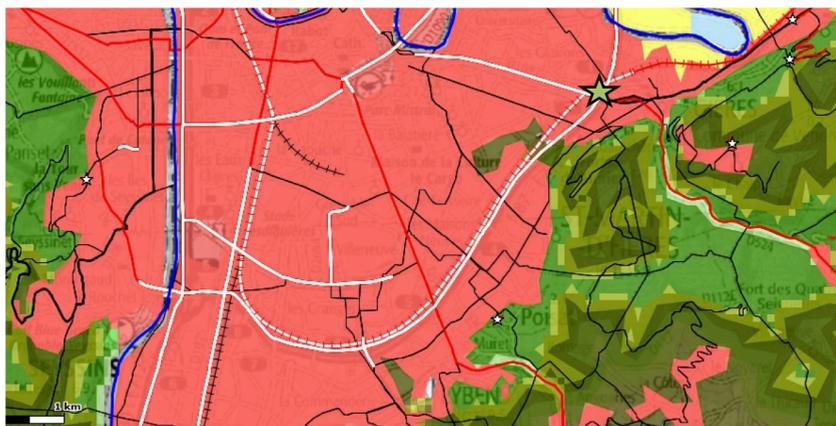
Le positionnement de ce site dans la trame écologique n'est pas évident mais mérite qu'on y porte attention :

- le rond point de par sa position isolée au milieu des infrastructures est *a priori* isolé pour toutes les espèces terrestres; néanmoins proche d'autres délaissés, en particulier de la voie ferrée, on y observe plusieurs espèces volantes, notamment des papillons ;
- la voie ferrée entre Chambéry et Grenoble traverse des secteurs écologiques d'intérêt et peut jouer un rôle significatif dans la dispersion des espèces.

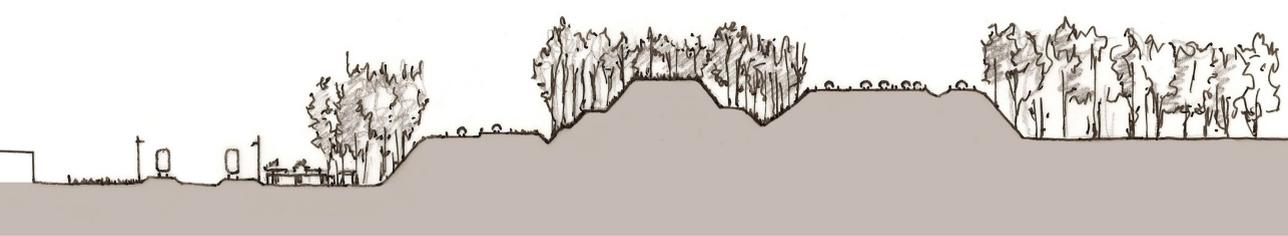
Ce délaissé abrite des habitats actifs pour la pénétration de la nature en milieu urbain constitué et entre des infrastructures. Il participe ainsi à la trame verte et bleue comme nous le verrons de manière plus détaillée dans les pages qui suivent.



Le Nord se trouve en haut de la carte

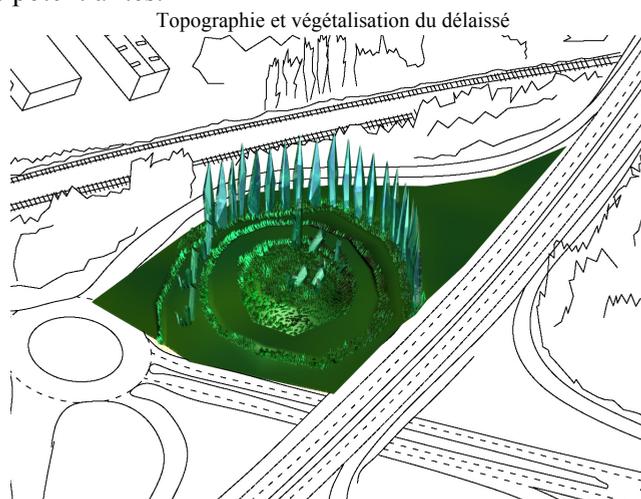


Trame verte et bleue réalisée par la DREAL mettant en évidence la proximité de la voie ferrée et de secteurs écologiques d'intérêt. L'emplacement du délaissé est indiqué par une étoile verte.



voie ferrée / jardins sauvages / bretelles vers Nord / fossé / plateau 1 / plateau 2 / fossé / chemin très étroit / rocade / boisement

**Caractéristiques paysagères et ambiances.** On accède à ce délaissé par un espace ouvert ponctué de jeunes arbres, exposé plein sud et au bruit de la sortie Gabriel Péri et de la rocade sud située en surplomb. Il est difficile d'y tenir une conversation (niveau sonore moyen relevé de 62 dB A). Deux choix s'offrent alors au promeneur : celui de contourner le délaissé par l'ouest en suivi la bretelle de l'autoroute ou de monter directement sur le premier plateau. L'espace de contournement est séparé du premier plateau par un fossé qui accueille des arbres de plus en plus hauts à mesure que l'on avance vers le nord. Le premier plateau est assez étroit (5-6 mètres de large), le surplomb et le recul qu'il offre permettent aux promeneurs de se mettre à distance de la route. Sur ce premier plateau il est possible de discuter. Le deuxième plateau est difficile d'accès. Pour s'y rendre, il s'agit d'escalader le talus, colonisé en été par de la renouée du japon (plant envahissante). En haut, on domine visuellement le site mais la rocade sud reste très présente (du point de vue sonore comme visuel) malgré la présence d'arbres venant partiellement la masquer visuellement. Du côté nord, le premier plateau offre un écrin boisé, séparé visuellement de la route, ombragé, l'on s'y sent alors ailleurs et surtout pas au bord de la route. Si l'on avait choisi au départ de contourner le gâteau par l'Ouest en suivant la bretelle d'autoroute, on aurait alors emprunté un chemin de plus en plus étroit entre glissière de sécurité et fossé et de plus en plus soumis aux nuisances sonores de la rocade. Avant que la bretelle ne rencontre la rocade, on relève un niveau sonore moyen de 75 dB A et une sensation de malaise face à l'étroitesse du chemin, il est alors impossible de s'écarter, de s'enfuir. De l'autre côté de la bretelle, au nord, se trouve un triangle enherbé ouvert, de végétation basse, en contact direct avec la rocade (aucune protection physique ou visuelle). Il est tentant d'imaginer la disparition de la bretelle d'entrée sur la rocade redondante avec le rond-point créé pour accéder à Ikea, ce afin d'étendre le délaissé et ses potentialités.





Photographie de gauche : vue depuis le 2<sup>ème</sup> plateau sur l'espace ouvert sud, entrée du site. Photographie de droite : chemin de contournement nord



Ecrin végétal du deuxième plateau au nord, photographie de gauche à l'automne et à droite en hiver

**Caractéristiques écologiques.** Le « gâteau » a été aménagé avec une butte plantée d'arbustes et d'arbres horticoles sur son sommet, à l'entrée au sud ouest une friche herbacée méso-xérophile, un fossé qui contourne la forme circulaire excepté sur une partie au sud, et une plantation arborée au nord. Seuls la friche et le fossé seront décrits. Sur la butte horticole, les arbres dominants sont des Peupliers noirs et blancs et des Frênes, accompagnés par un cortège des ourlets mésophiles à mésoxérophiles d'espèces opportunistes des friches : Prunellier, Clématite et Ronce.



A gauche, vue depuis Ikea sur le délaissé (automne) et à droite vue sur le fossé et sur le premier plateau nord en second plan

**La friche à graminées méso-xérophiles** est située au Sud (cf. photographie page précédente en haut à gauche). Cette friche graminéenne est dominée par le genre (*Elytregia*) et en particulier le Chiendent rampant (*Elytregia repens*), auquel s'associent :

- dans les conditions sèches et plus décapés les Poa et Dactyle, ainsi qu'un cortège floricole de post-rudérales telles que la Carotte (*Daucus carota*), la Picride fausse-épervière (*Picris hieracoides*), la Linaire commune (*Linaria vulgaris*), la Mauve sauvage (*Malva sylvestris*) et la Verveine officinale (*Verbena officinalis*) ;
- des espèces prairiales à large amplitude écologique comme le Brome mou (*Bromus hordaceus*), le Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), les Pâturins commun et des prés (*Poa trivialis et pratensis*), la Luzerne (*Medicago lupulina*) ;
- des espèces des friches rudérales pionnières comme l'Euphorbe en ombelle (*Euphorbia peplus*), le Liseron des champs (*Convolvulus arvensis*), le Gallet gratteron (*Galium aparine*) et la Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*).

**Le fossé dominé par la Baldingère** est une formation proche d'une mégaphorbiaie, formation hygrophile de grandes herbes à larges feuilles des lisières, avec une forte domination de la Baldingère (*Phalaris arundinacea*) et la présence d'espèces compagnes comme le Liseron des champs (*Convolvulus arvensis*), l'Epilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*), la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*), la Ronce des bois (*Rubus fruticosus*) et l'Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*).

On trouve aussi quelques espèces :

- des milieux plus enrichis comme le Silène dioïque (*Silene dioica*), la Prêle des champs (*Equisetum vulgare*) ou l'Eupatoire à feuille de Chanvre (*Eupatorium cannabinum*) ;
- des milieux plus secs comme le Gaillet gratteron (*Galium aparine*) ou l'Euphorbe verruqueuse (*Euphorbia flavicoma*).

|                                    | Nb espèces | Arbres | Invasives | Participation à la trame verte? |
|------------------------------------|------------|--------|-----------|---------------------------------|
| Friche à graminées méso-xérophiles | 52         | 1      | 3         | Moyenne                         |
| Friche à <u>Baldingère</u>         | 22         |        | 2         | Assez forte – à valoriser       |
| Fourré arboré                      | 6          | 6      | 1         | Assez forte – à valoriser       |

Le fossé à Baldingère et le fourré arboré sont les deux formations les plus intéressantes, il s'agit de les conserver.

Scénario proposé : **Jardins et biodiversité enroulés**. Il nous paraît tout d'abord intéressant de récupérer la bretelle d'accès à la rocade pour étendre le délaissé. Cette bretelle a en effet une fonction redondante avec celle du rond-point qui a été créé par Ikea. Ce délaissé possède des qualités morphologiques particulières qui permettent de rapidement faire abstraction de la route en passant derrière un rideau d'arbres, en prenant de la hauteur... En termes écologique, le fossé est une formation intéressante qu'il s'agit de conserver et il en est de même pour le deuxième plateau qu'il s'agit de garder inaccessible pour ne pas perturber l'espace

de halte pour l'avifaune qu'il constitue déjà. Outre conserver ces deux formations, une diversification des types d'habitats est proposée en créant un autre fossé enherbé (30-40cm de profondeur) le long des deux bretelles de sortie, en plantant une haie dense entre le fossé existant et le premier plateau et en complétant les plantations de grands arbres du second plateau. En supprimant la bretelle d'entrée et en la récupérant ainsi que le triangle enherbé, le chemin de contournement pourra être modifié, là où nous notons un niveau sonore moyen de 75 dB A, il s'agit de planter densément et ce tout le long de la rocade sud sur *a minima* 10 mètres d'épaisseur pour éloigner jardiniers et promeneurs des nuisances de la route. Ces valorisations écologiques permettront de mieux inscrire ce délaissé comme pas japonais dans les trames écologiques agricoles/herbacées et forestière. Une fois cette structure posée, 29 jardins peuvent être créés, représentant 2400m<sup>2</sup> de surface jardinée. Ces jardins se trouvent en partie ouest et nord, ils épousent la forme du fossé existant et se dilate au nord au niveau du triangle enherbé. Sur le premier plateau, un jardin vient prendre place pour continuer l'idée d'enroulement tout autour de la forme, offrir une position de surplomb et depuis la voiture une mise en scène des jardins. Le cheminement dans les jardins se fait depuis l'extérieur (en bleu sur l'illustration ci-dessous). Des jardins en bande sont proposés. Ce cheminement se replie au nord dans une poche de jardins desservant des parcelles de part et d'autre.

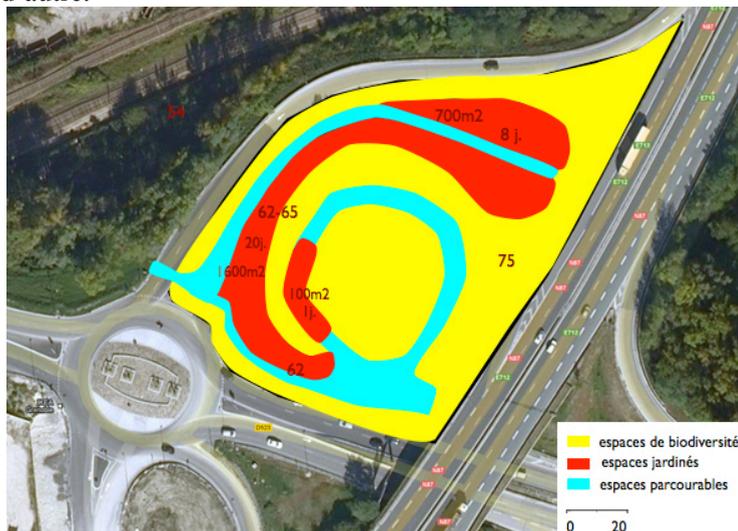


Illustration du scénario proposé

### Délaissé n°6 : Navis

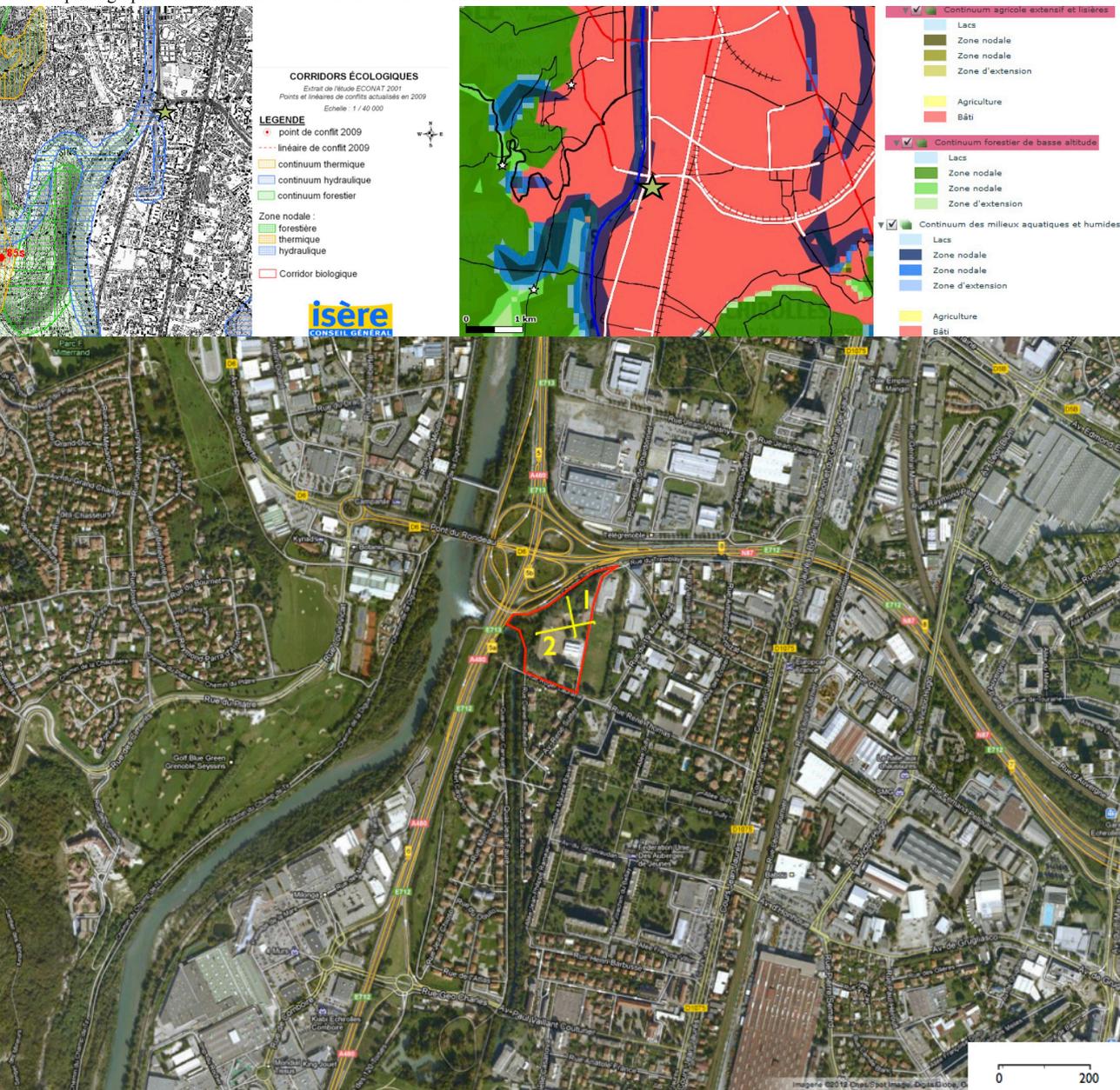
**Inscription urbaine et territoriale.** Le site est localisé entre une voie de desserte locale (la rue puis le chemin du Tremblay) - qui donne notamment accès au Musée de la Viscose et à une zone de stockage de matériau pour les agents municipaux - un échangeur, une autoroute (l'A480) et la rocade sud (N87). Le site se situe à proximité immédiate d'un stade, le stade Navis et abrite dans l'ancien bâtiment des femmes de la Viscose le musée de la Viscose. Notons qu'un jardin pédagogique aujourd'hui abandonné avait été créé par le musée pour servir de support à des

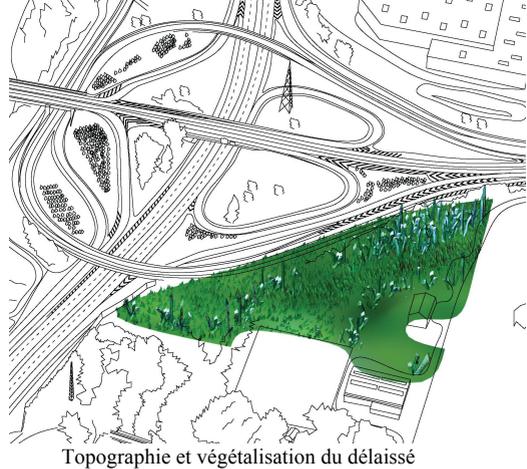
activités de teintures avec les plantes réalisés notamment avec le groupe scolaire Jean Jaurès situé à proximité immédiate.

La Cité-jardins de la Viscose, propriété de l'OPAC 38, se trouve au sud, on y accède par la rue du Tremblay. Ce site est porteur d'anciens projets aujourd'hui suspendus : reconstruction d'un nouveau musée de la Viscose, création d'une ZAC... C'est un espace mi-entretenu, mi-à l'abandon, peu fréquenté, si ce n'est par les usagers du stade et les visiteurs du musée.

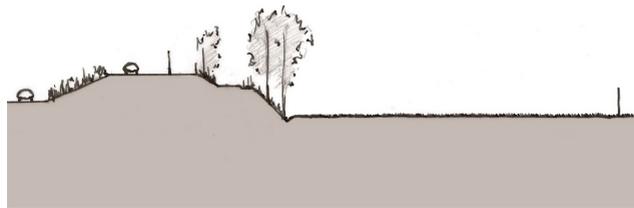
Sur l'échangeur se trouve un point de mesure de la pollution de l'air (Mesure ASCOPARG), ce site a la réputation d'être le point le plus pollué de l'agglomération (vent dominant nord, échangeur routier le plus important de l'agglomération, croisement de deux infrastructures de taille).

Carte des TVB réalisée par le Conseil Général (à gauche) et la DREAL (à droite). Le délaissé est repéré par une étoile verte. Sur la photographie aérienne ci-dessous le Nord se trouve en haut.





Topographie et végétalisation du délaissé



Coupe 1 Piste cyclable / Chemin du Tremblay / Etendue / Stade



Coupe 2 Sol mou / Etendue / Musée de la Viscose

Si le délaissé Navis est fortement enclavé et encerclé par des coupures importantes, il jouxte pourtant des axes majeurs de circulation, qui peuvent être des axes préférentiels de circulation pour la faune. Il apparaît isolé, mais pourtant il se situe à proximité immédiate du Drac (rivière) et de son annexe hydraulique (le canal EDF du Drac). Le site est repéré sur la trame verte et bleue du Conseil Général de l'Isère comme faisant partie d'un continuum hydraulique.

**Caractéristiques paysagères et ambiances.** Une piste cyclable se trouve au nord derrière un mur antibruit qui la sépare de l'échangeur, cette piste cyclable permet d'enjamber l'A480. Malgré la présence du mur, l'échangeur reste présent même si cela reste supportable. Parallèlement à cette piste cyclable se développe un chemin (Chemin du Tremblay) arboré côté sud, puis de par et d'autre à mesure que l'on avance vers l'ouest. Sur le chemin, le niveau sonore est tout à fait supportable : relevé d'un niveau sonore de 52,7 dB A. Ce chemin débouche sur une petite étendue située à proximité de l'A480 derrière le mur antibruit. Une grande étendue se développe à l'est, elle est délimitée au nord par une masse boisée escaladant le talus et fermant ainsi la vue sur l'échangeur, à l'ouest par un cordon boisé et à l'est par le musée de la Viscose et son petit jardin pédagogique (100m<sup>2</sup>). Au sein de cette étendue, on entend les oiseaux chanter (niveau sonore moyen relevé : 48,3 dB A).

Au sud de la petite étendue se trouve un tas de broyat (entreposé par les services des espaces verts) sous lequel le pas s'enfonce donnant une impression d'instabilité. Ce tas de broyat forme une troisième étendue. Au niveau de ce « sol mou », le niveau sonore moyen est de 57,6 dB A. Plus on s'approche du mur antibruit de l'A480, plus la présence sonore de l'infrastructure devient pénible mais le sol accidenté et le côté « aventurier » du paysage invite au mouvement et fait oublier la route.

La grande étendue dont nous avons déjà parlée est délimitée à l'ouest et à l'est par des cordons boisés. Le cordon boisé présent à l'est est notamment composé d'arbres fruitiers intéressants pour l'avifaune.



En haut : A gauche Chemin du Tremblay vue vers l'ouest, vers le massif du Vercors ;  
A droite : vue sur l'étendue, en arrière plan, le cordon fruitier et le Musée de la Viscose.  
En bas à gauche : Le «sol mou» remblai surmonté de couches superposées de BRF (Bois Rameaux Fragmentés).

**Caractéristiques écologiques.** Le délaissé Navis propose plusieurs types de formations végétales entre les espaces jardinés et les chemins et limites de clôtures :

- une prairie mésophile issue d'une pelouse ;
- une végétation pionnière de talus ;
- la végétation commensale des cultures, dans le jardin pédagogique ;
- une haie arborée rudérale.

Ce qui nous appelions précédemment « la grande étendue » est écologiquement parlant **une prairie mésophile plus ou moins rudéralisée**. Elle s'étend sur la majorité de la zone, elle est localement dominée par des graminées telles que le Chiendent rampant (*Elytrigia repens*) et la Fétuque faux-roseau (*Festuca arundinacea*). Quelques autres accompagnent : le Pâturin des prés (*Poa pratensis*)

et le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*). Sont aussi présentes des dicotylédones des pelouses urbaines comme la Paquerette, le Trèfle des prés, l'Achillée millefeuille ainsi que des espèces mésophiles de friches : *Knautia arvensis*, *Lactuca serriola*, *Lathyrus hirsutus*, *Lithospermum officinale*, *Lotus corniculatus*, *Medicago lupulina*, *Medicago sativa*, *Onobrychis viciifolia*, *Ononis spinosa*, *Origanum vulgare*, *Picris hieracoides*, *Plantago lanceolata*, *Potentilla reptans*, *Ranunculus bulbosus*, *Reseda lutea*.

En limite de la haie, on trouve un faciès plus dégradé de friche rudérale sur des sols frais et riches en nitrates à Bardanes (*Arctium minus*, *Arctium lappa*), Berce commune (*Heracleum sphondylium*) et le Sureau yèble (*Sambucus ebulus*). Se développent ponctuellement des nappes de Grande ortie (*Urtica dioica*) d'où émergent les hautes tiges de Cardère (*Dipsacus fullonum*) ou de diverses ombellifères (*Anthriscus sylvestris*, *Pastinaca urens*, *Conium maculatum*).

La prairie est localement envahie par l'Aster fausse bruyère (*Aster ericoides*), plante d'origine américaine.

**La végétation pionnière des talus** se situe en arrière de la haie dont nous parlerons plus bas, elle a l'aspect de « pelouse écorchée » plus ou moins xérophile avec une composition floristique peu distinguable, car dominée par des post-rudérales telles que la Carotte (*Daucus carota*) ou la Picride fausse-épervière (*Picris hieracoides*). Même si l'allure de la végétation peut évoquer un stade pionnier de pelouses, le sol est en fait occupé plus ou moins densément par des poacées telles que *Elytrigia repens* et *Poa annua*. En bordure de la haie, on trouve un faciès d'ourlet identifiable par la présence de la Coronille bigarrée (*Securigera varia*) ou de la Knautie (*Knautia arvensis*).

**La végétation commensale des cultures** présente dans le jardin pédagogique se caractérise par une assez faible diversité. Le jardin étant abandonné depuis 2 ans et ayant été planté dans une volonté pédagogique, il propose une grande diversité de plantes, notamment aromatique : Romarin, Thym, Fenouil, Lavande, Aneth, Mauve, Menthe... Les allées et anciennes plate-bande sont dominées par des espèces à large amplitude écologique : le Mouron rouge (*Anagallis arvensis*), la Capselle bourse-à-pasteur (*Capsella bursa-pastoris*), la Renouée faux-liseron (*Fallopia convolvulus*), la Matricaire (*Matricaria recutita*), le Séneçon commun (*Senecio vulgaris*).

On recense aussi :

- des espèces préférentielles des cultures sarclées basophiles : l'Amaranthe verte (*Amaranthus gr. hybridus*), l'Euphorbe réveil-matin (*Euphorbia helioscopia*), la Fumeterre officinale (*Fumaria officinalis*), le Lamier pourpre (*Lamium purpureum*) ;
- Des espèces des friches pionnières eutrophes ou nitrophiles : le Brome stérile (*Bromus sterilis*).

**La Haie arborée rudérale** est une frange boisée relativement étroite est dominée par le Robinier (*Robinia pseudacacia*).



A gauche, la haie arborée rudérale qui sépare l'étendue du chemin du Tremblay. Photographie de droite : Le jardin pédagogique encore en activité en 2010.

Le robinier est accompagné par l'Erable sycomore (*Acer platanoides*), le Bois Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*), la Ronce (*Rubus sp.*), le Prunellier (*Prunus spinosa*), les Cornouillers (*Cornus sanguinea* et *Cornus mas*) et l'Aubépine (*Crataegus monogyna*). Par tâche se développe la Clématite des haies (*Clematis vitalba*).

Cette mosaïque d'habitat participe de manière locale à une trame écologique par la diversité des structures de végétation, malgré l'artificialisation de certains espaces. Notons en particulier l'intérêt de la prairie mésophile qu'il s'agira de conserver.

|  | Nb espèces | Arbres | Invasives | Participation à la trame verte? |
|--|------------|--------|-----------|---------------------------------|
| Végétation commensale des cultures, dans le jardin pédagogique | 31         |        | 2         | Moyenne                         |
| Prairie mésophile issue d'une pelouse                          | 26         | 4      | 3         | Assez forte                     |
| Haie arborée rudérale  | 19         | 5      | 4         | Moyenne                         |
| Végétation pionnière de talus                                  | 14         |        | 4         | Faible à Moyenne                |

Scénario proposé : **Palimpseste de jardins, étendues et cordons boisés**. Aussi bien du point de vue des ambiances que de celui de l'écologie, nous proposons de garder les formations ouvertes dont la qualité d'étendue est véritablement appréciable. Les cordons boisés qui structurent le site participent à un tramage fonctionnel et à une structuration de l'espace, notamment la délimitation des étendues et offre en été fraîcheur et ombre aux promeneurs. Il s'agira de les renforcer notamment le long du canal du Drac avec la plantation d'essences indigènes. La haie inventoriée pourrait être transformée en un boisement indigène séparant ainsi encore plus l'étendue de l'échangeur. La limitation du développement des invasives est à mettre en œuvre car elles restent très présentes. En prenant l'hypothèse de la disparition du musée de la Viscose qui devient ruine, nous proposons de l'encercler à l'est avec des jardins qui viendraient se développer essentiellement sur le parking du musée et autour du jardin pédagogique. Des cheminements pourront être créés pour accentuer l'effet d'étendue de la prairie mésophile. Nous proposons ainsi de créer 19 jardins, soit 1520 m<sup>2</sup> de surface jardinée.

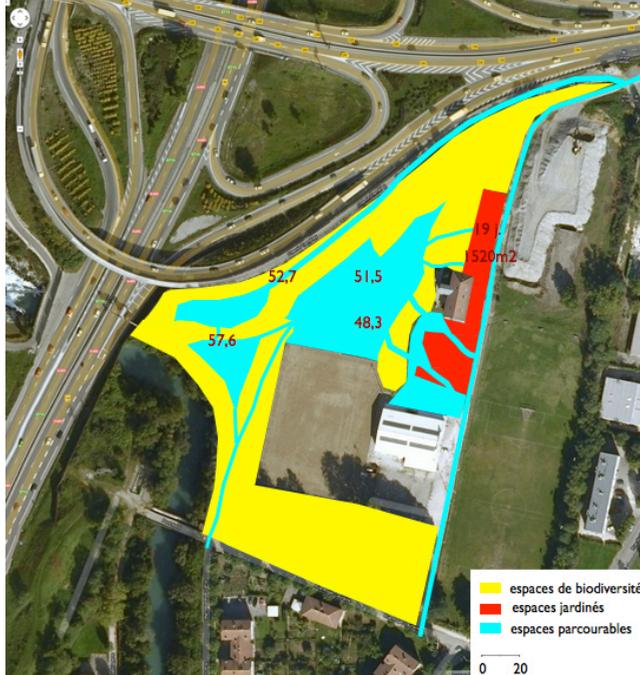


Illustration du scénario proposé pour le délaissé Navis

## Retour sur l'expérimentation menée, vers un guide méthodologique de conception des natures de bord de route ?

A travers l'expérimentation que nous venons de mener, sur 6 délaissés qui représentent une surface de 11,42 hectares, 198 jardins sont créés soit 16520m<sup>2</sup>, surface qui représente 10% de la surface des jardins déjà présents en bord de route sur l'agglomération grenobloise.

Le travail mené contribue à l'élaboration des trames vertes et bleues, à travers la caractérisation des milieux (les délaissés) qui ne sont que très rarement inventoriés. Il existe en effet beaucoup de délaissés routiers, l'exploration que nous venons de proposer, ne fait d'effleurer la masse de « natures possibles » en bord de route et de voie ferrée. Considérés conjointement l'ensemble de ces délaissés constituerait un réseau écologique intéressant. Nous proposons ainsi d'inverser le caractère d'obstacle des infrastructures pour les penser comme des linéaires (certes de conflits) mais qui peuvent être apaisées en accordant une place aux dilatations que composent les natures de bord de route. Notre étude questionne également les modalités de constitution de ces trames. Les cartes de trames vertes et bleues sont en effet élaborées à l'échelle du 30.000ème ou du 40.000ème en considérant essentiellement les grandes formations écologiques et les circulations des grands mammifères. Les petits pas japonais que constituent les délaissés étudiés ne font pas partie de la réflexion menée à l'échelle précédemment décrite. Or ces petits pas japonais jouent un rôle essentiel dans la circulation de l'avifaune et des insectes et pour l'installation d'une flore certes ordinaire mais néanmoins intéressante.

Cette expérimentation-projection questionne de pleins fouets les critères croisant écologie et ambiances que nous avons introduits en introduction de partie 2 : les modalités de cohabitation des activités humaines (ici les pratiques cheminatoires et jardinières) et de la faune et de la flore, la biodiversité perçue et mesurée (critère croisant ambiances, paysage et écologie), le tramage ou structuration cheminatoire d'un milieu, la formation des limites (entre route et nature, entre nature et homme entre jardins et chemins...). Ces 4 critères pourraient être généralisés comme conditions de transformation de tous délaissés de bord de route en vue d'optimiser conjointement ambiances, écologie et pratiques sociales.

Nous avons pu observer à travers les contributions de notre collègue écologue que des dispositifs écologiques (favorables à la biodiversité) reviennent de manière récurrente : masse boisée, cordon boisé et haie épaisse (les deux derniers plantés en rangée multiple et en quinconce), friche sur talus, fossé enherbé, formation ouverte (pelouse et prairie)... Pourrait-on considérer ces dispositifs comme des prérequis d'un aménagement de natures de bord de route et de voie ferrée?

Nous mettons également en évidence que les délaissés sont des terrains de jeux intéressants pour les aménageurs et les concepteurs<sup>46</sup>. A travers leur configuration complexe, ces délaissés proposent des morphologies (enroulement, inclusion, surplomb...) et par voie de conséquence des ambiances étonnantes sur lesquelles il pourrait être intéressant de prendre appui. Les unités d'ambiances jardinées épousent ces configurations et y participent. Ces unités d'ambiances jardinées seraient alors des modalités de reconquête des territoires de bord de route ? Les unités de type hortus conclusus peuvent s'implanter dans des configurations déjà « excluantes » (exemple : fossé du délaissé n°4 Dulcie September) ou alors elles les créent en mettant l'infrastructure à distance (exemple du gâteau d'Ikea et de son cheminement à l'intérieur des jardins proposé au nord). Les unités de type jardin des échanges proposent quant à elles des cheminements interrompus qui ne sont pas sans rappeler l'effet paysager du *ha-ha* ou saut de loup. Cette unité transforme les contraintes propres au délaissé en qualité.

Enfin, à partir de notre expérimentation et de son prolongement sur d'autres délaissés, serait-il possible de mettre en évidence des opérateurs ou modalités d'intervention spatiale en bord de route ? Ces opérateurs sont évidemment encore une fois liés à la morphologie des délaissés qui proposent des topographies inédites. Nous dénombrons 5 opérateurs : s'adosser à, passer derrière, tourner autour, surplomber et être lover dans. A travers le délaissé Navis, il s'agit de s'adosser à (au musée de la Viscoze, aux cordons boisés) et de passer derrière (les jardins pour accéder à l'étendue). Les jardins créés sur la bande des Essart jouent sur le mode de tourner autour (des buttes), de s'adosser à (un boisement) et de surplomber (la voie ferrée). Au sein de Dulcie September, on alterne l'action de surplomber (Dulcie September et le fossé), de passer derrière (le talus) et de se lover dans... (le fossé). Enfin le gâteau d'Ikea propose de passer derrière, de s'adosser à (fossé et talus), de surplomber (la route et son paysage) et surtout de tourner autour de sa forme circulaire. Ces opérateurs pourraient, associés aux qualités morphologiques et d'ambiances de ces délaissés, porter les potentiels de transformation de ces milieux.

---

<sup>46</sup> Ce que bon nombre de concepteurs ont déjà mis en évidence : notamment Stalker, Bruit du frigo, mais aussi d'autres...

## Leviers et freins à l'installation de jardins en bord de route et de voie ferrée

La recherche menée à partir des cas explorés apporte des acquis méthodologiques et des connaissances mais soulève aussi un certain nombre de questions/enjeux d'ordre plus général concernant des situations de bord d'infrastructures.

Rappelons que les objectifs de ce travail étaient les suivants :

- aborder à la fois la petite échelle du jardin et la grande échelle des paysages et des trames vertes,
- faire collaborer les dimensions de l'écologie avec celles des ambiances aménagées, mettre en œuvre des méthodologies et critères croisés,
- esquisser des perspectives de transformation en testant les jardins comme vecteur de la nature au bord des infrastructures en considérant l'histoire et les modalités de gestion de territoires complexes.

En résumé, nous pouvons rappeler les acquis et les ouvertures auxquels nous arrivons ainsi que les limites de cette recherche.

Premièrement, les critères que nous avons élaborés à la croisée des ambiances et de l'écologie - à savoir : la perception de la biodiversité, la cohabitation des activités humaines, animales et du végétal, le tramage, la formation des limites et les pratiques jardinières et sociales (et leurs impacts sur la biodiversité) – sont un premier pas vers le croisement des disciplines et amènent à considérer et étudier les potentialités de nature en bord de route.

Deuxièmement, l'exploration sensible (essentiellement visuelle et sonore) qui propose de mettre en regard petite et grande échelle est un apport pour le champ des ambiances, qui s'attache la plupart du temps à étudier une échelle locale, mais aussi pour remettre en question les modalités actuelles de gouvernance de ces natures de bord d'infrastructures.

Troisièmement, cette recherche apporte des éléments de connaissance sur la caractérisation des ambiances et des milieux sonores proches des axes routiers et la recherche de leviers de modération. A ce titre, plutôt que de les concevoir comme des « espaces tampons » entre infrastructures et habitations, les jardins et espaces de nature doivent pouvoir créer leur propre ambiance.

Quatrièmement, une nouvelle manière d'aborder les jardins familiaux est ici proposée en esbossant les conditions d'une typologie, en les considérant à la fois comme des espaces d'emprise et de sociabilité mais aussi comme des éléments de composition urbaine et territoriale. Les « unités d'ambiances » que nous avons mises en évidence le montrent, les jardins sont créateurs ou modérateurs de milieu, en particulier sur des espaces à morphologie complexe comme les délaissés où des situations de contrebas, de hauteur, d'étroitesse, d'étendue créent des effets surprenants. Il serait nécessaire d'élargir la typologie élaborée à d'autres situations morphologiques et politiques afin de généraliser le cas d'étude ici proposé.

Plus précisément en termes d'ambiances de bord de route et de voie ferrée, on a vu ainsi que la dimension cachée des jardins, du fait de la prolifération végétale ou de situations peu circulées par le piéton, procure un élément intéressant de l'expérience urbaine dans une certaine mesure. Elle anime la part « découverte » du promeneur. Les parties qui échappent au regard ne sont pas forcément des lieux de pratiques illicites. Les jardiniers exercent au contraire une certaine régulation sociale autour d'une pratique qui a ses lois, qui fait débat et qui fonctionne en grande partie par autorégulation.

Les vues réciproques (de la traversée piétonne franchissant les infrastructures ou inversement) sont marquées par des « surplombs » ou des « encastrement » qui sont intéressantes et significatives des infrastructures de transport. Par rapport à la vue paysagère, elles offrent des visions de proximité qui intéressent l'œil en déplacement et établissent des communications non intentionnelles ou fonctionnelles.

La matière végétale forme des surfaces texturées et faisant varier la lumière naturelle et s'oppose à des surfaces plus homogènes. Les marquages saisonniers modifient cependant radicalement les configurations visuelles et lumineuses. Il faut aussi considérer les configurations lumineuses de nuit, quoique les jardins soient peu fréquentés de nuit sauf l'été. L'éclairage routier assume la partie sécuritaire mais des éclairages autonomes pourraient-ils être expérimentés, sans compromettre la biodiversité ?

Les passages possibles à l'intérieur des lots jardinés forment des chemins de traverse empruntés parfois par les habitants locaux, le critère de « traversabilité » ou de porosité de ces tissus et de ces unités est un élément intéressant en termes de gestion des modes doux et d'expérience différenciée du passant. Il serait intéressant de voir de quelle manière ils modèrent les effets extrêmes de climat (chaleur, vent, voire odeur).

L'aspect inorganisé et chaotique offre un contraste fort avec l'aspect normalisé des aménagements, l'initiative individuelle génère une certaine improvisation qui peut être jugée esthétique (voir les théories de l'art contemporain par rapport à cela) ou inesthétique. Significative d'une liberté, voire d'une anarchie, cette manifestation visuelle peut aussi apporter des traces de l'acte humain dans un monde assez dominé par la mécanique et l'artificiel. Il faudrait mieux combiner les dispositifs en fonction des registres : aménagement d'initiative populaire et aménagement d'initiative publique.

Enfin, l'apport de l'écologie dans notre étude contribue à la réflexion sur les modalités de composition de la trame verte et bleue en milieu urbain. Celle-ci ne peut être traitée à l'échelle du 30.000ème/40.000ème comme c'est le cas actuellement. A cette échelle, les « pas japonais » (que sont notamment les espaces de jardins et les délaissés de bord de route et de voie ferrée) ne sont pas identifiables or ils jouent un rôle indéniable pour la circulation en milieu urbain des insectes, des oiseaux, de certaines petites mammifères, en d'autres termes d'une biodiversité ordinaire.

Cette recherche ouvre vers de nouveaux enjeux que nous avons commencés à prendre en compte mais qu'il faut à présent approfondir l'investigation notamment concernant l'accessibilité et les effets de la pollution aux abords des infrastructures.

La question de la sécurité d'accès aux parcelles est un critère important à envisager et bien souvent une limite au bien-fondé de l'installation des jardins en bord de route. Ces pratiques de nature demandent quelques considérations au regard des limites qui les cadrent. Plutôt que fabriquer à grand coût des dispositifs acoustiques ne servant qu'à eux mêmes, pourrait-on envisager des structures sur lesquelles pourraient s'appuyer des fonctions telles que abri de jardin et cabanes, réserves d'eau, etc ? Ils formeraient en même temps obstacles à la possibilité de franchir ces éléments pour aller sur la route. Des expérimentations en ce sens pourraient être menées.

Si nous disposons de certaines études sur le domaine des pollutions, études qui ont été évoquées au cours de ce rapport, de nouvelles recherches sont à faire car les connaissances sont actuellement faibles en la matière ou ne porte pas sur les typologies que nous avons étudiées.

Ainsi la pollution de l'air et des sols de jardins, l'accessibilité, la question du rapport à l'eau (approvisionnement des jardins en eau), des modalités d'éclairage de ces milieux et enfin celui de la gouvernance (possibilité d'action sur des terrains souvent morcelés du point de vue de la propriété foncière, modalités de gestion, approches territoriales et urbaines...) constituent cinq enjeux qui sont actuellement des freins à la considération du jardin comme vecteur de projet social et urbain en bord de route.

Outre la production de connaissances de fond sur ces situations, quels autres leviers pourrait-on convoquer ? Celui de l'expérimentation pour tester de nouvelles configurations ? Quelles seraient alors les modalités et les conditions de ces expérimentations ?



## Bibliographie sélective

- Atger-Lhotelline, Catherine** (2005). Développement durable: des jardins pour rendre les villes urbaines (En diagonale). Diagonal n°170. p.7
- Aubry, Christine** (2011). Formes de l'agriculture urbaine, questions de recherche et question opérationnelle. Journées Ecoconception et usages du sol 8 novembre 2011. Equipe Proximités.
- Augoyard, Jean-François** (1980). L'habitant des villes et son paysage urbain. CRESSON (CNRS- URA 1268) /ESA Rapport de recherche. Financeur : Délégation Générale à la recherche scientifique et technique. Action concertée: urbanisation
- Augoyard, Jean-François & Torgue, Henry** (eds.) (1995). A l'écoute de l'environnement : répertoire des effets sonores. Editions Parenthèses, 174p.
- Ballangé, Ruth et Ballangé, Guy** (1999). Des jardiniers hors la ville, dans la cité ? = Kleingärtner, Grün für alle ? Fermanville : Ed. du Linteau, 64 p.
- Bass Warner Jr., Sam** (1987). To dwell is to garden. Boston: Northeast University Press.
- Baudelet, Laurence** (2005). Les jardins partagés: un nouvel espace public? Urbanisme n°343. pp.42-43.
- Baudelet, Laurence and Basset, Frédérique and Le Roy, Alice (Eds.)** (2008). Jardins partagés, Utopies, écologie et conseils pratiques. Mens: Terre Vivante.
- Blandin Patrick** (1992). De l'écosystème à l'écocomplexe. in : Michel Jollivet (Ed.) Sciences de la nature Sciences de la société « Les passeurs de frontières ». Paris : Editions CNRS, pp.267-279.
- Blandin Patrick et Lamotte Michel** (1988). Recherche d'une entité écologique correspondant à l'étude des paysages : la notion d'écocomplexe. Bulletin d'écologie n°19 vol.4, pp.547-555.
- Blondel, Jacques** (1995). Biogéographie. Issy les Moulineaux : Masson –Ecologie
- Cabedoce, Béatrice and Pierson, Philippe (Eds.)** (1996). Cent ans d'histoire des jardins ouvriers; 1896-1996; La Ligue Française du Coin de la Terre et du Foyer. Grâne: Editions Créaphis
- Cap environnement** (2011). Impacts des aménagements routiers sur la pollution atmosphérique / rapport du 11 juillet 2011. Etat de l'art des études traitant de l'impact des aménagements routiers (solutions anti-bruit, solutions spécifiques) sur la pollution atmosphérique. Etude réalisée pour le compte de l'ADEME. 75p.
- Cérézuelle, Daniel** (2003). Les jardins familiaux, lieux d'initiation à la civilité. Communications n°74 "Bienfaisante nature", pp.65-84.
- CETE IDF** (2011). Projet JAFARR « Jardins familiaux et infrastructures de transport (route, rail) ». Note de recherche de mars 2011, 9p.
- Chelkoff, Grégoire ; Paris, Magali (2011)**. La ville dans ses jardins, l'urbain en bord de route: Exploration à grande échelle à partir des jardins familiaux grenoblois (38). CRESSON. Appel d'offre de recherche Architecture de la Grande Echelle 4, financé par le MCC et le PUCA.

- Chelkoff, Grégoire ; Paris, Magali** (A paraître premier trimestre 2013). Des jardins potagers pour ménager les bords de route et de voie ferrée. *Revue Anthos* 1/2013: L'architecture du paysage en France.
- Chelkoff, Grégoire ; Paris, Magali ; Linglart, Marine** (2012). How allotment gardens mitigate the surroundings of transport infrastructures? Colloque International IENE (Infra Eco Network Europe), 21-24 Oct. 2012, Berlin-Potsdam.
- Chelkoff, Grégoire ; Linglart, Marine ; Paris, Magali** (2011). La nature au bord de la route ; le cas des jardins familiaux de l'agglomération grenobloise. In Bertrand Theys (Ed.), *Le livre des projets, Bilan à mi parcours du Predit*, Mai 2011, Bordeaux. Paris : Editions du Predit, pp. 64-67
- Chelkoff, Grégoire ; Paris, Magali ; Linglart, Marine** ; (2010). La biodiversité ordinaire peut-elle être un vecteur d'aménagement des espaces jardinés ? Journée de la Société d'Ecologie Humaine « Jardins, lieux de connaissances et de biodiversité », Brest, Juin 2010.
- Chelkoff, Grégoire (resp.) & al.** (2003). Transformer l'existant : vers une conception assistée par les ambiances. Recherche financée par le Plan Urbanisme Construction Architecture au sein du programme de recherche "Concevoir dans l'existant : D'autres commandes, d'autres pratiques, d'autres métiers". Grenoble: CRESSON, 229 p.
- Chelkoff, Grégoire (resp.) & al.** (2008). Cartophonie sensible d'une ville nouvelle: exploration du patrimoine sonore de l'Isle d'Abeau. Recherche financée par l'EPIDA (Etablissement Public de l'Isle D'Abeau). Grenoble: CRESSON, 31p. et 50 fiches descriptives.
- Chelkoff, Grégoire & al.** (2004). Building atmospheres. Proceedings The 3th Conference of the European Association for Architectural Education- EAEE : vision for the future of construction Education, Athens 27-29 May 2004, pp. 130-137.
- Chelkoff, Grégoire et Amphoux, Pascal avec Rodolphe Luscher (arch. mandataire)** (1992). Etude pour le contournement de la ville de Valence et la reconquête des bords du Rhône.
- Chelkoff, Grégoire** (2004). Ecologie sensible des formes architecturales. In : Colloque de recherche EURAU European Research in Architecture and Urbanisme, Mai 2004, Marseille. Marseille : EURAU European Research in Architecture and Urbanisme, 9p.
- Chelkoff, Grégoire** (2005). De l'espace à l'ambiance : formes sensibles de l'architecture et transformations de l'environnement urbain. Habilitation à diriger des recherches. Grenoble: IUG (Institut d'Urbanisme de Grenoble), 214 p.
- CNRS** (2006). Dossier 5 défis pour la biodiversité. *Le journal du CNRS* n°196, pp.18-27
- Code de l'urbanisme, art. L. 216-1, dispositions particulières relatives aux jardins familiaux
- Communauté urbaine de Lyon, CAUE du Rhône, Le passe-jardins** (2003). *Jardins Citoyens, Guide méthodologique*. 29p.
- Décret n°79-1026 du 30 novembre 1979 (art. 2 et 5)
- Domene, Elena and Sauri, David** (2006). Urbanization and class-produced natures: Vegetable gardens in the Barcelona metropolitan region. *geoforum* n°38. 212

pp.287-298.

- Dubost, Françoise** (1997). Les jardins ordinaires. Paris: L'Harmattan. Edition originale : 1984, sous le titre « Côté-jardins »
- Duquet, Marc** (1993). Glossaire d'Ecologie fondamentale. Paris : Nathan-U
- Fitter, Richard, Fitter, Alastair, Farrer, Anne** (2006). Guide des graminées, carex, joncs et fougères. Toutes les herbes d'Europe. Paris : Delachaux & Niestle
- Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs** (2005). Chapitre Biodiversité. Les jardins familiaux au coeur des villes. Lyon: Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs, pp. 79-107
- Fortier, Agnès** (2003). Les vertus du jardinage d'insertion. Communications n°74, Bienfaisante nature, pp.85-103
- Génot, Jean-Claude** (2008). La nature malade de la gestion. Paris : Sang De La Terre.
- Girardin, Philippe** (1994). Jardins familiaux, jardins privés... quand le mieux est l'ennemi du bien. Courrier de l'environnement de l'INRA, Paris, n°23
- Gojard, Séverine et Weber, Florence** (1995). Jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire. Sociologie rurale, INRA, Sciences sociales, Recherches en Economie, n°2.
- Guyon Frédéric** (2004). Les jardins familiaux : miroirs des politiques de la cité. Loisir et société/ Society and Leisure. Volume 27, numéro 2, automne 2004, pp. 529-546
- Guyon, Frédéric** (2008). Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés. Espace et société 134, n°3, 2008 « Repenser l'espace et la politique ».pp.131-147
- Helbert, Yves et Bernier, Sophie** (1998). Des jardins familiaux dans nos villes : jardins, jardinage et politiques urbaines. Paris : Fondation de France
- <http://ajonc.org> (Association des Jardins Ouverts et Néanmoins clôturés de Lille (AJONC)) (consulté le 28/02/11)
- <http://labiodiversite.free.fr> (consulté le 27/02/11) (site des étudiants de l'ENS/mise en débat du concept de biodiversité)
- <http://www.grainedejardins.org/> (Association « Graine de jardins ») (consulté le 28/02/11)
- <http://www.iau-idf.fr/detail/etude/la-multifonctionnalite-des-trames-verte-et-bleue-en-zones-urbaines-et.html> (consulté le 09.03.2012)
- <http://www.jardinons.com/> (Collectif « Le Jardin dans tous ses états ») Collectif « Le Jardin dans tous ses états » (consulté le 28/02/11)
- <http://www.jardins-familiaux.asso.fr> (Fédération nationale des jardins familiaux (FNJF)) (consulté le 28/02/11)
- <http://www.lesjardins.ca/> (Association canadienne les jardins sur les toits) (consulté le 28/02/11)
- <http://www.linternaute.com/nature-animaux/interviews/animaux/ethologue/fleur-daugey/interview.shtml> (consulté le 27/02/11) (biodiversité fonctionnelle)
- <http://www.oiseaux.net/> (Les Oiseaux, en ligne) (consulté le 28/02/11)
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France** (2011). La multifonctionnalité des trames vertes et bleues en zones urbaines et périurbaines. Synthèse bibliographique. Décembre 2011. 186p.
- Institut National du Patrimoine** (2007). Du jardin ouvrier au jardin partagé: un

- rôle social et environnemental. Dossier documentaire préparé pour le séminaire de formation de l'Institut National du Patrimoine, Paris 4-6 juillet 2007. La bibliothèque numérique de L'INP n°4 novembre 2007
- Kerguelen, Michel** (1993). Index synonymique de la flore de France. Coll. Patrimoine Naturel Vol. n°8 - . Paris : MNHN Secrétariat Faune Flore
- Kostrz, Joel** (2010). Cultivons notre jardin ! Zoom technique n°5. In SCOT du Boulonnais. 12p. Document téléchargeable sur le site internet : [www.scot-boulonnais.fr](http://www.scot-boulonnais.fr) IPNS (consulté le 2 avril 2012)
- L'Atelier** (2000). La forêt des délaissés - l'Atelier. Catalogue de l'exposition "la forêt des délaissés ou la reconquête naturelle des friches urbaines Patrick Bouchain / l'Atelier". Paris: Editions IFA.
- Laroze, Catherine ; De Virieu, Claire** (1996). Un jardin pour soi. Arles : Actes Sud
- Lawson Laura J.** (2005). City Bountiful; A Century of Community Gardening in America. San Francisco: University of California Press.
- Lawson, Laura J.** (2004). The planner in the garden : A historical view into the relationship between planning and community gardens. *Journal of Planning History* 3, pp.151-176
- Le Dantec, Jean-Pierre** (2003). Le jardin comme réponse à la demande de nature. Agnès Bataillon, Gwenaëlle Ruellan, Patrick Urbain et Catherine Virassamy (Eds.). Jardins en banlieue; les jardins dans la fabrication du territoire en Val-de-Marne. Paris: Editions Créaphis, CAUE Du Val-de-Marne, pp. 143-149
- Le jardin dans tous ses états** (2003). Le jardin des possibles : guide méthodologique pour accompagner les projets de jardins partagés, éducatifs et écologiques. Montpellier : Réseau Ecole et Nature Edition  
En ligne sur : [http://pro.nordnet.fr/jardinons/telechargement-jtse/jardin\\_des\\_possibles.pdf](http://pro.nordnet.fr/jardinons/telechargement-jtse/jardin_des_possibles.pdf) (consulté le 27/02/11)
- Le jardin dans tous ses états** (non daté). Jardins familiaux : appropriation et intégration paysagère. Paris : Le jardin dans tous ses états, Fondation de France. 21 p. en ligne sur <http://pro.nordnet.fr/jardinons/telechargement-jtse/guide.pdf> (consulté le 27/02/11)
- Linglart, Marine & al.** (2001). Présence d'*Adonis vernalis* L. dans le Gâtinais nord-occidental ; biogéographie et réflexions sur le statut ethnoécologique d'une espèce végétale. *Biogeographica*, 75 : pp.145-162.
- Linglart M. & Blandin P., 2006.-** La biodiversité des petits bois, « anthroposystèmes insulaires » dans les plaines de grandes cultures : l'exemple du Gâtinais occidental. *Annales de Géographie*, n°651 : 569-596. Publication195
- Linglart, Marine; Da Lage, Antoine** (2000). De la forêt paysanne aux îlots boisés : quelle gestion pour quelle biodiversité ? *Environnement et Société*, 24 : pp.7-25.
- Linglart, Marine** (2000). La biodiversité des îlots boisés en terre de grande culture. Analyse ethnoécologique. Exemple du Gâtinais occidental. Thèse de Doctorat du Muséum National d'Histoire Naturelle, 31mars 2000 . Tome 1 : 416 p. Tome 2 : 177p.
- Loi du 26 juillet 1952 (fusionnant les différentes catégories et ne retenant que la

- qualification de « jardins familiaux ». Exonération fiscale)  
 Loi du 7 mai 1946 (distinguant les jardins ouvriers des jardins industriels ou ruraux et des jardins familiaux, et interdisant tout usage commercial des productions)  
 Loi n°76-1022 du 10 novembre 1976 relative à la création et à la protection des jardins familiaux
- Lortie, Christopher J.** (2008). The importance of residential urban gardens for biodiversity maintenance within cities. Ecocity world summit 2008; 7th international ecocity conference San Francisco, California USA. Academic and talent scouting sessions. En ligne sur [www.x-cdtech.com/EcoCity08/pdfs/7413.pdf](http://www.x-cdtech.com/EcoCity08/pdfs/7413.pdf) (consulté le 11 juin 2010)
- Lortie, Christopher J. & al.** (2004). Rethinking plant community theory. *Oikos* 107: 433-438.
- Lortie, Christopher J. & al.** (2005). Implications of spatial pattern and local density on community-level interactions. *Oikos* 109: 495-502.
- Lortie, Christopher J.** (2007). An ecological tardis: the implications of facilitation through evolutionary time. *Trends in Ecology & Evolution* 22: 627-629.
- Loubet, Benjamin** (2011). Pollutions de Proximité, Transport et Agriculture (PPTA). In *Gestion des pollutions de proximité • PRIMEQUAL*, pp. 39-45
- Luginbühl, Yves** (2006). Un monde au balcon, la nature dans le quartier. Jean-Baptiste Vaquin (ed.) *À la découverte de la nature à Paris*. Atelier Parisien d'Urbanisme; Le Passage, pp. 249-265
- Mac Arthur Robert H., Wilson Edward O.** (1963). An Equilibrium theory of insular zoogeography. *Evolution* 17, pp.373-387.
- Mac Arthur Robert H., Wilson Edward O.** (1967). *The theory of island biogeography*. New Jersey: Princeton University Press
- Ministère de la culture et de la communication** (2009). *Le grand Pari(s) : consultation internationale sur l'avenir de la métropole parisienne*. Le Moniteur, Paris, 258p.
- Paris, Magali** (2012). Habiter son jardin en milieu urbain dense. In Martine Berger et Lionel Rougé (Ed.). *Être logé, se loger, habiter : Regards de jeunes chercheurs*. Actes des journées « Jeunes Chercheurs » Le logement et l'habitat comme objets de recherche, 22 mai 2007, Ministère de la recherche Paris V, Laboratoires GIS et LADYSS. L'Harmattan, pp. 279-288
- Paris, Magali** (2012). Chapitre 8 : Montre-moi ton jardin et je te dirai comment tu habites. In Annabelle Morel-Brochet et Nathalie Ortar, *La fabrique des modes d'habiter*. L'Harmattan, pp.161-178
- Paris, Magali** (2012). La matière végétale aux abords de l'habitat collectif : apprendre du petit jardin pour concevoir une politesse des maisons. In Philippe Liveneau et Philippe Marin (eds.) *Matérialités contemporaines : Architecture, perception, fabrication, conception*. Actes du Colloque MC 2012, Lyon. pp. 133-144.
- Paris, Magali** (2011). *Le végétal donneur d'ambiances, jardiner les abords de l'habitat en ville*. Thèse de doctorat d'urbanisme mention architecture. Grenoble : CRESSON, UPMF.
- Paris, Magali ; Linglart, Marine** (2010). Habiter au milieu des jardins. Séance de l'Académie d'Agriculture «Les modes d'habiter à l'épreuve du développement

- durable» organisée par Nicole Mathieu. 20 octobre 2010. Académie d'agriculture, Paris.
- Pasquier, Elisabeth ; Petiteau, Jean-Yves** (1995). Les jardins familiaux : enjeux sociaux, environnementaux, paysagers et fonciers. Rapport de recherche GERS pour la Direction de la nature et des paysages. 66p.
- Petit, Caroline; Rémy, Elisabeth; Aubry, Christine** (2009). Trafic routier et distances de sécurité : Le dilemme de l'agriculture en Ile-de-france. VertigO – La revue en sciences de l'environnement, Volume 9 numéro 1, mai 2009. 11p.
- Prédine, Eric and Collaert, Jean-Paul** (2009). Des jardins en partage; Eric Prédine échange avec Jean-Paul Collaert. Paris: Editions Rue de l'échéquier.
- Proposition de loi relative aux jardins collectifs, 14 octobre 2003 (Assemblée nationale ; 1117)  
<http://www.assemblee-nationale.fr/12/pdf/propositions/pion1117.pdf>
- Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion, présentée par M. Christian Cointat, 24 juillet 2002 (Sénat ; 368)  
<http://www.senat.fr/leg/pp101-368.html>
- Pudup, Mary Beth** (2007). It takes a garden: Cultivating citizen-subjects in organized garden projects. Geoforum n°10.
- Putegnat, Ariane** (2001). Les jardins familiaux: comment une innovation sociale peut engendrer des risques pour l'homme et l'environnement. Annales des Mines n°24, Responsabilité et Environnement. pp.83-90.
- Rackham Oliver** (1986). The History of the Countryside - The classic history of Britain's landscape, flora and fauna. Londres: J-M. Dent
- Reygrobellet, Bernard** (2007). La nature dans la ville; biodiversité et urbanisme. Avis et rapports sur Conseil Economique et Social. Paris: Les éditions des Journaux officiels.
- Reynolds, Richard** (2010). La guérilla jardinière. Paris : Yves Michel
- Ringart, Marie-France; Le Bout, Renée; Laly, Robert** (2008). Les jardins partagés. Dans chapitre "Végétal et espace urbain". 303, la revue culturelle des pays de la Loire, n°103. p. 144-150.
- Rothmaler, Werner** (2007). Exkursionsflora von Deutschland. Band 3. München.: Spektrum
- SETRA** (2004). La pollution des sols et des végétaux à proximité des routes. Les éléments traces métalliques (ETM). 12p.
- Weber, Florence** (1998). L'honneur des jardiniers, Les potagers dans la France du XXe siècle. Paris: Editions Belin
- Wolf, Sabin** (2010). Les jardins temporaires - entre deux lieux, entre deux époques. Anthos 1.10. pp.42-45  
[www.cohabiter.ch](http://www.cohabiter.ch) (consulté le 27/02/11) (site créé par Arnaud Zufferey ancien EPFL/dossier sur l'agriculture et le jardinage, pollution lumineuse, pollution sonore, pollution de l'air, etc.)
- 188/190 Code rural, art. L. 561-1 à L. 561-3 et art. R. 562-2 à R. 562-3 Loi du 31 décembre 1941 (dotant les jardins collectifs d'un statut juridique)

Cette recherche porte sur les jardins familiaux situés en bord d'infrastructures de transport, emblèmes d'un développement urbain fait de juxtapositions qui engendrent des "chocs d'ambiance" remarquables. En interrogeant cette cohabitation inattendue, il s'agit d'évaluer le rôle de ces jardins comme éléments de mitigation des territoires existants et d'envisager leur devenir. En d'autres termes, une conception durable des réseaux routiers et ferroviaires, qui pourraient accueillir une nature de bord de route à vocation sociale et écologique, est-elle envisageable ?

Abordant aussi bien l'échelle territoriale des trames vertes et bleues et l'échelle locale du vécu habitant, des éléments de réponse à cette question sont explorées en croisant, tant d'un point de vue théorique que méthodologique, les connaissances portant sur les ambiances, l'aménagement et l'écologie. Cinq sites de jardins familiaux municipaux ou illicites et 6 délaissés, situés en bord de route et/ou de voie ferrée et souvent liés à des logements sociaux, sont étudiés à travers ces approches sur les communes d'Echirrolles et de Saint-Martin-d'Hères (France, département Rhône-Alpes).

À l'échelle des sites de jardins et des délaissés, une méthode pour croiser les critères d'ambiances et écologiques est mise en place afin de croiser et définir des critères d'analyse et de conception. Du point de vue du vécu sensible, des unités d'ambiance de jardins sont mises en évidence à travers des observations ethnographiques, des prises de son accompagnées de mesures indicatives de niveau sonore dans et autour des jardins. Ces unités d'ambiance articulent à la fois des traits du lien social, les morphologies de l'aménagement et certaines qualités sensibles (sonores, lumineuses, climatiques). Sur la parcelle jardinée, les pratiques jardinières et sociales sont mises en relation et leur influence sur la biodiversité est évaluée. D'un point de vue écologique, des inventaires de terrain faune-flore « sauvage » et la caractérisation des formations écosystémiques permettent d'évaluer la contribution favorable des jardins et des délaissés à la biodiversité spécifique locale, certes ordinaire mais néanmoins intéressante.

A plus grande échelle, la fonctionnalité écologique est abordée à partir de cartographies de la trame verte et bleue existante en vue d'évaluer le rôle des jardins et délaissés comme éléments de renforcement de cette trame. Enfin les problématiques croisées ont été mises en débat à travers des rencontres avec des experts (chimistes, écologues, monteurs et gestionnaires de jardins familiaux et partagés, concepteurs d'infrastructures et avec des acteurs municipaux des communes concernées. Ainsi, sur les délaissés routiers, des scénarii ont été testés afin d'envisager un développement des jardins adoptant la double approche ambiances et écologie.

Nos travaux montrent que ces jardins et ces délaissés participent à dilater en épaisseur les continuités écologiques déjà présentes le long des infrastructures. En termes d'ambiance vécue, ces jardins jouent un rôle non négligeable, créant un univers particulier permettant aux occupants comme aux visiteurs d'échapper momentanément aux nuisances sonores et visuelles de la route et de la voie ferrée.

La collaboration des disciplines du vivant et de l'aménagement nécessite la mise au point de critères adaptés aux espaces de sociabilité et de promenade et aux espaces de nature de pleine terre. Ils constituent un objectif et un moyen pour appréhender ces situations multiformes, complexes et paradoxales et envisager une conception plus soutenable des infrastructures des transports terrestres intégrées au territoire urbain. Toutefois, un certain nombre d'obstacles à l'inscription des jardins en bord d'infrastructures de transport et au sein des trames vertes et sociales apparaissent et demandent encore des investigations scientifiques (notamment en termes de pollution de l'air et des sols) ainsi que la poursuite du dialogue avec les acteurs institutionnels.